Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 21 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 22 JANVIER 1932 CIRCULATION EN DECEMBRE 52,108 — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

PAS D'AUGMENTATION

Washington, 22.— (A.P.) — Le département des postes américaines a abandonné l'espoir de relever le tarif postal pour faire face à son déficit.

CALME PLAT

Bombay, 22. —(P.C.)—Un grand calme a paru régner dans l'Inde entière aujourd'hui. On n'a signalé que deux incidents relativement sans importance.

TENTATIVES

Boston, 22.—(P.C.)— Le Boston Post dit aujourd'hui que deux tentatives ont eu lieu la semaine dernière pour pénetrer dans l'hôpital général du Massachusetts et tuer Harry Schottenfield et al Jack Berger, deux gangsters blessés.

Changhai, 22.—(P.C.)—Les boutiquiers chinois de Changhai ont formé un "corps de protection" et demandé au gouvernement de Nankin de les pourvoir de fusils. Ils se plaignent de la continuation des sévices dont leur boutiques sont l'objet de la part des Japonais d'ici.

REUNION DEMAIN

Montréal, 22. —(P.C.)—Le juge Greenshields, récemment nommé président du conseil des prud'hommes chargé de concilier les prétentions contraires du C. P. R. et de ses "Ry Clerks", au sujet d'une diminution de salaire, a annoncé aujourd'hui qu'il verrait ses collègues du Conseil demain pour fixer avec eux la date de la première séance.

ILS SE PROTEGENT

SOUS-MARIN ECHOUE

Ventor, Isle de Wight, 22.—(A.P.)—Le sous-marin anglais "Rainbow" s'est échoué cet après-midi par une brume épaisse au large de Dunnnofe Point, près d'ici. On s'attendait à son renflouement à marée haute.

Les officiels de l'Amirauté disaient que le sousémarin n'était nullement en danger, reposant comme il le faisait sur un fond de sable. L'équipage est au complet à bord. C'est un sous-marin des tout derniers modèles.

Un congrès

C'est demain et dimanche, à la Villa Manrèse, qu'aura lieu le quatorzième Congrès de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, sous la présidence de M. Roméo Beaudet, qui est le président général de cette association.

Un certain nombre de séances seront consacrées à la régie interne de l'association elle-même; mais la plus grande partie du congrès sera employée à des travaux d'importance générale, dont les principaux seront faits par les sections suivantes:

La section Mont-Royal, de Montréal, présentera une importante résolution en faveur des familles nombreuses qui méritent plus de protection, de même que les veuves et les orphelins.

La section Maisonneuve, Montréal, proposera d'étendre à toute la province la "Semaine contre le Blasphème" inaugurée l'an dernier. Elle suggérera aussi d'entreprendre une campagne pour faire connaître qu'il existe une formule de reçu de connaissement rédigée en français, pour le transport des marchandises par chemin de fer.

La section Laflèche, Trois-Rivières, désire que le gouvernement provincial adopte une loi pour la fermeture des théâtres le dimanche.

La section Belvédère, Québec, soumettra un système pratique de propagande en faveur du bon journal.

Le Conseil Central mettra à l'étude, de son côté, le problème de l'électricité bon marché et les annonces à la radio le dimanche. On parlera également, dans une autre section de l'anglicisation dans la pharmacie, et les Voyageurs se proposent, par ailleurs, de prendre de nouvelles initiatives au sujet des questions religieuses.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Nouvelles de Lévis
Troisième page
Nouvelles locales
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième page
Radio
Septième page
Propos féminins
Huitième page
Trois-Rivières reçoit l'honorable Mackenzie King.
Neuvième page
Chez les ouvriers
Douzième page
Nouvelles diverses
Treizième page
La vie sociale
Quatorzième page
Finance
Quinzième page
Nouvelles diverses
Seizième et 17e pages
Sports
Théâtres
Dix-huitième et 19e pages
Petites annonces classées
Vingtième page
J.-T. Foster réélu pour la 20ème fois
Vingt-et-unième page
Naissances et décès
Vingt-deuxième page
Nouvelles générales

UN CRIMINEL DE CARRIERE EST ARRETE

Harold Fontaine, qui était accusé d'avoir fourni des armes et de la dynamite aux révoltés de la prison de Leavenworth, est arrêté à Windsor, sous une accusation d'assaut.

Détroit, Ont., 21 (Spécial) —Harold Fontaine, qui était accusé d'avoir fourni des armes et de la dynamite aux révoltés de la prison de Leavenworth a été pris par la police de Windsor, Ont., aujourd'hui mais sous une autre accusation. Trois prisonniers furent tués et le gouverneur de la prison, Thomas B. White, fut sérieusement blessé au cours de cette émeute.

Fontaine, que la police fédérale recherchait dans tout le pays, avait été relaché de la prison de Leavenworth un mois avant l'émeute, mais il y avait séjourné pendant quatre ans. Il avait été trouvé coupable d'avoir fait de la contrebande et avait été condamné à 6 ans. Il fut pris à Windsor accusé d'assaut sur un enfant de six ans. Après avoir comparu devant le juge il fut renvoyé en prison pour y attendre son procès.

On ne peut établir le lieu de naissance de Fontaine quoiqu'il se fusse engagé dans l'armée canadienne durant la guerre. Les officiers du Gouvernement essayeront de l'exporter aussitôt qu'il aura été identifié par la justice de Windsor.

Pendant qu'il servait son terme à la prison de Leavenworth, Fontaine s'aperçut que de grosses caisses de marchandises étaient ouvertes par les prisonniers sans aucune inspection. Les officiers de la prison croient que c'est dans une de ces caisses que furent passées aux prisonniers les armes et les munitions dont ils se servirent au cours de l'émeute. Fontaine aurait prévenu les détenus en adressant un télégramme à l'un d'eux lui disant que "sa tante était très malade".

Il fut retracé par la police lorsqu'il acheta à St-Louis la moitié d'une boîte de cirare à chaussures comme celles dont on se sert dans l'atelier de cordonnerie du pénitencier. Il adressa cette boîte à George-H. Clark, Joliet, Ill. Les autorités croient que Fontaine remplaça le contenu de cette boîte par 17 bâtons de dynamite, 2 revolvers, un fusil, et une petite quantité de nitroglycérine, et qu'il envoya le tout au pénitencier au commencement de décembre.

Les occupations de Fontaine à Windsor et à Détroit étaient de transporter de la marchandise de contrebande sur la rivière gelée durant l'hiver. On dit même qu'il couvrait très habilement des chalands avec des draps blancs ce qui leur donnait une apparance de banquise à la dérive.

Les marchandises étaient traversées de l'autre côté de la rivière sur ces chalands. La police croit que Fontaine voulait tromper la justice canadienne en lui laissant croire qu'il n'était pas l'homme recherché par les autorités des Etats-Unis.

La banque refuse

Sydney, N.-E., 22. (P. C.) — M. William Fitzgerald, maire de Sydney a déclaré à la première séance du nouveau conseil municipal hier soir que le crédit de cette ville auprès de la Royal Bank était épuisé, et que la succursale n'honorerait plus les chèques tirés par la Ville, à moins d'y être autorisée par le bureau-chef. Celle-ci a aujourd'hui un "overdraft" atteignant presque $70,000.

Comme on lui demandait si la Banque refusait tout crédit nouveau, M. Fitzgerald répondit : "Leur refus va jusqu'au point suivant : Il y a quelques jours le trésorier de la Ville et moi avons vu le gérant, et il nous a dit qu'il ne tenait pas à honorer nos chèques tant que le siège central de la Banque ne l'y aurant pas autorisé."

Il est question d'un emprunt de $258,408 qu'on amortirait à même les recettes ordinaires de la Ville.

Atterrissage forcé

Sudbury, Ont., 22—(P.C.) — L'avion piloté par Jarl Grubbstrom et W.-H. Cross, aviateurs faisant route de Montréal à Victoria, est descendu sur le lac Ramsay, près d'ici, à 1 h. 58 cet après-midi.

Ils étaient partis de Montréal mercredi sur un gros Fairchild cabiné pour un voyage à petites journées jusqu'à la capitale de la Colombie, et, comme on était sans nouvelles d'eux, on commençait à être fort inquiet sur leur compte.

Hier après-midi une défectuosité de moteur les forçait d'amérir sur Honey Lake, près de Mackay, Ont., à peu près 93 milles à l'est de North Bay. Les hommes au travail sur la route trans-canadienne à cet endroit leur vinrent en aide et firent rapport de leur descente au chef de gare à Mackey, deux milles à l'ouest.

Les aviateurs en étaient alors à leur seconde étape, ayant quitté Ottawa à 10 h. 15 le matin.

Encore indécis

Chicago, 22 (P.A.)—Encore indécis quant à l'acceptation d'une réduction de 10 p.c., 800 leaders d'unions et de fraternités étudiaientaujourd'hui,l'état présenté par les présidents de réseaux qui prétendent que leurs chemins de fer sont menacés de la banqueroute et de la perte de tout crédit. Les présidents paraissent avoir fait leur dernière offre en promettant de faire tout en leur pouvoir pour stabiliser l'emploi, rejetant en même temps la plupart des autres propositions travaillistes, y compris la commission qui serait nommée pour étudier la journée de six heures. La parole parait être maintenant aux cheminots.

RECORD DE VITESSE EN AUTOMOBILE

Sir Malcomb Campbell qui détient déjà le record du monde pour la vitesse en automobile, s'en vient aux Etats-Unis pour tenter de battre son propre record — 260 milles à l'heure.

Daytona Beach, Floride, 22. (P. A.)—Dans la crainte de voir le record mondial de vitesse de 245 milles à l'heure qu'il a établi l'an dernier battu bientôt par ses concurrents, Sir Malcomb Campbell, le champion anglais, viendra ici le mois prochain pour tenter d'établir un nouveau niveau que ses compétiteurs ne pourraient plus atteindre.

Il croit que sa machine "Blue Bird", la même qui lui permit d'atteindre à 245 milles à l'heure l'an dernier, pourra facilement faire 260, et il espère pouvoir la conduire à cette vitesse.

C'est d'une prochaine tentative de Norman "Wizard" Smith, anglais lui aussi, pour battre son record, qui a décidé le champion vétéran de 47 ans à tenter un nouvel effort pour le devancer. Smith est actuellement en Nouvelle Zélande avec une machine à peu près semblable au Blue Bird de Campbell, munie d'un moteur d'aviation Napier de 1,450 chevaux fourni par le gouvernement anglais. Les chassis sont identiques, et les lignes de la carrosserie sont toutes deux établies pour offrir le moins de résistance possible à l'air.

Sir Malcomb ne croit pas que Smith soit capable de battre le record actuel par une marge considérable, et c'est pour atteindre une limite de vitesse inaccessible à son compatriote qu'il a décidé d'entrer en lice. En cas de réussite, Smith n'aurait plus qu'à choisir entre deux alternatives : ou bien abandonner l'espoir de devenir champion, ou bien se procurer une machine plus puissante. Campbell, qui a quatre fois de suite reconquis la palme du record mondial après l'avoir perdue trois fois, s'efforcera de tirer le maximum de rendement de son "Blue Bird" avant de se décider à encourir les frais énormes que comporterait la construction d'une nouvelle et plus puissante machine.

Depuis l'an dernier, le champion anglais a fait plusieurs améliorations importantes à sa voiture, de façon à accroître notablement sa vitesse, mais il n'a pas encore divulgué le secret de ces modifications. Sa machine, qui n'offre que trois pouces et demi de "road clearance", a un empattement de 12 pieds et six pouces, une longueur totale d'environ 25 pieds, une hauteur maxima de quatre pieds et pèse 5,000 livres.

En arrière du poste de contrôle, elle possède une sorte de gouvernail aérien qui rend la direction plus facile aux grandes vitesses. Les pneus, étudiés pour résister à une vitesse de plus de 300 milles à l'heure, ne sont recouverts que d'une très mince couche de caoutchouc qui cache à peine les multiples enveloppes de corde.

Le champion a avisé les autorités de l'arrivée de sa machine pour le 2 février. Il traversera lui-même une semaine plus tard. Il a l'intention de se rendre aussitôt ici pour faire quelques tentatives le plus vite possible après son arrivée, si les circonstances le permettent.

On a fait les préparatifs nécessaires pour que la ville puisse s'assurer des sanctions officielles, pendant les essais, qui seront contrôlés par l'American Automobile Association, qui a autorité en matière de courses d'automobile aux Etats-Unis.

Une délégation

Les propriétaires et les opérateurs de théâtre et de cinéma sont venus rencontrer le premier ministre, hier, pour lui soumettre leurs vues au sujet de la nouvelle échelle des taxes sur les amusements annoncée par le gouvernement ces jours derniers.

La délégation a été présentée par l'honorable T.-D. Bouchard, président de la Chambre. Elle était composée de MM. Roussy, de la "Compagnie Cinématograquique Française" ; Denis, du "Capitol" de Québec ; Burg, de la "Famous Players Corporation"; Geo. Nicholas, de la "United Amusement" ; Hearts, des "Canadian Theatres" ; et Maurice West, de l'"Association des propriétaires de théâtres de la province."

La délégation a tout d'abord protesté contre le nouveau mode d'impôts imposés par le gouvernement. Elle a exposé au premier ministre que loin d'obtenir un revenu de cette nouvelle taxe, celle-ci va ruiner l'industrie du théâtre. La délégation a en outre prétendu que, si le gouvernement voulait attendre quelques jours, elle pourrait lui soumettre un nouveau mode d'impôts qui servirait à la fois les vues du gouvernement et celles des propriétaires de théâtre. Les gens de théâtre se sont cependant déclarés prêts à collaborer avec le gouvernement.

Le premier ministre a répondu à la délégation que le gouvernement a besoin de revenus pour venir en aide aux hôpitaux, mais qu'il prendra en sérieuse considération la demande des propriétaires de théâtre.

INDICATION D'UN TRAVAILLISTE

Londres, 22. (Par Thos.-T. Champion, de la C.P.) — L'acte du cabinet laissant ses membres libres de voter comme ils l'entendront sur la question des tarifs a provoqué des commentaires indignés de la part l'hon. Geo. Lansbury, leader travailliste aux Communes, qui voit dans le communiqué émis à ce sujet "la déclaration la plus renversante qu'un cabinet britannique ait jamais faite. Tous ceux qui pensent, a-t-il ajouté, n'en reviendront pas de l'impudence d'ommes capables de couvrir pareille décision du prétexte de l'unité nationale."

La difficulté posée par la question du tarif ainsi tournée, M. MacDonald est maintenant libre de consacrer toute son attention aux questions internationales. On s'attend à ce qu'il reçoive demain la visite de M. Laval. Si les deux premiers ministres se rencontrent ils décideront probablement s'il vaut mieux résoudre la question des réparations tout de suite ou attendre en mai ou juin prochain.

La grande majorité conservatrice aux Communes fait prévoir que les conclusions du sous-comité du cabinet, favorables, croit-on, à un tarif général de 10 à 15 p. c., sur les produits ouvrés ou semi ouvrés, vont être adoptées par Chambre.

DEUX HOMMES VICTIMES DE LA TEMPETE

Deux hommes ont péri hier soir, au large de Catalina, lorsque leur barque chavira dans une tempête de neige — Un gardien de phare retrouve les deux cadavres.

St-Jean, T.-N., (P.C.) — Deux hommes ont péri, hier soir, au large de Catalina, où leur barque avait chaviré dans une tempête de neige. Les recherches faites aujourd'hui sur l'ordre du ministère des pêcheries ont permis de recouvrer les cadavres de Mark Dalton et Levi Eddy, partis en expédition de chasse au large de Catalina. Avec eux était Eugène Dalton ayant encore à peine un souffle de vie.

Les trois hommes étaient partis hier par beau temps pour canarder les oiseaux. Dans une autre barque étaient Robert Haynes, le constable King et Kenneth Sheppard, de Little Catalina.

Le mauvais temps prit soudain, le vent sautant au nord-ouest et faisant de la neige qui tombait une poudrerie aveuglante. Voyant qu'ils ne rentraient pas, le ministre des pêcheries envoya des sauveteurs à leur recherche. Ceux-ci ne purent se mettre à l'oeuvre, cependant, qu'avec l'accalmie de ce matin.

Comme le vent tombait, la barque Haynes put rentrer, mais on était sans nouvelles de l'autre. Finalement on aperçut une lumière sur Green Island, où était Eugène Dalton avec les deux cadavres.

Sir Georges Garneau nommé directeur

Ottawa, 22 (P.C.)—La réorganisation de la Beauharnois Company est de nouveau sous considération et l'on apprend qu'une nouvelle liste de directeurs a été préparée.

L'on comprend que la liste préliminaire des nouveaux directeurs comprend sir Georges Garneau, de Québec; MM. Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal ; M.-W. Wilson et W.-F. Angus, directeurs de la Banque Royale ; C.-F. Sise, de Montréal ; J.-S. Norris, de la Montreal Light, Heat & Power Company of Commerce et W.-A. Black, directeur de la Banque de Montréal.

Il se pourrait que deux changements aient lieu dans cette liste. En toute probabilité, également, deux noms additionnels seront ajoutés au bureau de direction réorganisé.

Il y a suffisamment de fonds, dit-on, pour que l'entreprise puisse être continuée.

M. Arthur Gaboury à l'honneur

La Société des Ingénieurs de Sécurité d'Amérique vient d'admettre au nombre de ses membres permanents, Arthur Gaboury, le secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

C'est un honneur qui rejaillit sur tous nos compatriotes puisqu'il est le premier Canadien-Français appelé à faire partie de cette Association distinguée composée de sommités importantes dans la sphère de la prévention des accidents et qui compte des adeptes dans tous les pays du monde.

Le but de la Société des Ingénieur de Sécurité est de :

1. — Coopérer à la rédaction des codes de Sécurité.
2. — Faire l'investigation de tous les problèmes techiniques que comprend la prévention des accidents.
3. — Faire l'étude de la prévention des accidents dans les industries spéciales.
4. — Organiser des conférences de sécurité dans tous les districts et régions.
5. — Promouvoir l'enseignement de la prévention des accidents dans les écoles techniques.

Monsieur Gaboury était déjà membre de l'"Institute of Highway Engineers of England" et de l'"Institute of Traffic Engineers" des Etats-Unis.

Le Gouvernement de la République française qui lui avait décerné en 1918 les palmes académiques, le nommait récemment Officier de l'instruction publique en récompense des services qu'il a rendus à la cause française au Canada.

Il est, en ce moment, à préparer un cours de prévention des accidents industriels que le Gouvernement Provincial lui a confié et qui sera donné dans toutes les écoles techniques de la Province.

Les activités de Monsieur Gaboury sont innombrables, il déploie ses activités aux quatre coins de la Province, surtout depuis que, grâce à son inlassable énergie, il a implanté chez nous cette Association qui fait un si grand bien : La Ligue de Sécurité de la Province de Québec".

Southern Knitting Mills a installé 4,575 machine additionnelles durant 1931. Elle en avait installé 2,502 en 1930.

J.-J. Jelley, président du New-Haven, estime que les profits nets de 1931 ont dépassé $3 par action ordinaire.

LE PROJET DE HOOVER EST POPULAIRE

Tout le monde semble satisfait du bill de renovation financière proposé par le président des Etats-Unis — Les financiers croient qu'il aura les meilleurs résultats.

Washington, 22.— (Par Ken Clark, de la C. P.)—Le gouvernement américain met toute sa puissance financière au service de la gigantesque organisation montée pour mettre fin au marasme dans le pays. La richesse américaine, mobilisée par un bill jusqu'à concurrence de $2 milliards, sera à la disposition de la Reconstruction Finance Corp'n, dont la tête est le général Dawes, qui a résigné l'ambassade de Londres pour accepter cette nouvelle fonction.

Depuis dix jours le projet de loi chemine parmi les méandres de la procédure parlementaire. Ce long voyage s'achève, et le président Hoover en est, dit-on, bien aise. Ainsi donc un mois après le commencement de l'année et dix mois avant l'élection présidentielle de 1932, la nouvelle Corporation va pouvoir se mettre à l'oeuvre.

Ceux qui approuvent le projet disent qu'il va produire les résultats suivants : Rétablir la confiance; fournir un crédit du meilleur ordre ; faire cesser l'habitude déjà prise de cacher l'argent ; prévenir les faillites bancaires et permettre aux chemins de fer d'honorer leurs obligations.

Presque personne ne parle contre le projet Hoover.

Un accord

Berlin, 22 (P.A.)—Le Boersen Courier et le Boersen Zeitung ont publié aujourd'hui le texte de l'accord par lequel les banquiers étrangers prolongeront jusqu'au 28 février 1933 pour plus d'un milliard de dollars de crédits à court terme consentis aux Allemands.

A la Basilique

La prédication quadragésinale à la Basilique de Québec a été confiée, cette année, au R. P. Marcil, O. P., du couvent de St-Hyacinthe.

TRANSACTIONS D'UNE BANQUE JAPONAISE

Les centres de la finance, à Tokio, ont appris avec étonnement que la Yokohama Specie Bank n'avait vendu que pour $25,000,000 d'or depuis le 21 septembre 1931 — Les raisons.

Tokio, Japon, 22. (P. C.) — Les centres de la finance ont appris avec étonnement que la Yokohama Specie Bank n'avait vendu que pour $25,000,000 d'or depuis le 21 septembre, date à laquelle l'Angleterre a abandonné l'étalon d'or, à aller jusqu'au milieu d'octobre, alors que la banque a cessé ses opérations. Le ministre des Finances, Jonnusoke Inouye, avait annoncé que la somme atteinte serait de $155,000,000.

Il est entendu que le Gouvernement et les officiers de la banque gardaient ces faits secrets afin de renforcir la valeur du yen. Si seulement la valeur du yen avait baissé de 30 p. c. depuis l'embargo, la Yokohama Bank aurait perdu plus de $25,000,000 sur les contrats avec l'étranger. De plus on rapporte que la banque a emprunté plus de $50,000,000 à des banques affiliées à la Compagnie Morgan de New-York.

Ces achats remontent au temps où l'Angleterre a abandonné l'étalon d'or, alors que le ministre des Finances et la Banque du Japon se sont entendus pour tenir le yen au prix qu'il valait à cette date. L'entente était de tenir la valeur de l'argent japonais à 49 3-8 et de contrecarrer tous les intérêts étrangers qui venaient chercher l'or au Japon. Il était alors nécessaire pour le Japon de conserver l'étalon d'or et de régler sa dette internationale avec de l'or.

La Bank of Japan, sous les instructions de Inouye, acceptait d'indemniser la Yokohama Specie Bank pour toutes pertes subies par la vente des dollars.

Forte de ces garanties la Banque Yokohama avait acheté jusqu'au milieu d'octobre une valeur de $255,000,000.

LE MARCHE FINANCIER FRANCAIS L'AN DERNIER

Paris, 23. (Spécial au "Soleil")— Au cours de l'année 1930 le marché financier français avait déjà ressenti les effets de la crise économique qui sévit sur le monde entier. En 1931 la situation n'a fait qu'empirer. A vrai dire, au cours du mois de janvier, on put enregistrer une hausse assez vive et il y eut de même un bref mouvement de reprise au moment où fut annoncé les moratoires Hoover ; mais, à ces deux exceptions près, on a pu seulement constater une baisse continue.

Il y eut une résistance intéressante de la part des rentes françaises ; on put même constater que l'indice s'en améliorait de 95.7 en janvier jusqu'en 99.5 en août. Depuis cette date l'indice est revenu aux environs de 94, alors que la moyenne de 1930 avait été 96.

La chute des valeurs françaises à revenu variable a été très accusée : de 365 en janvier à 217 au milieu de décembre, c'est-à-dire que la régression de l'indice se chiffre par 148 points, soit 41% en 1931. Encore faut-il ajouter que déjà en 1930 et aussi en 1929, il y avait eu des reculs successifs ; il faut donc enregistrer une chute de 548 en février 1929 à 217 en décembre 1931, soit une baisse de 331 points, c'est-à-dire plus de 60%.

Pour les valeurs étrangères, l'effondrement a été encore plus saisissant. Elles ont fléchi de 427 à 164 au cours de l'année, soit de 61%, c'est-à-dire de 263 points. Leur indice actuel représente 23% du nombre 722 qui fut celui de février 1929.

A St-François d'Assise

Les Anciennes élèves de l'Académie St-François d'Assise sont invitées à la réunion annuelle de leur "Amicale" qui sera tenue à la salle du Couvent, dimanche, le 24 janvier, à 2 heures p.m. sous le distingué patronage de M. l'abbé A.-A. Godbout, aumônier de cette "Amicale".

A cette occasion Mme Dagneau, présidente générale du district de Québec, donnera une conférence, accompagnée de chant et de musique qui fera plaisir à tout l'auditoire.

Des invitations ont été envoyées à un grand nombre, cependant, il nous reste encore des adresses inconnues. Ces chères Anciennes voudront bien tenir compte de cette annonce et se rendre au couvent pour 2 heures, la plus cordiale bienvenue les attend.

La séance sera suivie d'un goûter ainsi que bénédiction du Très Saint Sacrement à Notre-Dame de Roc-Amadour.

La secrétaire.

LE SENATEUR WILLOUGHBY RESIGNERAIT

Le leader ministériel au Sénat canadien se verrait forcé de résigner sa fonction officielle à cause du mauvais état de sa santé. — Caucus des sénateurs le 4 février.

Ottawa, 22 (P.C.) — L'hon. W.-B. Willoughby, Moose Jaw, projette, croit-on savoir, de résigner la fonction de leader ministériel au Sénat. A sa suggestion les sénateurs conservateurs se réunissent en caucus le 4 février prochain, date de la rentrée des Chambres. On lui prête l'intention d'offrir alors sa démission.

Depuis quelque temps le sénateur Willoughby souffre d'un mauvais état de santé, et c'est ce qui motiverait sa démission de leader ministériel. Ce sénateur est un ancien chef du parti conservateur en Saskatchewan. Son entrée dans la Chambre haute remonte à 1917. Trois ans plus tard ses collègues conservateurs du Sénat le prenaient pour leader.

MESAVENTURE D'UN PELERIN TROP FERVENT

Un individu qui se rendait à Ste-Anne à pied, en expiation de ses fautes, se fait arrêter pour vagabondage dans la gare de Loretteville où il voulait passer la nuit.

Un pèlerin, pedibus cum jambis, devra attendre encore huit jours, au moins, avant d'arriver au sanctuaire, but de sa longue marche ! Si son histoire est véridique, il était parti de Montréal, à destination de Sainte-Anne-de-Beaupré. Dans la soirée, d'hier, il tâtait la poignée de la porte de la gare du Pacifique Canadien, à Lorette.

Agréable constatation ! Cette porte n'était pas barrée et,—ça continuait d'aller bien,—la température, dans le rayonnement du poêle pourvu d'une bonne attisée en cette salle d'attente déserte, était des plus invitantes pour l'homme qui refermait la porte sur le froid de la nuit d'hiver.

Déserte, la salle ? Non. Dans la penombre, le survenant distingua une forme humaine allongée sur un banc ou sur le plancher.

Le code du "hoboïsme" prescrit entre "hobos" la plus complète confiance réciproque.

Le pèlerin connaissait, sans doute, ce mode-là, parce qu'il s'allongea, lui aussi, sans examiner davantage son compagnon de hasard et s'endormit.

Combien de temps habita-t-il le royaume des rêves? Soudain, le phare d'une "flash light", dirigé vers sa figure, le réveilla en sursaut.

Il aperçut, réveillé également, son compagnon, et, les encadrant tous deux, le chef de gare et des constables du Pacifique Canadien. Il était environ dix heures, à ce moment, hier soir.

Le pèlerins et son compagnon ont été reconnus coupables de vagabondage, aujourd'hui, par M. le juge Fitzpatrick.

Le pèlerin disait au juge—: "C'est pour faire pénitence que j'ai décidé de marcher de Montréal jusqu'à cette station-là. De là je devais finir le voyage, en char, jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, en arrêtant à Québec, pour me faire raser".

Cet homme avait sur lui huit dollars, en monnaie, et c'était le produit de ses quêtes, le long du chemin.

Le juge l'a condamné à huit jours de prison. Quant à l'autre, à l'air très sérieux, il a bénéficié d'une suspension de sentence.

GARDER LA PAIX

Alfred Stoker, trouvé coupable d'avoir proféré des menaces contre un citoyen de son quartier, fut condamné à s'engager, avec cautionnement de cent piastres, à garder la paix, pendant six mois ou, sinon, à purger un mois d'emprisonnement.

VOTE DE CONFIANCE POUR LAVAL

Paris, 22 — (P. A.)— Le gouvernement Laval a obtenu aujourd'hui un vote de confiance à la Chambre des députés. Le scrutin a été de 303 contre 265.

Paris, 22—(P. A.—M. Laval a été applaudi par tous les partis à la Chambre aujourd'hui lorsqu'il a déclaré que son gouvernement n'abandonnerait aucun des droits aux réparations hérités de ses prédécesseurs. Il a fait un exposé des divers aspects du problème des réparations depuis le moratoire Hoover et déclaré que, vu les circonstances actuelles, il lui paraissait préférable que la conférence internationale convoquée à ce sujet fut ajournée.

Il a rappelé que son gouvernement, avant de se présenter devant la Chambre pour un premier vote de confiance, avait déjà protesté auprès de Berlin contre la déclaration Bruning d'insolvabilité. Il a cité à ce sujet les récentes conclusions de la commission du plan Young réunie à Bâle, conclusions desquelles il ressort que, si l'Allemagne est momentanément aux prises avec de grandes difficultés, la puissance économique dont elle pourrait faire état est prodigieuse.

M. Laval dit que la France ne passera pas l'éponge sur les réparations qui lui sont dues, et qu'elle n'acceptera aucune réduction d'icelles à moins de réductions correspondantes dans le chiffre de sa propre dette de guerre à l'étranger.

UN MONSTRE DE LA MER SUR LE RIVAGE

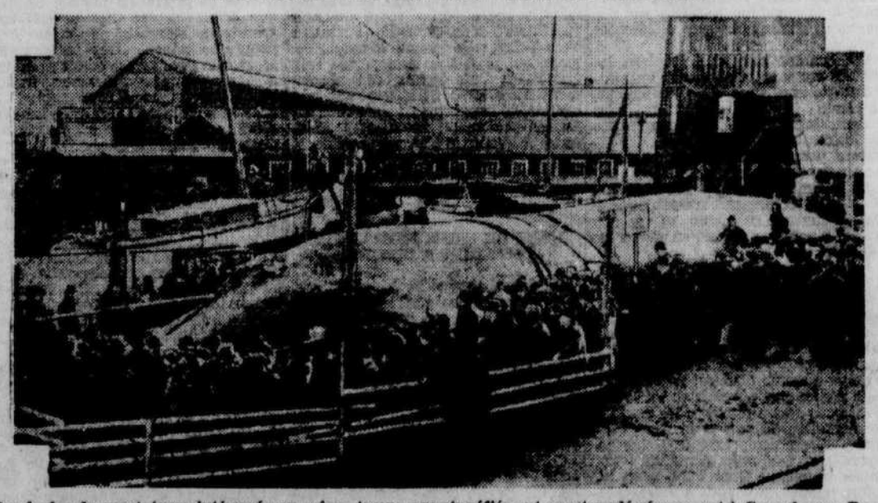

Des foules de spectateurs intéressés en même temps que stupéfiés ont contemplé récemment à Copenhague, Danemark, un colossal cétacé capturé le long du rivage du Jutland-sud, et transporté par fret dans la capitale du Danemark.

Austin Cassidy, condamné à être pendu le 8 avril, tente de s'empoisonner

Hull, 22. — (P.C.) — Austin Cassidy, 31 ans, prisonnier trouvé coupable de meurtre qui tenta de se suicider dans la prison de Hull, hier soir, en absorbant une dose très forte de médecine somnifère, est tout à fait rétabli aujourd'hui. Il a pris le chemin de la prison de Bordeaux cet après-midi. En même temps qu'il absorbait la médecine, dans le lavoir de la prison, il se lardait avec un canif, ne s'infligeant cependant qu'une blessure superficielle. Cette tentative de suicide va faire le sujet d'une enquête dans quelques jours.

Cassidy, convaincu du meurtre de "Bert" Marshall, d'Ottawa, sera détenu à la prison de Bordeaux jusqu'à la date de son exécution, fixée au 8 avril ; il sera alors ramené à la prison de Hull.

Les douaniers américains organisent une chasse aux contrebandiers

Lansing, Michigan, 21. — (Spéciale) — Une chasse en règle vient d'être entreprise par les officiers de douane américains, sous les ordres de George-R. Hogarth, pour cerner et capturer toute une bande de contrebandiers de fourrures qui opèrent depuis trois ans de la vallée du Michigan jusqu'à New-York sans qu'on ait jamais pu en venir à bout. On estime à plus de $1,000,000 par année le chiffre des "affaires" de cette organisation illégale.

C'est le travail de recherche d'un officier du Service Secret de l'armée qui a permis, en octobre dernier, de recueillir les premières preuves nécessaires à l'arrestation des coupables. On se serait servi de toutes sortes de moyens frauduleux pour entrer ces fourrures sans payer les douanes.

DANS NOS PAROISSES

N.-D. de Québec

Grand'messes

Samedi: à 6 h. 15 pour les âmes; à 7 heures, pour les âmes.

Saint-Roch

Grande'messes

Samedi

[illegible] h. En l'honneur de St-Joseph, recommandée par M. Gérard Gingras.

6 h. 30 Pour l'âme de feue Mme J.-E. Falardeau, recommandée par les Enfants de Marie du couvent.

7 h. Pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse.

8 h. Pour l'âme de feu Joseph Saucier, recommandée par Alvina et Roméo Pageau.

Belvédère

Samedi, 23 — 7.15 pour le repos de l'âme de feue dame Norbert Cauchon, recommandée par M. et Mme Jos. Cauchon.

Saint-Malo

Samedi :

7 heures, à la Ste-Vierge.

8 heures, à la Ste-Vierge.

Saint-Joseph

Samedi

6 h. 15, pour feu Thomas Lévesque, par son épouse.

7 h., pour les âmes.

7 h. 45, aux intentions des employés de la Rock City.

Souper

Le souper annuel de la paroisse aura lieu mardi, le 2 février au lieu du 29 janvier, tel qu'annoncé déjà.

Séance dramatique

Une séance dramatique et musicale sera donnée par le Cercle de la paroisse les 25 et 26 janvier. On jouera: "La prière des Naufragés" pièce en cinq actes.

Jacques-Cartier

Communion générale

Dimanche prochain à la messe de 8 h. 15 communion générale des Enfants de Marie.

Grand'Messes

SAMEDI à 8 hres, pour les âmes, aumônes du tronc.

A 6.30, pour l'âme de Philippe Bertrand.

A 7.15 pour l'âme de F.-X. Lessard.

A 8 hres, pour les âmes, aumônes du tronc.

Saint-Sauveur

Au bazar

A la suite d'une visite au bazar, hier soir, à la salle St-Pierre, et après avoir consulté quelques-unes des personnes qui en ont la direction, nous sommes assurés que le résultat sera des plus satisfaisants. Il nous fait plaisir de constater que le public est encore prêt à venir en aide aux conférences de la Société St-Vincent de Paul de notre paroisse à qui les recettes de ce bazar sont destinées, malgré les nombreux appels à leur générosité depuis quelques mois.

Nous remercions donc ceux qui se sont rendus au bazar ces jours derniers et nous les citons comme exemple aux autres. L'admission est gratuite et il y a des amusements de tous genres.

Feu Mme J.-N. Boduc

L'une des plus anciennes tertiaires de St-Sauveur vient de disparaître dans la personne de Dame Delphine Beaupré, veuve de J.-Napoléon Bolduc, décédée ces jours derniers à St Malo. Elle en faisait partie depuis 43 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier matin, à St-Malo. La défunte était la soeur d'un ancien curé de notre paroisse, le Rév. Père Beaupré, et de Mme Vve Napoléon Alain, aussi de notre paroisse.

Vente de fleurs

Un groupe de demoiselles a parcouru la ville hier en offrant des fleurs aux passants et dans divers établissements, et cette vente de fleurs se continuera encore demain. Le résultat de cette organisation qui a été faite avec la permission des autorités municipales, est destiné aux pauvres secourus par les Conférences de St-Sauveur. Encourageons donc ces demoiselles pour leur dévouement à cette belle cause.

Chemin de la Croix

Il y aura exercice du chemin de la Croix ce soir, à 7 h. 30 à l'église paroissiale. Les paroissiens désirant se confesser pourront facilement le faire après cet exercice.

A l'église paroissiale

Demain : 5 h. 30, grand'messe du jour, pour les âmes, aumônes du tronc.

6 h. 15, grand'messe du jour, recommandée par la famille Joseph Rioux, pour ses membres défunts.

7 h., service anniversaire de Dame Napoléon Girard, recommandé par son époux.

7 h. 45, grand'messe de requiem, pour Louis-Joseph Genest, recommandée par son épouse.

Lac au Sable

Va-et-vient

Etaient de passage ici pour le temps des fêtes: M. Léon Gauthier, de l'Université de Montréal, chez ses parents M. et Mme Laurent Gauthier.

—MM. Léon St-Amant, Jean-Baptiste Toussaint E.E.M. chez leurs parents.

—M. Lucien Lavallée de Trois-Rivières.

—Mlle Cécile et Marguerite Pilote, de Québec, chez leurs parents, M. et Mme Rémi Pilote.

—Mlle Germaine Morissette, garde-malades, à Montréal, chez M. et Mme Arthur Morissette.

—Mlle Delia Audy, de St-Jérome, est de passage ici pour quelques semaines.

—M. Philippe Gagnon gérant des clubs dans le Parc National était l'invité de M. et Mme Jos. Ste-Marie.

—MM. Adélar et Ernest Gravel, de Notre-Dame des Anges, étaient de passage ici.

Va-et-vient

M. Antonio Genest, était l'hôte de M. et Mme Arthur Genest.

—M. Philippe Plante, de Trois-Rivières, chez ses nombreux parents.

—Mlle A. Perron, de St-Casimir était de passage ici pour quelques jours.

"Mes parentes ne peuvent s'imaginer"

comment je me garde les mains si belles

Toutes les fois que les SOEURS de mon MARI viennent nous voir, elles FOUILLENT des YEUX un peu partout. Elles ne peuvent s'imaginer comment je m'y prends pour garder ma maison si PROPRE et mes MAINS si JOLIES!

Elles ne SAVENT pas encore que j'en suis VENUE aux paillettes du NOUVEAU CHIPSO.

Le CHIPSO donne la PLUS BELLE SAVONNURE qu'on ait jamais VUE ! Qui MANGE la SALETE — tout en étant si DOUCE que je LAVE maintenant dans le CHIPSO mes SOUS-VETEMENTS en SOIE de COULEUR.

Voyez RADOUCIR vos MAINS quand vous lavez la VAISSELLE avec les PAILLETTES du NOUVEAU CHIPSO qui font de la SAVONNURE AUSSITOT!

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Edouard Humphrey; professeur au Collège de Lévis, est allé dernièrement rendre visite à sa soeur, la Révde Mère St-Edouard, supérieure au Couvent de St-Odilon.

—Le capitaine Alphonse Bernier, de Lauzon, est de retour de Montréal où il a assisté à l'assemblée de la Fédération des Navigateurs. Il en a profité pour rendre visite à son beau-frère, M. Louis Morin, barbier, à son neveu, M. Lucien Morin ainsi qu'à d'autres parents.

—Mme Edgar Dubé, de Lévis, est entrée à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elle a subi une délicate opération chirurgicale.

—Mlle Yvette Gelly, de Lévis, est en promenade aux Trois-Rivières, l'invitée de Mlles Tourigny.

—MM. Joseph et Adélard Brochu, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez leur père, M. Arthur Brochu, à St-Isidore de Dorchester.

Il est transporté à l'hôpital

Paul Armand, un jeune garçon de 13 ans, venant de Berthier, est arrivé avant-hier soir à la gare de Lévis sur le train local du C. N. R., et l'ambulance de M. J.-P. Thibault, l'a transporté à l'hôpital de Lévis pour une opération urgente.

Deux bulletins déposés au bureau du conseil de Lauzon

Il y avait deux bulletins de présentation de déposés hier à l'hôtel de ville de Lauzon, ceux de MM. les échevins Eudore Poirier et Alamnzor Létourneau, sortant de charge et qui reviennent sur les rangs pour un autre terme.

Il semble que les mêmes échevins sortant de charge reviendront sur les rangs, à part M. J.-E. Paré qui a décidé de ne plus être candidat. On dit que M. Emile Dorval ne revient plus et sera remplacé comme candidat par M. Joseph Dorval, entrepreneur général.

Une séance spéciale du conseil de ville de Lévis ce soir

Une séance spéciale du conseil de ville de Lévis sera tenue ce soir, à 9 heures, en la salle de l'hôtel de ville. Les deux questions au programme sont l'acceptation du chèque de $40.000 du gouvernement et l'autorisation du paiement des travaux du chasse-glace.

Mort de Mme Stanislas Poliquin, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de dame Marie Gagné, épouse de feu M. Stanislas Poliquin, arrivée avant-hier soir, à sa résidence, rue Wolfe, à Lévis.

La défunte âgée de 72 ans était malade depuis le mois de juin dernier, souffrant de rhumatisme. Elle était la sœur de MM. Louis et Arthur Gagné, de Lévis, de MM. Antoine et Honoré Gagné, des Etats-Unis; de Mme Moïse Labrie, de Pintendre, de Mlle Anastasie Gagné, modiste, de Lévis et de Mlle Malvina Gagné, de Québec. Elle était aussi la tante de M. l'abbé Vital Labrie, du collège de Lévis.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Réception à la résidence de M. et Mme Albert Thivierge

Il y eut réception, ces jours derniers, à la résidence de M. et Mme Albert Thivierge, rue Bégin, à Bienville, à l'occasion de la visite de M. et Mme Joseph Nolin, de Québec, amis de la famille Thivierge.

Etaient présents, M. et Mme Joseph Nolin, M. et Mme Albert Thivierge, père, M. et Mme Adjutor Marcoux, Mme J. Marcoux, M. et Mme Edgar Blais, de Lévis, Mlles Jeanne Blais, Marie-Antoinette Marcoux, Aline Hallé, Thérèse Nolin, MM. Joseph-Albert Thivierge, Gérard Houde, de Lauzon, Jean-Marie Ringuet, André Blais. Tous se séparèrent enchantés de leur soirée.

Séance de comité général à Lauzon, hier soir

Une séance de comité général pour les membres du conseil de ville de Lauzon a été tenue hier soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville. Cette réunion des membres du conseil de ville de Lauzon a été la dernière avant les élections municipales.

Mort d'un employé de la Traverse de Léjis

Un employé de la Cie de la Traverse de Lévis, M. Georges Masson, est décédé avant-hier soir, à l'hôpital de Lévis, où il avait été transporté il y a quelques jours. Le défunt était âgé de 22 ans. Les restes mortels ont été expédiés à la Grosse-Ile où auront lieu les funérailles. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Une assemblée de l'Union des raquetteurs ce soir

Une assemblée de l'Union locale des raquetteurs sera tenue ce soir, à 8 heures au chalet du club "Le Frontenac", au parc Victoria. Les délégués des neuf clubs de l'Union des raquetteurs voudront bien être présents à cette assemblée importante.

Heureuse gagnante d'un riche tricot en laine

Au cours de la réunion des dames de l'Ouvroir Ste-Anne, à Lévis, hier après-midi, on a procédé au tirage d'une magnifique couverte en tricot de laine, offerte par Mme (juge) Alphonse Bernier, de Lévis.

M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, procéda lui-même au tirage et le numéro chanceux appartenait à Mlle Huart, fille de M. et Mme L.-N. Huart, rue Fraser, Lévis. Nos félicitations à l'heureuse gagnante.

Mort d'une ancienne paroissienne de Pointe Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de dame Josephine Lamothe, épouse de feu M. Joseph Guay, arrivée le 1er janvier, à Hamilton, Ontario, à l'âge de 84 ans et 8 mois. La défunte était bien connue sur la rive sud, ayant demeuré plusieurs années à Pointe Lévis. Elle était la tante de M. Alfred Bégin, de Bienville. Nos sympathies à la famille en deuil.

Les clubs "Lévis et "Jos. Côté" joueront demain

Demain soir auront lieu les avant-dernières rencontres des huit clubs de quilles, de la classe "B", de la ligue Québec-District. La fin de la deuxième et dernière série sera en effet le 29 janvier.

Le "Lévis" jouera contre le "Cantin", à la salle Giguère, à Lévis, demain soir, et le "Jos. Côté" ira jouer contre les "Chevaliers de Colomb", à Québec.

Nos deux clubs lévisiens feront l'impossible pour gagner les dernières parties qui restent à jouer afin d'arriver en tête et ensuite débattre pour le championnat.

Une belle fête à Lévis

Charmant "Surprise Party", vendredi soir, le 8 janvier, à la résidence de M. et Mme Dr J.-Edmond Gingras, en l'honneur de leur jeune fille, Mlle Marcelle Gingras, étudiante à l'Hôpital St-Charles, St-Hyacinthe.

Il y eut parties de cartes et différents jeux, puis à minuit, un succulent goûter fut servi. Ce n'est que tard dans la nuit que chacun se sépara, emportant le meilleur souvenir de cette charmante soirée.

Etaient présents : M. et Mme Dr Edmond Gingras, garde Marcelle Gingras, garde Marguerite Turgeon, Fernande Couture, Jeanne-d'Arc Turgeon, Marie-Paule Lepage, Cécile Samson, Dorilda Couture, Cécile et Blanche Turgeon, Cécile Lepage, Marcelle Couture, MM. Claude Journault, Conrad Blouin, Georges-Henri Demers, Jean Fredette, Edgar Sheedy, John Porter, Paul-Emile Gingras.

Un invité

Le concours de tir à la cible pour les cadets de Bienville

Les cours de tir à la cible qui ont eu lieu l'an dernier et furent suspendus pour les vacances, recommenceront demain. Tous les cadets du collège de Bienville sont invités à se rendre demain matin, à 10 heures, au Manège Militaire de Lévis.

Nous encourageons fortement les parents à envoyer leurs enfants à ces cours. Ils seront certains que leurs enfants seront sous une surveillance sérieuse et qu'il n'y a aucun danger pour eux, étant sous les instructions d'un instructeur qualifié et compétent. Ce sport est pour eux sain et instructif, tout en étant une source de culture intellectuelle et corporelle.

Ne pas oublier demain matin, à 10 heures et par la suite tous les samedis, à la même heure, à moins d'avis contraire. Ceci est pour les élèves du collège St-Dominique de Bienville seulement.

Par ordre,

Paul-E. DURAND,
lieut. instructeur

Conférence-concert ce soir à Bienville

Les paroissiens de Bienville et particulièrement les dames et jeunes filles sont invitées à une très intéressante conférence qui sera donnée ce soir, à 8 heures, dans la salle paroissiale de Bienville, par Mme Doherty, sur les différents produits de la Wabasso Cotton et les nombreux usages que l'on peut en faire. L'admission sera gratuite à cette conférence et un joli programme de chant et de musique sera exécuté. Un beau prix d'assistance sera tiré au cours de la soirée. Nul doute qu'il y aura salle comble.

L'installation faite à l'église de St-David

Nous avons publié, mardi dernier, que M. Bédard, de Loretteville, avait fait l'installation d'un microphone et de 19 haut-parleurs en l'église St-David de l'Auberivière. Nous avons fait une petite erreur que nous tenons à corriger immédiatement. L'installation a été faite par M. J.-E.-Honoré Bédard, de l'Ancienne-Lorette, électricien, qui a aussi fait une installation semblable à l'Ancienne-Lorette et à St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup.

Le fameux magicien Antoni n'a pas déçu son monde

Il y avait salle comble, hier soir, à l'occasion de la grande soirée de prestidigitation organisée par la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, à la salle St-François Xavier, avenue Bégin, à Lévis. Le célèbre magicien Antoni fut au programme et ne manqua pas d'étonner toute l'assistance. Hier après-midi, il y eut représentation pour les enfants qui sortirent de la salle émerveillés de ce qu'ils avaient vus. La population lévisienne tout en passant une agréable soirée a aidé à la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle qui se propose de commencer bientôt un musée à Lévis.

Naissance

M. Jean-Marie Maranda et Mme Maranda, née Aurore Lafrance, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 15 janvier et baptisé le même jours sous les prénoms de Joseph-Anselme-Georges-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Déziel Chenard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Florence Chenard, tante de l'enfant.

Partie de hockey au Patronage de Lévis

Une belle partie de hockey a été jouée mardi soir dernier, sur la patinoire du Patronage de Lévis, entre les clubs "Canadien" et "Montréal", de la ligue Junior. M. Omer Carrier, membre ancien, agissait comme arbitre. Le "Canadien" fut victorieux au score de 8 à 5. Ce club n'a pas encore connu la défaite depuis le début de la saison. Il a compté huit victoires et annulé une partie avec l'"Ottawa".

Défis de clubs de hockey

Le club "G.-J. Lemieux", de Lévis, lance un défi à tout club amateur de la ville pour jouer dimanche prochain, à 3 heures, sur la patinoire, à Lauzon.

Le "St-Viateur", du Collège de Lauzon, lance un défi aux clubs de la ligue Nationale, à la Brasserie Champlain, au Citadel Brick et à tout autre club amateur pour jouer dimanche prochain, à 2 heures, sur la patinoire du Collège. Pour informations, téléphoner au Révd Frère Desrochers, Collège de Lauzon, No 312.

Funérailles de Mme Adélard Brochu

Mardi matin le 29 décembre, à 9 heures, en l'église Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe-Lévis, ont eu lieu les funérailles de dame veuve Adélard Brochu, née Délima Dominique, décédée le 26 décembre à l'âge de 54 ans et trois mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gédéon Montminy, du Collège de Lévis, cousin de la défunte. On remarquait dans le choeur, M. le curé Alex. Rochette, de Pointe-Lévis.

Les porteurs étaient : la croix, M. Wilfrid Bouchard; MM. Louis Couture, Théophile Sirois, Alfred Boutin, Eugène Harpe.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, MM. Georges Brochu, de Trois-Rivières, et Lucien Brochu; son père, M. J.-B. Dominique ; ses frères, MM. J.-R. Dominique et Xavier Dominique ; ses beaux-frères, MM. Arthur Brochu, Jos. Brochu, Joseph Therrien, de Limoilou, Pierre Hallé, de St-David, L.-O. Dion, André Brochu, Nap. Brochu; ses neveux, MM. Roméo Dominique, Lévi Brochu, Joseph Dominique, Donat Brochu, Léo Brochu, Maurice et Charles Hallé, de St-David, Philippe, Maurice et Paul Therrien, de Limoilou, Roger Dion, André Pineault, A. Turgeon.

Parmi ceux qui avaient pris place dans le cortège on remarquait M. le maire F.-X. Hallé, de St-David, MM. H. Carrier, P. Bolduc, Philippe Letellier, Victor Ringuet, Gérard Bouchard, J. Samson, Arthur Carrier, J. Lebrun, F. Mercier, J. Guillemette, C. Lamontagne, J. Bernier, M. Bernier, Alex. Lacroix, L. Lacroix, Ed. Massé, H. Morency, Alex. Letellier, F. Couture, P. Gosselin, T. Joly, Alf. Carrier, Edg. Lamontagne, J. Belleau, P.-E. Michaud, E. Boutin, Alf. Ruel, J.-B. Dubé, M. Lizotte, Art. Haince, Léon Carrier, Paul Côté, R. Haince, R. Robin, P. Bourget, A. Bourget, G. Lagacé, G. Lemieux, J.-R. Lemieux, C. Boutin, Joseph Boutin, H. Couture, C. Métivier, Elz. Lebel, G. Guay et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La petite maîtrise de la chapelle Ste-Jeanne d'Arc rendit la messe des morts en grégorien. Des soli furent rendus par MM. Henri Nadeau et Paul-Henri Lizotte. M. Eugène Harpe touchait l'orgue.

Après les funérailles les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

La famille en deuil remercie tous ceux qui lui ont exprimé leur sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.

Feu Mme Richard Holden

Demain matin, à 7 heures 30, en l'église de Bienville, sera chantée une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Richard Holden.

Les prunes sont excellentes pour les nerfs et le cerveau, mais elles doivent être évitées par ceux qui ont des troubles du foie.

"Prêts à mener le vacarme"

Peu importe, Chipso est là pour manger la saleté !

UN CHIEN et des ENFANTS malcommodes, rien comme cela pour SALIR le LINGE! Mes QUATRE marmots m'en EMPILENT des LAVAGES, allez !

Mais j'en ai fini de FROTTER depuis que j'en suis VENUE aux FLOCONS du NOUVEAU CHIPSO! Cette SAVONNURE du CHIPSO MANGE la saleté en le DISANT! Quoi, J'étends mon LINGE BLANC comme NEIGE de BONNE HEURE !

Pas un autre SAVON n'approche le CHIPSO pour la SAVONNURE ! Sans pareille pour les COULEURS et EXCELLENT pour les MAINS.

Dites donc, essayez les FLOCONS du NOUVEAU CHIPSO ; vous verrez DISPARAITRE tout de suite la SALETE dans sa SAVONNURE RAPIDE !

"Pas de plaintes chez eux"

Laver au Chipso est si facile et si rapide !

Jean n'entend pas un MOT de PLAINTE après une journée de lavage au CHIPSO !

Pas de FROTTAGE EREINTANT ni de COURBATURES pour moi ! Cette SAVONNURE PLUS GROSSE et MEILLEURE du CHIPSO MANGE de SUITE la SALETE ! Et les VOISINES s'émerveillent de la BLANCHEUR de mon LINGE!

Tout le monde PARLE des FLOCONS du NOUVEAU CHIPSO ! Le CHIPSO est de QUALITE tellement SUPERIEURE qu'il est EXCELLENT pour vos PLUS FINS SOUS-VETEMENTS en SOIE de COULEUR !

Si vous êtes aussi FIERE de vos MAINS que je le suis, je vous prie d'ESSAYER les FLOCONS du NOUVEAU CHIPSO pour avoir de la SAVONNURE en un RIEN de TEMPS !

Solde Final de Janvier

Toutes les lignes de vêtements pour garçonnets et fillettes sont de nouveau radicalement réduits pour les solder.

Paletots de Garçonnets
Tous les paletots d'hiver que nous avons en magasin (y compris les capots à capuchon) sont réduits de . . . . .
10% 20% 33⅓%

Manteaux de Cuir
Un groupe spécial, grandeurs 10 à 12 ans. . . $5.95

Complets de Garçonnets
Un groupe de complets deux pantalons pour garçonnets, grandeurs 7 à 13 ans. Valeurs jusqu'à $10.50 . . . $5.95
Toutes les autres lignes de complets de garçonnets maintenant réduites de . . . .
10% 20% 33⅓%

Coupe-Vents
Un lot de coupe-vents en cuir pour garçonnets, 4, 5 et 6 ans...... $3.95

Casquettes d'Aviateur
Casquettes d'aviateur en vrai cuir. Pour les solder réduites à.................. 65c

Bérets Français
Valeur régulière de 75c. Pour les solder, réduits à....... 60c

Robes de Fillettes
Lignes désassorties de robes de jersey, laine et soie et laine réduites de 50%
Certaines d'entre elles aussi bon marché que $2.75.

La balance tout entière de nos assortiments de robes pour fillettes est réduite de.........
10% à 33⅓%

Manteaux de Fillettes
Un groupe de jolis petits manteaux garnis de fourrure. Grandeurs 2 à 14 ans. Moins..... . . . . 50%
Certains de ces manteaux maintenant aussi bon marché que $3.88

Chapeaux de Fillettes
Tous nos jolis chapeaux de feutre. Bon assortiment de styles et de couleurs. Réduction de 50%

Manteaux de Cuir
Un petit lot de manteaux en cuir. Pour les solder, réduits à $4.95

10%
sur la balance toute entière de notre assortiment au Rayon des Fillettes.

Holt, Renfrew & Co
Limited

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'EPEE DE DAMOCLES

par O'NEVES

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 2

De la première à la dernière, chacune de ces impitoyables exécutions d'une justice sommaire était restée entourée du plus pronfond mystère. Dans un des cas, une personne imaginative prétendit avoir vu errer dans les parages où le crime avait été commis, un vagabond de mauvaise mine. Il fut presque aussitôt démontré de façon péremptoire que l'individu incriminé ne pouvait être mis en cause.

La main vengeresse restait complètement inconnue. Par une étrange combinaison d'audace, de sang-froid et de chance, l'instrument de la Ligue avait toujours passé à travers les mailles du filet tendu sous ses pas.

Et pourtant, au moins dans deux des cas, les plus grandes précautions avaient été prises : la surveillance la plus sévère exercée.

L'opinion publique était émue, toute prête à accorder à l'association redoutable un pouvoir extra-naturel. Il n'était bruit que du ku-klux dans les conversations du jour, et la presse entière menait le branle.

Les diverses associations automobilistes s'entendirent pour ofrir un prix de vingt mille francs à celui qui découvrirait l'identité d'un membre de la Ligue et le dénoncerait. Après le quatrième asassinat, ce prix fut élevé à la somme de cinquante mille francs. Des offres privées — dont l'une émanait de lord Wylwich — s'ajoutèrent à ce chiffre, si bien qu'une petite fortune attendait celui qui aurait la chance de découvrir ou le désir de trahir la terrible Ligue.

Il n'y eut ni trahison, ni découverte. On constata, d'une façon générale, — quoiqu'il soit assez difficile d'évaluer à l'oeil la vitesse d'une automobile, — que les conducteurs de ce genre de véhicules modéraient leur allure. Même les conducteurs d'autobus de la Métropole s'exercèrent, particulièrement dans les quartiers les plus encombrés, à la prudence, et apprirent à ralentir aux tournants des rues.

Par crainte d'un malheureux hasard, qui attirerait sur eux une attention néfaste, plusieurs propriétaires de voitures laissèrent leur auto dormir dans la remise.

En consacrant à la lecture des journaux de la quinzaine passée, ses loisirs de convalescent, sir Julian Daymond se mit au courant des faits.

Quand il vit reproduits, dans un journal illustré, à vingt-cinq centimes, le fac-similé de la lettre dactylographiée, qui avait été épinglée au tableau du Club de la Route, et celui de la carte postale d'avertissement, écrite à la main — toujours de la même main — reçue par les victimes, quand il apprit que ces deux documents étaient placés en évidence dans tous les postes de police, sa conscience fut soulagée du remords d'avoir gardé pour lui seul l'exemplaire qu'il savait resté enfoui dans une des poches de son pardessus.

Avant d'envoyer son valet de chambre lui chercher la lettre qu'il désirait revoir, il acheva la lecture du journal.

Quand il eut le papier en main, il l'examina minutieusement, puis le compara successivement à plusieurs lettres ou notes pareillement imprimées à la machine à écrire sur des machines différentes, par différentes dactylos.

Cet examen achevé, il replaça les papiers sur son bureau, et s'approchant de son appareil téléphonique, demanda la communication avec Joanna Sommerset, une jeune femme de lettres, dont les romans policiers étaient presque aussi ingénieusement construits que les siens.

La communication ne put être établie. Miss Sommerset n'était ni chez elle, à South Kensington, ni à son cercle. Sir Julian se mit en devoir de lui écrire :

"Ma chère Joanna, lui demandait-il, de sa belle écriture élégante et nette, je voudrais pouvoir aller jusque chez vous: mais je viens de subir une crise d'influenza, et l'autorité médicale — tout en concédant que je ne constitue plus un danger public — me retient encore prisonnier. Puisque vous n'avez pas à redouter la contagion, vous seriez un ange de bonté si vous condescendiez à venir me rendre visite. Soyez sans crainte je ne renouvellerai pas une demande trop présomptueuse. Quoi qu'il m'en ait coûté, je me suis soumis à votre jugement, reconnaissant, une fois de plus, sa clairvoyance et sa droiture.

"'Aujourd'hui, c'est à la dactylo expérimentée que je demande un entretien, désirant causer avec elle de cette affaire du ku-klux, qui me parait à l'ordre du jour. J"ai en ma possesion un des exemplaires des lettres adressées aux cercles, et je suis persuadé que si nous mettons en commun les ressources de nos remarquables facultés, si vous ajoutez les lumières de vos connaissances spéciales en dactylographie, nous pourrons aider à la découverte de l'auteur de la lettre. Il y a à gagner une fort jolie somme, que nous pourrons partager, mais le gain n'est pas mon objectif. Je vous expliquerai de vive voix la véritable raison de l'intérêt que m'inspire cette affaire.

"Si cela ne devait pas être pour vous un ennui trop grand, je vous demanderais d'apporter votre machine "portative", n'est-ce pas? Portative, c'est-à-dire, si je connais la valeur des mots, qui peut-être transportée sans que l'aide d'un camion soit absolument nécessaire. Si la gêne est trop grande, ne l'apportez pas. Je vous demande seulement, mais avec insistance, de venir le plus tôt possible.

"Votre dévoué serviteur.
"Julian Daymond."

II

L'ART DE FAIRE PARLER UNE MACHINE A ECRIRE

Dans l'espoir que la jeune fille serait rentrée chez elle et que l'auto pourrait la ramener avec la machine en question, sir Julian fit porter sa lettre par son chauffeur chez miss Sommerset, à South Kensington.

Ses prévisions se trouvèrent justifiées. Quand on lui remit la missive, miss Joanna était elle-même occupée à écrire une lettre qui lui semblait fort difficile à composer.

En effet, comment une jeune fille peut-elle faire entendre à un jeune homme qu'elle le voit beaucoup trop souvent pour sa tranquilité d'esprit, sans lui laisser comprendre en même temps que cette tranquilité elle l'a déjà perdue.

Jonna avait vingt-quatre ans. Blonde, un peu frêle, elle paraissait plus jeune que son âge. Très jolie et gracieuse, délicieusement féminine par le soin apporté à sa toilette, sa plus grande préoccupation semblait être de faire oublier qu'elle était une intellectuelle. Pourtant sir Daymond déclarait que son cerveau était puissant comme celui d'un homme et qu'elle était la femme la mieux équilibrée qu'il eût jamais rencontrée.

C'est que ce cerveau bien organisé, n'empiétait jamais sur le coeur aussi tendre que celui de la femme la plus douce.

Il y avait cinq ans déjà, que la mort de son père, survenue à la suite de la faillite de la grande maison de banque Sommerset et Cie l'avait contrainte de subvenir elle-même à sa propre existence. Dès les premiers jours, elle s'était mise courageusement à l'oeuvre et était devenue rapidement une habile dactylographe. La maison où elle s'était formée lui avait alors procuré une place de secrétaire chez sir Julian Daymond.

Le romancier en vogue n'avait pas tardé à s'apercevoir que la jeune fille n'était pas seulement une bonne employée. Parfois, quand il se trouvait à court d'idées, buté devant une situation difficile, les suggestions de sa secrétaire l'avaient frappé par leur ingéniosité. Très consciencieux, il lui avait conseillé d'écrire, elle-même, lui faisant remarquer combien chaque ligne "tapée" pour son propre compte lui serait plus profitable que tapée pour le compte d'autrui.

L'essai avait pleinement réussi. Sir Julian ne s'était pas contenté de platoniques conseils. Il avait aidé la jeune fille à tirer parti de son travail. Maintenant, grâce à un labeur assidu, elle gagnait chaque année une dizaine de mille francs, qu'elle était d'ailleurs obligée de dépenser intégralement pour tenir sa place dans la société où l'auteur l'avait introduite.

Elle gardait envers son bienfaiteur une très vive reconnaissance toujours prête à se manifester, sauf de la seule façon qu'eût souhaitée sir Julian.

Celui-ci, en effet, avait un peu gâté son rôle de "Providence" en laissant voir qu'il n'était pas plus désintéressé que le commun des mortels et souhaitait sa récompense. Sincèrement épris de cette jeune fille aux qualités rares il lui avait demandé de l'épouser.

Joanna avait été étonnée. Elle pensait qu'un homme de quarante ans qui n'a jamais songé au mariage a définitivement relégué l'amour au second plan.

Trop d'autres préoccupations se partagent son esprit, et la vie sentimentale qu'il peut offrir ne correspond pas à l'idéal du coeur jeune qui veut se donner pleinement sans réserve ni partage.

Joanna l'avait dit franchement :

—Votre vie est déjà tissée, avait-elle expliqué le plus doucement possible. Ce que vous désirez, c'est d'orner maintenant le tissu d'un joli dessin. Et moi, dans la vie de mon mari, je veux être la trame. Oh ! je sais combien l'existence à vos côtés serait douce et facile, mais je suis trop jeune encore pour ne pas désirer donner plutôt que recevoir. Vous me comprenez Julian ?

Sir Julian avait été amèrement déçu, mais il avait compris; et son admiration avait grandi devant ce désintéressement. Maintenant, son attitude envers la jeune fille, suivant ses alternances de soumission ou de révolte, se faisait paternelle — c'était le plus souvent —ou légèrement agressive. En d'autres temps, sir Julian se tenait à l'écart et affectait un détachement complet.

Il y avait à peu près six semaines qu'il évotait Joanna quand il lui adressa sa requête pressante, complétée par un message verbal confié au chauffeur.

Miss Sommerset décida sur-le-champ, d'y répondre en personne, heureuse de cette occasion de montrer son bon vouloir, puisqu'elle ne pouvait même par reconnaisance, en accorder la preuve capitale qu'on demandait.

La machine portative fut installée dans sa boite avec l'aide du chauffeur, qui l'emporta dans l'auto. N'ayant pas quitté ses vêtements de sortie depuis qu'elle était rentrée, Joanna se trouvait prête à descendre à son tour quand la vue d'une feuille blanche sur son bureau lui rappela que la lettre qu'elle allait écrire était restée en suspens.

Elle se décida brusquement, et, s'asseyant, fit, sans hésiter, cette fois, courir rapidement sa plume.

"Cher monsieur, je crains d'avoir, ce matin trop facilement succombé à la tentation en acceptant votre invitation pour demain. Un peu de réflexion me montre que je néglige beaucoup mon travail. Si je ne veux pas mécontenter ceux qui l'attendent, il faut que je m'y remette avec résolution. Il m'en coûte extrêmement de renoncer à cette promenade, elle serait si délicieuse avec le temps d'aujourd'hui, mais vraiment la raison demande ce sacrifice. Je ne dois pas oublier que ma subsistance dépend de ma plume. Vous admirerez, j'espère ce triomphe de la sagesse et vous me pardonnerez le désappointement que je vous cause.

Joanna Sommerset."

Elle relut l'épître, en fut mécontente, et pourtant la plia, la glissa dans une enveloppe sur laquelle elle écrivit l'adresse d'une main ferme... et décida de ne pas l'expédier.

Tout au moins elle attendrait d'être de retour de chez sir Julian Daymond et réfléchirait encore. Elle ouvrit un tiroir, l'y jeta, glissa la clé dans son sac à main, et enfin, descendit pour prendre place dans l'auto qui l'attendait.

—J'ai été très fâchée d'apprendre que vous êtes malade. Pourquoi ne me l'avez-vous pas fait savoir ? dit-elle en entrant dans le bureau-bibliothèque de Daymond.

—Pour cent raisons... peut-être tout bonnement parce que l'influenza fait d'un homme de mon âge un vieillard, dit-il en souriant. Mais ce n'est pas pour parler de ma santé que je vous ai demandé de venir, continua-t-il du même ton enjoué. J'ai un sujet plus intéressant. Je désire causer avec vous de cette affaire du ku-klux.

"Vous en avez lu tous les détails dans les journaux, n'est-ce pas. C'est très gentil de votre part, d'être venue tout de suite et d'avoir apporté votre machine".

—Pourquoi ma machine? Cela m'intrigue. Souhaitez-vous que j'écrive sous votre dictée les déductions que vous tirez de ces crimes étranges?

Daymond rit franchement.

—Mon cher confrère, non. Si j'avais besoin d'un simple travail de petit clerc, je ne m'adresserais pas à un auteur qui a déjà un nom. Ce que je désire, c'est que vous joigniez à la mienne votre puissance de raisonnement et que vous y ajoutiez vos connaissances spéciales en dactylographie. Nous pourrons alors tirer de l'exemplaire de la lettre adressée au Club des moteurs à pétrole des déductions logiques.

Il prit le billet sur son bureau et le lui tendit :

—Parce que les cartes postales sont écrites à la main, la police et les journaux dépensent tous leurs efforts pour en tirer un indice, dit-il. L'écriture étant contrefaite, je doute que l'on obtienne de ce côté aucun résultat sérieux. J'attends davantage de la lettre dactylographiée. On peut, j'imagine, déterminer la marque de la machine qui a servi, reconnaître si c'est un outil neuf ou usagé. Malheureusement, j'ai toujours fait faire mon travail par les autres, je n'y connais absolument rien. C'est une des raisons pour lesquelles je vous ai demandé d'apporter votre Williams. Si vous voulez bien m'en expliquer le maniement, cela m'inspirera peut-être une idée. Dites-moi d'abord si cet exemplaire vous suggère quelques remarques?

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

51e ANNEE—No 21 | QUEBEC, VENDREDI 22 JANVIER 1932 | EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

QUATRE PROJETS DE LOI SOUMIS AU PARLEMENT

RACCOURCIS DU CALCUL RAPIDE

Multiplication—suite

98 × 95 = 9310

98 est un nombre qui est plus bas de 2 que le nombre 100; 95 est plus bas de 5, or 2 x 5 donne 10 lequel comprend les deux derniers chiffres de la réponse. 2 additionné à 5 donne 7 qui est soustrait de 100 égale 93 nombre composé des deux premiers chiffres de la même réponse, qui se lit en entier : 9310.

Pour prouver la correction de cette réponse, vous barrez les deux 9 et vous multipliez l'un par l'autre les deux chiffres restants, soit : 8 x 5 =40.

Le chiffre 4 est le seul qu'il faut retenir dans le produit, 3 plus 1 = 4. Le chiffre magique 9 est encore la base de ce problème. —(Tous droits réservés par Public Ledger).

Aux Services Publics

La Commission des Services Publics a accordé une requête que lui avait présentée la Cie de Laiterie de St-Pierre de Montmagny qui fournit l'énergie électrique à St-Pierre, St-François et Berthier. La compagnie demandait la permission, non pas d'augmenter, mais de changer ses taux. Ces taux baissaient, par échelons, selon la consommation de l'abonné. L'abonné payait, tous les trois mois. La compagnie voulait que les paiements fussent mensuels. Les contribuables intéressés ont fait signer une requête dans laquelle ils demandaient à la Commission de fixer les taux de manière qu'ils correspondissent à ceux des réseaux ruraux du Quebec Power.

La Commission des Services Publics a considéré que les profits de la Cie de Laiterie de St-Pierre de Montmagny ne sont que raisonnables. Elle déclare qu'il est impossible à une compagnie privée de vendre l'électricité à des prix aussi bas que ceux du Quebec Power, puisqu'elle-même achète le pouvoir du Quebec Power.

La requête de la Cie de Laiterie est donc accordée. Les nouveaux taux seront : 50 cents, par mois, pour le service, plus 11 cents, pour les 50 premiers kilowatts-heure, par mois, 3 cents, pour les 50 suivants, et un sou et demi, pour le surplus.

Conventum de rhétoriciens

Les rhétoriciens de 1914-15, au Séminaire de Québec, passèrent la plus agréable des soirées, hier, à la résidence de leur confrère, M. André Taschereau, C.R. Les instants de cette agape passèrent, avec une rapidité déplorée, au moment de la séparation, par les vingt-cinq confrères ainsi réunis.

"Et vous, heures propices, suspendez votre cours !",— cette prière lamartinienne, tous la faisaient, hier soir, au foyer du plus accueillant et du plus généreux des amphitryons.

Etaient ainsi rassemblés, autour de M. André Taschereau, MM. les abbés Edgar Chouinard, vice-chancelier de l'Archevêché, Jules Lefrançois, secrétaire de l'Association des Anciens Elèves du Séminaire de Québec, Albert Painchaud, professeur au Séminaire, Charles East, aumônier de Mérici, Marius Papineau, vicaire à Montmorency, Henri Garant, vicaire à St-Jean Baptiste, Joseph Lapointe, vicaire à Sainte-Agathe. M. Robert Taschereau, C.R., député de Bellechasse à la Législature ce dernier arriva, un peu tard, retenu qu'il avait été par ses devoirs parlementaires, et sa présence, accueillie avec enthousiasme, fut, va sans dire, un élément d'intérêt de plus, pour cette fraternelle réunion.

MM. les docteurs Georges Grégoire, Ferdinand Fortier, Antoine LaRue, Félix Roy, Henri Bertrand, Euclide Faucher, Roméo Gagnon, Elie Turgeon, M. Irénée Bourbeau, député-protonotaire, Langevin Cimon, I.F., Calixte Dumas, chef de l'information à l'"Action Catholique", E.-E. Gauvreau, N.P., I. Légaré, marchand, L. Lantagne, comptable, J.-M. Turgeon, N.P., chef de l'information à l'"Evénement".

Ces rhétoriciens se promirent de se rassembler dans trois mois, chez un autre de leurs confrères.

Feu M. Art. Foussard

Le 16 janvier dernier, décédait à l'âge de 76 ans M. Arthur Foussard, domicilié à Saint-Paul Minnesota, depuis quelques années.

Français d'origine, M. Foussard avait épousé en premières noces Mlle Célanire Plante, alors de Québec et en second mariage, Mlle Georgiana Lefrançois de Château-Richer, morte également depuis quatre ans. Il laisse pour pleurer sa perte ; un fils, Louis Foussard, une fille Mme Duchesne, tous deux de Saint-Paul, et plusieurs petits enfants dont Roger et Henri Foussard.

Le défunt était le beau-frère de M. Philippe Lefrançois de la Malbaie, de M. le Commandeur J.-A. Lefrançois de la maison Gauvreau et Beaudry, de Mme Lefrançois de Château-Richer, et de Mme Ubald Bureau de notre ville. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu le 19 janvier à Saint-Paul Minnesota.

A la famille éprouvée cruellement par cette perte, "Le Soleil" offre l'expression de ses plus vives condoléances.

Il y a une Providence dans la destinée des nations, qui réduit au néant les plus profonds calculs des hommes.

TEMPERATURE

Toronto, 22. (P. C.) — Il a plu dans le sud-ouest de l'Ontario et neigé dans le reste de cette province, comme dans le Québec et les Maritimes. Temps beau et doux dans l'Ouest. —

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : — Beau, ce soir et samedi.

Bas St-Laurent : — Brise du nord-est avec neige. Samedi, beau.

Golfe et Côte Nord : — Un peu de neige aujourd'hui et samedi.

Maritimes : — Même.

M. L'ABBE DOUVILLE ET LES COURS LITURGIQUES

Le directeur de l'Ecole Apostolique de Lévis, a commencé hier soir, la série des cours sur la liturgie et sur l'art chrétien — S. E. Mgr Ross préside.

Les cours de Liturgie qui seront donnés cette année à l'Université Laval, sous les auspices du Comité de Liturgie et d'Art chrétien, ont été inaugurés hier soir, à la Salle des Promotions, par M. l'abbé Arthur Douville, directeur de l'Ecole Apostolique de Lévis.

La séance était présidée par S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, qui avait à ses côtés le Recteur de l'Université et plusieurs membres importants du clergé de Québec.

C'est M. l'abbé Ernest Lemieux, du Séminaire de Québec, qui a présenté le conférencier à l'auditoire nombreux et attentif. L'abbé Lemieux expliqua le but du mouvement liturgique et fit ensuite brièvement l'historique de l'initiative des cours que l'on commençait.

L'abbé Douville insista d'abord sur la nécessité de la prière publique, et expliqua le contraste entre cette dernière et la prière privée : C'est que l'âme qui prie seule n'a pas d'autre autorité que la science et ses pétitions adressées au Très Haut n'ont pas la force que possède l'Eglise, elle-même, dans sa prière officielle, c'est-à-dire dans sa manifestation liturgique. Ce mouvement est nécessaire à la vie religieuse. L'Eglise a de tout temps imposé le devoir de la prière publique sur laquelle la dévotion privée s'est ensuite inspirée. Par elle, le chrétien sort de son individualité et contracte une union plus intime avec ses frères. Mais en parlant de rite, il ne faut pas croire que nous voulons écarter les traditions imposées par Jécarter les traditions imposées par Jésus-Christ lui-même dans l'exemple de sa vie ou qui ont été créées par la dévotion populaire. Nous admettons au contraire toute liturgie reconnue par l'Eglise conforme au véritable sens religieux. Il y a une liturgie sacramentelle qui se rattache au sacrifice et permet la perpétuation dans un certain sens du souvenir du grand mystère. Voilà pourquoi l'Eglise a symbolisé la carrière du Sauveur sur la terre par la succession de fêtes qui commémorent la rédemption et les événements qui l'ont entourée.

M. Douville soutint ensuite que le peuple saisit le sens de ces allégories, et il rappella, à l'appui de son affirmation, certains commentaires d'écrivains profanes qui montrent bien que le monde comprend la nécessité de la liturgie. Il admet cependant que, pour beaucoup de personnes, le livre de messe et ses explications sont plutôt une formalité matérielle qu'autre chose, mais pour beaucoup d'autres le Missel est d'un précieux secours dans la participation active aux prières et aux rites de l'Eglise.

Grâce à cet acte, dit ensuite l'abbé Douville, "l'esprit de la religion ne demeure pas étranger à toutes les âmes et, heureusement, car si les âmes restaient passives à l'égard de la liturgie, elles ne vivraient pas véritablement de leur spiritualité. Non, le chrétien n'est pas totalement absorbé par les soins matériels, il cherche l'inspiration divine dans le recueillement et la prière, et sent naturellement le besoin d'unir ses supplications à celles de ses frères de l'Eglise. Et que de douceurs, que de beautés ne trouve-t-il pas dans son application à ce pieux devoir.

"Rien ne dépasse en majesté le De Profundis que l'on disait chanté par le dernier homme sur les décombres de l'humanité. Et nous comprenons bien à la suite des offices grandioses de la messe comment Mozart pouvait dire : "Je donnerais la moitié de ma vie pour avoir composé la préface de la messe". La liturgie, bien comprise et dans tout son détail place le chrétien en face de Dieu et de ce fait elle a une grande valeur éducationnelle et de réalisation. Elle s'exprime souvent par le chant, la grande voix de l'Eglise. On l'a dit quand la parole devient chant, elle transforme le sentiment et l'exprime dans toute son ampleur. Il fallait un chant pour dominer et redire l'oeuvre surnaturelle de l'Eglise et ce chant fut l'oeuvre des choeurs".

M. Douville termina sa conférence par un appel à l'apostolat liturgique.

Trois pièces de musique religieuse furent rendues, pendant la soirée, par la chorale du Grand Séminaire, dirigée par l'abbé Omer Gagné. Ce sont : "Les choeurs angéliques", "Jerusalem surge", et enfin "In manus tuas".

Procès intéressants

Une succession considérable était l'enjeu d'un procès qui vient de finir, en Cour Supérieure. Une partie des biens de cette succession, en effet, expropriée par la cité de Québec, en février 1930, rapporta $88,740. Il s'agit de la succession Reynar.

L'honorable juge Bouffard, auquel cette impotante instance fut soumise, devait interpréter l'expression "eldest son", contenue, dans un testament passé, il y a trois quarts de siècle.

Feu George Reynar, décédé, en 1857, institua son neveu, George Reynar, légataire universel. Le testament stipulait qu'à la mort du neveu, les biens légués iraient à l'"eldest son" du neveu qui, à son tour, devait les transmettre à son fils ainé de suite.

George Reynar, le légataire universel de 1857, est mort, en 1911. Les biens passèrent à son fils, le défendeur, dans le procès que vient d'entendre l'honorable juge Bouffard. Le légataire universel de 1857, cependant, avait eu un premier fils, né en

(Suite à la page 15, 4e col.)

Les assureurs

On nous informe que le prochain déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-Vie du District de Québec aura lieu samedi prochain le 23 janvier à 1 h. P. M. à l'Hôtel Saint-Roch comme à l'habitude. Cette réunion sera particulièrement intéressante car le conférencier sera M. J.-E. Grégoire, avocat, qui parlera d'un sujet d'une brûlante actualité: "Les causes de la crise économique actuelle."

Tous ceux qui s'occupent d'Assurance-Vie sont invités à se rendre à ce déjeuner-causerie.

INTERESSANTE REVUE AUX VOLTIGEURS

Le Brigadier J.-C.-J. Robitaille, V.D., commandant de la 15e Brigade d'Infanterie, fait l'inspection annuelle d'une de ses unités—Félicitations aux officiers du régiment.

L'inspection annuelle du régiment des Voltigeurs de Québec par le Brigadier Robitaille a eu lieu hier soir au Manège Militaire. Les Voltigeurs, qui forment l'un des régiments les plus populaires du district No 5 se sont montrés des soldats accomplis, exécutant les divers mouvements d'infanterie avec une célérité et un ordre parfaits.

Cette inspection a été faite par le Brigadier J.-C.-J. Robitaille V. D., de la 5e Brigade d'Infanterie, accompagné des officiers d'Etat-Major le Major Lavallée, V. D., et le capitaine S.-E. Gudgeon. Le Brigadier Robitaille a examiné attentivement pendant la soirée les mouvements d'ensemble de tout le régiment et il a surveillé le travail des signaleurs, des détachements de mitrailleuses et de Lewis-gun. Tous les hommes, en présence de cet officier supérieur, ont tenu à faire honneur au corps militaire auquel ils appartiennent.

La fanfare du régiment exécuta au cours de la soirée un programme de marches militaires qui aida aux mouvements d'ensemble du régiment.

Après l'inspection, le march past etc., le brigadier, au cours d'une brève allocution, s'est déclaré très satisfait de la performance du régiment, de l'entrain avec lequel les soldats obéissaient aux ordres et il prodigua ses encouragements aux militaires.

Les manoeuvres finies, les officiers du Régiment des Voltigeurs de Québec ont reçu intimement au mess le brigadier, son état-major et tous les invités. La soirée s'est agréablement passée, parsemée de brefs mais intéressants discours de la part du brigadier Robitaille, du lieutenant-colonel A.-J. Laliberté, V. D., O. C. de l'ancien commandant des Voltigeurs, le colonel L.-G. Chabot, V. D., du lieutenant-colonel Henri Gagnon, du Régiment de Lévis. Les officiers et les soldats ont appris hier soir avec plaisir que le colonel Gagnon avait eu l'amabilité d'offrir une coupe pour le championnat individuel régimentaire de tir à l'extérieur, concours qui, avec d'autres du même genre, ont lieu chaque année en septembre. Celui qui aura conservé la moyenne la plus forte gardera la coupe.

Voici la liste des invités d'hier soir: Le colonel C.-A. Chauveau, V. D. ; le colonel L.-G. Chabot, V. D. ; le colonel J.-A. Beaubien, V. D. ; le colonel honoraire Henri Gagnon ; le major Léo Bouchard, le major René Trudel, R. O. ; le major Georges Belleau, R. O. ; le major Albert Maranda, V. D. ; le major Hannington, M. C., G. S. O. ; le capitaine Charles Chauveau, le capitaine Charles Jean, le capitaine Kerry, R. C. E.; le capitaine P.-E. Power, du Royal 22ième, chargé de l'instruction du ré-

(Suite à la page 13, 5e col.)

Un voyage extraordinaire

Une température exceptionnelle et des routes complètement libres de neige sont des facteurs qui ont permis aux automobilistes de la région d'accomplir des exploits sensationnels si l'on considère qu'ils ont été effectués à la mi-janvier et même plus tard.

Avant hier c'était un voyage Lévis et Brunswick, Maine, par M. Wilfrd Cloutier, que nous rapportions, aujourd'hui c'est d'Amos que sont partis nos courageux voyageurs pour se rendre à Montréal.

Nos héros, M. Lafleur et un M. Pierre Lalonde ont laissé Amos 15 janvier pour atteindre Montréal le lendemain soir.

La machine dont ils se sont servi pour faire cette équipée est de marque Plymouth. Ils n'ont fait usage des chaines que sur un parcours d'environ cent milles. La plupart du temps les hardis voyageurs ont fait du 50 milles à l'heure ce qui indique suffisamment que le voyage s'est fait sans difficultés.

"La bordée de neige de dimanche, "nous dit M. Lafleur, "a bien un peu embrouillé les choses, mais nous avons vu encore sur nos routes bien des chars étrangers portant licence de New-York, Oshawa et même de l'Oregon. Il est difficile de dire si ce sont les premiers ou les derniers touristes de l'année."

L'Assemblée Législative a étudié hier des projets de loi très intéressants — L'hon. M. Francoeur, ministre des Travaux Publics, donne des explications précises sur la construction de l'annexe du Parlement — L'hon. M. Arcand propose deux mesures, l'une au sujet des bureaux de placement et l'autre au sujet des différends industriels et l'hon. M. Laferté se fait voter une somme de $175,000 pour une ferme expérimentale et un jardin zoologique à Charlesbourg.

(par Georges Léveillé)

Quatre projets de loi, très importants à différents points de vue, ont été soumis à l'étude de l'Assemblée Législative, hier après-midi.

Le ministre du Travail, l'honorable M. C.-J. Arcand, a déclaré que la province de Québec jouira, à l'avenir, des avantages de la loi Lemieux, en matière de différends industriels et que les bureaux de placement, administrés par des particuliers, et dont plusieurs se sont plaints à différentes époques, disparaitront, à compter du premier mai, 1932, pour être remplacés par des bureaux de placement provinciaux. Seuls quelques bureaux de placement administrés par des sociétés, pourront subsister et il est bien entendu que ces bureaux ne demanderont pas un sou d'honoraires aux salariés qui viendront leur confier leurs demandes d'emploi.

L'honorable J.-N. Francoeur s'est fait voter une résolution relative à une dépense additionnelle de $250,000 pour la construction du nouvel édifice parlementaire de la rue St-Augustin. L'an dernier, le Parlement avait voté $850,000 pour cette construction et, cette année, le ministre demande que cette somme soit portée à $1,100,000.

Le débat sur cette résolution a été assez vif. Au cours de la discussion, menée par M. Maurice Duplessis, pour l'Opposition, le ministre des Travaux Publics a donné des explications qui ont satisfait tout le monde et le député des Trois-Rivières n'a pu s'empêcher d'admettre que la construction de cet édifice s'imposait.

Le nouvel édifice, d'après les remarques de M. Francoeur, sera la partie centrale d'un ensemble de trois bâtisses qui feront pendant aux édifices parlementaires de la Grande-Allée. L'édifice actuellement en construction coûtera environ un million, une fois terminé. Les travaux actuellement en cours ont coûté un peu plus cher que les estimés parce que le gouvernement, pour venir en aide aux chômeurs, a fait faire les travaux d'excavation à la petite pelle au lieu de la pelle mécanique. Ce qui aurait pu se faire en quinze jours avec trois hommes et une machine a demandé sept semaines de travail à 175 hommes ! D'ailleurs, la somme de $1,100,000 que le ministre demande ne sera pas affectée seulement aux travaux de l'édifice, ne bonne partie en a été affectée à l'achat des terrains pour les trois édifices, à la résiliation des baux des édifices démolis, au paiement des honoraires des architectes, etc. Ce sont autant de choses que l'on n'aura plus à payer lorsque la construction des deux autres édifices sera entreprise. A ce sujet, toutefois, le premier ministre a fait remarquer que ce n'est pas l'intention du gouvernement d'entreprendre l'érection des deux autres bâtisses actuellement. Il attendra que la crise économique soit passée et que des jours plus rieurs se soient levés sur le monde. La construction de l'édifice actuel sera cependant poussée de façon à permettre aux services de l'occuper vers le premier septembre.

Nous avons annoncé hier que cette bâtisse deviendra le pavillon de l'Agriculture et recevra tous les services de ce ministère, aujourd'hui disséminés un peu partout. De plus, on y logera la Sureté Provinciale. Ce déménagement permettra au gouvernement de disposer de plusieurs pièces dans les vieux édifices parlementaires et de centraliser ses services en donnant plus de confort à son personnel.

L'honorable M. Hector Laferté a ensuite fait approuver son projet pour la construction d'une ferme expérimentale et d'un jardin zoologique attenant, à Charlesbourg. L'an dernier, le Parlement a voté $100,000 au sympathique ministre de la Colonisation pour l'érection de cette ferme. Cette année, il a décidé d'y joindre le jardin zoologique qui sera ouvert au public et où tous pourront aller admirer les diverses races d'animaux à fourrures. Ce jardin sera fait en collaboration par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial et coûtera $75,000. C'est donc une somme de $175,000 que le gouvernement dépensera à Charlesbourg, où plus de 125 ouvriers travaillent actuellement. De cette somme, $37,500 seront fournis par le gouvernement d'Ottawa, en vertu de la loi du chômage.

Alors que l'on discutait un projet de loi de M. W.-P. Grant, M. Maurice Duplessis, son neveu, a fait part à la Chambre que le député de Champlain a subitement été frappé par la maladie, hier, dans l'avant-midi, et qu'il a dû s'aliter. Cette malheureuse nouvelle a fort affecté la députation qui tient M. Grant en très haute estime.

LA SEANCE

Le président Bouchard ouvre la séance à 3 heures 40.

Plusieurs rapports sont présentés et quelques pétitions sont lues et reçues.

L'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du travail propose un projet de loi concernant les enquêtes en matière de différends industriels.

Il explique que la loi fédérale des enquêtes en matière de différends industriels, communément appelée 'loi Lemieux" a été passée et sanctionnée en 1907 et jusqu'au 20 janvier 1925, elle a donné satisfaction au monde industriel et ouvrier du Canada et de la province de Québec.

La 20 janvier 1925, le Conseil privé, dans une cause de "Toronto Electric Co. versus Snider & Al" a rendu jugement, décrétant que le Parlement du Canada avait été au-delà de ses pouvoirs en passant cette loi et le même jugement a décrété la Loi Lemieux inconstitutionnelle (ultra vires) et ne s'appliquant pas aux matières de la juridiction exclusive des provinces ; ajoutons immédiatement que la loi Lemieux gardait toujours son application et sa juridiction sur les matières relevant du fédéral, soit les chemins de fer pour ne citer qu'un exemple.

Le Conseil privé a clairement décidé que la question et le règlement des disputes entre patrons et ouvriers relevaient du droit civil; or, par l'acte de l'Amérique britannique du Nord, articles 91 et 92, il a été déclaré que les questions de droit civil étaient de la juridiction exclusive des législatures provinciales.

A la suite de ce changement, la Loi Lemieux devenait nulle et n'avait plus d'application compulsive ou obligataire et sur toutes disputes entre patrons et ouvriers en matière relevant exclusivement des provinces; cependant, de consentement, les particuliers pouvaient référer leurs différends à la loi Lemieux, mais il était assez difficile d'obtenir le consentement des deux parties lorsqu'il y avait grève ou menace de grève ou menace d'un "lock-out". C'est dire que la loi Lemieux devenait inopérente ou à peu près.

Pour faire face à la situation créée par le jugement du Conseil privé, il fallait une législation passée par une province par laquelle cette province acceptait la loi Lemieux, tout comme si cette loi Lemieux était sa propre loi.

Cette législation a été passée dans presque toutes les provinces du Canada, à l'exception des provinces de Québec et d'Ontario. C'est donc dire que les provinces du Nouveau-Brunswick en 1926, Nouvelle-Ecosse en 1926, Manitoba et Saskatchewan en 1926, Alberta en 1928 ainsi que la Colombie-Britannique ont tour à tour adopté la législation nécessaire pour que la loi Lemieux s'applique à leur province.

La province du Nouveau-Brunswick a été la première à adopter cette législation et la législation adoptée dans les autres provinces a été la copie de la législation du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de la province de Québec a cru devoir se rendre aux demandes qui lui ont été faites, à ce sujet, et présenter le présent projet de loi (bill No 70) pour que la loi Lemieux s'applique aux différends entre patrons et ouvriers dans cette province.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

M. Arcand explique ensuite le bill qu'il présente sur les bureaux de placement.

A la demande répétée d'associations ouvrières importantes et à la suite de résolutions passées par ces associations, le gouvernement a cru devoir amender la loi des bureaux de placement et faire disparaitre totalement les bureaux de placement privés.

Les bureaux de placement privés étaient ce genre de bureaux tenus par des particuliers, sous licence, à cet effet, accordée par le ministre du travail. Ces particuliers détenteurs d'une licence avaient le droit de faire payer un certain montant à l'ouvrier à qui il procurait une situation.

Le présent projet de loi est pour faire disparaitre ces bureaux de placement privés et pour avoir en cette province que des bureaux tenus par le gouvernement.

Les bureaux de placement s'occupent de tous ceux qui désirent avoir de l'ouvrage sans s'occuper de leur classe et le mot: "salarié" qui dans la nouvelle loi remplace le mot "ouvrier" a un sens plus large et qualifie mieux le rôle que ces bureaux sont appelés à remplir.

Certaines sociétés se trouvent toutefois exemptées de la clause prohibitive qui défend les bureaux de placement privés, et la loi leur permet d'avoir leur propre bureau de placement. Et il est spécifié que dans tous les cas aucune contribution ne sera chargée aux solliciteurs de places. L'entrée en vigueur de la loi sera au 1er mai 1932.

L'hon. M. Francoeur présente ensuite sa motion relative au bill 41 pour modifier la loi concernant la construction d'une prison pour les personnes du sexe féminin dans le district de Québec. La résolution est lue un première fois et renvoyée à la prochaine séance.

L'hon. M. Hector Laferté propose

(Suite à la page 12, 1ère col.)

OUVERTURE DU SALON DE L'AUTOMOBILE

Le dixième Salon de l'Automobile ouvrira ses portes, samedi le 27 février prochain, au Manège Militaire, sous les auspices de l'Association des Marchands d'Automobiles.

Le dixième Salon de l'Automobile ouvrira ses portes samedi, le 27 février et durera jusqu'au 5 de mars ; comme par les annees passées, c'est au Manège Militaire, Grande-Allée, que se tiendra l'exposition annuelle organisée par l'Association des marchands d'automobiles de Québec Inc. C'est du moins ce que nous a annoncé le secrétaire-trésorier de l'association, M. J.-M. Broussard.

Cet événement sera sans précédent et offrira des surprises à tout le monde, même à ceux qui ne sont pas intéressés dans l'achat d'un nouveau char. Plus de 125 chars représentant une trentaine de marques différents seront exposés. Les exhibits semblent avoir atteint cette année le summum de la perfection, tant au point de vue du mécanisme qu'au point de vue carrosserie et couleur.

Comme par les années passées, l'ouverture officielle du Salon sera faite le samedi et des hôtes distingués viendront hausser de leur présence cet événement important, une soirée de gala e nmarquera la fermeture, soirée qui sera donnée le 4 mars.

Cette année, l'album souvenir qui sera distribué aux visiteurs sera publié sous les auspices de l'Association dont les officiers sont : président, M. Adrien Côté, vice-président, M. F. Guillemette et secrétaire-trésorier, M. J.-M. Broussard.

UN SITE POUR LES NOUVEAUX CHEFS - LIEUX

Devant le Comité des Bills Publics, on a discuté, hier soir, un projet de loi prévoyant à l'établissement des chefs-lieux pour les cinq comtés nouveaux.

Sous la présidence de l'honorable L.-A. Taschereau, le comité des bills publics a étudié hier soir un nouveau projet de loi au sujet de l'établissement d'un chef-lieu dans les cinq nouveaux comtés de la Province. Dans tous les cas des témoins ont été entendus et après une courte enquête, des décisions ont été rendues et des causes ont été prises en délibéré.

Dans le cas de Gatineau trois témoins surtout prirent part à la discussion: M. Chevrier, C. R., M. P., d'Ottawa, réclame le bureau à Gracefield, mais M. Guertin est d'opinion que Hull est tout désignée pour être le chef-lieu de Gatineau. Enfin M. Legault, député de cette division à l'Assemblée Législative, désire pour son comté un bureau d'enrégistrement et un palais de justice mais à Maniwaki. Le comité décidera la semaine prochaine si Maniwaki, ou Hull, ou Gracefield doit être le chef-lieu de Gatineau.

Le cas suivant fut celui de Laviolette ; tous furent d'accord et ce fut La Tuque qui fut désignée. Le préfet du comté, le maire de La Tuque, (M. Lamontagne), le maire de Ste-Tite et enfin M. Crête, M. P. P., se déclarèrent contre toute division dans le comté.

Pour le comté de Roberval, l'honorable M. Moreau affirma que les choses étaient bien ainsi puisqu'on avait reçu aucune plainte de la part

(Suite à la page 21, 2e col.)

REUNION A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Sous la présidence de M. Penny, la Chambre de Commerce de Québec, a adopté hier ses nouveaux règlements — M. Edgar Rochette, C. R., M. P. P., est nommé membre honoraire à vie.

La Chambre de Commerce de Québec a tenu hier après-midi à quatre heures une réunion importante au cours de laquelle les membres présents ont été appelés à se prononcer sur l'adoption de nouveaux règlements qui, à l'avenir, régiront les activités de cette institution.

Dès qu'il y eût quorum le président, M. A.-J. Penny ouvrit la séance et exposa brièvement aux membres présents le but de cette réunion spéciale. Les règlements actuels de la Chambre de Commerce ,dit-il en substance, sont en force depuis trente ans et plus et n'ont pas subi de changements ni de modifications depuis ce temps. On comprend que les conditions d'alors ne sont pas celles d'aujourd'hui et que bien des réformes s'imposent.

Dès le début de son présent terme d'office, le président avait promis aux membres la refonte des règlements actuels. Cette année même, une commission, formée des membres du Conseil, a été nommée spécialement pour étudier les changements à rapporter aux présents règlements.

Après un long travail de recherches, de compilation de documents, cette commission en est venue à une entente et a produit un rapport.

M. Edgard Rochette, C. R., député

(Suite à la page 12, 6e col.)

A la Société des Arts

M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des Syndicats Catholiques de Québec, sera l'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres, samedi soir 23 janvier, et fera une causerie sur "Le Syndicalisme".

La réunion aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, en la salle du rez-de-chaussée de la nouvelle annexe, rue Ste-Anne, à huit heures et demie. Tous les amis de la Société sont cordialement invités.

DISCUSSION A LA SOCIETE NATIONALE

Le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste s'est réuni hier soir, à l'hôtel de ville — Les membres discutent différentes questions — Les élections.

Le Conseil Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec s'est réuni hier soir, à l'Hôtel de Ville, pour la dernière séance du terme. On sait, en effet, que les élections des nouveaux officiers auront lieu tout prochainement.

A la dernière réunion, il y a plus d'un mois, le conseil avait décidé, après une discussion plus ou moins vive, de demander une entrevue avec l'hon. Premier Ministre pour lui exposer le désir de la majorité des membres du Conseil Général de la société et du clergé en général, à l'effet que les tavernes, les dépôts de bière et de vins, ainsi que les magasins de la Commission des Liqueurs, soient dorénavant fermés le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste. Or le président de la société, M. J.-A. Paradis, après avoir fait connaître au Conseil qu'il avait envoyé un chèque de $500 à Mgr Villeneuve pour ses oeuvres de l'Ouest et fait lecture de la lettre de remerciements du nouvel archevêque de Québec, a franchement déclaré qu'il n'avait rien fait, depuis la dernière séance, pour organiser la délégation, et qu'il entendait ne pas en prendre l'initiative, pour des raisons diverses. Ses motifs sont de deux ordres, à ce qu'on a pu comprendre. D'abord, il craint que ce projet de fermeture des dépôts de boissons, le jour de la St-Jean-Baptiste, ne tende à nous créer une réputation d'ivrognes incapables de contrôler nous-mêmes nos appétits. Ensuite, il craint manifestement de se compromettre. A la suite de paroles et d'écrits d'un certain personnage qu'il croit que chacun reconnaitra facilement sans plus de précision, a-t-il tenté d'expliquer, par suite de l'agitation créée par une expression d'opinion du même mystérieux personnage à l'égard de deux journaux de Québec, il craint que le dessein de la société de réclamer la fermeture des tavernes ne soit interprété comme une manoeuvre quasi politique et une attaque contre certains hommes ou organisations qu'il ne nomme ni ne décrit. En conséquence, il se croit justifié de ne pas prendre l'initiative du mouvement décidé à la dernière séance, et laisse entendre plus ou moins clairement qu'il n'accompagnerait probablement pas la délégation si les membres persistaient à vouloir se présenter chez M. Taschereau.

Peu satisfaits des explications du président, plusieurs membres du Conseil ont tour à tour adressé la parole pour exposer leur point de vue et tenter d'induire M. Paradis à s'expliquer plus clairement, de façon à savoir si vraiment il pouvait y avoir lieu, raisonnablement, de remettre la délégation à plus tard. Il s'en est suivi une suite d'interpellations plus

(Suite à la page 13, 5e col.)

Mort de Mme Abel Turcotte

La famille de M. Abel Turcotte, de cette ville, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme Turcotte, née Letarte, survenue ces jours derniers à l'hôpital du St-Sacrement.

Quoique malade depuis longtemps, on ne d'attendait pas à une fin aussi rapide. Sa disparition causera bien des regrets chez ses parents et amis. Ses qualités de cœur et d'esprit faisaient l'admiration de tous ceux qui la connaissaient.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. J.-Abel Turcotte, marchand de cette ville, deux filles: Mme Roland Séguin, (Marguerite) de Montréal et Mlle Gaby Turcotte; deux fils, MM. Maurice et Marcel Turcotte; un fils adoptif, M. Yves Letarte, et une petite fille, Micheline Séguin.

Mme Turcotte laisse aussi dans le deuil une sœur, Mlle Anne-Marie Letarte; quatre frères, MM. J.-N. Letarte, de Québec et J.-A. Letarte, aussi de cette ville; Henri Letarte, de Chicago et Jos. Letarte, de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 10 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

A la famille en deuil le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

UN CHEF SUPREME POUR LA POLICE PROVINCIALE

Le procureur général, l'hon. M. Taschereau vient de décider de donner la direction de la police provinciale à un chef qui aura juridiction sur Montréal et Québec — Un bill.

Le procureur général, l'hon. L.-A. Taschereau, vient de décider de donner la direction de la police provinciale à un chef qui aura juridiction sur les division de Montréal et de Québec.

Actuellement, Montréal a son chef et son sous-chef de la sûreté et Québec a les siens Les deux divisions sont séparées par une ligne de démarcation imaginaire passant par Trois-Rivières.

A part ce chef suprême, il y aura un chef pour la division de Québec ou de Montréal, selon que le chef suprême demeurera à Québec ou à Montréal.

Cette décision du procureur-général sera soumise à l'Assemblée législative sous forme d'un bill que M. Taschereau a fait inscrire au feuilleton de la Chambre aujourd'hui.

A part la définition du nouveau statut du chef unique pour les deux divisions, le bill déclare que l'article 41 de l'ancienne loi est abrogée et remplacée par un nouvel article. L'ancienne clause de la loi portait qu'il y aurait un chef et un sous-chef pour la division de Montréal et un chef et un sous chef pour la division de Québec. Il n'y aura plus maintenant qu'un chef unique et un chef de division, mais il leur sera adjoint, par le lieutenant-gouverneur en conseil, un sous-chef dans chacune des divisions et aussi un chef et un sous-chef des détectives.

Le projet permet, en outre, au lieutenant-gouverneur en conseil de définir le statut des agents de la sûreté et de prendre des agents de police à l'essai. L'article 44 de l'ancienne loi, qui définissait le rang que les policiers doivent garder entre eux est abrogé et remplacé, en partie, par l'article 54 qui permet au gouverneur en conseil de faire cette classification.

Voici d'ailleurs le texte de la nouvelle loi :

Loi modifiant la Loi de la police et du bon ordre.

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 41 de la Loi de la police et du bon ordre (Statuts refondus, 1925, chapitre 168.) est remplacé par le suivant :

"41. Le corps de police comprend:

[[1o Un chef de la sûreté appelé "chef de la sûreté de la province de Québec", nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil pour toute la province, avec résidence à Québec ou à Montréal selon que déterminé par le procureur général ;]]

2o Un chef de la sûreté appelé "chef de la sûreté provinciale de la division de Québec ou Montréal" selon le cas nommé par le lieutenant gouverneur en conseil avec résidence à l'un ou l'autre de ces endroits ;

[[3o Un sous chef pour chacune des deux divisions, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil ;]]

[[4o Un chef et un sous-chef des détectives, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil pour chacune des deux divisions ;]]

[[5o Les détectives, les sergents, les constables et les autres officiers de la sûreté que le lieutenant-gouverneur en conseil approuve, au nombre, déterminé par lui, nommés par écrit par le procureur général conformément aux dispositions qui suivent :]

6.—Lorsque le chef de la sûreté de la province de Québec réside dans la cité de Montréal, la personne nommée chef pour la division de Québec exerce ses fonctions dans le district judiciaire de Québec, tel que compris et défini pour les fins de la Cour du banc du roi siégeant en appel, et il doit résider dans la cité de Québec;

7.—Lorsque le chef de la sûreté de la province de Québec réside dans la cité de Québec, la personne nommée chef pour la division de Montréal exerce ses fonctions dans le district judiciaire de Montréal, tel que compris et défini pour les fins de la Cour du banc du roi, siégeant en appel et il doit résider dans la cité de Montréal.

8.—Tous les membres du corps de police visés par cet article sont appelés "officers de police".

2.—L'article 43 de ladite loi est remplacé par le suivant:

(Suite à la page 12, 5e col.)

Pèlerinage à pied

Un nouveau pèlerinage à pied au sanctuaire national de Sainte-Anne de Beaupré a été organisé pour demain.

Départ du Calvaire de l'Alverne à 9 hres 30, de la matinée, et à 10 hres du Pont Drouin, au bureau de Joseph Lefrançois.

Halte de dix minutes à toutes les églises qui se trouvent sur le parcours.

Pour renseignements, s'adresser à l'Oeuvre des Pèlerinages à pied, 32 rue de l'Alverne. (tél. : 3-4803.)

Rectification

Hier nous annoncions le décès de M. Gérard Laverdière, sténographe officiel de la Cour des Sessions de la Paix ; c'est M. Jules Laverdière qu'il aurait fallu dire.

Québec est le plus grand producteur d'amiante du monde entier. Sur une production mondiale de 340,000 tonnes en 1926, Québec en a produit 266,000.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 22 JANVIER 1932

Un cardinal prescrit le respect à l'autorité

S'adressant à la Jeunesse Catholique de Lille, le cardinal Liénart recommandait énergiquement le respect des autorités civiles et condamnait comme **révolutionnaire** une certaine presse qui s'acharne sans cesse à calomnier et à injurier les hommes publics qui ont le malheur de ne pas penser comme elle.

Voici d'ailleurs le texte de la déclaration de ce prince de l'Eglise :

"Allons-nous continuer à lire ces feuilles où constamment, à tout propos, sont calomniés et ridiculisés les hommes qui détiennent l'autorité ? Même ceux qui ne seraient pas très sympathiques le deviendraient à force d'être ainsi traités.

"Il n'est pas permis, sous prétexte que l'on a devant soi un adversaire politique, de l'injurier ainsi en toute occasion et quoi qu'il fasse : une presse qui développe de telles calomnies est une presse révolutionnaire.

"Elle va directement contre la doctrine de l'Eglise, contre la consigne de saint Paul, recommandant aux premiers chrétiens l'obéissance aux détenteurs du pouvoir qui étaient pourtant, à l'époque, des empereurs persécuteurs.

"On a le droit de juger et de critiquer les hommes d'Etat ; mais on n'a pas le droit de les salir, même quand ils sont loin d'être parfaits. Et quand le Pape insiste pour qu'entre les nations se fasse jour un plus vif désir d'entente, en vue de la paix, n'allons pas ridiculiser les gouvernements qui s'y emploient. Ce serait trahir la pensée chrétienne.

"Que la jeunesse catholique ne s'y laisse pas prendre. Qu'elle cherche ses inspirations dans l'Evangile et dans les directions de l'Eglise. A cette condition seulement elle fera apparaitre le vrai visage de l'Eglise à ceux qui, même du dehors, sont faits pour l'aimer."

On dirait vraiment, à parcourir ces lignes empreintes de vraie sagesse, que le cardinal Liénart a lu régulièrement la "bonne presse" de la province de Québec. Jamais on n'a coiffé aussi bien ces journaux de chez nous, qui, sous la tunique hypocrite du pharisien et se dissimulant sous le visage de la vertu, attaquent injustement et presque quotidiennement les pouvoirs établis.

L'éminent cardinal rappelle le principe de saint Paul, qui recommandait même le respect des empereurs payens et persécuteurs. Or, nous avons ici un gouvernement catholique et composé de catholiques. Jamais on n'en a pu prendre les membres en défaut, en leurs actes publics, sur des questions de dogmes et de morale. Ces frères, ces chrétiens pratiquants, qui font leur possible pour administrer dans l'intérêt du peuple et qui, en outre suivent les préceptes de l'Eglise, sont constamment un objet d'attaque, de dérision et de calomnie de la part de journaux qui se sont donné pour mission de prêcher l'Evangile du Christ, qui est avant tout un Evangile de charité.

C'est cette presse qui montre sans cesse nos hommes publics comme des espèces de vendus, des êtres politiquement corrompus, qui ne cherchent rien, dans la vie publique, que des moyens d'exaction. Par cette persistance dans l'injure et l'insinuation perfide, on finit par faire croire au peuple qu'il n'y a que de la crapule au sommet de la vie sociale, et on dirige les foules vers tous les excès de la révolution et vers le désordre.

Quand on aura convaincu les masses qu'il ne se fait rien d'honnête, rien de loyal, rien de bien intentionné, dans les hautes sphères sociales, on aura semé partout des germes de dissolution morale et de bolchévisme.

Les peuples ont besoin de croire en quelque chose. Il faut qu'ils sachent que le dévouement, ça existe, que le travail désintéressé, ça existe, que les motifs supérieurs, dans l'action, ça existe, et qu'il n'y a pas que le vol et l'argent qui comptent pour les âmes élevées à certaines fonctions. Si on leur enlève complètement cette croyance, on les décourage dans leur effort vers l'acquisition de certaines vertus essentielles, et on les incite à imiter, dans leurs vices supposés, les chefs qu'ils se sont donnés.

Après la lecture de certaines feuilles malicieuses et démoralisantes, feuilles pourtant consacrées apparemment à d'autres causes plus nobles, nous avons vu maintes fois des hommes laisser tomber leur journal à leur pieds et dire, avec une certaine résignation qui fait mal au coeur : "Tous pareils, ces politiciens, tous de la canaille !"

Telle est l'oeuvre de cette presse : "Tous de la canaille !" Elle doit être contente. Elle a remué au fond des âmes, les relents délétères qui dorment dans la nature viciée ; elle a exploité, sans s'en rendre compte, les mauvais instincts de l'être, et elle a provoqué, par sa démagogie à jet continu, des rancoeur, des sursauts de révolte dont elle pourrait souffrir elle-même un jour.

Il ne faut pas détruire, chez les hommes, la foi en la bonté, en la beauté morale et en l'idéal. C'est encore cette foi qui soutient le mieux les coeurs dans les heures difficiles. Dès l'heure où on cherche à l'éteindre, on ne fait que fomenter la révolution.

Où va le plan quinquennal ?

L'impossibilité des réalisations industrielles tentées par les Soviets a été dénoncée constamment depuis deux ans, en face de la publicité formidable mise sur pied par les agences moscovites à l'étranger. Ces dénonciations ont reçu d'éclatantes confirmations dans les nouvelles parues depuis une dizaine de mois sur l'état de la production en U. R. S. S. et sur l'édulcoration des principes communistes que l'on avait affecté jusqu'ici de professer dans toute leur intégrité.

. . . Le **New-York Times** a publié le 20 janvier une communication de Moscou, qui constitue un véritable réquisitoire contre les plans et les méthodes d'industrialisation en honneur auprès des Soviets.

En voici quelques passages :

"**La Pravda** confirme aujourd'hui (19 janvier) les rumeurs en circulation depuis quelques jours. D'après ces rumeurs la pénurie des métaux et d'autres matériaux dans les usines soviétiques, pénurie causée par le retard des livraisons demandées aux usines qui devaient les fournir, a gravement nui à la production, et dans certains cas a même immobilisé complètement le travail, par intervalles.

"La "brigade spéciale" de la Pravda, décrit sous de sombres couleurs la situation qui règne actuellement en Russie et particulièrement dans la plus récente des usines de machines agricoles, le Selmash, à Rostov. La brigade écrit :

"Le programme de production de 1931 non réalisé (45 pour "cent en-dessous des chiffres fixés), l'usine se trouve dans une "situation financière embarrassante. Le 16 janvier ses obligations dépassaient 10,000,000 de roubles.

"Des amas de produits non finis demeurent exposés à la "neige et aux intempéries. Il y en a pour 3,000,000 de rou"bles : moissonneuses-lieuses, charrues et semeuses. On ne "peut les finir ni les vendre par suite des livraisons qui n'ont "pas été faites à temps.

"En certains cas, pour les charrues par exemple, il ne man"que que les caisses d'emballage, qui n'ont pas été remises par "le trust du bois.

"Même quand les produits sont entièrement ouvrés et "prêts pour l'expédition, il est impossible de faire leur livraison "parce que l'on n'a pas assez de wagons de fret. Il faudrait "quatre cents wagons de plus ; mais loin de pouvoir fournir "cette commande, le chemin de fer ne peut même pas suffire "à ce qu'on en exige présentement."...

"Si telle est la situation à Selmash, on peut s'imaginer ce qu'elle doit être dans les usines moins bien placées que celle-ci. C'est la conséquence du cercle vicieux créé par les réalisations incomplètes obtenues dans les charbonnages, la métallurgie et le transport."

C'est, croyons-nous, la condamnation la plus éclatante que les faits nous aient jusqu'ici apportés de l'impossibilité de réaliser les ambitions du plan quinquennal sous un régime communiste, qui ne s'est pas fait faute, cependant, de donner souvent des entorses aux prncipes qu'il prétend professer, et essayant de faire la leçon aux pays capitalistes l'été dernier.

Le transport automobile au Canada

Il était évident que la Commission d'enquête ferroviaire entendrait de vives plaidoiries en faveur du transport automobile. Les accusations lancées contre ce mode relativement récent de transport ont été si nombreuses, en apparences si fondées, et par suite si propres à frapper l'opinion publique, que les défenseurs de l'autobus et du camion, particulièrement visés, devaient préparer avec soin leurs réponses aux reproches formulés par les entreprises ferroviaires.

Ces plaidoiries ont été nombreuses. Elles n'ont pas manqué non plus d'éclat.

Celles qui ont été présentées mardi à Toronto, ont mis en circulation des arguments que l'on ne peut négliger.

M. J. Patton, représentant la Canadian Automobile Chamber of Commerce, a insisté sur l'importance qu'ont prise au Canada l'industrie automobile et les industries qui s'y rattachent naturellement. La seule fabrication des voitures automobiles a donné en 1929 une production de $177,315,593. Les salaires payés par les différentes compagnies de fabrication se sont élevés pendant cette même année à $26,964,808.

A cette fabrication il faut joindre les industries du pétrole, du caoutchouc, du verre, de la métallurgie, et de tout ce qui entre dans la fabrication des voitures. Quand un pays de 10,000,000 d'habitants possède plus d'un million d'automobiles, il est hors de doute qu'il a intérêt à ne pas compromettre l'existence des nombreuses activités qui se sont créées autour de l'auto.

M. Patton signale les avantages que présente le transport automobile. Sa supériorité sur le transport ferroviaire est indéniable sur les distances peu considérables : supériorité non pas seulement par la modicité des prix, mais de plus par la commodité. L'auto est devenue tellement nécessaire dans certaines circonstances, qu'on y a eu recours même quand les tarifs ferroviaires étaient plus faibles que les tarifs des camions. La faveur dont jouit actuellement le transport automobile ne s'explique donc pas uniquement par la concurrence des prix qu'il fait au rail. La solution serait moins dans la suppression de l'autobus et du camion par l'augmentation des impôts qui les atteignent que dans la fusion des deux services de transport, soit que les entreprises ferroviaires aient leurs propres services de transport par autobus ou par camion ou qu'elles coordonnent leurs services ferroviaires à ceux que fournit le transport automobile.

Quant aux impôts que paient les véhicules automobiles, ils sont plus considérables qu'il n'apparaît à première vue. Le permis de circulation n'est peut-être pas toujours très élevé ; mais il faut y ajouter l'impôt sur l'essence, qui relève de façon importante l'indice des contributions de l'auto au revenu des provinces. La taxe de vente fournit de même des sommes assez fortes au Trésor fédéral.

Tout compte fait il faut retenir que l'automobile constitue au Canada une puissance économique que l'on ne peut considérer comme négligeable. Par suite, les coups qu'on lui portera auront des répercussions sur la vie de tout le Dominion.

Comme nous le disions dernièrement, il est probable qu'il faudra encore plusieurs années avant que la réglementation de ce mode de transport soit parfaite. Il y a des ajustements à faire. Mais les condamnations précipitées et les décisions hâtives compromettraient gravement une industrie qui a pris une importance assez considérable pour qu'elle ait droit à certains égards, et déplaceraient les difficultés présentes au lieu de les résoudre.

Il faut dans cette question des mesures constructives et non pas destructrices.

NOTES ET COMMENTAIRES

ECONOMISTE ET HUMORISTE

Il y a inconvénient à cumuler certaines professions.

M. Stephen Leacock, professeur à l'Université McGill de Montréal, a une réputation d'économiste et d'humoriste.

Ces deux titres ne font pas bonne compagnie. Les lecteurs de M. Leacock se demandent toujours si ses travaux d'économiste sont de l'humour, et si son humour ne renferme pas parfois des vérités qu'il faudrait mettre au compte de l'économiste.

Ce sont les journaux de Toronto qui se plaignent de l'ambiguité de la situation.

Cette confusion n'est-elle pas au fond le meilleur titre de M. Leacock au renom d'humoriste ?

LA PROTECTION DES CHOMEURS

Dans son discours de Toronto, mardi soir, M. Bennett a rappelé (nous ne sommes plus en juin 1930) que le gouvernement fédéral ne doit pas constitutionnellement porter le poids du chômage.

C'est une affirmation de principe qui a été faite par M. Mackenzie King plusieurs fois avant les élection du 28 juillet 1930. Mais à ce moment le chef conservateur soutenait que l'administration fédérale était obligée d'intervenir.

Un an et demi après ces déclarations intéressées, le Premier Ministre met de l'eau dans son vin. Les millions employés dans les travaux publics et comme secours immédiats aux chômeurs sont présentés comme une générosité.

Ce n'est pas la première fois que les idées de M. Bennett subissent des modifications.

Et l'on peut penser que les banques, qui ont fait entendre à plusieurs reprises, que les gouvernements dépensent trop largement en entreprises de tous genres ne sont pas étrangères à l'évolution de la pensée de M. Bennett. Puis les élections sont passées . . . mais d'autres viendront.

LE MYTHE DE LA BALANCE FAVORABLE PAR LES TARIFS

M. Bennett a pris soin encore, pour justifier le relèvement des tarifs, de signaler que notre balance commerciale était déficitaire le 31 décembre 1930. Le 31 décembre 1931 au contraire (en prenant les neuf premier mois de l'exercice fiscal actuel) nos exportations dépassaient nos importations de $10,000,000.

M. Bennett mettait ainsi en contraste les avantages du protectionnisme et les dangers de la politique libérale.

Le Premier Ministre n'a pas eu l'élémentaire justice de dire que notre balance commerciale, qui était défavorable en 1921 et en 1922 (l'exercice financier de 1922 s'est écoulé presque en entier sous une administration conservatrice), a été continuellement favorable sous l'administration King, sauf pendant l'année 1930.

Et ces résultats ont été obtenus en même temps que notre commerce prenait une extension considérable.

La balance commerciale favorable de l'administration actuelle a été obtenue au sacrifice de 30 pour cent de notre commerce. C'est peut-être un succès, aux yeux de M. Bennett; mais la population canadienne ne l'admettra pas généralement.

CE QUE SERA LE MONDE DANS CINQUANTE ANS

LA DERNIERE OPINION DE H.-G. WELLS

La revue américaine "Liberty", du 17 octobre dernier, contient un original et vigoureux article de H.-G. Wells, le grand écrivain anglais, article qu'un de nos amis, s'est empressé de traduire.— H.-G. Wells est toujours audacieux et original, mais cette fois-ci il semble qu'il l'ait été plus que d'habitude. Nos lecteur en jugeront.

"Ce que l'on m'a demandé, c'est de dire ce que serait notre univers dans cinquante ans d'ici. C'est une questions plus difficile à résoudre maintenant qu'elle l'eût été il y a un demi-siècle, parce qu'il est évident que nous vivons dans des conditions plus précaires aujourd'hui. Il y a cinquante ans, le monde était divisé entre des états et des gouvernements solidement établis et soutenus par des traditions puissantes.

"A l'heure présente tous les gouvernements ont été ébranlés, usés,— physiquement et mentalement, — par les besoins urgents de la multitude. Toutes les distances ont été supprimées, toutes les relations entre peuples transformées au cours du dernier siècle, et ces transformations ont rendu tous les gouvernements cadues. Près de soixante-dix gouvernements différents et étrangers les uns aux autres, chacun d'eux agissant indépendamment et concurremment, tous gênés par cette suppression des distances, essayent vainement d'administrer les affaires du monde, lesquelles affaires, dans les circonstances présentes, seraient bien plus convenablement régies et avec bien plus de succès, si elles étaient considérées comme une entreprise unique".

"La vie humaine est devenue de plus en plus une chose d'intérêt universel, mais les gouvernements sont choses nettement limitées et partielles. La politique internationale consiste encore largement en tentatives idiotes de la part de ces soixante-dix gouvernements pour maintenir très haute une pseudo-prospérité chez eux, en s'efforçant de restreindre ou d'anéantir le bien-être des autres peuples".

"Mais de plus en plus, la masse en arrive à réaliser l'existence de ces choses. La vieille méthode se poursuit toujours, parce que le monde manque de l'énergie nécessaire pour la rompre et pour en finir. Ainsi, nous allons à la dérive au milieu d'un conflit économique inutile et dévastateur et à coup sûr vers une autre guerre militaire".

"Il y a quelques années, j'écrivais que le salut de la civilisation était l'objet d'un tournoi, d'une course entre l'éducation politique des peuples et la catastrophe imminente. Aujourd'hui, je suis obligé d'en dire d'avantage. La catastrophe prévue a rapidement voyagé. Les hauts tarifs, ont étranglé le commerce ; l'or, le fluide vital même du commerce, est détourné des affaires et stérilement accumulé vers quelque usage incertain ; les armements militaires s'accroissent, les frictions entre nations s'intensifient. On prépare en ce moment la prochaine guerre par les airs, ainsi que la nouvelle guerre du gaz chimique. L'éducation politique des peuples n'est pas encore commencée".

"Dans les écoles de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon, les professeurs les plus éminents, à quelques exceptions près, s'exercent encore à édifier la méfiance internationale dans l'âme populaire. En réalité, il n'est plus question d'un tounoi entre le bien et le mal. Cela semble être un "walk over" pour la catastrophe prédite".

"Le prophète aimerait mieux pourtant pouvoir annoncer des choses agréables. Mais son devoir est de dire ce qu'il voit venir. Il voit en ce moment un monde agité, encore fermement sous l'emprise des militaires ambitieux, des patriotes exaltés, des usuriers rapaces, des aventuriers de la finance ; un monde abandonné au soupçon et à la haine, perdant rapidement ce qui lui restait encore de libertés privées, gaffant étoudiment vers d'amers conflits de classes et se préparant à de nouvelles guerres".

"La machine économique a interrompu son cours dans tous les pays du monde. Partout, la chute commerciale, industrielle, financière, se manifeste sous nos yeux. La production diminue, les affaires déclinent ; bientôt nous verrons aussi que notre système éducatif et nos services hygiéniques sont trop coûteux pour les ressources qui nous restent. Peu de gens conçoivent combien sont mesquines et incertaines les libertés et avantages dont nous jouissons encore, mais il est bien moins que probable que dans cinquante ans les hommes auront une existence moins assurée, seront moins bien nourris, moins bien vêtus et logés qu'ils le sont aujourd'hui".

"Le prophète doit dire ce qu'il voit. Quant à moi,—pour parler franchement, — l'avenir m'apparait comme si j'observais attentivement la chute d'un rideau noir qui s'abaisse graduellement, pli après pli, sur le brillant spectacle d'espoir radieux que nous avait donné l'aube de ce siècle. Je ne vois aucun effort suffisant et efficace pouvant empêcher ce sombre rideau de descendre jusqu'à la rampe".

"Le droit chemin vers un état de puissance, de liberté et de bonheur général est encore ouvert à l'humanité. Mais nos efforts spasmodiques pour suivre ce chemin offert à nos pas sont toujours méprisablement insuffisants".

"Personne n'est justifié d'accepter la défaite avant que la défaite ne soit complète. La lassitude présente, l'abandon à la dérive de l'"homo sapiens" vers de nouveaux désastres pourraient être interrompus et arrêtés par la renaissance d'un courage humain suffisant et par quelques unes de ses créations nouvelles".

"Je dois admettre que je ne vois nulle part le moindre signe d'un tel éveil de l'intelligence humaine,—éveil qui pourrait nous sauver"

"Mais qui peut dire aujourd'hui ce qui pourrait arriver parmi les hommes de la jeune génération, parmi les intelligents et les déterminés qui se trouvent sans doute hors du cercle de nos relations ordinaires?"

"Cela ne demanderait aucune faculté surhumaine que de nous faire éviter la débâcle dont nous sommes menacés. Nous ne sommes pas irrévocablement battus dans un combat final ; nous croupissons, plutôt, et nous pourrissons, par notre fainéantise, notre manque d'énergie, dans la mare stagnante d'un désastre volontaire. Quelques milliers d'esprits résolus, le dixième du dixième de l'héroïsme mal dirigé et perdu dans la Grande Guerre, une couple de cent millions de dollars versés pour un nouvel ordre de choses, — voilà ce qui pourrait faire tourner les destinées de l'humanité vers une nouvelle existence sur la machine ronde".

"Le professeur Einstein vient de déclarer qu'il ne s'agit pas d'avoir deux pour cent de la population de l'Europe et de l'Amérique pour dire clairement qu'ils résisteront à toutes les guerres qu'on voudra leur imposer, pour mettre fin pour toujours à toutes les folies du militarisme. J'irai plus loin que lui, et je dirai : **Deux pour cent dans les cinq grands pays du monde,** A cette affirmation, j'ajouterai même quelque chose de plus évident. Cela n'exigerait que l'accord des gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de la Russie, s'unissant pour créer un contrôle effectif de la circulation monétaire, du crédit, de la production et de la distribution des marchandises ; c'est-à-dire la fonction effective d'un **"Dictateur de la prospérité"** pour le monde entier. Les autres soixante-cinq pays seraient bien obligés de se joindre aux cinq grandes puissances ou d'accepter leurs sanctions."

"C'est une affaire aussi simple que celle-là que nos présidents, nos potentats, nos hommes d'Etats, nos rois de la finance, etc., etc., ne réalisent pas qu'ils pourraient exécuter.— Et avec la menace de la déchéance humaine et du désastre universel devant leurs yeux !

"Ils ne font que tâtonner ! Les hommes de partis nous content des fariboles au sujet des dettes et de la sécurité nationale. Ils singent le patriotisme. Ils aiment tellement leurs patries et leurs compatriotes qu'ils préféreraient les voir mourir de faim, plutôt que de coopérer avec des étrangers détestés, vers un rétablissement économique quelconque. Ils font de leur mieux pour "éclairer" le monde, — et réussissent en effet à lui donner cette assurance, — que cette existence actuelle, étriquée, mesquine, étroite, angoissante, dangereuse, est la meilleure que nous puissions vivre !"

"Si un esprit public véritablement raisonnable revenait sur la terre, si une vague de sagesse nous était une fois accordée, quel monde réjouissant ne réussirions-nous pas à créer sur la planète terrestre!"

"D'abord, la plus grande partie de notre existence devrait être libérée du travail ardu. Toutes les choses nécessaires à la population humaine — nourriture, transport facile, habitations claires, fraîches, et jolies, ainsi que le mobilier, services sanitaires, éducation, sécurité sociale, et le reste, — pourraient maintenant être procurées à l'homme, dans les conditions modernes, par quelque chose comme douze à vingt ans d'un travail pas trop pénible de la part d'un chacun. Ce ne sont pas là les rêveries d'un "écrivain imaginatif"; ce sont là des possibilités réelles démontrées jusqu'à l'évidence par les plus sérieux économistes, après des études approfondies de ces matières".

"Il n'y a plus de raison pour qu'un homme soit maintenant mal vêtu ou non vêtu, qu'il soit mal logé, ou malade sans traitement rationel. L'univers pourrait être administré comme une **"maison d'affaires"** produisant le bien être général comme un revenu annuel et permanent".

"Une vie plus large est à la portée de l'humanité ; elle est à nous pourvu qu'on veuille la prendre. Mais l'humanité n'en veut pas. Non. La dernière chose que nous autres, les humains, nous consentirons à produire, sera l'effort concerté des bonnes volontés ; ce n'est que sous l'aiguillon de la convoitise ou de la panique que nous unissons nos efforts. Nous penchons la tête quand nous parlons des **"rêveurs"**. Aussi longtemps que possible, nous continuerons de vivre notre vie actuelle de "voleurs", de "bravaches", de souffre-douleurs, à laquelle nous sommes accoutumés ! Et quand on nous mettra de nouveau des mousquets dans les mains, nous irons tuer nos semblables. Les fouets seront derrière nous et l'**"ennemi"** en avant. La **"Vieille Histoire" se répétera parce que nous n'aurons pas eu le courage d'accepter la nouvelle".**

— o —

Ceci est en effet un des articles les plus forts, les plus vigoureux qu'ait écrit H.-G. Wells depuis longtemps. On y retrouve ses qualités ordinaires, ses dons nombreux et variés, son imagination puissante, et sa verve. Seulement, de tels articles publiés en France feraient sourire bien du monde par le mélange excessif de réalisme et d'utopie.

L'avant dernier paragraphe nous a involontairement fait penser aux inventions de Thomas Morus, à l'optimisme de Leibnitz et surtout à celui de Condorcet qui croyait l'humanité susceptible d'un progrès sans bornes. Après lectures des oeuvres de Wells, Voltaire n'écrirait plus Candide pour se moquer de lui, comme il fit pour Leibnitz, mais certains écrivains philosophes ne manqueraient pas de lui rappeler que le bonheur général est chose impossible, et que l'humanité tourne toujours fatalement dans le même cercle d'erreurs, d'injustices et de misères. C'était là d'ailleurs l'une des idées pessimistes permanente chez Chateaubriand, qui ne croyait pas du tout que "l'homme s'agite et que Dieu le mène!".

Auguste Galibois

—Non. On m'a dit simplement que c'était la femme d'un imbécille.

C'est la mienne, monsieur.

AU FIL DU JOUR

Le bon vieux temps

Un journal albanais d'émigration se fait l'écho de doléances populaires au sujet du régime imposé à son pays par le roi Zogou. Il fait parler un vieux paysan descendu de la montagne pour vendre deux peaux d'agneaux sur le marché d'une bourgade.

"Autrefois, dit cet homme simple, nos gens arrivaient sans préparation aux plus hauts grades dans l'armée du padischah. Aujourd'hui, les Francs (les Italiens) prétendent que nous ne sommes même plus capables de faire un bimbacha (commandant) ou même un bon juzbacha (capitaine) . . .

"Autrefois, lorsqu'un caïmakan zélé émettait la prétention de lever des impôts dans la montagne, nous nous arrangions à l'amiable pour le faire transférer..., quand nous ne le "transférions" pas nous-mêmes dans la géhenne. Au fond, nous faisions ce qui nous plaisait. Et maintenant..."

Serait-ce là l'épilogue de la grande épopée que fut la libération des chrétiens assujettis à l'Empire ottoman ?

L'âge des baleines

A la suite des recherches faites pendant les six dernières années, un comité de la Société royale de géographie de Grande-Bretagne croit avoir réussi à établir, entre autres points, l'âge des baleines. Des expériences répétées ont permis de constater que ces animaux marins "profitent" jusqu'à l'âge de six ou huit ans, époque à laquelle ils ont atteint leur plein développement. La durée de leur vie ne dépasse guère vingt ans. Ils se nourrissent exclusivement d'une sorte de petit poisson qui abonde dans les régions antarctiques et qui émigre au printemps dans les eaux moins froides du Nord. Les observateurs anglais espèrent découvrir bientôt d'autres secrets concernant les habitudes de vie des baleines.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Québec, 20 janvier, 1932.

M. le Directeur,

Nous demandons respectueusement l'usage de vos colonnes pour porter à l'attention du public et aussi pour protester ouvertement contre un fait qui s'est passé dernièrement et qui démontre le peu de coopération que certains fonctionnaires municipaux semblent apporter aux autorités pour donner de l'emploi à nos ouvriers locaux.

La ville a donné dernièrement des contrats à plusieurs imprimeurs pour l'impression des listes électorales; or parmi ces derniers il y a un Monsieur, qui, quoique n'ayant pas d'imprimerie à Québec, a reçu le contrat pour imprimer les listes de noms du quartier de Limoilou, et là où nous protestons ouvertement c'est pour le fait que ce monsieur a fait imprimer ces listes à Beauceville, à l'atelier du journal "L'Eclaireur", à notre détriment ainsi qu'à celui de nos patrons.

Pendant que les imprimeries de la ville font tout leur possible pour donner de l'emploi à leurs ouvriers durant ce temps de crise, peut-on trouver une action plus révoltante que cette lacune de nos autorités municipales de ne pas avoir prévu à ce que ce travail soit exécuté ici à Québec même, par nos ouvriers et dans des imprimeries qui paient des taxes au trésor municipal.

Quoique à plusieurs reprises nous ayons demandé à la ville de Québec de faire exécuter toutes ses impressions à Québec, nous regrettons le peu de cas qu'on ait fait de nos reclamations.

Vous remerciant de votre hospitalité, nous demeurons.

Sincèrement à vous.

Frs Gauvin,
Président

F.-C. Dorval,
Vice-Président

Jules Larocque,
secrétaire

Union Typographique de Québec, No 302

LA BROMO QUININE CASSE LE RHUME PAR L'INTERIEUR— ET CHASSE VITE LES POISONS HORS DE L'ORGANISME

Le bon sens et le

RHUME

Quand on se rend compte que c'est l'infection de l'"ultravirus (bacille du rhume) *à l'intérieur* de l'organisme qui cause tous les malaises du rhume, le bon sens indique qu'il faut la détruire et l'expulser *par l'intérieur*.

Les tablettes de Bromo Quinine ne sont pas seulement une mesure de soulagement contre les malaises des rhumes . . . mais encore elles *détruisent l'infection* et éliminent les impuretés hors de l'organisme.

Dès que l'éternuement, les maux de tête, le mal de gorge, les douleurs, l'état fiévreux et autres symptômes du rhume font leur apparition, prenez tout bonnement quelques tablettes de ce remède qui a *fait ses preuves* — la

LAXATIVE **BROMO QUININE**

VOIR CETTE SIGNATURE E. W. Grove

Paris Medicine Co., Toronto

CHEZ LES AUTRES

L'oeuvre de nos séminaires

On notera que les trois principales carrières dites libérales: médecine, droit, notariat ont encore fait, l'année dernière, plus que leur part d'adhésions. A elles seules,, elles ont enregimenté 135 jeunes gens, tous désireux sans doute de gravir les sommets de leur future profession. Mais combien y parviendront? L'avenir seul le dira.

Il est permis, cependant de regretter que si peu d'élèves manifestent quelque attrait pour les Sciences, la Chimie, le Génie Civil, le Journalisme. Serait-ce que le jeune homme, frais émoulu du collège, s'imagine que ces carrières exigent trop d'ardeur et trop de sacrifices, serait-ce qu'il s'imagine qu'elles ne sont pas assez rémunératrices? Qui le dira? Chose certaine, c'est qu'il y a partout de l'avenir pour le jeune homme sobre, honnête et laborieux.

Mais, enfin, les meilleures professions, celles qui offrent le plus d'avantages au jeune homme ambitieux ne sont-elles pas celles qui sont, à l'heure actuelle, le moins encombrées, celles dont les cadres ne craquent pas de toutes parts?

Si les élèves de nos séminaires s'arrêtaient parfois à réfléchir un peu là-dessus!

(La Tribune)

Armements clandestins

Les Soviets auraient voulu s'entendre avec le Japon, disent les dépêches de ce matin, afin que les deux pays ne se fassent pas la guerre. On avait dit déjà que les opérations japonaises dans la Mandchourie allaient entrainer les Soviets dans une nouvelle guerre dont on avait à craindre les plus tragiques conséquences pour la paix du monde. Les notes répétées de Washington aux Japonais ne les ont pas empêchés d'occuper la Mandchourie, pas plus qu'ils ne s'inquiétèrent des droits et des visées de Moscou dans cette région. Aujourd'hui, les Soviets proposent aux Japonais un pacte de non-agression.

Qu'est-ce à dire? Il y a quelque temps, au début même des opérations japonaises, un expert anglais disait que les Soviets ne se décideraient à intervenir que poussés par une nécessité absolue. A proprement parler, ce n'est pas par amour de la paix que Moscou tient à rester éloigné du conflit, mais en vue de conserver intactes ses forces au cas et en vue d'un mouvement possible, vers l'Ouest. Car il u'y a pas à se le dissimuler. Moscou se prépare à ce que le commissaire Litvinoff appelait, il y a quelque temps "une guerre défensive contre les puissances capitalistes".

(La Patrie)

Centralisation

Les provinces voudraient-elles renoncer chacune à son autonomie?

C'est moins que probable. Où serait la capitale de la nouvelle province? Winnipeg, Régina ou Edmonton? Régina aurait l'avantage d'être à peu près au centre de la nouvelle province, mais Winnipeg jouit d'une certaine primauté dans l'oust. De plus elle est la ville la plus peuplée et la plus importante. Jamais elle ne consentira à jouer le second rôle. La fusion équivaudrait à un marché et chaque province voudrait en avoir la meilleure part.

(Le Nouvelliste)

HEMORROIDES

Les cas les plus obstinés d'hémorroides démangeantes, sèches, fluentes ou en saillie le cèdent à l'action soulageante positive de l'Onguent Pazo. Soulagement instantané ou argent remis. Tube commode à canule, 75c, ou boîte 60c

Chez tous les pharmaciens.

ONGUENT

PAZO

STE-ANNE DE BEAUPRE

Mardi, le 26 janvier, grand euchre à la salle du Collège St-Joseph, organisé par les Artisans Canadiens Français, admission 25c.

Les prix sont exposés dans la vitrine du magasin Elzéar Fortin Limitée.

PETIT CASSE-TETE

UN MAL DE GORGE

Elizabeth fait de son mieux pour consoler son petit frère Georges. Ce dernier a un gros mal de gorge et il est obligé de rester au lit. En ce moment, Elizabeth raconte l'histoire d'un nommé Bill qui avait besoin de dix verges de coton pour s'envelopper le cou chaque fois qu'il avait un mal de gorge. Si vous voulez savoir pourquoi Bill avait besoin de tant de coton pour s'envelopper le cou, prenez votre crayon, reliez tous les points de 1 à 42 dans le dessin ci-dessus, et vous aurez le nom de famille de Bill!

Jonquière

Vie sociale

—M. l'abbé Alphonse Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi, était de passage à Jonquière le 8 janvier.

—M. et Mme Edmond Fortin et leur fille Rita, sont allés passer trois jours à St-Coeur de Marie à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Laurette Tremblay, institutrice à Albanel est venue passer ses vacances du Jour de l'An chez ses parents de Jonquière et de Kénogami.

—M. Ths.-Eug. Boivin, agronôme et sa mère Mme Philippe Boivin de Bagotville étaient de passage à Jonquière, lundi le 4, les hôtes de M. Eug. Desbiens.

—M. et Mme Hector Clément, imprimeur de Jonquière, accompagnés de leur fils Roméo, sont allés passer le Jour de l'An chez son père à Montréal.

—M. et Mme Florian Parent, de Montréal, sont venus visiter leurs parents de Jonquière et d'Arvida à l'occasion de la nouvelle année. Ils ont été les hôtes de MM. Antoine et Adéodat Parent et Joseph Lafrance de Jonquière et de M. J.-B. Parent d'Arvida.

—M. Gustave Sabourin, de Québec, voyageur de la Compagnie P.-T. Légaré Ltée, est en promenade pour une quinzaine chez son frère M. Yves Sabourin.

—M. et Mme Dassylva Vallée sont allés voir leur fille Sr St-Rock, au Couvent du Bon Conseil à Chicoutimi.

—Mme Mauril côté est allée reconduire son fils Robert au Collège de Montauban.

—M. Mauril Côté est allé visiter sa mère Mme Johnny Tremblay de Metabetchouan.

—M. et Mme Arthur Grenon, sont allés passer quinze jours chez M Horace Levesque de Bagotville.

—M. Yves Sabourin, de Jonquière, gérant du département de Musique, pour la Compagnie P.-T. Légaré, des comtés Lac St-Jean et Chicoutimi, est nommé gérant de la succursale Legaré à Chicoutimi. Nos félicitations et nos voeux de succès à M. Sabourin.

—Les élèves du Séminaire de Chicoutimi et de l'Ecole Normale, après quinze jours de vacances dans leur famille, sont retournés à leurs études jeudi le 7 janvier.

Mariage

Jeudi, le 7 janvier, fut bénit le mariage de M. Ovide Leblanc, fils de M. Emile Leblanc, marchand, avec Mlle Yvette Bergeron, fille de M. Philibert Bergeron, M. Leblanc, servait de témoin à son garçon et M. Bergeron à sa fille.

Le soir une veillée eut lieu à la résidence de M. Bergeron pour fêter les nouveaux époux. Les proches parents seulement assistèrent à la veillée et tout se passa dans l'intimité, vu le deuil récent éprouvé par la famille de M. Bergeron, par la mort d'un de ses fils. Aux nouveaux époux, nous présentons nos souhaits de bonheur.

Funérailles

Le 2 janvier, ont eu lieu dans l'église de Jonquière, les funérailles de Mme Méridé Lespérance. La défunte était très estimée à Jonquière, aussi un grand nombre de parents et d'amis lui ont témoigné un dernier hommage en assistant nombreux à son service.

La levée du corps fut faite par l'abbé Léonce Collard, vicaire de Jonquière. M. Hormisdas Coudé, neveu de la défunte, chanta le service, accompagné des abbés Maurice Larouche et Léonce Collard, comme diacre et sous-diacre.

Le corps était porté par Aimé et Edmour Lespérance, ses fils, Jos. et Henry Beaulieu, ses beaux-frères : Eugène Lavoie et Edmond Tremblay, ses gendres.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Beauceville

Feu Tancrède Pomerleau

Ce matin, ont eu lieu les funérailles à Beauceville, de feu Tancrède Pomerleau, époux de dame Marianne Pomerleau, décédé mardi matin, à l'âge de 39 ans et 5 mois. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse et six enfants en bas âge. M. Pomerleau est décédé des suites d'une maladie contractée à Ste-Anne-de-Beaupré, alors qu'il travaillait dans les chantiers de M. Amédée Pomerleau, son beau-père.

Une suite nombreuse de parentset d'amis ont conduit le regretté défunt à sa dernière demeure. Le service a été chanté par M. le curé Lamontagne qui a fait également la levée du corps et chanté l'absoute.

A la famille en deuil nous offrons nos bien vives sympathies.

Statistiques paroissiales

Dimanche dernier au prône des deux messes paroissiales, notre dévoué curé a donné les statistiques paroissiales suivantes qui intéressent tous les habitants de St-François et de Beauceville. Ainsi, il s'est consommé, durant l'année 86,550 petites hosties et 1198 grandes, à l'église paroissiale : 33,600 petites et 334 grandes, au collège ; 3,660 petites et 116 grandes, au Couvent de Jésus-Marie; 25,570 petites et 321 grandes, à l'Ecole Normale ; 14,500 petites et 375 grandes à l'Hôpital.

Il y a eu durant le cours de 1931, 167 baptêmes, 72 sépultures et 30 mariages, à Beauceville. Sur les décès, 43 d'adultes et 29 d'enfants.

La Guignolée

Au prône, dimanche dernier, monsieur le curé Lamontagne a donné le résultat détaillé de la quête que nos voyageurs de commerce et un groupe de généreux citoyens ont faite dans notre paroisse pour venir en aide à nos pauvres. Nous donnons ici le montant total qui est de $296.29. Voici maintenant le détail en argent et provisions :

Argent, $139.12 ; 1332 lbs de viande, $106.56; légumes de toutes sortes $21.00; beurre, $9.88; savon, $1.50; laine, $1.49; lingerie, $19.30; un quart de pommes, $2.75 ; volailles 0.83 avoine, $1.26, lièvres,) 0.60; graisse, 0.40; thé, 0.54.

GRAND EUCHRE

Dimanche soir, le 24 janvier, à la Salle Pageot, un grand euchre au profit d'une bonne oeuvre d'une famille pauvre. De magnifiques prix seront distribuées aux gagnants.

Venez en foule. Prix 35c la carte. En vente à la porte de la salle, 180 Richelieu.

AVIS

Une assemblée spéciale de tous les employés de chemin de fer du C. N. R. et C. P. R. sans ouvrage aura lieu vendredi soir prochain, à 8.00 p. m., à la Salle Paroissiale de Limoilou.

Tous les intéressés sont invités.

LE COMITE D'ORGANISATION

HEURES D'AFFAIRES
9 HEURES A. M.
A 5 HEURES 30 P. M.

NOTRE DEVISE "SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS"

SPECIAUX DE JANVIER -- CHEZ PAQUET

OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

Nouveaux **CHAPEAUX,** en feutre et paille, et entièrement de paille, en noir, bleu nouveau, vert, rouille, brun, rouge vif; aussi quelques modèles français en noir et brun. Prix.... **$2.25 à $15.00**

Nouveaux **CHAPEAUX** de feutre, garnis de paille, en noir seulement. Grande entrée de tête. Prix..... **$3.00**

BERETS et écharpe, en laine et jersey de laine, en bleu français marine, rouge-clair, vin, vert-clair, vert foncé. Prix..... **$2.00 et $2.25**

BERETS français, toutes les teintes. Prix..... **60c**

BERETS en laine simple ou double, toutes les teintes nouvelles. Prix..... **$1.00 et $1.25**

CHAPEAUX de deuil, avec ou sans pleureuse, en georgette ou peau de soie. Prix..... **$4.00 à $20.00**

SOLDE de nos **CHAPEAUX** en feutre et velours—modèles français et américains, en noir et toutes les nuances. Régulièrement $8.00 à $18.00. EN VENTE AVEC REDUCTION DE..... **50%**

CORSETS ET CORSETTES DE BONNE QUALITE A DES PRIX ETONNANTS

1er Lot

25 douzaines de **CORSETS** et Corsettes en coutil rose uni ou de fantaisie, de bonne qualité, avec ou sans élastique. Tailles des corsets 21 à 30. Tailles des corsettes 28 à 34 Valeurs jusqu'à $1.50. PRIX DE DEBARRAS..... **75c**

2ème Lot

25 douzaines de **CORSETS** et Corsettes, en coutil rose de fantaisie, de bonne qualité, renfort en élastique, grand choix de styles et tailles. Valeurs jusqu'à $2.25. PRIX DE DEBARRAS..... **98c**

3ème Lot

35 douzaines de **CORSETS** et Corsettes en coutil broché rose, de très bonne qualité, en douze des styles les plus nouveaux. Tailles 22 à 32. Des valeurs jusqu'à $3.50. PRIX DE DEBARRAS..... **$1.25 et $1.59**

4ème Lot

25 douzaines de **CORSETS** et Corsettes, en soie brochée de fantaisie de bonne qualité et élastique en soie, d'aucuns avec ceinture à l'intérieur ; grand choix de styles. Tailles jusqu'à 36. Valeurs jusqu'à $4.50. PRIX DE DEBARRAS..... **$1.98**

5ème Lot

35 douzaines de **CORSETS** et Corsettes en soie brochée et élastique en soie, laçant en avant ou en arrière, ou circulaire, tous les styles et tailles. Rég. $5.00 A $8.00. PRIX DE DEBARRAS..... **$2.49**

$2.98 et $3.98

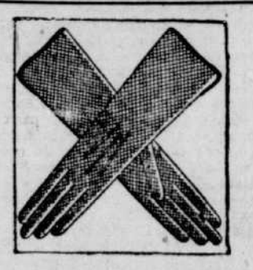

GANTS DE DAMES A PRIX CONSIDERABLEMENT REDUITS

GANTS tout laine, en blanc, gris, noir, bruyère. Régulièrement 98c. SPECIAL..... **39c**

GANTS de laine pour enfants, en bruyère, gris, chameau SPECIAL..... **39c**

GANTS "slip on" doublés en laine, en brun. Régulièrement $1.75. SPECIAL..... **$1.29**

GANTS de chevreau français, poignets de fantaisie, en mode pâle, gris-pâle toutes les pointures. Régulièrement $1.98. SPECIAL..... **95c**

20%

20% D'ESCOMPTE sur tous nos **GANTS** de dames, dont les prix ne sont pas déjà réduits. Marchandises fraiches et nouvelles.

SPECIAUX AU RAYON DE LA LINGERIE

25 douzaines de **BOUFFANTS** en fil avec rayures de soie, marque Harvey, en rose et pêche, avec ou sans élastique au genou. Grandeurs, 36, 40 et 44. Toujours vendus 49c. TRES SPECIAL..... **29c**

CAMISOLES en tricot de soie pour dames, marques Harvey ou Moodies, superbe variété de couleurs; toutes les tailles. Régulièrement 98c. PRIX DE DEBERRAS..... **19c**

25 douzaines de **JUPONS** combinaisons en tricot de soie, marque Watson, en blanc, noir et couleurs. Petite, moyenne et grande taille. Régulièrement $1.25 et plus. TRES SPECIAL..... **89c**

30, seulement **ROBES** en crêpe de Chine amércain de bonne qualité, en blanc, rouge, mais, vert, etc. manches longues ou courtes, garnies de petits bouillons ou floss, pour fillettes de 2 à 6 ans. Régulièrement $4.50. PRIX DE DEBARRAS..... **$2.98**

CONFECTIONS POUR DAMES

Notre VENTE PRECOCE de Costumes de printemps, dans les styles les plus nouveaux a rencontré l'approbation unanime du beau sexe, et un grand nombre de ventes ont déjà été consommées.

Petits tailleurs courts,

Costumes semi-fantaisie,

Costumes de ton plus sévère.

Tous ils sont ici en des tweeds absolument nouveaux, et dans les teintes populaires : Noir, Brun, Bleu Marine, Vert, tous avec touche de fini argenté ; aussi en beau tweed diagonal.

Les tailles 14, 38 et 40 ont été ajoutées aux groupes déjà annoncés.

Les prix sont actuellement plus bas qu'ils le seront après le 15 Février.

Un autre groupe a aussi été ajouté pour détailler.....

$16.75

Ils sont en tweed de bonne qualité, avec doublure en crêpe, dans les tailles 14 à 20, modèles 4 boutons où double boutonnière.

LES COMMANDES PAR LA POSTE RECEVRONT UNE PROMPTE ATTENTION, et des échantillons de tissus seront soumis sur demande.

Dorénavant nos prix pour notre VENTE PRECOCE de costumes, seront.....

$16.75 - $20 et $23.50

ROBES POUR DAMES

Chaque jour nous recevons des **ROBES** pour dames, dans les tissus populaires : Crêpes Faille et Crêpes imprimés ; tous en des modèles charmants, avec nouveau bout de manche, aussi avec jolis traitements aux manches ; broderie, etc. Prix.....

$9.95-$10.95-$15 et $16.75

LE PLUS GRAND MAGASIN EN

COMPLETS PRETS à PORTER Pour Hommes

OFFRE LES REDUCTIONS DRASTIQUES CI-APRES

COMPLETS pour hommes, en tweed de fantaisie et serge grise, pour tailles fortes. Tailles 44 et 46. Régulièrement $25.00 à $35.00. TRES SPECIAL..... **$16.45**

COMPLETS pour hommes, style à taille, en serge ou vécuna gris. Tailles 37 à 44. Régulièrement $25.00 à $35.00 TRES SPECIAL..... **$12.95**

COMPLETS pour hommes, en tweeds tout laine, couleurs de fantaisie, styles nouveaux à deux boutons. Tailles 35 à 42. Régulièrement $20.00 à $30.00. TRES SPECIAL..... **$9.95**

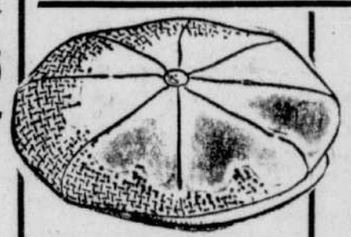

VENTE de JANVIER — DE — CASQUETTES POUR HOMMES

Grand choix de **CASQUETTES** d'hiver, avec ou sans bande.

1er Groupe. — CASQUETTES en tweed de fantaisie, noir et gris-fer, avec bande sanitaire à l'intérieur, visière incassable, doublure en satin ou velours—la marque réputée "WOLFE". Régulièrement $2.00 à $3.00. NOTRE PRIX TRES SPECIAL..... **$1.69**

2ème Groupe. — CASQUETTES en tweed de fantaisie, avec ou sans bande qualité pesante, doublure en satin, pointures assorties. TRES SPECIAL..... **99c**

CHAUSSURES POUR DAMES

COUVRE-CHAUSSURES pour dames, en JERSEY DE LAINE de première qualité, en noir et brun, style trois boutons, le dernier cri : chics, légers et chauds, quatre sortes de talons, savoir : Très hauts, mi-hauts, moyens et bas. Pointures 2 1-2 à 8. SPECIAL.... **$1.75**

COUVRE - CHAUSSURES "STYLCREST" de Goodrich, en noir ou brun, talons hauts ou moyens. Pointures 2 1-2 à 7. SPECIAL..... **$1.95**

SOULIERS pour dames, en satin noir, uni ou broché, talons hauts ou moyens. Pointures 2 1-2 à 7. SPECIAL..... **$1.99**

GRAND SPECIAL

300 paires de **COUVRE-CHAUSSURES** pour dames, en noir et en couleurs — soldes de nos lignes d'automne et d'hiver. Pointures 2, 2 1-2 3, 5 1-2, 6, 6 1-2 et 7. TRES SPECIAL..... **59c**

SPECIAUX AU RAYON DE LA MERCERIE

CAMISOLES et CALECONS pour hommes, 100% de laine. Tailles des camisoles 36 à 40, tailles des caleçons 34 à 40 SPECIAL, le vêtement..... **89c**

CAMISOLES en coton ouaté pour hommes. Tailles 38, 40, 42 et 44. Régulièrement 75c et $1.00. PRIX DE DEBARRAS **50c**

CHEMISES de fantaisie, 2 faux-cols de négligés. Pointures 14 1-2 à 16 1-2. Régulièrement $1.00. PRIX DE DEBARRAS..... **69c**

CHEMISES de fantaisie, deux faux cols empesés. Pointures 14 à 16 1-2. Régulièrement $1.50. SPECIAL..... **$1.00**

Magnifique variété de **CRAVATES**, style Derby toutes les couleurs. Régulièrement 50c à 75c. PRIX DE DEBARRAS..... **25c**

CHAUSSURES POUR HOMMES

COUVRE-CHAUSSURES pour hommes, en cachemire de laine noir de qualité supérieure, avec SEMELLES SPECIALES DE LONGUE DUREE. Une boucle, pointures 5 1-2 à 11. SPECIAL... **$1.25**

Deux boucles, pointures 5 1-2 à 11. SPECIAL..... **$1.65**

SOULIERS pour hommes, en cuir verni ou veau noir — souliers de soirée. Pointures 5 1-2 à 10. Prix..... **$3.99, $5.00, $6.00 et $7.00**

SOULIERS pour hommes, en noir ou brun, formes nouvelles, semelles en cuir, trépointe goodyear; talons de caoutchouc. Spécial **$2.99**

ARTICLES ESTAMPES PRETS A BRODER

COUVRE-LITS ESTAMPES sur coton non blanchi. Prix.. **$1.49 et $1.99**

CHEMINS DE TABLE ET CENTRES estampés sur satin noir. Prix..... **$1.39**

CHEMINS DE TABLE ET CENTRES, estampés sur feutre. Prix..... **$1.49**

BAVETTES POUR BEBES, estampées. Spécial..... **10c**

TAIES D'OREILLERS estampées sur coton Wabasso, finies fil tiré. Prix..... **49c**

TAIES D'OREILLERS estampées sur coton Wabasso circulaire, finies feston. Prix..... **59c**

TABLIERS ESTAMPES sur coton non blanchi. Prix..... **19c, 25c et 35c**

NAPPES ESTAMPEES sur coton non blanchi. Prix..... **99c et $1.25**

NAPPES A THE ESTAMPEES sur coton non blanchi, avec quatre serviettes. SPECIAL..... **39c**

CHEMISES DE NUIT estampées sur coton non blanchi. Prix..... **39c**

CHEMISES DE NUIT estampées sur coton Wabasso blanc. Prix..... **99c et $1.25**

COTON à broder Clark, 2 pour..... **5c**

FLOSS CORTICELLI, 2 pour..... **5c**

COTON D. M. C. blanc, dans les grosseurs 6 à 35, l'écheveau..... **5c**

DENTELLE pour ouvrages de fantaisie, en blanc et écru. La verge..... **9c, 15c, 19c, et 25c**

APPLIQUES Venise, l'unité.... **5c à $4.95**

AUTRES SPECIAUX EN RAPPORT AVEC NOTRE VENTE DE JANVIER, DE TOILES ET COTONNADES

Nous prions nos clients de prendre bonne note que cette vente prendra positivement fin le 30 janvier. Il ne vous reste plus que quelques jours pour profiter de nos spéciaux, et nous vous conseillons d'agir promptement.

SERVIETTES DE BAIN, blanches, 20 x 38. Rég. 25c. Spécial..... **19c**

20 x 40. Rég. 35c. Spécial..... **29c**

20 x 42. Rég. 42c. Spécial..... **33c**

Rég. 45c. Spécial..... **35c**

22 x 48. Rég. 75c. Spécial..... **59c**

SERVIETTES DE BAIN, beiges, avec rayures de couleurs. 14 x 34. Spécial..... **11c**

16 x 38. Rég. 15c. Spécial..... **12½c**

20 x 40. Rég. 25c. Spécial..... **19c**

Rég. 30c. Spécial..... **24c**

23 x 50. Rég. 45c. Spécial..... **35c**

22 x 48. Rég. 60c. Spécial..... **49c**

23 x 50. Rég. 75c. Spécial..... **59c**

SERVIETTES DE TABLE Rég. la douzaine $1.60. Spécial..... **$1.25**

Rég. $2.50. Spécial..... **$2.10**

Rég. $3.00. Spécial..... **$2.39**

Rég. $3.50. Spécial..... **$2.79**

Rég. $4.25. Spécial..... **$3.39**

Rég. $5.00. Spécial..... **$3.98**

Rég. $5.50. Spécial..... **$4.39**

Rég. $6.75. Spécial..... **$5.39**

Rég. $8.00. Spécial..... **$6.39**

NAPPES pure toile, avec bordure de couleurs. 52 x 52. Rég. 79c. Spécial..... **64c**

Rég. $1.15. Spécial..... **95c**

Rég. $1.19. Spécial..... **98c**

54 x 54. Rég. $1.49. Spécial..... **$1.10**

52 x 68. Rég. $1.15. Spécial..... **95c**

Rég. $1.75. Spécial..... **$1.39**

54 x 70. Rég. $1.39. Spécial..... **$1.10**

COTON A NAPPES, crême, avec bordure de couleur, 54 pces. Spécial, la verge **24c**

50 pouces. Rég. 59c. Spécial..... **47c**

TOILE A NAPPES, blanche, 50 pouces. Rég. 49c. Spécial..... **40c**

70 pouces. Rég. 69c. Spécial..... **55c**

64 pouces. Rég. $1.00. Spécial..... **79c**

70 pces. Rég. $1.40. Spécial..... **$1.15**

Rég. $1.65. Spécial..... **$1.29**

Rég. $2.50. Spécial..... **$1.98**

Rég. $3.00. Spécial..... **$2.39**

Rég. $3.50. Spécial..... **$2.79**

Rég. $3.75. Spécial..... **$2.98**

Rég. $4.00. Spécial..... **$3.19**

TOILE A NAPPES, crême, pure toile, 64 pces. Rég. 89c. Spécial..... **72c**

Rég. $1.10. Spécial..... **89c**

Rég. $1.75. Spécial..... **$1.39**

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE AU RAYON DES BONBONS

Rez-de-chaussée

1500 livres de **TIRE** au coco (Paragons) et tire aux Pistaches (Peanut grumbles) strictement fraiche, délicieuse et préparée spécialement pour paquet. Très spécial, la livre..... **19c** 2 livres pour..... **37c**

TEL : 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL : 8131

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

6.00 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de l'Empire Room du Waldorf-Astoria.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Programme Sunshine.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Les Madcaps.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Abrams.

6.15 h. p. m.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre de Busse.
KDKA, Pittsburg, 306—670 k.
Programme Lawrence.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Peter Van Steeden et son orchestre.

6.30 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Rex Cole Mountaineers.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Les Royal Vagabonds.
WBZ, Springfield, 303—950 k.
Orchestre choisi.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Ensemble à cordes.
KDKA, Pittsburg, 306—670 k.
Les Velveteers.

6.45 h. p. m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Life Saver Success Interview. Programme de musique choisie et courte conversation.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas donne pour le Literary Digest les dernières nouvelles mondiapoes: litiques et autres.

7.00 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Pepsodent: Amos 'n' Andy.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Orchestre choisi.
WABC, New-York, 349—860 k.
Myrt & Marge.
WGY, Schenectady, 380—790 k.
Pianistes.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestres.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestres.

7 h. 15 p.m.

WJR, Détroit, 406—750 k.
Holst et son orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby; Chanteur populaire.
KDKA, Pittsburg, 306—670 k.
Ensemble à cordes.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Ensemble à cordes.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre Campbell.

7 h. 30 p.m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Quart d'heure Prince Albert; Alice Joy, contralto et l'orchestre de Paul Van Loan.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Frank Wilson et sa fanfare.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestres.
WTIC, Haarford, 283—1060 k.
Orchestre de Salter.

7 h. 45 p.m.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Musical Bridges.
WABC, New-York, 349—860 k.
Downer & Wons.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Esso: "Croyez-le ou non" par Ripley; Orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Goldbergs.

8 h. 00 p.m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de concert de Cities Service et les Cavaliers. Jessica Dragonette, soprano; autres chanteurs et orchestre dirigé par Rosario Bourdon.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Nestle. Artiste invité; Orchestre de Leonard Joy.
WPG, Atlantic City, 262.7—1100 k.
Orchestre de George Al Lang.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Les Funny Boners: bons mots.

8 h. 45 p.m.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Le sextuor Maple Leaf.
WBZ, Springfield, 303—950 k.
Orchestre Ormandy.

9 h. 00 p.m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Orchestre de concert dirigé par Josef Pasternack.

9 h. 15 p.m.

WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Belasco.

9 h. 30 p.m.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Programme de musique choisie.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Les Northerners.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Armour: Orchestre d'excellente qualité avec de bons chanteurs.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme de Pond avec l'orchestre de Leo Reisman.

10 h. 00 p.m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Les Fox Fur Trappers.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Les "peintres" de Paul Whiteman, avec ses King's Jesters et autres chanteurs.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Concert spécial sous la auspices du NBC Artists Service.

10 h. 15 p.m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Les Diamond Entertainers.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre choisi.

10.30 h. p. m.

WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Chesterfield; Music that satisfies.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Programme musical spécial.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Le théâtre de l'air RKO: musique et déricptions théâtrales.

10.45 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Waves of Melody: Orchestre de Victo Arden.

11.00 h. p. m.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Les Nightcaps.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Orchestre de danse de Paul Sabin.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Récital d'orgue de Jean Wiener.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.

11.15 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Vincent Lopez et son orchestre.

Le rhumatisme l'a fait souffrir des mois entiers

Puis il s'est traité avec les Pilules Dodd pour le Rein

M. Charles Saint-Pierre recommande ces pilules à tous ceux qui souffrent de rhumatisme

Ste-Félicité, P. Q., 22 jan. (Spécial) "J'ai souffert de rhumatisme plusieurs mois", écrit M. Charles Saint-Pierre, un citoyen de Ste-Félicité. "Après avoir lu dans les journaux qu'elles soulageaient le rhumatisme j'ai décidé d'essayer les Pilules Dodd pour le Rein. La première boîte m'a fait beaucoup de bien et six boîtes m'ont complètement soulagé. A tous ceux qui souffrent de rhumatisme je conseille de prendre les Pilules Dodd pour le Rein."

L'hiver est la saison de la mauvaise santé. Froid continuel, vents glacials, neige et pluie amoindrissent votre résistance. Il importe de tenir sa vitalité au "plus haut point" d'efficacité si l'on ne veut pas devenir la proie facile du rhumatisme, du rhume, de la grippe ou de la débilité générale. Prenez les Pilules Dodd pour le Rein afin de sauvegarder votre énergie. En donnant du ton à l'organisme et en revitalisant le rein, le système humain reste en santé et capable de résister aux attaques de ce qui peut être de graves maladies si on néglige ces précautions.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Cremex.
6.00 p.m.—Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme pour les malades.
7.30 p.m.—M sique.
7.45 p.m.—Narcisse et Paméla.
8.00 p.m.—Laiterie Brookside.
8.30 p.m.—Musique de chambre.
9.00 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton. (Montréal).
9.45 p.m.—Causerie Éducationnelle universitaire.
10.00 p.m.—Heure du Pacifique-Canadien.
11.00 p.m.—Récital d'orgue.
11.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
12.00 (minuit)—Heure Tavannes.

PROGRAMMES DE SAMEDI MATIN

9.00 a.m.—Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Musique variée.
10.00 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme pour les ménagères.
12.00 (midi)—Heure du dîner.
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.

Les programmes de samedi soir seront publiés dans notre édition de demain.

11.30 h. p. m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Programme Moonbeams: musique choisie.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

6.00 h. p. m.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Programme Sunshine.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de l'Empire Room au Waldorf-Astoria.

6.15 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Peter Van Steeden et son orchestre.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre de Busse.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestres choisis.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Orchestre de Skultety.

6.30 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Rex Cole Mountaineers.

6.45 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Cab Calloway et son orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Connie Boswell.

7.00 h. p. m.

WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
Orchestre de Gill.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Pepsodent: Amos 'n' Andy.

7.15 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Les Tastyest Jesters. Chant avec mandolute, etc.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Programme de théâtre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby, chanteur populaire.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Jack Berger et son orchestre de danse.

7.35 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Quart d'heure Prince-Albert. Alice Joy, contralto, Orchestre de Paul Van Loan.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre choisi.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Orchestre de Jensen.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital de sonate. Mathilde Harding pianiste, Arcadie Birkenholz, violoniste.

7.45 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme d'Hollywood.
WABC, New-York, 349—860 k.
Downey & Wons.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Goldbergs.

8.00 h. p. m.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
Petit orchestre symphonique avec Ravell, baryton.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme du Service des Concerts Civiques.

9.00 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme Goodyear: fanfare de Pryor; quatuor Revelers, orchestre de danse de concert.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Fanfare.
WJR, Détroit, 406—760 k.
Orchestre de Lopez.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Musique choisie.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Opéra civique de Chicago: "Cavalleria Rusticana" de aascagni. (Massagni écrivit cet opéra en 8 ours pour gagner un prix offert à Milan).

9.15 h. p. m.

WOR, Newark, 422.3—610 k.
Allan Wood et son orchestre.

9.30 h. p. m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Club Valspar. Musique choisie.

10.00 h. p. m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Rus Columbo et son orchestre.
3 RADIO. 5555555555555555555555
WEAF, New-York, 454—660 k.
Heure de danse Lucky Strike.

10 h. 15 p.m.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Programme varié venant de Chicago.

10 h. 30 p.m.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Programme Chesterfield: Music that satisfies.

10 h. 45 p.m.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Programme de musique choisie.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Vingt doigts d'harmonie; Duos de piano.

11 h. 00 p.m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme de musique Slumber.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Orchestre de choix.

11 h. 15 p.m.

KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Messages aux explorateurs.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Jesse Crawford, poète de l'orgue.

11 h. 30 p.m.

WEAF, New-York, 454—660 k.
Rudy Vallée et son Connecticut Yankees.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Tito Coral, chanteur sud-américain.

11 h. 45 p.m.

WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital d'orgue de Lew White.

Minuit

WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital de piano avec chant.

CKAC

Vendredi

7.00 à 7.15 p.m.—Programme Valda.
7.15 à 7.30 p.m.—L'Harmonie Allan.
7.30 à 7.45 p.m.—A être annoncé.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark: Narcisse et Paméla.
8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 à 9.15 p.m.—Ligue des droits de la femme.
9.15 à 9.45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
9.45 à 10.00 a.m.—Causerie sous les auspices du Conseil National d'Education.
10.00 à 11.00 p.m.—L'heure de musique du Canadien Pacifique.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 à 11.15 p.m.—Danse.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre de Bill Bessett de l'hôtel Windsor.

SAMEDI, 23 JANVIER 1932

7.30 à 7.45 a.m.—Le réveil, moment des surprises.
7.45 à 8.00 a.m.—Culture physique.
8.00 à 9.00 a.m.—L'heure du déjeuner de Shirriff's Marmelade. (C.B.S.).
9.00 à 9.30 a.m.—Chants.
9.30 à 10.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.00 à 10.30 a.m.—Bonjour Madame. Température.
10.30 à 10.45 a.m.—Ouverture de la bourse.
10.45 à 11.00 a.m.—Heure des courses aux magasins.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes en dehors de la ville.

BONNE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

11.30 à 12.00 (midi)—La bonne chanson française.
12.00 à 12.30 p.m.—Le grand Frère Marcel, gracieuseté de La Peptonine.
12.30 à 12.45 p.m.—Cotes de la bourse de Montréal et New-York.
12.45 à 1.00 p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale. Heure Bulova.
1.00 à 1.30 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
5.00 à 5.45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5.45 à 6.00 p.m.—Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
6.00 à 6.30 p.m.—Programme de la société St-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Température.
6.30 à 6.45 p.m.—Programme Lido.
6.45 à 7.00 p.m.—Programme Teaberry.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Vitt l.
7.15 à 7.30 p.m.—Fanfare Marimba.
7.30 à 7.45 p.m.—A être annoncé.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark: Narcisse et Paméla.
8.00 à 8.30 p.m.—Programme de la compagnie Chiclet et Dentyne et M. Georges Bétournay, baryton.
8.30 à 9.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
9.00 à 10.30 p.m.—Description française de la troisième période de la partie qui sera jouée à Toronto entre le Canadien et le Toronto Maple Leaf.
10.00 à 10.30 p.m.—Description de la troisième période de la partie qui sera jouée au Forum entre le Canadien et le Boston. Résumé en anglais.
10.30 à 11.00 p.m.—Au coin du feu.
11.00 p.m.—Résultats du hockey.
11.00 à 11.45 p.m.—Nouvelles au nord.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester; Orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre Bill Bissett.
9.00 à 10.30 p.m.—Poste VE9LP, ces description anglaise de la partie Canadien vs Toronto Maple Leaf.

"Heure Provinciale"

Vendredi, le 22 janvier

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Première audition à la radio de l'opérette **"Deux mauvaises bonnes"** avec le concours de Mmes Jeanne Maubourg, Sylva Alarie et M. Fournier de Belleval

1—Causerie:
"Aldous Huxley"
Professor Algy Noad of McGill University
2—Opérette:
"Deux Mauvaises Bonnes"
Paroles de Pericaud et Delormel
Musique de F. Chassaigne

Personnages:
Balandard, Ancien artificier..M. Fournier de Belleval
Pichenette, Bonne espagnole..Mme Jeanne Maubourg
Boulotte, Bonne normande..Mme Sylvia Alarie

La scène se passe chez Balandard
Orchestre sous la direction de M. Albert Roberval.

L'Heure Provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 h. p.m.

Au C. N. R.

Concert de dimanche le 24 janvier de 5.00 à 5.30 p. m.

Chaîne transcontinentale

Artiste : Norman Wilks, pianiste.

PROGRAMME

5.00 à 5.15 p.m.—M. Grattan O'Leary causerie sur "Le Canada d'Aujourd'hui".

5.15 à 5.30 p.m.—Sonata—Op. 27, No 2.—"The Moonlight)) (Beethoven)

Soirée musicale : (Poste CFCF).
Impromptu en fa dièse.
Valse en sol bémol. } Chopin.
Deux études.
Valse en mi mineur,

M. Norman Wilks fait partie de la Faculté de musique du Conservatoire de Toronto. Il étudia avec Holbrooke et Michael Hambourg. Il passa un an au conservatoire de Bruxelles et compléta ses études avec Breithaupt et Lamon. Il débuta à Berlin et fit des tournées dans tout l'Europe. En 1913 il faisait une tournée aux Etats-Unis et jouait avec l'orchestre Symphonique de Boston. Blessé à la bataille d'Arras en 1917,il fut décoré de la Croix Militaire et à la fin des host.liés il retourna à sa profession. On le voit avec le Queen's Hall Orchestra, la Royal Philarmonic Society et le Continental Symphony Orchestra. L'an dernier il rendait avec Viggo Kihl et Ernest Seitz le Concerto No 7 de Mozart en Fa. Ce concert fut irradié par la chaîne des postes transcontinentaux du Canadien National.

Saint-Fabien

Epiphanie

On a eu une très belle messe ce jour-là. Ça été la répétition de la messe de Noël si bien réussie. Messe harmonisée à 2 voix de A. Diérich.

Des cantiques appropriés à cette fête, furent rendus avec beaucoup de succès.

Baptême

M. et Mme Victor Mercier, née Laurentia Bilodeau, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Aimé-Egide. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Mercier, grand'parents de l'enfant, et Mme Jos. Bilodeau, qui est la grand'maman de l'enfant le portait sur les fonds baptismaux.

Sépulture

Le 8 janvier a été inhumé à l'âge de trois mois, Joseph-David, enfant de M. et Mme Louis Brisson, née Philomène Bélanger.

Va-et-vient

Mme Jean Laflamme, qui depuis plusieurs mois, était à l'hôpital à Québec, sous les soins du Dr Rousseau, nous est revenue assez bien. Nous lui souhaitons une parfaite guérison.

—M. J.-O. Laplante, de Black Lake, ainsi que son fils, André, étaient l'hôte de M. le curé, son frère ainsi que de son père et sa mère, à l'occasion du jour de l'An.

—M. et Mme Ovila Pelletier de retour d'une courte promenade à St-Cyprien chez leurs parents à l'occasion du jour de l'An.

—M. Thomas Bélanger, de Buckland, était l'hôte de Mlle Maria Brisson, dimanche dernier.

—Mlles Bernadette Brisson et Marie-Ange Mercier, sont retournées au presbytère de St-Bernard, après avoir passé le temps des fêtes, chez leurs nombreux parents.

—M. Philémon Tanguay, de Lewiston, Maine, est retourné parmi les siens, après un séjour de quelques semaines chez son frère J.-C. Tanguay.

—M. Philippe Tardif, maire, est allé à Québec, dernièrement par affaires.

—Mlle Prescilia Garant, est retournée à Québec, après un repos chez ses parents, M. et Mme Garant.

—M. Georges Sasseville, de Bennigton, Vermont, est chez son père Nazaire Sasseville, à l'occasion du jour de l'An.

APPARENCE *différente*
SON *différent*
IL EST *différent*

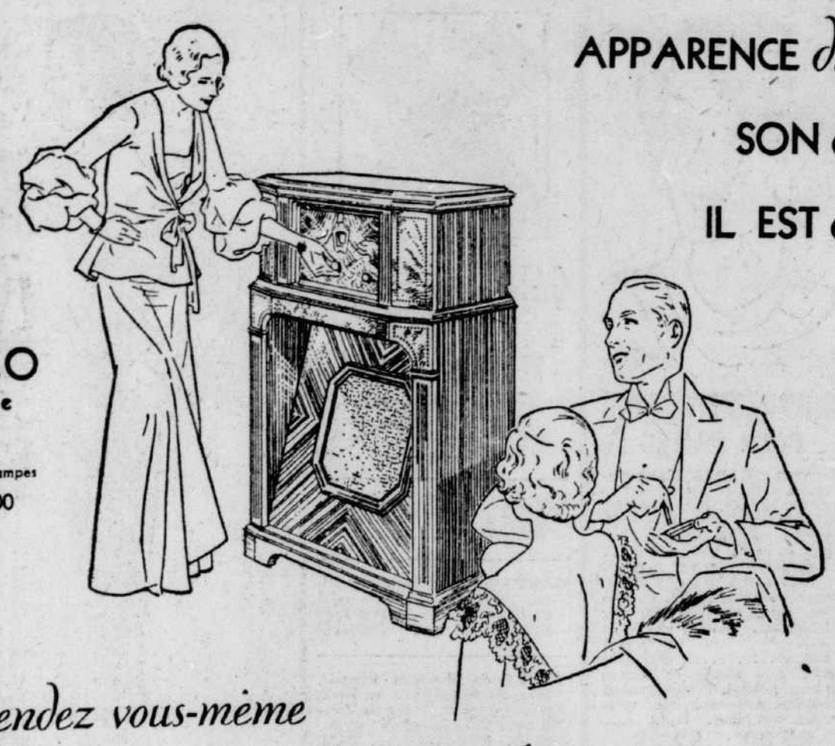

PHILCO
Modèle 112X
complet avec Lampes
$225.00

Entendez vous-même le premier radio scientifiquement construit comme un instrument musical

Regardez ce nouveau Philco. Entendez-le. Son apparence est différente. Le son est différent. Il est différent. Vous avez raison. C'est le premier radio scientifiquement construit comme un instrument musical. Cette table d'harmonie inclinée lance tout le son dans la direction de l'auditeur. Ordinairement les notes hautes se perdent parce qu'elles voyagent en ligne droite sans beaucoup s'étendre. Le nouveau Philco les projette en haut, à la portée de votre oreille, de sorte que pour la première fois dans un radio, vous pouvez maintenant entendre tout le régistre musical.

Ce Philco est le premier radio construit de manière à vous faire entendre seulement le son qui vient de l'avant du haut-parleur. Ordinairement, le son qui s'échappe de l'arrière du radio frappe le mur et étant réfléchi par lui, parvient à votre oreille une fraction de seconde plus tard que le son émis par l'avant du haut-parleur. Ceci cause naturellement un certain embrouillement.

Dans le noveau Philco, le son de l'arrière est dirigé vers le plancher et n'est pas réfléchi vers vous. Plus que cela, l'écran amortisseur d'écho, à l'arrière de la chambre du haut-parleur, absorbe une bonne partie du son de derrière avant même qu'il ait le temps de sortir du cabinet. Vous n'avez jamais entendu un son aussi clair, aussi pur et aussi fidèle que celui de ce merveilleux instrument.

Voici une combinaison de perfectionnements techniques exclusifs à Philco dont le résultat se traduit en une fidélité de son supérieure à tout ce que vous avez cru possible. Il vous faut l'entendre. Venez, téléphonez ou écrivez pour avoir une démonstration, sans la moindre obligation. Permettez-nous de vous prouver, à votre propre satisfaction, l'étonnante réception supérieure, la distance, la sélectivité et la puissance que donne ce Philco.

Ce nouveau modèle 112X de Philco Superhétérodyne Balanced Unit, complet avec lampes, dont 2 Pentodes, Circuit Push-Pull, Contrôle Automatique de Volume, Contrôle de son à 4 Points, Cadran Index de Postes Illuminé, dans un cabinet dont la beauté ne le cède en rien aux autres perfectionnements. C'est le fameux Philco Superhétérodyne-plus à 11 lampes, possédant une portée et une sélectivité bien supérieures à ce qu'il vous faut ordinairement.

VOUS POUVEZ AVOIR N'IMPORTE QUEL NOUVEAU PHILCO A DES CONDITIONS TRES FACILES

N'attendez pas plus longtemps pour joiur de ce qu'il y a de mieux en radio. Votre plus proche dépositaire Philco sera heureux de vous donner une démonstration et des conditions qui vous en faliciteront la possession. Décidez de vous le procurer immédiatement. Voyez-le. Entendez-le. Achetez-le. Jouissez-en. Autres modèles Philco, depuis le Baby Grand à $55.00 jusqu'au Radio-Phonographe Philco avec Changeur de Disques Automatique, à $395.00.

CONVERTISSEUR A ONDES COURTES PHILCO

Le convertisseur à ondes courtes le plus efficace qui ait encore été produit. Peut servir avec tout récepteur de radio ordinaire. Un cadran de contrôle unique, index de postes illuminé, en rend l'opération très facile. Parfaitement protégé et pourvu de son propre dispositif d'alimentation de courant. Il ne nuit absolument pas au radio avec lequel il est employé. Dans un superbe cabinet poli à la main.

Prix, $65.00, lampes comprises

PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA—TORONTO

• PHILCO •

Un Instrument Musical de Qualité

QUEBEC 419 rue St-Paul — **JOHN MILLEN & SON, LIMITED** — **MONTREAL** 639-643 St-Jacques

DISTRIBUTEURS EN GROS

VENDEURS AUTORISES POUR LA VILLE DE QUEBEC

Cantin, J.-W., 444, rue St-Joseph Québec
Gaulin-Tanguay Limitée, 371, rue St-Joseph Québec
Giroux Adélard, 91, 6e Rue, Limoilou
Legaré Ltée P.-T., 142, rue St-Joseph Québec
Legaré Ltée P.-T., 273, rue St-Paul Québec
Lindsay Ltée, C.-W., 291, rue St-Jean Québec
Quebec Heating, Regd, L.-A. Gaucher, 395, St-Jean, Québec

VENDEURS AUTORISES POUR LE DISTRICT DE QUEBEC

Alain, Herménégilde, St-Raymond
Aubin, Nap., St-Damien
Baron, Albert, St-Agapit
Baleine, Cecil, Cap Cove
Baril, L.-P., St-Georges
Bastien, Bernardin, Cap-Rouge
Beaulieu, J.-P., Frères Enr. Rivière-du-Loup
Bégin, Florent, Ste-Germaine
Bégin, Adrien, St-Octave
Bélanger, J.-E., St-Anselme
Bernard, J.-E. Ste-Croix
Bilodeau, Louis, St-Lazarre
Bishop, P. Sons Limited, Portneuf
Bilier, Chas.-Eug., Cap St-Ignace
Bilier, J.-A., St-Alexandre
Bolduc, J.-A., Lévis
Bouchard, Mme J.-E., Chamberd, P. Q.
Boucher, Ovila, Berthier
Bourdages, P.-P., Bonaventure-Est
Boutin, Eusèbe, St-Camille
Bureau, Z., Lambton
Bruneau, Arsène, Rivière Bleue
Cadrin, D., St-Vallier
Carter, J.-T., Arvida
Carrier, A., Plessisville
Casault, Arthur, Ste-Anne de Beaupré
Chevalier, Gérard, Courville
Cliche, J.-L., Valley, Jct.
Côté, D. & R., Grande Vallée
Côté Gérard, St-Flavien
Côté, J.-E., Ste-Julie, Station
Couillard, Jos., N.-D.-du-Lac Tém.
Curtis, J.-Gallups, Sayabec
Davis Co., Ltd., John-F., Gaspé
Desjardins, P., St-Philippe de Néri
Desjardins, Thomas, Isle Verte
Deschênes, Edmond, Héberville Station
Doron, Omer, St-Fréderic, Beauce
Drouin, J.-A., Ste-Malachie Station
Drouin Frère, St-Agathe, Lot.
Dussault, Benoit, Beauceville
Faucher, Albert, Ste-Famille, I.-O.
Fortier, J.-E., St-Henri
Gagné, Ent., E., St-Joseph
Gagné, Lauréat, East-Broughton
Gagnon & Frère, Kénegami
Garage Leboeuf, St-Jean Deschaillons
Garage Murray Bay La Malbaie
Glasson Automobile, L'Islet Station
Giguère, Thomas, St-Féréol
Gosselin, Ed. Breakeyville
Goulet, Donat, Champigny, Qué.
Guay, L.-G., St-Michel
Guay, Joseph-L., St-Isidore
Guérin, Adélard, St-Joachim
Hamilton Cove Co., Portneuf, Dist. Saguenay
Hardy, Louis, St-Ubald
Héberi, Pierre, St-Siméon
Hiller & Mongrais, La Tuque
Hudon, J.-C., Métabetchouan
Jacques, Emile, St-Basile
Jobin, J.-W., Scott Jct
Julien & Fils, Jos., Pont-Rouge
Kinnear, Norman-A., Inverness
Kelly, Harvey, St-Fidèle
Laflamme, Ovila, St-Bernard
Laflamme, Art., St-Philémon, P. Q.
Laliberté, Geo.-A., St-Nicholas
Lamontagne, Alonzo, St-Narcisse
Landry, J.-B., Ste-Hélène
Larochelle Enr., J.-S., St-Ferdinand d'Halifax
Leblanc, R.-A., New Richmond, Bonv.
Leboeuf, Nap., Deschaillons
LeBrun, Conrad, St-Evariste Station
Leclerc, Alphonse, Sillery
Leclerc, L.-W., St-Félicien
Le Comptoir Pratique, Loretteville
LeMarquand & Boudreau, Chandler
Lemieux, J.-E., Charlesbourg
Levesque, Jos., St-Pacôme
Lévesque, & Cie., C., Mont-Joli
Lévesque, Garage, J.-A., Baie St-Paul
Lindsay, Félix, Maheux, Florian, Mathieu, Alf., Molsan, D., Métivier, J.-Edm., Montmigny, J.-A., Morais, J.-E., Morin, Jos., Morisset, G.-E., Morneau, Edm., Nadeau, Ed., Nicole, Jos., Normand, J.-L.-A., Ouellet, Wilfrid, Paradis, Rolland, Parent, J.-D., Pelletier, Lorenzo, Pelletier, Eug., Pelletier, J.-A., Pelletier, Antonio, Pelletier, W.-T., Pelletier, Alex., Picher, Dominique, Pineau, Roméus, Pluze, J.-M., Poirier, Israël, Portelance, V.-L., Prévost, O., Pulp & Paper Mills Supply, Roy, J.-B.-W., Roy, J.-Ernest, Sauvageau, Jos., Smith, C.-H., Sirois, Jos., Tardif, J.-A., Thetford Motors, Ltd., Thibault, J.-C., Thivierge, J.-B.-M., Turcotte, Els., Zaki, Joseph, Dolbeau, St-Odilon, Grondines, Lyster, Még., Ste-Hénédine, St-Gilles, Amqui, Ste-Claire, Donnacona, St-Aubert, Lourdes, St-Cimon, Montmagny, Ile Rivière, Lac au Saumon, Roberval, Val Brillant, Cabano, St-Roch-des-Aulnaies, Matane, St-David, Trois-Saumons, St-Marc des Carrières, Rimouski, St-Paul du Nord P. Q., Bonaventure, Lachevrotière, St-Charles, Chicoutimi, St-Gervais, Port-Daniel Est, St-Casimir, New-Carlisle, Ste-Justine, Morissette Station, Thetford-Mines, St-Augustin, Clarke City, Ste-Catherine, St-Raphael

131A

En vente aux 66 magasins et 1000 agences de la **COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE**

142 rue St-Joseph
273 rue St-Paul

LEGARE & SUPPLY CO., LTD. 405 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Propos féminins

SUR LA ROUTE MANDARINE

LA FEMME EN ANNAM

En Annam, une jeune fille et son futur conjoint doivent obtenir le consentement de leurs parents pour convoler en justes noces. Ceux qui, oublieux du code et des sages préceptes de Mencius, se marieraient sans cette autorisation, verraient leur union bien vite annulée. De plus, un châtiment corporel, sous les rires moqueurs du village assemblé, leur ferait oublier jusqu'à la douceur de leur courte lune de miel.

Mais la chose est d'autant moins à craindre que les parents ou, s'ils sont morts, leurs remplaçants (dont la loi a dressé une liste minutieuse) procèdent eux-mêmes au mariage de leurs enfants, sans prendre seulement la peine de consulter les deux principaux intéressés, ce qui, d'ailleurs, ôte à ceux-ci l'ennui toujours possible d'un refus paternel.

En général, donc, la jeune fille s'en remet entièrement à ses parents quant au choix de son futur époux. Tout au plus, ira-t-elle à la pagode voisine brûler des bâtonnets d'encens sur l'autel de la bonne déesse des foyers afin d'obtenir que le compagnon de sa vie qu'on lui choisit, ressemble le plus possible à son idéal. Son roman d'amour se réduit, à l'accoutumée, à ces quelques manifestations de piété :

—Mais, au fait, en Annam l'amour est une chose bien secondaire dans un ménage qui se respecte. Il est malséant d'en parler, et encore plus de le manifester extérieurement, comme de se tenir par la main ou de s'embrasser en public, ça, par exemple, c'est à faire cracher de dégoût le moins difficile sur les règles de la bienséance.

La femme, là-bas, se marie d'abord pour ne pas être, sur les vagues houleuses de la vie, comme une barque sans gouvernail, et, ensuite, pour avoir des enfants. Etre mère est à ses yeux le plus grand des honneurs qui puisse lui être accordé.

Est-ce à dire qu'une jeune fille annamite se comporte toujours en esclave résignée des coutumes et des lois millénaires qui voudraient faire d'elle un petit objet sans coeur et sans désir ? que nenni ! Ecoutez plutôt cette histoire dont je fus le témoin amusé :

Un jour, éclata dans le petit landerneau indochinois où j'avais installé mes pénates, un scandale qui fit alors grand bruit. On avait surpris, un soir, Mlle Printemps, numéro Un, la fille du plus gros propriétaire de l'endroit, en train d'échanger, à l'abri d'une touffe de bambous écartée, des chiques de bétel avec le domestique de son père, nommé Lân.

Vous jugerez du potin que souleva une pareille découverte lorsque vous saurez qu'en Annam la meilleure preuve d'affection que se peuvent donner deux amoureux, c'est de mâcher force chiques de bétel et de les placer ensuite délicatement dans la bouche de l'autre. Le moins qu'on puisse dire d'une semblable manifestation c'est qu'elle scelle les coeurs aussi solidement que les serments éternels échangés, au clair de la lune, sous d'autres cieux.

Le père de Mlle Printemps, numéro Un, en homme prudent, prit les devants pour sauver l'honneur en détresse de sa fille : il porta plainte auprès des vénérables autorités communales contre son domestique.

Comme les plus belles rizières et les plus beaux buffles de l'endroit lui appartenaient, on ne mit aucune peine à croire à ses paroles, d'autant moins qu'il avait appuyé son accusation par le don au tribunal du plus joli buffion de son troupeau.

En conséquence, qui avait osé lever les yeux jusqu'à la fille de son maître, serait puni selon toutes les rigueurs de la loi.

A quelques jours de là, donc, Lân, la cangue au cou, se présente devant le conseil municipal de la commune.

Sans prendre même la peine de se disculper, il s'allonge sur le sol. Le garde champêtre, transformé pour la circonstance en gardien de la morale, s'apprête, un rotin dans la main, à lui faire expier cruellement son audace indécente.

Juste à ce moment-là, c'est-à-dire alors que le garde champêtre avait déjà le bras levé, et qu'un notable-comptable ouvrait la bouche pour compter les coups, voici que Mlle Printemps, numéro Un, laquelle jusque-là s'était tenue silencieuse aux côtés de son père, s'avance vers le tribunal et, très dignement, déclare qu'elle est aussi coupable que Lân, les faits rapportés par la rumeur publique étant l'exacte vérité.

Cet aveu inattendu arrête net le bras de l'exécuteur des hautes oeuvres du village, la voix dans la gorge du notable-comptable et les gémissements de la victime, tandis qu'il fait naître la stupeur dans le coeur paternel et un sourire énigmatique sur les lèvres des juges.

La loi est formelle. Dans un cas semblable, les deux coupables doivent être mariés sur-le-champ. Le père de la jeune fille en convient lui-même. Lân n'en peut croire ses oreilles ; mais le plus abasourdi de l'aventure est encore son beau-père qui n'avait pas prévu qu'en donnant un buffle aux notables ceux-ci lui donneraient, en retour, un gendre !

Tant pis pour lui, n'est-ce pas ? Pourquoi, aussi, avait-il voulu par de subtils mensonges, et le don d'un buffle, lutter contre l'amour ? Celui-ci s'était vengé à ses dépens.

Cette histoire se répète assez fréquemment du nord au sud de l'Annam, ce qui prouve que là-bas, comme ailleurs, deux jeunes amoureux au chignon d'ébène et aux yeux d'amande peuvent arriver à se marier selon leur coeur, en dépit de l'opposition de leurs parents.

Michel RAINEAU.

QUOI DE NEUF ?

Les petits manteaux de fourrure sont d'autant plus élégants qu'ils sont plus courts.

Celui-ci a de petites capes au lieu de manches. Un collet qui gode donne l'ampleur autour du visage qui est actuellement en vogue.

Ce manteau est fait en lapin blanc coupé en bandes étroites pour imiter l'ermine.

LES REPRISES

Reprises dans les chaussettes, les bas.

On n'a jamais trop de renseignements pour bien faire ! Parlons aujourd'hui des reprises.

En général, elles se font à l'envers. Retournez le bas ou la chaussette à réparer. Prenez une aiguille spéciale un peu longue et fine, soie ou coton ou laine, selon la nature de la pièce à remettre en état. Ne faites pas de noeud au bout de l'aiguillée et ne faites pas celle-ci trop longue. Glissez dans l'intérieur du bas ou de la chaussette l'oeuf de buis ou d'ivoire qui va vous être d'un grand secours. Cet oeuf, vous le tiendrez soit en sa largeur, soit par le gros bout, selon la forme du trou à masquer. Sur l'oeuf sera tendu le tissu troué.

Votre aiguille enfilée, vous piquez dans le tissu au bord du trou tout contre le tissu non usé et vous lancez un premier fil sur toute la largeur du vide, l'aiguille piquant face à son départ, sur le bord opposé. Une fois ce fil tendu de bas en haut, repiquez l'aiguille tout près de l'endroit d'où elle vient de sortir, tendez cete fois de haut en bas un autre fil, et, avant de tirer l'aiguillée, laissez derrière elle, au bord du trou, entre le point de l'arrivée de l'aiguille et son point de départ, une bouclette de fil, laine ou soie. Vous allez toujours de la même manière : bas en haut, haut en bas, bouclette chaque fois, sur le bord supérieur et sur le bord inférieur, entre chaque point d'arrivée et de départ. Couvrir entièrement le trou avec ces fils tendus. Ils devront être tendus régulièrement, souplement, sans gonfler et sans tirer sur le tissu. Leur rapprochement devra s'accorder avec celui des fils des mailles de la pièce à raccommoder.

Une fois ces fils tendus, il faut, dans le sens contraire, revenir sur cette chaîne et former la trame.

Pour cela nous recommencerons la même opération, mais chaque fil parti d'un bord devra, avant de rejoindre l'autre bord du trou, faufiler les brins tendus les uns après les autres, prenant le premier, laissant le second, reprenant le troisième, délaissant le quatrième, et ainsi de suite jusqu'à son but. Point d'arrivée, bouclette, point de départ. L'aiguille en redescendant faufilera encore les brins tendus mais laissera ceux sur lesquels elle a passé et prendra ceux qu'elle avait délaissés. Ceci est le principe du point de reprise qui est un point contrarié. C'est ce faufilage qui doit être mené bien régulièrement.

Une fois tout le trou bouché, et pour terminer parfaitement la reprise tout à fait solide, il faudra avec une aiguillée nouvelle et au point de surjet, fixer chaque bouclette tout autour du trou, sur le tissu du bas ou de la chaussette. Une fois terminée, la reprise sera carrée ou rectangulaire, selon la forme du trou masqué. En aucun cas, une reprise ne doit être ni ronde ni ovale.

Reprise d'un accroc

On pose le vêtement sur une table, recouverte d'un papier souple et fort, sur lequel on rapproche les bords de la déchirure. Bâtir en rapprochant avec exactitude. Avoir si possible des brins de laine, coton, soie, provenant d'effilochures du tissu même. Si la chose est impossible, assortir le mieux possible le fil à l'étoffe.

Faufiler les fils de chaine en les tendant souplement avec un dessin de zig-zag montant et descendant, d'un bord à l'autre de la déchirure. Tendre ensuite les fils de trame en contrariant les points, en croisant régulièremen dessus et dessous sur une ligne, droite cette fois, mais qui recouvrira entièrement les fils de chaîne une fois le travail terminé.

Reprise perdue

On fait des reprises perdues pour les déchirures irrégulières dans les tissus. On rapproche les bords de la déchirure à l'aide d'un bâti sur un papier, puis on faufile finement à points de reprises et en zig-zag, sens de la trame et sens de la chaine, avec la même aiguillée. Si on peut employer, pour ce genre de reprises, des effilures, le travail peut-être invisible une fois la réparation passée au fer chaud.

Reprises dans les tissus

Dans les tissus l'on reprise les endroits amincis par l'usage, on rapproche les bords des déchirures.

Reprise dans le linge

Tendre la pièce à réparer, à l'endroit du trou ou de l'usure, sur un papier fort et souple. Tendre les fils de chaine régulièrement, finement, bien proches. Dans les fils de trame, il faudra tâcher de copier le dessin du tissage de la pièce de lingerie à réparer. Cette manière de faire se nomme la reprise damassée.

Reprise bialsée

Dans un tissu en diagonale, on fera une reprise bialsée, c'est-à-dire qu'au lieu de tendre les fils de trame perpendiculairement sur les fils de chaîne, on les tendra en diagonale.

Pour les êtres qui vivent dans des maisons de verre, rien de plus gentil que cet aquarium avec sa monture élégante de fer forgé.

CONFORT ET ELEGANCE DE LA MAISON

ANTICHAMBRE DE FORTUNE

Vous n'avez pas d'antichambre ? Désagrément qu'il faut subir dans ces antiques logis où l'on est trop heureux, à l'heure actuelle, de trouver dans les vieilles maisons qui offrent des pièces vastes et nombreuses, mais mal distribuées.

Donc, au seuil, on entre directement dans la salle à manger, voire dans une chambre, ce qui est le comble de la gêne. Tâchons de remédier à ces inconvénients. C'est difficile, mais cherchons :

Des paravents peuvent, cloisons mobiles et adroites, isoler une partie de la pièce, y organiser un passage discret ; clôtures relatives toujours insuffisantes dont il faut bien se contenter et parfois encombrantes.

Sacrifier cette pièce pour en faire une véritable antichambre ? La plupart du temps indispensable à la vie familiale, il faut l'adopter pour l'usage quotidien mais quelle que soit sa destination, meublez-la sans accentuer son caractère spécial ; pas de desserte si c'est une salle à manger ; pas de grand lit ni d'armoire à glace si c'est une chambre. Des bahuts, des coffrets, des armoires à portes pleines, qui ne décèlent rien de leur contenu et ne sauraient être affectés à un service spécial, donneront à cette pièce l'aspect neutre qui lui convient. Une bibliothèque avec livres apparents n'y serait pas déplacée ; un sofa qui servirait de lit le soir n'y aurait rien de choquant.

La table de la salle à manger sera à battants ou à coulisses, de manière à prendre peu de place et à trouver un coin propice. Si vous désirez une table ordinaire, vous la repousserez contre le mur pour la convertir, en dehors des heures de repas, en table de bureau avec tapis, écritoire, buvard, livres, fleurs, etc.

Si le divan ne trouve pas sa place, contentez-vous du lit-cage que, pendant le jour, vous dissimulez derrière une draperie ou que vous roulez dans une autre pièce.

Si la pièce est vaste, elle peut suffire à ce triple usage : antichambre, salle à manger, chambre à coucher. C'est un pis-aller dont beaucoup de mal logés se contenteraient.

Vous mettrez doubles rideaux aux fenêtres ; une portière assortie masquera la porte d'entrée. Quelques chaises, pas de fauteuils, suffiront comme sièges.

Pour éviter d'être surpris à table par des visiteurs importuns, vous déploierez toujours des paravents à ces heures d'intimité ou de repos.

Mais ne faites jamais de cette pièce d'entrée un salon pour recevoir amis ou relations. Rien ne serait plus difficile et troulant que de'ntretenir une conversation interrompue par les coups de sonnette et l'arrivée de visiteurs inattendus ou indésirables.

Pour faire oublier la gêne de cette pièce cumulant les services et n'en donnant pas un seul dans toute sa perfection, rencuvelez-en l'élégance et la gaieté par quelques verdures et des fleurs dont les couleurs s'harmonisent

(Suite à la page 15, 8e col.)

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) un coupon graphologie et 50 sous, en timbres dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le vendredi en page féminine.

TIT-TOT.—Jeune fille agitée, bruyante, d'une nervosité à surveiller. Elle est toujours en mouvement, tracassée et tracassière. La sensibilité est excessive et l'imagination lui exagère tout, nuisant ainsi beaucoup au jugement. Les affections sont ardentes et jalouses.

Un bon coeur généreux qui s'indigne quand il reçoit moins qu'il ne donne. Plus agitée qu'active, elle ne peut s'appliquer longtemps à la même chose.

Inquiète, peureuse, toujours en peine de quelqu'un ou de quelque chose.

Volonté ardente, impulsive et faible. Petites violences, aucune ténacité. Accès de tristesse et de découragement. Elle ne me le dit pas mais je la crois une malade.

QUOI?—Esprit actif, fin, très lucide. Le sens critique s'exerce largement et dans tous les domaines.

Bon observateur, pratique, d'une activité égale et soutenue, c'est le type du travailleur consciencieux et persévérant, ambitieux et sûr de lui.

La volonté est résolue, ferme et égale. La sensibilité est délicate, contenue et dissimulée. Ses affections sont profondes et il peut se dévouer, quoique son instinct soit d'être un peu égoïste.

Réservé et très prudent, il ne parle pas au hasard et sans réflexion. Il a de la distinction, beaucoup de dignité et une horreur marquée pour ce qui est vulgaire et bruyant.

Il est moqueur et caustique.

La bonté est grande pourtant, et il connaît toutes les délicatesses.

GRAPHOLOGIE
de
CLAUDE CEYLA
22 janvier. Joindre à la lettre spécimen avec 50 sous en timbres

LA GRANDE VENTE ANNUELLE
A REDUCTION de JANVIER
se continue

Au Magasin **T.-D. DUBUC** 214-218 rue St-Jean

Plusieurs nouvelles lignes sont ajoutées à cette vente tous les jours, pour la rendre plus attrayante et plus fructueuse que jamais.
Notez aussi que tous nos bas prix déjà annoncés restent en vigueur jusqu'à épuisement des lots.

et nos ESCOMPTES
de **10%** à **33⅓%** SUR LE STOCK REGULIER
Sont accordés encore pour toute la semaine. C'est tout comme si la vente était à recommencer.

Robes de Maison pour Dames
Un beau lot de robes en Percale et Broadcloth fantaisie styles manches courtes et sans manches. Valeurs jusqu'à $1.25. Vente de Janvier, dans toutes les tailles
59c et 69c

Robes de Crêpe pour Dames
Nous avons encore 75 Robes en Crêpe Plat uni et fantaisie noir et couleurs. Tailles assorties, mais non dans chaque ligne. Valeurs de $5.00 à $7.49. Vente de Janvier, au choix...
$2.95

Tabliers de Cuisine
Un lot de Tabliers en indienne Percale de couleurs pour dames. Valeurs jusqu'à .35 Pour cette vente
19c et 25c

CONFECTION pour Dames
Robes — Blouses et Jupes séparées
à 15% d'Escompte
sur nos Prix Réguliers

Robes de Crêpe Plat
Jolis styles sans manches et manches courtes, couleurs pâles pour soirées. Valeurs jusqu'à $6.00. Vente de Janvier
$2.29

Lingeries pour Dames
Un lot de **BOUFFANTS** tricolette de soie, couleurs, en petites moyennes et grandes tailles. Valeur actuelle de .50. Vente de Janvier **29c**
COMBINAISONS (Slips) tricot de soie blanches et couleurs avec strappes et épaulettes, dans toutes les tailles. Valeur pas moinsde $1.50. Vente de Janvier pour **98c**
ROBES DE NUIT, tricot de soie, couleurs, modèles garnis de dentelles, quantité limitée, à vendre. Valeur de $1.75 à $2.00. Prix de Vente de Janvier à **98c**

Gilets de Laine pour Dames
Gilets Pull Overs, tricot de laine et laine et soie fantaisie pour porter sous votre manteau et pour le sport. Lignes non assorties de tailles. Valeurs $1.50 à $3.00. Prix de Vente de Janvier **79c et $1.19**

BLOUSES pour Dames
Blouses en soie blanche, styles manches longues. Valeur de $3.75 Vente de Janvier **$2.39**
Blouses mousseline organdie, écru fantaisie pour dames Valeurs de $1.75. Vente de Janvier **69c**

Crêpe de Soie pour Robes et Lingerie
Crêpe georgette noir et couleurs, valeurs 1.00 à 1.25 la verge. Vente de janvier pour **49c**
CREPE de Chine pure soie, une grande variété de nuances pour robes et sous-vêtements, valeurs jusqu'à $1.25. Vente de janvier la verge **59c**

Extra Spécial
CREPE plat noir, blanc et couleurs, en longueurs de 2 à 6 vgs environ pour robes et sous-vêtements de dames. Valeurs jusqu'à $1.00. Aubaine de janvier, la verge **39c**
TOILE de soie tissu riche et soyeux, couleurs pâles pour blouses, lingeries etc. Valeurs de $1.50 et $1.95. Vente de janvier au prix uniforme de **73c**

Soies et Crêpes
Provenant de nos assortiment réguliers. En Vente à **20%** d'escompte.
CRETONNES 36 pouces de largeur pour rideaux et draperies, valeurs de 35 à 50c. Prix de vente de janvier **15c et 24c**
FLANELLETTE Blanche 27 pcs de largeur. Valeur de 22c la verge. Pour **11c**
COUTIL fleuri pour oreillers et matelas. Valeurs de 25 à 35c. Vente de janvier. **15c**
BROADCLOTH imprimé 32 à 36 pouces de largeur pour robes. Valeurs 25 à 34c. Vente de janvier la verge **16c**
COTON à Draps blanc, 72 pouces de large, valeur 50c **33c**
COTON à draps rose, 60 pces de large valeur 50, vente de janvier. **19c**
COTON oreiller circulaire, valeurs 35c pour **24c**

Coupe-Vent
Winbreakers en suédine pour le patin et le ski à prix spéciaux.
Pour garçons de 4 à 12 ans. **$1.49**
Pour garçons de 14 à 18 ans **$1.98**
Pour fillettes de 4 à 12 ans **$1.98**
Pour fillettes de 14 à 18 an. **$2.49**

Bas pour Dames
Bas de cachemire de laine et laine et soie, couleurs pointures 8½ à 10. Valeurs jusqu'à 50c pour **29c**
BAS de cashemire pour enfants. Valeurs de 50c et 60c. Vente de janvier **39c**

Bas Golf pour Enfants
Garçons et fillettes. Valeurs 40c et 50c la paire. En vente la paire à **19c et 29c**

Sacs à Magasinage
En suède de couleurs, valeurs de 79c Vente de janvier **49c**

Rubans
Un lot de rubans, valeurs de 5c à 25c la verge pour **1c à 5c**

Tissus de Laine
à robes, costumes et à manteaux moins **25%** d'escompte sur nos prix réguliers.

Couvre-pieds en Krindelette
fantaisie, couleurs, pour petits lits et lits 3-4, valeurs de $1.00 et $1.25 pour chacun **59c**

Chemises pour Hommes
Chemises en Percale et Broadcloth lignes non assorties, valeurs 1.00 et $1.25. Prix de vente de janvier à **49c**
CHEMISES de travail en duck bleu marine valeur de 60 et 75c. Vente de janvier pour **39c**
PANTALONS de travail tweed mélangé de qualité pesante, valeur 2.25 Vente de janvier à **$1.49**
SWEATERS tricot de laine pour enfants garçons et fillettes, valeurs de $1.00 Vente de janvier pour **69c**
BAS de cashemire de laine unie et fantaisie pour hommes. Valeur de 50c pour **39c**
3 paires pour **$1.00**
Camisoles et caleçons laine écossaise, marque St-George, bonne qualité, valeur de $1.50, toutes grandeurs. Prix de vente de janvier **79c**

Merceries pour Dames et Messieurs
moins **20%** d'Escompte
Sur nos prix réguliers.

3 Spéciaux au Sous-Sol
Services à chocolat porcelaine fantaisie. 13 morceaux. Valeurs de $1.50. Pour **98c**
Services à déjeuner porcelaine de corée fantaisie 23 morceaux. Valeurs de $2.75 pour **$1.29**
Grands Bols à mélanger vaisselle blanche. Valeurs de 25c. Vente de janvier **15c**

Aluminium
Tout l'assortiment régulier en ustensiles de cuisine. En vente à **20%** d'Escompte

Beauceville

Nouvel ingénieur Forestier

Nous sommes heureux d'offrir nos sincères félicitations à monsieur Léopold Plante, fils de notre concitoyen, M. Joseph Plante, entrepreneur de St-Victor de Beauce, qui vient d'obtenir avec grands succès son diplôme comme ingénieur forestier. Notre jeune compatriote a suivi les cours de l'Ecole Forestière, à l'Université Laval de Québec, et a passé ses examens finals devant les membres de la Commission de l'Ecole Forestière.

Nous le félicitons vivement du beau succès qu'il a obtenu, et lui souhaitons de continuer dans cette voie.

Fiançailles

M. et Mme Josaphat Poulin, de Beauceville, annoncent les fiançailles de leur fille, Marguerite, avec M. Maurice Lemieux, de la Viau Biscuit Corporation, de Montréal, fils de M. V.-E. Lemieux, décédé, et de madame Lemieux, également de Beauceville. Nos félicitations.

Maintenant elle

COMMENCE A VIVRE

Une appétissante céréale, fournissant la "masse" et la Vitamine B, détruit la cause de ces gros maux de tête et rides prématurées.

NOMBRE d'années elle a souffert de constipation, qui a sapé son enthousiasme et son énergie, amorti l'éclat de ses yeux, et lui a fait jaunir la peau.

Tous les soirs elle se bourrait de Pilules et de drogues — en quantités de plus en plus fortes avec le temps. Elle n'en tirait qu'un soulagement temporaire. Alors, par bonheur, elle lit une annonce concernant le SON PUR de Kellogg (justement comme vous allez en lire une).

Elle essaye cette délicieuse céréale. Les résultats sont surprenants. Elle constate qu'elle a beaucoup plus d'énergie à la fin de la journée. Sa peau a perdu sa couleur jaunâtre. Sa couleur terne a disparu. Ses amies découvrent en elle une nouvelle et brillante personnalité.

Comment une chose aussi simple que de manger une céréale a-t-elle pu effectuer ce grand changement ? Voici : Le SON PUR fournit deux choses qui arrêtent la constipation ordinaire. De la "masse" qui exerce les intestins. La Vitamine B qui aide à leur donner du ton. Le SON PUR de Kellogg fournit aussi du fer pour le sang.

Dans le SON PUR cette "masse" est d'action semblable à celle de la laitue. . . A l'intérieur de l'organisme, elle absorbe la partie liquide, et devient une masse molle, qui débarrasse sans violence les intestins des déchets. Essayez-en deux cuillerées à soupe tous les jours. Si vous souffrez d'affection intestinale qui ne se soulage pas de cette manière, consultez votre médecin.

Ce sont des procédés spéciaux de cuisson qui rendent le SON PUR plus fin, plus tendre, plus agréable au goût. Il ne fait pas prendre d'accoutumances. Il est également bon comme céréale avec du lait ou de la crème, ou cuit en floconneux muffins au son, pains, omelettes, gaufres, etc. Procurez-vous-le dans sa boite rouge-et-vert chez votre épicier. Préparé par Kellogg à London, Ontario.

Le bon moyen naturel de soulager les cas ordinaires de

CONSTIPATION

TROIS-RIVIERES RECOIT L'HON. MacKENZIE KING

Le chef distingué du parti libéral au Canada, qui était accompagné de l'honorable M. Ernest Lapointe, est reçu d'une façon très enthousiaste par les citoyens de la cité trifluvienne — L'honorable sénateur Jacques Bureau lui souhaite la bienvenue à la gare — La leçon laissée au peuple canadien par Sir Wilfrid Laurier — Discours de M. Lapointe.

Trois-Rivières, 22.—(D. N. C.)—Les libéraux des Trois-Rivières ont fait un enthousiaste accueil aux honorables MacKenzie King et Ernest Lapointe venus assister, hier soir, à l'inauguration du Club Laurier. Le chef de l'opposition fut reçu, hier midi, à la gare par une forte délégation de libéraux. Hôte de l'honorable sénateur Jacques Bureau, il reçut les centaines de libéraux de quatre à six heures l'après-midi, à la salle de l'hôtel de ville après avoir fait un certain nombre de visites. Trois assemblées conjointes furent tenues, dans la soirée : au théâtre Capitol, à la salle de l'hôtel de ville et à la salle Notre-Dame. Le chef de l'opposition, l'honorable Ernest Lapointe, M. Lucien Dubois, M. P., Nicolet, parlèrent de la carrière de Sir Wilfrid Laurier, des principes de sa politique et de leur influence profonde sur la vie de la nation canadienne. L'honorable sénateur Jacques Bureau présidait. Les discours étaient transmis aux salles de l'hôtel de ville et de Notre-Dame que visitèrent le chef de l'opposition et l'honorable sénateur Bureau, durant le discours de l'honorable Ernest Lapointe. Sur l'estrade on remarquait : le maire G.-H. Robichon, L.-P. Mercier, ex-M. P. P., R.-F. Grant, Jos.-L. Fortin, Chs-Ed. Pagé, Dr T. Gervais, Berthierville, A.-L. Désaulniers, Ste-Anne-de-la-Pérade, Philippe Bigué, r., J.-O. Lacoursière, J.-A. Frigon, M. P. P., St-Maurice, Albert Gigaire, maire de Shawinigan, C.-E. Martin, maire de Louiseville; J.-M. Bureau, H. Gariépy, Norman Labelle, J.-A. Gagnon, maire de Grand'Mère, Frs Lajoie, c. r., Robert Ryan, échevin, Aurélien Bélanger, etc.

L'honorable sénateur Bureau exposa brièvement le but de cette réunion à l'occasion de l'inauguration du Club Laurier rappela la vie de Sir Wilfrid Laurier et les leçons qui s'en dégagent. Puis il fit l'éloge de l'honorable MacKenzie King, héritier de la pensée politique de Laurier, et de l'honorable Ernest Lapointe, champion de l'autonomie canadienne au Canada et à l'étranger.

Le sénateur Bureau toucha brièvement à la situation économique du Canada. C'est la politique libérale, dans le passé, dit-il, qui a été le grand facteur de prospérité et c'est encore elle dans l'avenir qui redonnera les temps meilleurs à notre pays.

En Sir Wilfrid Laurier, M. Lucien Dubois, député de Nicolet, salua le champion de l'unité canadienne. Le chef de l'opposition est le digne continuateur de cette politique. C'est grâce à cette politique si nous avons pu secouer le joug du colonialisme.

L'HON. W.-L.MACKENZIE KING

Quand le chef du parti libéral se lève, l'auditoire, à la suite des assistants de l'estrade, se lève et l'acclame longuement, chantant "For he's a jolly good fellow", puis "Il a gagné ses épaulettes".

Je ne sais vraiment qui remercier le plus, débute le chef de l'opposition fédérale, ou les membres et les officiers du Club Laurier, ou les citoyens des Trois-Rivières pour cet accueil si chaleureux. Je ne puis vraiment vous exprimer tous les sentiments dont mon coeur déborde en ce moment.

Ainsi que le rappelait le sénateur Bureau, il y a 35 ans que je vins pour la première fois visiter votre ville. J'étais alors sous-ministre du Travail, et c'est à titre de conciliateur, dans une querelle industrielle, que je connus les charmes de votre cité. Je prends plaisir à constater aujourd'hui que la conciliation a été bien écoutée ici et qu'elle a aidé merveilleusement votre développement. D'ailleurs, je me hâte de le dire ici, la conciliation est la note dominante du parti libéral et vous voyez comment elle opère des merveilles dans tous les domaines.

Deux regrets montent à ce moment à mon esprit. D'abord, c'est de ne pas posséder suffisamment bien votre langue pour pouvoir vous exprimer en français mes impressions. Mais il y a ici des orateurs brillants qui sauront vous le faire oublier. Je vous prie donc de m'excuser et me permettre de garder pour une autre circonstance le peu que je saurais dire en votre langue.

Je regrette ensuite que l'on n'ait pu réunir sous un même toit les auditeurs qui sont dans les autres salles de la ville et qui nous entendent grâce à un système de hauts-parleurs.

Je veux maintenant vous manifester le grand plaisir que me cause la présence de deux de mesplus vieux et mes plus chers amis.

Si mes souvenirs remontent à 30 années en arrière, j'aperçois deux figures qui se sont toujours détachées dans le ciel de la vie publique du Canada. C'est, de ce côté, le sénateur Jacques Bureau, et de l'autre, l'hon. Ernest Lapointe. Tous deux étaient au Parlement alors que j'étais sous-ministre, et ils étaient encore là, en 1908, quand je fut mis à la tête d'un ministère.

Et surtout, je tiens à déclarer hautement que sans leur aide et leur encouragement, je ne vous parlerais peut-être pas ce soir à titre de chef du parti libéral. En 1915, à la convention chargée de choisir un successeur au regretté Sir Wilfrid Laurier, ma province, avec plusieurs autres, trouvait que l'honneur devait aller à la province qui avait donné Laurier au Canada. D'ailleurs, si le choix se fût fait d'après le chiffre de la représentation, il en aurait été ainsi. Mais Québec, avec sa chevalerie traditionnelle décida que ce serait le tour d'une autre province.

Et ce sont mes deux amis qui onjoué un rôle prépondérant pour assurer mon choix, alors qu'ils entraînèrent derrière ma cadidature le représentant de la province de Québec. Ils ont toujours été à mes côtés, depuis. Aussi, quand le temps vint de former un cabinet, vous vous rappelez qu'ils furent parmi les premiers à être appelés par moi. On ne pourra jamais avoir de meilleurs collègues et de plus loyaux partisans, et je ne pourrai jamais leur exprimer convenablement la gratitude que je leur garde.

M. King exprime le voeu que la Providence gardera encore longtemps en bonne santé ces deux compagnons pour le plus grand bien de leur ville respective et du pays, puis il remercie les officiers et les membres du Club Laurier pour l'orientation qu'ils ont décidé de donner à la jeunesse, au point de vue politique.

Il fait ensuite l'éloge du député Lucien Dubois, disant que c'est grâce à des députés de sa trempe que l'opposition fédérale fasse si bonne figure au Parlement. Il remercie celui-là pour son appui loyal et un lui tous les députés de la province de Québec.

LES DISPARUS

Le temps passe vite. De grandes figures sont disparues de la scène de la vie publique. Ceux qui ont eu le privilège d'être associés à leur vie, d'être témoins de leurs luttes, puisent leur inspiration dans leurs exemples. Mais pour nous aussi le temps passe vite, et plusieurs d'entre nous se rapprochent de la sortie de la scène. C'est pourquoi il est bon de dévoiler ce que nous avons appris sur ces grands hommes, en vivant dans leur intimité.

Si je comprends bien le but du club, ce n'est pas seulement de travailler d'après le programme politique du parti, mais aussi d'étudier la vie et les exemples du grand canadien que fut Sir Wilfrid Laurier. C'est pour cela que j'éprouve un plaisir bien particulier à me trouver ici ce soir, et à considérer cette réunion comme une grande assemblée nationale, sans caractère politique.

SIR WILFIRD LAURIER

Il n'y a pas un seul Canadien, je crois, qui n'a pas admiré Sir Wilfrid Laurier, qui n'a pas été fier de lui. Aussi, au lieu de traiter de questions politiques, je veux vous parler de Sir Wilfrid Laurier, et tenter de vous livrer quelques-unes des impressions que, sa vie a laissées sur moi. J'ai vécu dans son intimité, et l'on me permettra ici d'exprimer l'espoir que l'on me croira convaincu, non seulement dans la province de Québec, mais dans le Canada tout entier quand je dirai que je pense avoir été fidèle aux principes de Laurier quand je fus chargé de l'administration des affaires publiques.

Chaque fois que le parti libéral a été porté au pouvoir, il a mis en application une politique qui assura la prospérité du Canada. L'histoire s'est répétée en deux ou trois circonstances, et je crois que l'avenir verrait le même résultat. C'est ce qui m'amène à vous exposer ce que fut cette politique du parti libéral, que le grand disparu a incarné mieux que personne.

Mais pour cela, il faut d'abord bien situer le cadre dans lequel se déroula son étonnante carrière.

L'on peut avancer sans crainte que Sir Wilfrid possédait une personnalité canadienne plus remarquable que celle de n'importe quel autre chef. Au point de vue canadien, Sir Wilfrid était le plus intégral représentant du Dominion.

Vous vous rappelez l'arrivez de Champlain, fondant une petite colonie qui devint Québec. Plus tard, c'est M. de Maisonneuve qui jetta les bases d'un établissement où s'érige aujourd'hui la métropole de la province. C'est parmi les soldats de ce dernier que l'on retrace le premier ancêtre de Sir Wilfrid Laurier. D'autres vinrent par la suite, mais c'est à huit générations qu'il faut remonter pour trouver la souche de la famille de Sir Wilfrid. Ses ancêtres furent des pionniers qui établirent, le long des rives du St-Laurent, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit, en 1841, il y avait exactement 200 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les coloniaux anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance ce qui garda ce pays au roi d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la race française de ce pays si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire Britannique.

Après avoir dit que sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à sa mort, aux différentes phases qui marquèrent l'évolution de notre vie comme nation, il ajoute : Lors des conférences qui précédèrent la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein

(Suite à la page 15, 1ère col.)

POTS-DE-VIN

Lima, Pérou, 22.—(A.P.)— Manuel Freyre, ministre du Pérou à Washington, vient d'être informé par le gouvernement américain que le département d'Etat transmettrait à la commission bancaire du Sénat la demande du gouvernement péruvien relative à un supplément d'information sur les pots-de-vin payés à des Péruviens pour le lancement d'emprunts de ce pays sur la place de New-York. Des témoins ont déjà déposé devant la commission que Juan Leguia, fils de l'ex-président Auguste Leguia, avait encaissé de cette manière près de $500,000.

Mal de tête
Une tablette NR—REMEDE DE LA NATURE — déclenche vite l'action intestinale voulue, chasse les déchets et poisons du système et soulage de suite. Le laxatif purement végétal tous ... sur. Essayez-... 25 sous.
NR CE SOIR SUR PIED DEMAIN
Le laxatif purement végétal

ABOLITION DES CLASSES EN RUSSIE SOVIETIQUE

On annonce aujourd'hui que le résultat le plus important du plan quinquennal a été le déracinement du capitalisme dans les villes et villages de Russie.

Moscou, 22. (A. P.) — On annonce officiellement aujourd'hui que le "déracinement du capitalisme" des villages de Russie a été le résultat le plus important du plan quinquennal. Instructions ont en même temps été données pour l'inauguration du second plan dans lequel, assure-t-on, les travailleurs auront deux ou trois plus de bien-être que dans le premier.

En vertu du second plan, dit le rapport officiel, le niveau d'existence des travailleurs devra s'élever, et le peuple recevoir deux ou trois fois la quantité d'objets nécessaires à la vie qu'on put lui fournir durant l'exécution du premier plan, que les Soviets espèrent terminer cette année, c'est-à-dire quatre ans après qu'on l'eût commencée dans l'automne de 1928.

Les instructions relatives au second plan sont contenues dans le rapport de Molotoff, président du conseil des commissaires du peuple, et de Kuybishow, vice-président du conseil et tête de la commission des plans d'Etat. Le Politburo les ayant approuvées, elles ont été publiées dans les journaux de Moscou.

Le second plan quinquennal, liton dans le rapport, complètera le premier, qui visait à ancrer le socialisme dans la terre russe. Par lui l'industrie lourde a été fermement assise et a fait d'un pays de petite culture comme la Russie la plus grande nation-agricole du monde grâce au collectivisme agraire et à l'emploi intense du machinisme. Ainsi les faits ont répondu à la question que se posait Lenine, et cette réponse est irrévocablement favorable au socialisme dans les villes et les villages, où le niveau d'existence des travailleurs n'a cessé de s'élever, si l'on en croit ce qui vient d'être publié.

Durant l'exécution du second plan quinquennal, continue le raport, les classes devront être définitivement et complètement abolies, et toute cause de mésintelligence entre elles disparaître.

Le parachèvement de l'oeuvre entreprise dépendant du machinisme, il faudra que la production des machines soit multipliée par 3 ou 3 1-2.

Durant les quatre années du premier plan quinquennal l'U. R. S. S. a résolu le problème des grains ; par l'exécution du second plan devra être résolu le problème du bétail, résultat qu'on obtiendra en augmentant les troupeaux et, partant, la production de la viande. Celle du coton et du lin devra être doublée, de la betterave triplée, et celle du blé atteindre au moins 2,150,000 boisseaux.

Les suriaces mises en culture cette année, d'après les plans de semailles du printemps, devront être en augmentation de 12,162,500 acres, le programme prévoyant l'ensemencement de 255,875,000 acres contre 243,-712,500 en 1931. Là-dessus les surfaces emblavées seront de 65 millions et demi d'acres contre 65 millions celles affectées à la culture du tabac de 190.000 acres ; 417,500 acres seront affectés à la culture de la betterave et 1,037,590 acres à celle de la fève soya.

L'affaire Mondor

Montréal, 22 (D.N.C.)—"Tout est prêt pour l'enquête du coroner qui aura lieu demain après-midi, à une heure précise", déclaraient hier le chef Dorais et le capitaine détective Jargaille, au sujet du meurtre de Mme Joseph Mondor, trouvée morte lundi matin dernier, dans sa demeure.

Trois nouveaux témoins, découverts au cours de leurs recherches sur les lieux du crime, par les détectives Forest et Lanier, apparaîtront à l'enquête. Deux de ces derniers auraient entendu une conversation entre les deux frères Préville, le matin même du meurtre ; le troisième aurait des déclarations non moins importantes à faire entendre ; il aurait entendu l'un des Préville proférer des menaces contre la victime quelques jours avant sa mort.

Comme nous l'annoncions hier matin, les Trevis ont fait vider un puits près de la maison des Mondor pour retrouver le couteau avec lequel la victime a été lardée par tout le corps ; mais c'est en vain que l'on a asséché le puits, le couteau n'y avait pas été jeté. Les recherches ont été dirigées dans un autre endroit.

Les deux frères Préville, l'un à la Sûreté Provinciale, et l'autre à l'Hôpital Notre-Dame, ne semblent nullement énervés par la venue prochaine de l'enquête. En attendant ils récitent leur chapelet.

CLOUS -- PLAIES
Comme pansement, calmant et réconfortant, vous serez enchanté du
Resinol

Secousses sismiques

Guatemala (ville), 22. (A.P) — Une soixantaine de chocs sismiques ont jeté la terreur, hier, dans toute une partie du Guatemala et fort endommagé les communications. On craint beaucoup pour les régions immédiatement autour des deux volcans Fuegt et Acatenango; on sait en effet qu'une double éruption volcanique a suivi le tremblement de terre. Dix des chocs furent très rudes, et il y eut ensuite plus de 50 secousses accompagnées de grondements. Celles-ci, relativement légères, furent enregistrées par l'observatoire sismologique ici.

Les cendres des deux volcans furent charriées par le vent dans la ville, où elles larmèrent grandement la population.

DESACCORD DU PETIT JURY AUX ASSISES

Les petits jurés ne peuvent en venir à une décision aux Assises de la Rivière-du-Loup, dans la cause du Roi vs J.-Bte Levesque, du Squatteck, accusé de recel.

Rivière-du-Loup, 22 (D.N.C.) — Au début de la séance, hier matin, les Grands Jurés ont fait un rapport de "true bill" dans la cause de Ludger Beaulieu, de Rivière-du-Loup accusé de libelle diffamatoire. Son procureur, Me J.-B. Lavoie a immédiatement fait motion pour que ses témoins les plus éloignés fussent assignés aux frais de la Couronne, vu l'état d'insolvabilité de l'accusé Beaulieu. Devant l'affidavit et la motion de Me Lavoie, le procureur de la Couronne a consenti à faire venir ces témoins à ses dépens.

On a immédiatement après, choisi un corps de petits jurés pour le procès de J.-Bte Levesque, du Squatteck, accusé de récel. Voici les noms des jurés avec le lieu de leur résidence: Jean Déry, Ste-Anne, Honorius Malenfant, St-Eloi, Charles Côté, St-Epiphane, Joseph Richard, St-Hubert, Gustave Barbeau, Mont-Carmel, Léon Marquis, Isle-Verte, Eugène Jean, Ste-Françoise, Omer Boucher, Ste-Anne, Ernest Desrosiers, St Antonin, Alphonse Malenfant, St-Arsène, Arthur Pettigrew, Isle-Verte, Thomas Lepage, St-Paul de la Croix.

Les témoins entendus par la Couronne sont Ephrem Bégin, détective de la Police Provincial, Richard Cloutier, gardien des camps du Squatteck Fish and Game Club Incorporated, où les objets récelés ont été volés, Georges Dubé, garde-chasse, Paul Lebel, oncle de Mme J.-B. Levesque, qui lui a remis les objets qu'il avait lui-même volés.

Le procureur de l'accusé, Me Alexandre Michaud, C.R., fit entendre en défense M. Bégin et Mme J.-B. Levesque et s'adressa ensuite aux jurés et Me L.-P. Lizotte, C.R., lui donna la réplique et le Juge Walsh fit alors un exposé des faits en définissant le vol et le récel aux jurés. Les petits jurés se retirèrent mais revinrent presque immédiatement pour déclarer qu'il y avait désaccord dans leur corps. Le Juge leur donna encore un quart d'heure pour essayer de s'entendre, mais ce temps expiré, ils revinrent à la Cour pour déclarer à nouveau qu'ils ne pourraient jamais en venir à un accord unanime. Ce jury fut donc libéré et l'accusé remis en liberte sous le même cautionnement en attendant son nouveau procès. La cause suivante pour vendredi matin est celle d'Horace Dumont, de Rivière-du-Loup, accusé de vol.

ENTRE GANGSTERS

Boston, 22.—Des représailles sont attendues de la part de rivaux grangsters, amis de Harry Woolen tué la semaine dernière et dont on cherche à venger la mort. La police a été prévenue de se tenir sur ses gardes. Deux gangsters sont marqués et menacés à la suite de la mort du sus-nommé.

A TROIS-RIVIERES

Le très hon. MACKENZIE KING, qui a prononcé hier, aux Trois-Rivières, un magistral discours.

Les agriculteurs se groupent

Edmonton, 22.—(Par Frank Flaherty de la C. P.)—Les agriculteurs de la Saskatchewan sont maintenant groupés pour l'action politique ; ils croient pouvoir balayer la province aux prochaines élections locales et se faire représenter par un groupe important à Ottawa. Les Fermiers-Unis d'Alberta en ont été informés hier soir par A.-J. Macaulay, président des Fermiers-Unis du Canada, section saskatonne, qui prit la parole à titre de délégué fraternel à la convention albertaine.

Commencement de révolution

Madrid, 22. — (Spéciale). — Le gouvernement espagnol a décidé d'étouffer la révolution commençante de Catalogne, où les désordres survenus hier à Manrèse avaient pour objet de concentrer sur ce point l'attention, tandis que les révolutionnaires prenaient la haute main dans Berga, Sallent et autres villes catalanes, y proclamant la révolution sociale sur le modèle russe.

Le gouvernement se renseigne

Londres, 22. — (Spéciale).—L'hon. G.-Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Angleterre, accuse réception d'une dénégation de l'hon. J.-H. Thomas au sujet de l'importation des bois soviétiques en Grande-Bretagne. M. Thomas nie que des importateurs anglais aient demandé au gouvernement de protéger tout contrat passé avec les Soviets pour l'importation du bois. Il ajoute que le gouvernement se renseigne à fond sur toute cette affaire.

IL AVALE LE BOUCHON

Prince-Albert, Saskatchewan, 22. — Fred Aggland, de Kinistine, près d'ici, se targuait de l'excellence de sa bière. Il en est moins fier aujourd'hui. Le bouchon métallique d'une bouteille qu'il était en train d'ouvrir avec ses dents, lui vola dans la gorge et lui descendit dans l'estomac, où un médecin de l'hôpital dut aller le repêcher.

DETAILS A CACHER

Paris, 27. — Le garde des sceaux vient de faire des observations pour que les cabinets des juges d'instruction ne fournissent plus de détails sur l'immoralité de certains prévenus comme cela s'est produit dans l'affaire Monvault où le crime lui-même est entouré de faits répugnants qu'on a étalés dans des communiqués officieux émanant du cabinet du juge d'instruction.

ULTIMATUM D'UN AMIRAL AU MAIRE DE CHANGHAI

Une interview

Rome, 22. (A.P.) — Le Popolo d'Italia, journal de M. Mussolini à Milan, publie une interview accordée par Wilhelm Groener, ministre de la défense du Reich, dans laquelle ce dernier déclare que Berlin s'attend à ce que la politique italienne, après la conférence du désarmement, réponde aux espoirs de l'Allemagne.

Cette interview a reçu une grande publicité dans toute l'Italie. Le général Groener y citait les récents articles de M. Mussolini dans son journal et les discours qui les avaient précédés, le Duce se prononçant pour la réduction des armements, le droit à la parité entre les peuples et l'abolition des dettes de guerre.

UN ATTENTAT REVOLTANT A MONTREAL

Des malfaiteurs volent une passante et la forcent ensuite à avaler le contenu d'une bouteille de teinture d'iode — La victime se précipite chez elle et prend une forte quantité de lait.

Montréal, 22. (D. N. C.) — Un attentat d'une lâcheté révoltante a été perpétré, hier soir, à l'intersection des rues Foucher et Juillet, dans le nord de la ville, quand deux bandits, après avoir volé en pleine rue le sac à main d'une femme, lui ont versé de force le contenu d'une bouteille de teinture d'iode dans la bouche pour tenter de l'empoisonner. Heureusement, la victime qui demeure près de l'endroit où elle a été assaillie, a pu échapper à la mort en absorbant, dès son arrivée chez elle, une forte quantité de lait. Quant aux deux bandits, qui se sont enfuis ensuite en auto, les détectives n'ont pas encore pu les retrouver malgré d'actives recherches. La victime a donné une bonne description de ses agresseurs.

Vers 7 heures 30, hier soir, Mme A. Giroux, 7054, rue St-Hubert, passait rue Foucher pour se rendre chez elle. Lorsqu'elle parvint à la rue Juillet, une auto stoppa près d'elle, le long du trottoir, et deux individus descendirent. Comme Mme Giroux poursuivait son chemin, l'un des hommes la saisit par derrière, tandis que l'autre s'emparait de son sac à main, contenant la somme de $25 et un chapelet monté en or.

Mais les bandits ne lâchèrent pas là leur victime : l'un d'eux sortit de sa poche une bouteille de teinture d'iode et envoya le contenu dans la bouche de Mme Giroux, pendant que l'autre latenait pour l'empêcher de fuir. Puis les deux escarpés montèrent en toute hâte dans leur auto et filèrent vers l'est. Mme Giroux courut chez elle où elle absorba une forte quantité de lait pour provoquer des vomissements qui lui évitèrent l'empoisonnement. Dès qu'elle fut remise, elle prévint le poste de police No 29 d'où le lieutenant Laflamme donna l'alerte au bureau des détectives.

Le sergent-détective Crépeau, dépêcha aussitôt le sergent-détective Longpré qui poursuit des recherches.

LES SANS-TRAVAIL

Berlin, 22.—(A.P.)— Le nombre des sans-travail en Allemagne s'est accru de 300.000 durant les deux semaines expirées le 15 courant. Il frise maintenant les six millions.

Le contre-amiral japonais Shiosawa a demandé aux autorités la suppression immédiate des organisations anti-japonaises formées à Changhaï — Mesures de protection.

Changhaï, 22. (A.P.)—Le contre-amiral Shiosawa, commandant la première escadre japonaise dans les eaux chinoises, a demandé aux autorités aujourd'hui la suppression immédiate des organisations anti-japonaises formées à Changhaï.

Le vaisseau-amiral est maintenant dans le port. Shiosawa a adressé son ultimatum au général Ouou Ten-Chen, maire chinois de Changhaï, auquel il a signifié qu'en cas de refus l'autorité navale japonaise prendrait des "mesures vigoureuses" pour protéger ses nationaux dans leurs droits et leurs intérêts.

L'ultimatum de l'amiral a suivi la demande déjà adressée au maire par le consul général du Japon, qui protestait contre l'attitude agressive de la population chinoise envers la colonie japonaise, et demandait, lui aussi, la dissolution immédiate de la société chinoise qui organisa le boycottage des produits japonais comme celle des autres groupements dirigés contre le Japon. Le consul demandait également des excuses, l'arrestation et la mise en procès des Chinois responsables des rixes récentes, enfin une indemnité pour les Japonais blessés dans ces rencontres.

Port-Alfred

Séance régulière du Conseil de Ville.

Lundi soir le 4 janvier, une séance régulière du Conseil de Ville a été tenue à la salle de l'hôtel de ville à 7 p.m. sous la présidence de son honneur le maire Georges Martin. Les échevins présents étaient MM. J.-B. Paradis, Paul Gagnon, Napoléon Bouchard, Onésime Lévesque et Albert Lalancette. L'assistance était très nombreuse. Après la prière d'usage faite par le secrétaire Philibert Menier, ce dernier lult es minutes de la dernière séance régulière et des réunions de comité tenues durant le mois de décembre, minutes qui ont été adoptées à l'unanimité. Sur présentation d'un compte de $70.50 par M. Jos. Auchu pour les dépenses encourues pour les soins donnés à sa petite fille qui a eu un accident dont la ville serait responsable, il a été proposé par M. J.-B. Paradis, secondé par M. Paul Gagnon que ce compte soit payé. Lue lettre du département des Travaux publics reformules de secours directs. Lue lettre de M. l'avocat Charles -Edouard Choyer re Boulianne et Pelletier. Lue lettre de la compagnie d'assurance "La Prévoyance" accordant et payant la somme de $125.00 à Nill Simard couvrant les frais encourus pour les funérailles de son fils Stanislas, décédé accidentellement lors qu'il était à l'emploi de la ville l'été dernier. Lue lettre des courtiers de Montréal re-débentures. Lue lettre de M. H. Giroux re-propriété de Henri Bouchard. Lue lettre de M. Charles-Edouard Choyer, avocat de Chicoutimi re-achat de terrain de M. Charles-Eug. Bergeron, pour construire l'hôtel de ville. Lue lettre de l'unité sanitaire re-propreté du lait, dont voici le détail. Laiterie de Port-Alfred ; très propre. Laitier Simard, très propre. L.-R. Boivin, passablement salle. J. Riverin, propre. Ligouri Bergeron, très propre. St-Tremblay, propre.

Il a été proposé par M. J.-B. Paradis secondé par M. Paul Gagnon, et résolu unanimement qu les comptes du mois soient payés. Il a été décidé de faire payer une licence de marchand aux quelques marchands de Bagotville qui font des affaires dans Port-Alfred. Sur demande de l'échevin J.-B. Paradis, le pointeur du chômage a fait son rapport qui a été lu à la table du Conseil. Le montant de l'argent du chômage dépensé à date est de $24,500.00 et a été employé à la construction de trottoirs dans la ville de Port-Alfred.

Il a été proposé par M. J.-B. Paradis secondé par M M. Napoléon Bouchard, et résolu que le secrétaire soit autorisé à accepter les chèques que la ville donne actuellement aux chomeurs tels chèques étant changeables qu'en mai ou avril, en paiement des taxes. Il a été aussi proposé par M. J.-B. Paradis et résolu unanimement qu'une somme de $40,-000.00 soit demandée au département du chômage de la Province de Québec afin de venir en aide aux chomeurs de la ville.

Sur proposition de A. Lalancette secondé par M. J.-B. Paradis et il a été résolu qu'une demande soit faite aux gouvernements provincial et fédéral, demandant à ces deux départements s'ils ne pourraient pas payer les argents du chomage de suite, étant donné que les ouvriers ne retirent aucun argent dans le moment et cela n'est pas de nature à aider ceux qui n'ont pas d'argent.

Vu que c'est la dernière assemblée régulière du conseil actuel avant les futures élections, il a été proposé par Albert Lalancette et secondé par M. Napoléon Bouchard et résolu unanimement qu'un vote de remerciement soit envoyé à M. J.-H. Belnop, président et gérant général de la "Consolidated &Paper Co." pour son puissant concours et son aide généreux pour le chômage de la ville de Port-Alfred 1930-31.

Il a été proposé par M. Napoléon Bouchard, secondé par Albert Lalancette et résolu qu'un vote de remerciement soit envoyé au docteur J. -Camille Simard, pour ses précieux services rendus à la ville, comme médecin d'hygiène, lorsqu'il était ', Port-Alfred. Il a été proposé par J.-B. Paradis, secondé par Paul Gagnon, que la ville remercie bien sincèrement le conseil actuel pour ses services rendus à la ville depuis deux ans.

Elections

En février prochain, les citoyens de Port-Alfred, seront appelés à donner leur vote pour se choisir un maire et des échevins dont le terme de deux ans de ces derniers est expiré. Qui sera sur les rangs? nous ne pouvons le dire maintenant. Il y aura certainement de la lutte à la mairie et à l'échevinage. Dans quelques jours nous serons plus renseignés et nous ferons connaître le nom de ceux qui brigueront les suffrages. On croit cependant que le maire actuel M. Georges Martin, sera de nouveau sur les rangs. Lors de la dernière élection avaient été élus M. Georges Martin, maire, et les échevins Napoléon Bouchard, Albert Lalancette, Onésime Levesque, Edmond Tremblay, Pierre Tremblay, Joseph Fortier Depuis ce temps les trois derniers nommés ont donné leur démission et ont été remplacés par M. J.-B. Paradis et Paul Gagnon, M. Joseph Fortier, n'est pas remplacé encore.

Construction de l'hôtel de ville

La ville de Port-Alfred aura bientôt un édifice qui fera l'orgueil des la ville et même des places environnantes. Depuis le commencement des travaux de chômage 1931-32, il a été fait à Port-Alfred environ 7,000 pieds de trottoirs en beton. Grâce à une organisation parfaite et une sage direction des travaux, ces derniers ont été exécutés avec une assez grande rapidité. On faisait jusqu'à 250 pieds de beton par jour. La ville a des trottoirs en beton presque partout. Ce qui reste à faire maintenant c'est l'hôtel de ville. Cette bâtisse sera située au coin de la 2ème Rue et 7ème Avenue. Le travail de creusage est presque fini. On commencera les travaux de ciment la semaine prochaine. Cette construction sera en pierre solide, prise à la carrière de la ville. L'hôtel de ville aura les salles du conseil, les bureaux de l'administration, le département du feu et aura deux loyers qui serviront au bureau de poste et des douanes. Le coût de cet hôtel de ville sera environ $75,000.00.

(Suite à la page 9, 2e col.)

EL GIN PILLS FOR THE KIDNEYS
"Incapable de Travailler"
Tel était le souci de M. K. A. Morrison, de Breton Cove, N.E. "J'éprouvais des douleurs dans le dos et ne pouvais faire aucun travail. Je pris une boîte de vos Gin Pills et trouvai que c'était ce que j'avais connu de mieux. Je fais maintenant mon travail et garde les Gin Pills à la maison."
Les Gin Pills font grand bien aux reins. Elles peuvent VOUS épargner les affections rénales aiguës. 50c la boîte. Essayez les Gin Pills.
205F
National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

La Mère Sait

Vite Soulager les Rhumes Croupeux
La C-M-C Williams donne le résultat rapide et positif d'un emplâtre de moutarde sans brûler ni causer d'ampoules par la suite. Sa vive action pénétrante décongestionne et fait dormir d'un sommeil reposant bien des enfants malades. Ne retardez jamais — faites usage de C-M-C dès qu'il se présente du rhume croupeux ou du resserrement à la poitrine.
64

MONSIEUR ET MADAME

CHEZ LES OUVRIERS

Le but du contrat collectif — Les avantages qui en résultent pour les patrons et les ouvriers — La Fraternité Unie des Charpentiers, organise un euchre.

LES ASSEMBLEES

Dans un article paru dans La Vie Syndicale, M. A. Durand, agent d'affaires du Syndicat de la Chaussure, de Montréal, dit ce qui suit au sujet du contrat collectif.

"Le contrat collectif est un engagement fait entre le bourgeois et le syndicat qui représente ses membres. Il a pour but de protéger à la fois les deux partis intéressés.

"Les avantages qui en résultent pour les patrons sont :

a) De pouvoir régler leurs différends à l'amiable et dans un délai très court, les deux partis étant obligés de respecter les conditions stipulées dans le contrat ;

b) De s'assurer des ouvriers de choix ; car le travailleur qui a à coeur de vivre convenablement tient à donner satisfaction par son travail et les moyens de protection qui lui sont offerts pour garder sa position ;

c) Par l'entremise de l'agent d'affaires, le patron empêche certains mécontents de revenir toujours à la charge pour régler à leur seul profit certaines conditions de travail. C'est là un ennui pour les patrons et pour les ouvriers. C'est aussi une perte de temps considérable. Le patron arrivera plus vite et à une meilleure entente avec un seul individu, représentant tous les ouvriers, qu'avec tout le personnel d'un atelier en révolte ;

d) Un autre avantage pour l'industrie c'est d'avoir à sa disposition une main d'oeuvre nombreuse qui lui sera envoyée sur demande.

Le Syndicat se charge de procurer immédiatement au patron, avec qui il est lié par contrat, l'ouvrier désiré et aux conditions du contrat. Nous avons vu en plus d'une circonstance que des patrons qui n'avaient pas de contrat avec une union ont été obligés de payer des prix plus hauts pour obtenir la main-d'oeuvre lorsque le besoin s'est fait sentir.

"Viennent ensuite les avantages pour l'employé. L'ouvrier syndiqué se trouve, par le contrat collectif, à l'abri de l'exploitation et de la spéculation. On est obligé envers lui de respecter la justice, la charité et la paix qu'une bonne organisation industrielle lui garantit. Son salaire se trouve, par le fait, maintenu à prix fixe. L'agent d'affaires peut entrer dans tout atelier syndiqués pour exercer une surveillance plus étroite sur ses confrères, et il peut exiger l'étiquette sur la marchandise fabriquée par les syndiqués. Les ateliers doivent être tenus dans des conditions hygiéniques telles que la santé des ouvriers ne soit pas compromise. Voilà autant d'avantages qui résultent du contrat collectif.

Supposez maintenant une industrie où il y aurait dans un seul département 30 ou 40 employés tous syndiqués et qu'il n'y aurait pas de contrat collectif.

Quand viendra le temps de fixer les salaires ou de faire quelques changements dans les conditions de travail, quelques ouvriers poussés par la crainte de perdre leur position, règleront le différend au détriment de leurs confrères et accepteront des salaires trop bas et non-conformes à l'équité. Il s'en suivra une discussion interminable et finalement les récalcitrants avec l'appui du patron, remporteront la victoire. Pour remédier à ce mal, les fervents syndiqués iront exposer leurs griefs à leur syndicat. Que fera le syndicat ? S'il n'a pas de contrat collectif avec la dite industrie, il interviendra en chargeant son agent d'affaires d'aller tenter une entente avec le bourgeois en difficulté. S'il ne parvient pas, il faudra déclarer la grève, qui n'est avantageuse ni pour l'ouvrier ni pour le patron.

Je ne connais pas en effet d'hommes qui après un mois ou deux de grève a pu dire : je suis satisfait des moyens employés. Si l'on considère les pertes de temps et d'argent, on conclura facilement que la grève n'est favorable ni à l'ouvrier, ni au Syndicat, ni au patron. Les industries qui ont un contrat collectif sont à l'abri de ces inconvénients, les difficultés sont généralement réglées en quelques heures dans l'harmonie et l'entente."

A. DURAND,
Agent d'affaires des cordonniers.

Euchre

Un grand euchre organisé par la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, aura lieu lundi soir, à la Salle Berthelot. Une couple de cents prix seront distribués aux heureux gagnants. Tous ces cadeaux sont installés dans la vitrine du magasin Tremblay, rue St-Joseph. Qu'on se le dise !

Bourse du Travail

CE SOIR : Union Nationale des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Cercle d'études du Sacré-Coeur.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 283. Association des tailleurs de pierre de Québec, local 5.

LE MODERNISME

Denver, Col., 22.—Une retraite par T. S. F., a été donée à l'hôpital Fitzimmons, de Denver, durant une semaine entière.

600 malades qui étaient soignés dans cet établissement ont pu la suivre aisément au moyen de postes d'audition privés installés près de leurs lits.

Le prédicateur se tenait dans la chapelle de l'hôpital, où avait été installé un microphone, lequel apportait aussi aux auditeurs un écho des services religieux célébrés à cette occasion.

FEUX MYSTERIEUX

Worcester, Mass., 22. — Une série d'incendies a eu pour point culminant la destruction de l'église épiscopalienne All Saints, un des édifices les plus considérables de la ville, causant une perte placée à plus de $225,000.

Il y a eu huit incendies d'origine mystérieuse depuis quelques jours dans des maisons à appartements et des églises, et la police soupçonne un jeune gamin comme incendiaire.

Plusieurs suspects ont été questionnés par la police mais aucune arrestation n'a été faite.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Son fils l'énervait

Mère . . . pour vos enfants, soulagez ces douleurs atroces qui vous rendent nerveuse. Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **GEDEON PAQUET,** bijoutier, rue du Pont, Québec.
cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 26 JANVIER 1932
A 11 HEURES A.M.
sera vendu à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, (édifice Langlois & Paradis) l'actif en cette affaire comme suit:

A. Fonds de commerce	$2,019.24
Ameublement du magasin	248.56
	$2,267.80
B. Créances aux livres	233.60
C. Caisse enrégistreuse "National"	485.00
D. Coffre-fort "safe" Taylor	100.00
F. 9 comptoirs "Show Cases"	860.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour les item C, D et F.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles en tout temps à nos bureaux, 17, rue St-Jacques, Québec.

Le fonds de commerce sera visible lundi, 25 janvier 1932, au magasin No 79 rue du Pont, Québec.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BINET & RACINE
syndics autorisés
Bureaux: 17, rue St-Jacques,
Québec, Qué. 21-22 23 25jan.

COUR SUPERIEURE

VENTE A L'ENCAN

Canada, Province de Québec,
District de Québec.
Dans l'affaire de **La succession vacante de feu LOUIS BOIVIN,** en son vivant entrepreneur menuisier, 202, rue Richelieu, Québec.
Avis est par le présent donné que:
MERCREDI, LE 27 JANVIER 1932
A 2 HEURES P.M.
sera vendu par encan public, en détail, sur les lieux, au No 202 de la rue Richelieu, Québec, tout l'actif de cette succession vacante:

A. Stock de bois et outillage. Divers machineries pour travailler le bois, moteurs, etc., etc., le tout inventarié à..... $1,258.85
(Tout pour être vendu en détail).

B. Ameublement de bureau, comprenant safe, fillière, pupitre, clavigraphe, etc., inventarié à..... 100.00
(Pour être vendu en détail).

C. Tout le roulant, comprenant divers voitures d'hiver et d'été, etc., inventarié à..... 145.00

Tous les item plus haut mentionnés seront vendus en détail et au plus haut enchérisseur.

La copie de l'inventaire des divers item plus haut mentionnés peut être examinée en tout temps aux bureaux du soussigné.

Les divers item plus haut mentionnés pourront être examinés sur les lieux, au No 202, rue Richelieu, le matin de la vente, le 27 janvier 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 14 janvier 1932.
JOS. MARMETTE, curateur

Bureaux:
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué. 16-18-20-22-23-26,

Port-Alfred

(Suite)

Nouveau président de la Commission Scolaire

Par suite du départ du Dr J. Camille Simard, de Port-Alfred, pour Québec, qui était président de la Commission Scolaire depuis deux ans, M. J.-Narcisse Reed, citoyen bien connu et estimé de toute la population de Port-Alfred, a été choisi pour succéder au Dr C. Simard comme président de la Commission Scolaire de Port-Alfred. M. Reed occupera ce poste important avec succès, nous n'en doutons pas, il était commissaire depuis deux ans et est très initié aux affaires scolaires surtout en ces temps difficiles M. le Dr Simard et ses commissaires ont passé une dure année l'an dernier et grâce à leur travail ardu ils ont conduit cette Commission dans un état financier très enviable. M. Reed suivra certainement les traces de son prédécesseur et aura encore s'il a besoin l'aide du Dr Simard. Nous sommes heureux de féliciter M. Reed de sa nouvelle charge.

Fête intime

Dimanche dernier, Mlle Yvonne Levesque recevait à la résidence de ses parents M. et Mme Joseph Lévesque, marchand de Port-Alfred, à l'occasion du prochain mariage de sa soeur Germaine avec M. Rosaire Croft, notaire de Bagotville. Un joli programme de chant et de musique a été exécuté avec précision. Personne ne s'est ennuyé. Vers les minuit un succulent goûté fut servi aux invités par Mlle Yvonne Levesque, Juliette Gobeil et Yvette Levesque. Parmi les invitées on remarquait Mlles Germaine Levesque, Jeanne-d'Arc Boily, Georgette Bélanger de Grande Baie, Gabrielle, Simonne, Jeanne-d'Arc, et Marguerite Bergeron, Laurette et Hélène Boucher, Antoinette Bouliane, Simonne Croft de Ste-Croi , Marie-Louise Claveau, Anne-Marie, Juliette et Lucie Dufour de Grande-Baie, Alice et Jeannette Fortier, Lucille Gonthier de Chicoutimi; Juliette Gobeil, Germaine et Rosalie Harvey de Bagotville, Gabrielle Jalbert, Doris Kennedy, Hélène et Gabrielle Lavoie de Grande-Baie, Lucile Levesque, Yvette Levesque, Hermine et Yvonne Poulin de Bagotville, Marie-Jeanne Simard, Paule Simard de Bagotville, Zéphirine Simard, Béatrice Tremblay, Renée Tremblay de Grande-Baie, Elizabeth Verreault. Toutes conserveront un souvenir de cette belle veillée.

Va-et-vient

—M. le Dr J.-Camille Simard, maintenant de Québec est venu passer le jour de l'an dans sa famille encore à Port-Alfred.

—M. et Mme Henri Verreault, de St-Joseph-d'Alma étaient de passage à Port-Alfred, dimanche, chez M. et Mme Adélard Grenon.

—M. Charles-Edouard Tremblay, est de retour dans sa famille après avoir passé quelques mois à Ste-Jeanne d'Arc, Lac St Jean.

—M. et Mme Philéas Larochelle de Chicoutimi étaient en visite dimanche dernier chez M et Mme Adrien Tremblay et chez M. et Mme Dr C. Simard.

—Plusieurs étudiants de Port-Alfred sont repartis jeudi dernier pour leurs collèges respectifs, ainsi MM. Laurent, William, Liguori Bergeron sont partis pour Montréal; M. Maurice Bilodeau pour l'école des Hautes Etudes.

—M. et Mme Philibert Menier ainsi que leur jeune enfant sont allés à Chicoutimi chez M. et Mme Esdras Menier, dimanche dernier.

—M. J.-R. Hells, propriétaire de Pulp & Paper Mills Supply était de passage à Port-Alfred samedi soir dernier, à l'occasion d'une fête au Dr C. Simard.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **PIERRE PICARD,** marchand général, St-Magloire, comté Bellechasse. Cédant autorisé
Avis est par le présent donné que
LUNDI, LE 25 JANVIER 1932
A 2 HEURES 30 p. m.
Sera vendu aux bureaux des syndics Faquet & Gauvin, 132, St-Pierre, Québec, l'actif de cette affaire comme suit:

Item A—Epicerie	$ 259.85
Quincaillerie	330.18
Pharmacie	250.11
Marchandise sèche	1,203.45
Ameublement	30.00
	$2,073.59
ITEM B—Crédits suivant liste	$1,095.09

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre.

L'inventaire, les listes de crédits sont visibles à nos bureaux, 132 St-Pierre, Québec.

Le magasin sera ouvert le 22 et 23 janvier 1932 pour inspection.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

PAQUET & GAUVIN
Syndics autorisés
Bureaux:
132 St-Pierre, Québec, Qué.
11-16-20-22-23jan.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession
Dans l'affaire de **LEOPOLD GIROUX,** garagiste, Beauportville, Qué.
No 2132F. **cédant autorisé**

Avis est par la présente donné que le susnommé a fait le 18 janvier 1932, une cession autorisée de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge, C. R., séquestre officiel nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à l'assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée, des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le Palais de Justice, à Québec, le 27 janvier 1932, à 11 heures a.m.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de votre réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains d'un syndic une fois celui-ci nommé; autrement, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, le 19 janvier 1932
PAQUET & GAUVIN, gardiens
Bureaux: 132, rue St-Pierre,
Québec, Qué.

DESSIN A TERMINER

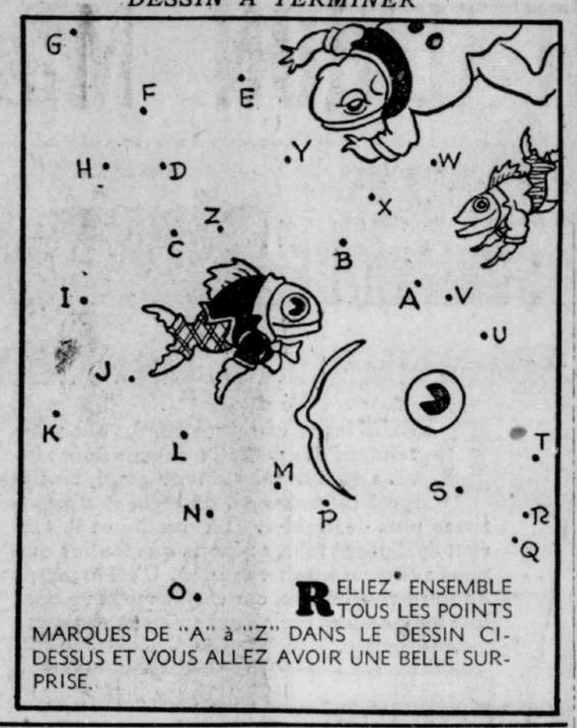

RELIEZ ENSEMBLE TOUS LES POINTS MARQUES DE "A" à "Z" DANS LE DESSIN CI-DESSUS ET VOUS ALLEZ AVOIR UNE BELLE SURPRISE.

La Tuque

Notes sociales

Mlle E. Brown de Berlin, N.-H., est actuellement en promenade en notre ville pour quelque temps.

—M. Azarias Audy, huissier de cette ville, est revenu samedi dernier d'un voyage à Québec pour affaires.

—M. et Mme J.-Roméo Tremblay, gérant de la banque Canadienne Nationale ici, partaient samedi dernier pour une promenade d'une quinzaine à Mont-Laurier et autres endroits de la province.

—M. Arthur Tanguay, Chef de Police, est revenu jeudi dernier d'un court voyage à Québec pour affaires.

—M. l'abbé Eugène Corbeil partait lundi dernier pour un voyage de quelques jours à Montréal et Ottawa.

—M. Arthur Lavallée de Limoilou inspecteur de la Moderne, était de passage en ville mercredi dernier pour affaires.

M. Alphondor Roy, greffier des cours de Circuit et de Magistrat de cette ville est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. J.-Archambault de Montréal est actuellement en notre ville pour quelque temps, remplaçant M. J.-Roméo Tremblay comme gérant à la Banque Canadienne Nationale, en l'absence de ce dernier qui est actuellement en vacance.

—M. Napoléon Dupont de cette villes est revenu samedi dernier d'un court voyage à Québec pour affaires.

—M. Louis Chouinard de La Croche était de passage en ville samedi dernier pour affaires.

—Dimanche dernier nous avions le plaisir de recevoir les joueurs de hockey du club des Trois-Rivières. Ces derniers n'eurent pas de veine cette fois, les Loups du Nord ayant remporté la victoire par 4 à 3, étant leur première remportée dette année sur leurs adversaires.

—M. Yvan-J. West de Québec nous visitait à la fin de la semaine dernière pour affaires.

—M. P. Marchand de Montréal était de passage en ville vendredi dernier pour affaires.

—M. L. Larochelle des Trois-Rivières nous visitait dimanche dernier.

Naissance

Notre concitoyen M. Ernest St-Antoine, employé des C. N. R., et Mme St-Antoine, ont fait baptisé dimanche le 17 courant un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Arthur-Claude. Parrain M. Arthur Malo, chef cantonnier des C.N.R. amis de la famille ; marraine Mlle Laurette St-Antoine, sœur de l'enfant. Porteuse : Mme F.-S. St-Antoine de Québec, grand'mère de l'enfant.

Statistiques de notre ville

D'après le récensement fait par notre vénéré curé M. l'abbé Eugène Corbeil au cours de sa visite pastorale de l'automne dernier, il y a en notre ville 1090 familles catholiques formant une population catholiques de 7,761 âmes. Sur ce nombre il y a 6324 communiants. Il y eût au-delà de 196,000 communions enregistrées l'an dernier ; 337 baptêmes, 120 sépultures et 29 mariages.

Durant l'année dernière 143 familles nous ont quittés, et 93 autres familles nous sont venues pour résider de sorte que notre population n'a pratiquement pas variée durant ce laps de temps. Comme il y a environ 500 citoyens étrangers dans la ville, notre population est donc d'au-delà de 8,000 âmes actuellement.

Impromptu à notre pasteur

A l'occasion du cinquante-cinquième anniversaire de naissance de notre bien-aimé pasteur, M. l'abbé Eugène Corbeil, mardi dernier un groupe considérable de citoyens de cette ville se réunissaient dans le salon du couvent des Sœurs de l'Assomption pour offrir leurs meilleurs vœux de santé et longue vie au distingué jubilaire.

Cette organisation a été conduite par Mme Dr Routhier, sœur du héros de la fête, et par M. et Mme Gustave Duguay.

Au début un programme spécial de musique et de chant fut exécuté par la chorale des Sœurs de l'Assomption. Ensuite une magnifique adresse circonstanciée fut lue à l'heureux jubilaire par notaire Gustave Duguay et une bourse rondelette lui fut remise par une jeune fille, comme marque tangible de l'estime et de la considération de ses ouailles présentes.

Bien que fort ému et touché de cette fête inattendue en son honneur, M. l'abbé Corbeil eut des termes les plus choisis à l'endroit de tous. Il nous dit qu'actuellement il était au seuil de la vie et qu'à cet âge on ressentait plus vivement les attentions qui nous sont faites, et il exprima fort heureusement toute sa reconnaissance pour cet impromptu dont tous comme lui garderont sans doute le meilleur souvenir. Il évoqua également les débuts de son arrivée en ville, nous fit la confidence de sa première entrevue avec les membres de la famille Brown, propriétaire des usines de pâte à papier de cette ville, avec laquelle il a toujours eu depuis la meilleure amitié. Le gérant actuel de la compagnie, M Wentworth Brown était présent ainsi que sa sœur présentement de passage en notre ville.

Après on prit place aux nombreuses tables préalablement installées pour faire une partie de bridge fort animée. Six beaux prix-souvenirs furent donnés aux heureux gagnants, soit à chacun une photo magnifique du héros de la fête et finalement chacun prit part à un succulent goûter.

Bref ce fut une fête bien réussie et chacun se quitta en emportant un souvenir impérissable de cette réunion intime comme du distingué jubilaire.

Importante transactions :

—Dr Lucien Ringuette, dentiste de cette ville, s'est porté acquéreur de l'immeuble de M Pierre Drolet situé au coin des rues St-Joseph et St-Antoine. Cette propriété est avantageusement située, étant en plein centre de la ville et des affaires, et Dr Ringuette y tiendra au mois de mai prochain son bureau de dentiste, et y aura également ses appartements privés, ainsi que trois autres loyers à être loués. C'est la plus grosse transaction immobilière de la nouvelle année.

—M. Alexandre Vermette a fait l'acquisition également de la propriété de M. A. Gélinas de cette ville.

Assemblée remise :

L'assemblée générale des marguilliers anciens et nouveaux pour la reddition des comptes de l'année écoulée a été remise à dimanche prochain pour des raisons incontrôlables. Avis aux intéressés.

Réunions :

Dimanche dernier à l'issue de la grand'messe il y eut assemblée des membres de la société des Artisans, en l'hôtel de ville, pour y faire l'élection des nouveaux officiers pour la nouvelle année.

Mardi prochain, notre conseil municipal sse réunira pour y tenir sa dernière assemblée du mois courant. A cette réunion il prendra en considération les différents rapports sur l'administration de la ville soumis par le gérant, et il prendra contact également avec le rapport financier à date.

Il y aura réunion des chevaliers de Colomb mercredi prochain à leur salle rue St-Antoine. D'importantes matières sont au programme et chacun est prié d'être présent.

Température changeante :

Le bonhomme hiver qui a semblé complètement mêlé dans la température fournie depuis quelques jours, en nous donnant un temps si doux, que nous nous serions crus en printemps fort avancé, la pluie d'été venant nous saluer à maintes occasions, a trouvé bon de changer à nouveau son rôle, et de nous donner maintenant un temps plus en rapport avec la saison que nous traversons. En effet depuis une couple de jours, c'est plus froid et nous avons eu un peu de neige.

Une séance

Dalhousie, N.-B., 22. —(D.N.C.B.) —Le Conseil Municipal du Comté de Restigouche s'est réuni dans la salle du Conseil. Les différentes paroisses étaient representées comme suit : Balmoral, Joseph-A. Arseneault et John Fournier. Addington, Dr Arthur et H. Harper. Dalhousie, John McKinnon et Philibert LeBlanc. Grimmer, Robert Lynch et J.-L. Levasseur. St-Quentin, Eddy Savoie et A. Leclair. Durham, D. McIntosh et D Frenette. Colborne, Louis Giroux et Peter Fraser, de Campbellton: P.-W. Caldwell. Ville de Dalhousie: A.-H. McKenzie. Eldon: Germain Dionne et Thomas Firth.

M. Philibert LeBlanc, de la paroisse de Dalhousie a été élu président du Conseil pour l'année 1932 remplaçant M. H. Harper, de la paroisse de Addington, qui occupait cette position en 1931. Il a été élu à l'unanimité. Le protêt contre l'élection de MM. Frenette et McIntosh, dans la paroisse de Durham a été rejeté par le conseil et le dépôt de M. A. Murchie, l'adversaire de MM. Frenette et McIntosh dans cette élection municipale, lui a été remis.

Le Conseil a ensuite commencé sa besogne en repassant les divers comptes. La session se continuera demain.

PROJET DE LOI

Prague, 22.—(A.P.) —Un projet de loi autorisant le gouvernement à négocier à l'étranger un emprunt d'un milliard de couronnes ($30,000,000), a été approuvé hier par la commission du budget de la Chambre tchécoslovaque.

PROBLEMES INTERNATIONAUX

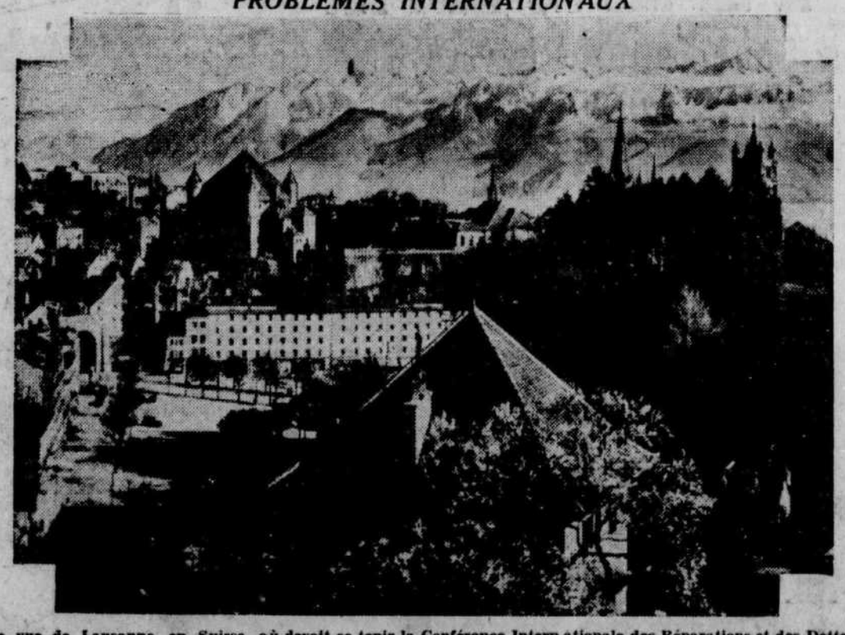

Une vue de Lausanne, en Suisse, où devait se tenir la Conférence Internationale des Réparations et des Dettes de Guerre. Comme la Suisse était un pays neutre durant la grande guerre elle fut choisie comme siège de la Conférence depuis son établissement.

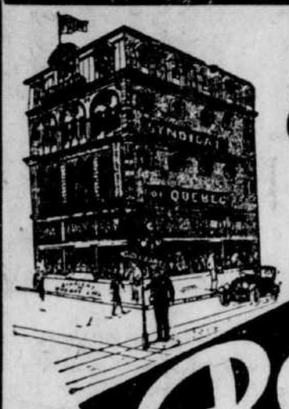

NOS GRANDES Réductions FIN DE SEMAINE

PRENEZ-EN PART CHACUN

DE VERITABLES AUBAINES AU DEPARTEMENT DES ROBES

500 ROBES

DE TOILETTE, D'APRES-MIDI ET DE SOIREE

4.95 VALEURS DE 8.00 A 12.00 **5.95**

en georgette et dentellle, crêpe canton, satin, taffetas, soie moirée, tweed fantaisie, etc. Grandeurs 14 à 44, mais non dans chaque style.

ROBES D'APRES-MIDI ET DE SOIREE

VALEURS DE 11.95 POUR . . . **7.98** ET **8.98**

en crêpe combiné dans une belle variété de dessins et de styles. Venez de bonne heure afin de vous assurer un choix meilleu

DEMANDEZ NOTRE SPECIAL EN **ROBES** DE TWEED "UNION" AVEC JOLIES GARNITURES, AU PRIX TRES REDUIT DE **1.98**

3e PLANCHER

CHAPEAUX

De Feutre et Paille pour Dames

Valeurs jusqu'à 3.50. Une véritable attraction de prix demain..... **1.49** ET **1.95**

3e PLANCHER

KIMONOS

de soie brochée unie et à dessins japonais pour dames. Couleurs, rose, pêche, vert nil, mauve, noir et pastel blue. Valeurs de 3.75 pour demain..... **2.49**

3e BALCON

ETOFFES A ROBES

Comprenant des balances de lignes à écouler dans les crêpes unis, flanelle française rayée, châlis de laine fantaisie, tweed, plad de laine, flanelle etc., Toutes des valeurs de $1.00, $1.50 et $2.00, à écouler demain à..... **59c**
(1er PLANCHER

SOIES FANTAISIES

de toues sortes en coupons de 1 1-2 à 3 1-2 verges vendues demain avec un escompte de..... **50%**
(1er PLANCHER

COTONS A ROBES

tels que : broadcloth merserisé, cambric, taffetaline, dimity, etc. Des valeurs jusqu'à 35c comprenant des balances de lignes à écouler demain à..... **15c**
(1er PLANCHER

HABITS DE LAINE

"Union" 2 Morceaux pour enfants de 2 à 5 ans

Valeurs régulières de $1.50 à écouler demain à..... **79c**
(1er BALCON)

NOUS VOULONS FAIRE PLACE AU NOUVEAU STOCK !

100 HABITS

1 ET 2 PANTALONS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS VALEURS DE 24.50 ET 29.50 POUR

14.95

Comprenant un worsted botany tout laine gris, brun et drab rayé. Modèle simple breast. Grandeurs : 34 à 42.

DEMANDEZ NOTRE SPECIAL EN **HABITS et PALETOTS** POUR HOMMES ET JEUNES GENS AU PRIX TRES REDUIT DE **9.95**

2e PLANCHER

UNE JOURNEE DE VENTE EXTRAORDINAIRE DEMAIN DANS LA CHAUSSURE

495 SOULIERS

POUR DAMES-Valeurs de 2.50 à 4.00 comprenant exclusivement des nouveautés de la saison dans le suède et kid noir, patente, etc., genres pump, gore, lacés ou avec courroies. Talons hauts et militaires. Grandeurs : 2 1-2 à 7. Prix spécial pour demain..... **1.99**
(Sous-Sol)

SOULIERS pour HOMMES

Cuir noir, brun et tan. Valeur jusqu'à $4.50. Tous les points, mais non dans chaque ligne. Aux 1ers arrivés demain..... **1.99**

SOUS-SOL

CAMISOLES ET CALECONS

de laine marque "St-Georges", valant régulièrement $1.25. Grandeurs désassorties à..... **79c** le morceau
(1er BALCON)

CHEMISES

AVEC DEUX COLLETS

en bon broadcloth rayé et fantaisie Grandeurs 13 1-2 à 17. Toutes des valeurs variant de $1.50 à $2.75 pour demain..... **1.00**
(1er PLANCHER)

COTON JAUNE

marque "Bombay" de 36 pouces de largeur. Spécial..... **12½**
(Sous-Sol)

Le Syndicat de Québec LIMITÉE

Angle St-Joseph et de la Couronne
QUEBEC

LAINE A LAIVRE

marque "scotch fingering" valant $1.50. Toutes les couleurs en demande. Demain..... **99c** la livre
(Sous-Sol)

POURQUOI Acheter des Meubles de 1931, lorsque Legaré Vous Offre à Meilleur Marché les Nouveaux Modèles 1932

Plus de 50 Nouveaux Styles Remarquables par leur Beauté et la Modicité des Prix

A Paiements Différés, si désiré, moyennant un supplément équitable sur les prix annoncés ici.

DEPUIS les nombreuses années que nous vendons des meubles, jamais nous n'avons eu un assortiment aussi réellement bien assorti, de style et d'apparence plus désirables. La qualité et le fini sont également mieux réussis que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. C'est le temps de faire votre choix, car ces bas prix ne sont que temporaires et ils s'acheminent sûrement vers la hausse.

Meubles assurés et entreposés pour livraison ultérieure, sans aucun frais supplémentaires.

4 Meubles de Chambre à Coucher — $42.75

Tel qu'illustré. — Nous n'avons jamais eu un mobilier de quatre morceaux à un prix aussi bas. Construction en merisier de choix fini noyer avec motif sur les panneaux. Style nouveau, belles proportions et fini très soigné.
Prix Legaré, 4 meubles

Autres Nouveautés POUR CHAMBRE A COUCHER

Quatre meubles en un riche fini noyer. Bureau de 40"; Vanity Hollywood de 44"; Commode et Lit. Prix Legaré, seulement

$50.40

Autre nouveauté au fini noyer en deux tons; Bureau de 38"; Vanity Hollywood de 40" avec miroirs Vénitiens; Commode et Lit. Prix Legaré

$58.00

Ravissant mobilier de quatre morceaux en véritable noyer combiné. Bureau de 42"; Vanity Hollywood de 40". Prix Légaré, seulement

$77.00

25 Autres Modèles Dont Les Prix Varient Jusqu'à $385.00

4 Meubles en Vrai Noyer — $82.00

Tel qu'illustré. — Mobilier Hollywood de style charmant, en véritable noyer canadien et exotique. Bureau de 42 pouces ; Vanity de 40 pouces, chacun avec miroir Vénitien ; Commode spacieuse et Lit. Construction et fini soigné.
Prix Legaré, 4 meubles

9 Meubles de Salle à Manger — $64.00

Tel qu'illustré. — Elégant mobilier de construction solide et durable, en merisier fini noyer. Tous les meubles sont bien proportionnés et bien finis. Buffet de 54 pouces ; Table à extension ; Vitrine à porcelaine ; Chaises et Fauteuil.
Prix Legaré, 9 meubles

4 Meubles en Vrai Noyer — $100.00

Tel qu'illustré.—Mobilier d'une rare beauté, en véritable noyer artistiquement assorti d'érable moucheté. Bureau de 44 pouces, Vanity de 45, chacun avec miroir Vénitien. Ce mobilier illustre bien les nouveau bas prix. Prix Legaré, 4 meubles

Chesterfield en Mohair "LaFrance" — $69.75

C'est une valeur égale à celles de $100 en 1931. Superbe mobilier Chesterfield et deux Fauteuils en Mohair "LaFrance", bleu ou brun, avec coussins reversibles ; devant cintré ; construction entièrement sur ressorts.
Prix Legaré, 3 meubles

Superbes Carpettes WILTON A La Moitié du Prix

Un Seul Echantillon de Chaque

Valeur de $63.00 PERSO, 6-9x9x0	$31.50	Valeur de $85.00 EXTRA FINE, 9 x 9	$42.50
Valeur de $108.00 GROSVENOR, 9 x9	54.00	Valeur de $98.00 PERSO, 9-0 x 10-6	49.00
Valeur de $108.00 ASIATIC, 9-0x10-6	54.00	Valeur de $127.50 GROSVENOR, 9x10-6	63.75
Valeur de $111.50 PERSO, 9-0 x 12-0	55.75	Valeur de $136.00 PEREPRO, 9 x 12	68.00
Valeur de $145.00 PERSHARS, 9 x 12	72.50	Valeur de $154.00 ARDEBILL, 9 x 12	77.00

AXMINSTER ANGLAIS

Valeur de $25.75 KLEITOS, 6-0 x 6-0	$12.88	Valeur de $31.50 KLEITOS, 6 x 7-6	$15.75
Valeur de $37.50 KLEITOS, 6-0 x 9-0	18.75	Valeur de $55.50 HEAVY, 7-6 x 9-0	27.75
Valeur de $59.50 KLEITOS, 9 x 9	29.75	Valeur de $85.00 KLEITOS, 9 x 13-6	42.50

9 Meubles de Salle à Manger — $72.75

Tel qu'illustré. — Ce sont des valeurs comme celle-ci qui attirent les foules chez Legaré. Joli style Renaissance en un riche fini noyer et de dimensions généreuses. Table sur piedestal, à rallonge ; sièges des chaises en cuir.
Prix Legaré, 9 meubles

Autres Nouveaux Echantillons de Chesterfields SNYDER'S

CHESTERFIELD et deux Fauteuils en Mohair bleu ou brun, combiné avec un joli Jacquard sur un côté des coussins. Boiserie noyer sculpté. Prix Legaré — $113.50

CHESTERFIELD et deux Fauteuils en véritable Mohair "LaFrance" bleu ou brun avec coussins reversibles. La base et les faces en noyer sculpté. Prix Legaré — $124.00

CHESTERFIELD et deux Fauteuils en Mohair angora ou Tapisserie Française et coussins reversibles ; base capitonnée et boiserie noyer sculpté. Prix Legaré — $147.50

Autres Nouveaux Mobiliers Modèles Exclusifs à Legaré

MOBILIER de magnifique apparence pour les appartements modernes, en véritable noyer de plusieurs tons. Buffet, Vitrine avec tiroir, Table 5 chaises et 1 Fauteuil. Prix Legaré — $92.35

MOBILIER absolument nouveau en vrai noyer habilement travaillé, mettant en vedette la nouvelle table à rallonge à planches se repliant en-dessous. Prix Legaré — $107.75

MOBILIER de haut ton dont la popularité est assurée. Construction soignée en beau noyer canadien et australien, artistiquement sculptés et assortis. Prix Legaré — $126.50

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

142 — RUE ST-JOSEPH — 142

LE BALAYEUR chez POLLACK

Des Centaines d'Aubaines Spéciales

Pour Les Acheteurs Economes En Fin de Semaine

VOYEZ NOS AUTRES ANNONCES EN PAGE 13 ET 22

SPECIAL!

A celui qui payait généralement $25.00 et $30.00 POUR SES COMPLETS

"Vous Pouvez Obtenir la Même Qualité et Satisfaction Durant Cette Grande Vente à $17.50"

Pollack offre en ce moment deux groupes considérables de complets de haute confection et de qualité supérieure qui devraient intéresser au plus haut degré ceux qui d'ordinaire payaient $25.00 et $30.00 pour leurs complets.

Les nouveaux tissus pour le Printemps 1932 sont compris dans ces deux groupes de complets qui méritent votre attention immédiate.

GROUPE 1
Avec les nouveaux tissus pour 1932

Un groupe remarquable d'élégants complets confectionné avec les nouveaux tissus pour le printemps. Fins worteds anglais à fines rayures et rayures plus larges, nouveaux "Sharkskin" en brun bruyère et gris ainsi que rayures ombrées en noir et gris. Un de ces complets ne sera pas de trop dans votre garde-robe.

GROUPE 2
Chics Tissus toujours en vogue

Un groupe de complets d'une sobre élégance pour homme ces tissus toujours très populaires. Sont compris dans ce groupe, les belles serges botany teinture Indigo, noir, marine, brun, gris pâle ou ou médium, chevronnés brun ou gris Oxford.

CONFECTION

Ces complets sont confectionnés avec un soin minutieux pour donner de la durée et entière satisfaction. Douze modèles différents. Pour le jeune homme, qu'il soit grand, court, gros ou maigre. Grandeurs : 33 à 44. Pour l'homme plus âgée, modèles "Conservo". Grandeurs : 36 à 46, ainsi que modèles spéciaux pour hommes corpulents, courts ou grands. Grandeurs : 40 à 50. Votre choix dans ces deux magnifiques groupes..... **$17.50**

Si vous voulez payer juste $13.95

Une très belle ligne de complets à ce prix. Tweeds, Serges Worsteds botany. Un grand choix de teintes, rayés bruns et bleus, gris pâles ou foncés, Sharkskins, Bleu Poudré, Bruns et Noirs. Grandeurs, 33 à 46, pour jeunes gens, modèles "Conservo", de 36 à 46 et modèles pour hommes de fortes tailles, 40 à 50 à..... **$13.95**

Paletots d'Hiver $9.95

Quantité de ces paletots proviennent de nos lignes régulières à prix beaucoup plus élevé. Un choix très varié de patrons et couleurs. Tissu en vogue, Draps Silvertone, Molletons, Ratines, Whitneys, Tweeds anglais quadrillés et chevronnés. Modèles ajustés, devants croisés avec ou sans col de velours. Ulsters à col convertible, Guards avec ceinture et plis au dos. Tailles : 33 à 48. **Spécial du Balayeur**..... **$9.95**

2e plancher

Quatre Spéciaux en BLEU Au Magasin des Garcons

PALETOS d'HIVER

Garcons et Adolescents 9 a 18 ans

La valeur de ces paletots est telle qu'il nous faudrait payer beaucoup plus que $7.95 pour les remplacer. Confection de Chinchilla et Molletons bleu-marine, ainsi qu'un grand choix de quadrillés et chevronnés en gris, drab e tde brun. Modèle Guard. Grandeurs : 27 à 32, pour 9 à 14 ans et 33 à 36 pour 13 à 18 ans..... **$7.95**

Complets en Serge Bleu Marine, avec 2 Bouffants

Vous trouverez ces prix extrêmement bas si vous considérez la qualité et la confection de ces complets. Serge anglaise "supercross", pure laine, doublure en soie, fini soigné, devants droits ou croisés, 2 bouffants avec chaque complet, 27 à 33. **Spécial...** **$7.95**

4 Pièces pour Garçons et Adolescents, 9 à 18 ans

MERES ! si vous désirez un complet de belle apparence et de longue durée pour le garçon, voici ce qu'il vous faut. Confection de serge anglaise "supercross", bien connue pour sa qualité. Styles à devants droits ou croisés, fini avec soin. Grandeurs : 27 à 32 avec un long et un court. Grandeurs : 33 à 36, avec deux longs. **Spécial**..... **$9.95**

2e plancher

Qualité Supérieure pour Grands Garçons, 13 à 18 ans

Ce groupe important de complets de haute qualité, est confectionné avec le même soin et le fini supérieur des complets de meilleure qualité pour hommes. Serge botany pure laine, style avec épaules athlétiques, coupe généreuse, doublures en soie artificielle. Grandeurs : 31 à 36. **Très spécial**..... **$14.95**

2e plancher

Encore des Spéciaux au 1er Plancher

Jupons Combinaison

En Jersey de soie de belle qualité. Style à encolure ronde ou princesse garnis d'appliqués de dentelle et bas opaque. Couleurs : Pêche, Mauve, Maïs, Rose, Gris et Noir. Toutes les grandeurs. **Spécial**..... **67¢**

Robes de Nuit

En Jersey de soie de belle qualité garnies de dentelle dans les teintes les plus en demande. Grandeurs assorties. **Spécial**..... **67¢**

GANTS EN CHEVREAU

Un nouvel arrivage de gants en chevreau glacé de première qualité. Style à long poignet, gantelet fermé, ornés de piqures de fantaisie ou appliqués de blanc sur noir, drab sur beige, gris et marine, Vert. Pointures : 5¾ à 7½. **Spécial**.... **$1.99**

1er Plancher

Un Autre Grand Spécial en CHEMISES pour Hommes

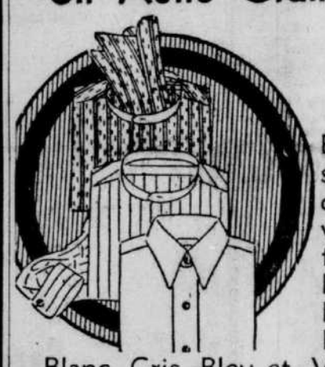

Encore une fois nous sommes en mesure de vous offrir une valeur suprême en fait de Chemises. Broadcloth, Soie Rayon, etc. Couleurs unies, Beige, Blanc, Gris, Bleu et Vert pâle dans les broadcloths. Les Soies Rayon sont à rayures de soie en couleurs attrayantes. 2 faux cols négligés, 1 négligé et 1 empesé, ou 2 empesés. Longueurs de manches 33-34-35. Encolures 13½ à 18. SPECIAL **$1.39**

Chandails pour Hommes

Genre gilet en tricot "Jumbo" ou fantaisie avec col châle. Couleurs unies de Beige, Acier, Brun, Marine et Noir. 100% pure laine. Grandeurs : 36 à 44. **Spécial du Balayeur**.... **$2.49**

Chaussettes pour Hommes

Celui-ci est un bas anglais en cachemise ou tricot fin avec ornements ou couleurs unies. Pointures 10 et 11. **Spécial**.... **49c**

Robes de Chambre en Edredon

Robes de chambre, chaudes et confortable, avec col châle à longs revers. Un grand choix de patrons et couleurs. Ceci est un lot à écouler au bas prix de..... 36 à 44. **$1.99**

Spécial en Foulard

une offre à prix spécial pour ces beaux foulards en soie ou en fin cachemire de formes carrées. Dans ce lot, vous trouverez sans peine la couleur que vous cherchez, car le choix est complet. **Spécial**... **$1.25**

1er plancher (85)

Aux Dépt- des Chapeaux pour Hommes

Nouveaux Chapeaux

Teintes Pastel Pour Messieurs **$2.95**

Chapeaux en véritable feutre de fourrure, dans les toutes dernières formes. Les teintes pastel sont en harmonie avec vos paletots d'hiver. Teintes Colombe, Arctic, Crystal, Bouleau, Perle, Java, Chocolat et Brun français. Doublés en soie, boucles trois quart. Grandeurs : 6 5-8 à 7 3-8. **Spécial**..... **$2.95**

Casquettes Pour Hommes

Un excellent choix de casquettes en tweed, style avec ou sans bande à l'intérieur. Formes à 8 pointes. Couleurs Gris, Brun, Drab et mélanges de couleurs, 6½ à 7⅜. **Spécial**..... **59c**

1er plancher (85)

Un Nouveau Prix ! Une Nouvelle Valeur !

CHARMANTES NOUVELLES ROBES

Voici une chance inespérée de remonter votre garde-robe d'hiver à peu de frais ! Un envoi considérable de chics Robes en Crêpe Canton, Taffetas et Chiffon Imprimé. Modèles de toilettes d'après-midi, de soirée et demi-toilette (Sunday Night Dress). Avec ou sans manches. Jolies capes, ruchés, broderies en couleurs contrastantes, etc. Tailles pour Jeunes Filles 14 à 20. Tailles pour Dames, 38 à 50.

Un grand choix de couleurs dans le groupe..... Brun, Vert, Bleu Challenge, Rouille, Maïs, Pêche, Mauve et Noir.

En vente aujourd'hui et les jours suivants. **Spécial**..... **$4.99**

Encore de ces CHARMANTES ROBES A

En Crêpe Canton, Cape Satin et Taffeta. Robes d'après-midi, de soirée et demi-toilette. Manches nouvelles, broderies, yoke imprimé, perlé, etc. Couleurs tout à fait nouvelles. Plis gracieux et élégants godets. Grandeurs pour Jeunes Filles 14 à 20. Tailles pour Dames 38 à 50. **Très spécial**..... **$8.99**

3e plancher

ENCORE DES BAS PRIX

Dans les Chaussures Chez Pollack

Pour aujourd'hui et les jours suivants nous offrons des aubaines spéciales dans les chaussures pour Dames et Messieurs. Venez à bonne heure pour un meilleur choix et un meilleur service.

SOULIERS POUR DAMES

Un lot très attrayant de fins souliers pour dames. Chevreau noir ou brun, satin moiré ou broché, cuir verni et Suède noir ou brun. Styles à lanière, escarpins ou lacés, talons hauts ou médium. **Spécial**..... **$1.99**

1er plancher

Spécial en Couvre-chaussures pour dames

Un choix immense de couvre-chaussures en Jersey de laine noir ou brun. Garnis en fourfure. Fermeture "Zipper" ou à boutons pression. Valeurs excellentes, talons hauts ou moyens. Pointures 2½ à 7. **Spécial**..... **99¢**

Souliers pour hommes

Un eligne de souliers de qualité supérieure en chevreau, en veau et en scotch grain noir. Semelles doubles à trépointe Goodyear. Talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Pointures : 5½ à 10. **Spécial**..... **$3.50**

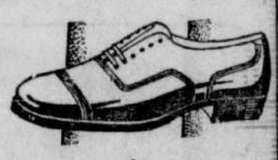

Couvre-chaussures pour hommes

Un lot spécial de couvre-chaussures pour hommes, en Jersey ou cachemire de laine. Pointures 5½ à 10. **Spécial**..... **99¢**

Un groupe supérieur de couvre-chaussures en Jersey de laine noir, fermeture Eclair (Zipper), bien doublés. Pointures 5½ à 10. **Spécial**..... **$1.99**

1er plancher

ANNEXE DE POLLACK

Spéciaux au No 97 St-Joseph

Visitez notre annexe pour toutes sortes de vêtements d'ouvrage ou de sport. Vous y trouverez un assortiment de marchandises fraîches et nouvelles à des prix très bas. Vous pourrez y économiser plusieurs dollars.

Pantalons Pour Hommes

Pantalons en Worsteds et en Serge confectionnés pour une longue durée. Worsteds gris, brun, drab et bleu, rayés et chevronnés ainsi qu'en serge "supercross" bleu-marine. Grandeurs : 30 à 44. **Spécial**..... **$2.95**

COUPE - VENT

Pour Hommes

Un lot désassorti de coupe-vent en cuirette brun et noir seulement, aussi jaquette makinaw, genre Norfolk à patrons quadrillés. Grandeurs : 36 à 44 dans le lot. **Spécial**..... **$2.49**

SOUS - VETEMENTS Pour Hommes

CAMISOLES et CALEÇONS marque "Penman's" en tricots à côtes en blanc ou gris. Grandeurs : 34 à 44 Chacun..... **99c**

COMBINAISONS marque "Penmans", en tricot de laine blanche par côtes. Grandeurs : 34 à 44. **Spécial**..... **$1.95**

CAMISOLES ET CALECONS marque "Penman's" en coton cauté naturel. Grandeurs : 34 à 44. Chaque Combinaison, 99c..... **49c**

Chandails pour Hommes

Chandails en laine genre gilet, tricots "Jumbo" ou tricots plus fins, aussi genre pullover. Encolure en pointe ou encolure ronde. Couleurs : brun, rouge et noir. Grandeurs : 36 à 44. **Spécial**..... **$1.49**

QUATRE PROJETS DE LOI SOUMIS AU PARLEMENT

(Suite)

alors la résolution suivante :

Résolu, 1.—Qu'en vertu des dispositions de l'article 34a de la Loi de la chasse (Statuts refondus, 1925, chapitre 86) tel qu'édicté par la loi 20 George V, chapitre 44, section 2 et modifié par la section 1 de la loi qui accompagne les présentes résolutions, le ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries pourra établir, maintenir et exploiter, en rapport avec la ferme expérimentale, un jardin zoologique pour l'instruction et l'amusement du public et que ce jardin sera appelé et désigné sous le nom de "Jardin zoologique de Québec."

Résolu, 2.—Que dans le but de se procurer les terrains nécessaires pour l'établissement de la ferme expérimentale et du jardin zoologique ci-dessus mentionnés, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries à acquérir à l'amiable ou par expropriation les immeubles nécessaires ainsi que tous les droits immobiliers, charges, baux à loyer ou baux emphytéotiques, rentes constituées ou autres droits quelconques affectant ces immeubles.

Résolu, 3.—Que le coût de l'établissement de cette ferme expérimentale et de ce jardin zoologique, y compris l'acquisition des terrains nécessaires, l'achat des animaux, l'outillage et l'ameublement requis, ne devra pas excéder la somme de cent mille dollars, payable à même le fonds consolidé du revenu.

L'hon. M. Laferté explique que le gouvernement a eu du Parlement l'autorisation de dépenser une somme de $100,000 pour l'érection d'une ferme expérimentale à Charlesbourg. De concert avec Ottawa, il s'est entendu pour établir un jardin zoologique attenant à cette ferme pour lequel Ottawa contribuera $37,500 et le gouvernement provinciale autant, soit $75,000.

M. Gault: "Ces travaux sont-ils urgents?

M. Laferté: "Oui, ils sont exécutés en vertu de la loi du chômage et nous avons en main les sommes votées par Ottawa et Québec pour cela! Nous donnons actuellement de l'ouvrage à 125 ouvriers".

M. Laferté: (à M. Duplessis) "Nous ne dépenserons pas un seul cent de plus que $100,000 pour la ferme expérimentale et $75,000 pour le jardin zoologique, dont $37,500 seront payés par Ottawa.

La résolution est adoptée et le bill fondé sur cette résolution est discuté en comité et voté.

LE BILL DE LA BEAUHARNOIS

M. Peter Bercovitch, sur la troisième lecture au bill de la Cie Beauharnois Power propose l'amendement suivant :

Que le bill soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instructions de remplacer le dernier alinéa de l'article projeté 13e par le suivant:

"Rien dans les sections 13d et 13e ci-dessus n'affectera le droit qu'un contribuable des municipalités y mentionnées pourra avoir à des dommages-intérêts."

Le bill fut amendée l'autre jour à la demande de M. Gontran St-Onge, député de Beauharnois. Il s'agit d'un chemin que la Cie a construit dans la paroisse de St-Timothée au sujet duquel il s'est élevé des difficultés. L'amendement St-Onge porte que la ville conserve ses recours en dommages contre la compagnie tandis que celui de M. Bercovitch annule ce droit tout en le laissant aux cultivateurs qui se prétendent lésés.

M. St-Onge parle en faveur de son amendement.

L'hon. J.-E. Perrault est d'avis que la Chambre devrait consentir à renvoyer le bill devant le comité.

Toutes les municipalités dans lesquelles la compagnie a construit un chemin ont été consentantes. Il n'y a que St-Timothée qui soit dissidente. L'amendement proposé par M. St-Onge fut battu au comité puis adopté en Chambre.

Il a été prouvé au comité que les cultivateurs qui habitaient le long de l'ancien chemin ont conservé leur recours en droit, quant à la municipalité elle-même, elle n'est pas lésée dans ses intérêts et n'a pas raison d'exercer ce recours en dommages.

M. Maurice Duplessis prétend que la Chambre n'a pas le droit de trancher de questions de droit.

Finalement, l'amendement Bercovitch est mis au voix et adopté sur division.

La Chambre se forme alors en comité plénier pour étudier cet amendement de M. Bercovitch qui est adopté.

M. GRANT MALADE

On appelle ensuite un bill de M. W.-P. Grant, député de Champlain, autorisant la paroisse de St-Adelphe à emprunter $57,000 pour la consolidation de sa dette.

M. Duplessis (neveu de M. Grant) communique à la Chambre que M. Grant a été frappé par la maladie ce midi même.

L'hon. J.-N. Francœur propose ensuite sa résolution relative à la construction des nouveaux édifices parlementaires, rue St-Augustin. En voici le texte :

Resolu, 1. — "Que le coût de la construction de l'édifice pour les divers services de l'administration, à Québec, y compris l'acquisition des terrains nécessaires et de l'ameublement, ne devra pas excéder la somme de un million cent mille dollars au lieu de la somme de huit cent cinquante mille dollars autorisée par la loi 21 George V, chapitre 7.

Résolu, 2. — "Que pour assurer l'acquisition des terrains nécessaires et la construction de cet édifice et pour pourvoir à son aménagement et à son ameublement, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le Trésorier de la province à payer, de temps à autre, à même le fonds consolidé du revenu, sur les certificats du ministre des travaux publics, les sommes requises pour payer, jusqu'à concurrence de un million cent mille dollars, au lieu de huit cent cinquante mille dollars autorisé par la loi 21 George V, chapitre 7, le coût de ces acquisitions et constructions ; ou que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra pour les mêmes fins autoriser le Trésorier de la province à contracter un ou des emprunts n'excédant pas en tout la somme de un million cent mille dollars au lieu de la somme de huit cent cinquante mille dollars déjà autorisée, au moyen d'obligations ou de rentes inscrites émises sur le crédit de la province.

L'hon. M. Francœur explique que l'an dernier le Parlement l'a autorisé de construire un édifice pour les services du gouvernement. Il devait être bâti d'après un plan original. Il y eut quelques critiques quant à l'esthétique du nouvel immeuble. Les plans furent soumis aux ingénieurs qui ont fait des plans pour trois édifices qui formeraient un ensemble s'harmonisant avec l'édifice central du Parlement. Ce plan a été adopté et l'édifice actuel, rue St-Augustin a été commencé.

A la demande des ouvriers de Québec, les excavations ont été faites à la pelle à main, au lieu de la pelle mécanique, ce qui a nécessité une dépense additionnelle de $19,675. Cela a exigé l'emploi de 175 ouvriers en moyenne pendant sept semaines, tandis que la pelle mécanique aurait pu être conduite par trois hommes et aurait terminé le travail en quinze jours.

M. Duplessis. Qui a eu le contrat ?

M. Francoeur : La Cie Deslauriers Limitée. C'est elle qui avait la plus basse soumission.

M. Duplessis : La "Canadian Construction ; une des soumissionnaires, par qui a-t-ielle fait signer sa soumission ?

M. Francoeur : "Je n'ai pas la soumission.

M. Duplessis : Il serait important de le savoir, on me dit que M. Deslauriers est intéressé dans cette compagnie.

M. Francœur n'a aucune objection à donner le nom, mais il ne l'a pas actuellement sous la main.

M. Francœur explique que la somme supplémentaire demandée l'est pour aider aux ouvriers. Les tailleurs de pierre, par exemple, ont déclaré que si la pierre n'était pas taillée à Québec, 30 ouvriers locaux seraient sans travail tout l'hiver. Le gouvernement a alors accordé le $30,000 additionnel pour faire ce travail.

M. Francœur donne ensuite des notes sur la façon dont les matériaux ont été obtenus ainsi, la pierre est venue de la province, des paroisses de St-Gabriel, St-Sébastien et Scotstown. Il a fallu dépenser $3,000 additionnels pour cela.

M. Francœur : La balance de cette somme additionnelle que nous demandons est faite de montants comme ceux-là.

Le ministre annonce ensuite que la nouvelle construction sera prête au mois de septembre prochain, et il envoie porter à M. Duplessis un croquis du plan d'ensemble des édifices.

M. Maurice Duplessis : "Je trouve extraordinaire que le ministre des Travaux Publics ait accordé le contrat à la Cie Deslauriers qui a fait le Palais de Justice de Québec !"

M. Francœur : La Cie Deslauriers a droit de soumissionner comme n'importe quelle autre et je ne vois pas pourquoi elle n'obtiendrait pas le contrat comme une autre si elle a la plus basse soumission. Je ne comprends pas l'ostracisme pratiqué par le député des Trois-Rivières.

J'ai d'ailleurs fait vérifier tous les chiffres par les architectes, les **extras** donnés, mais ces **extras** sont pour des salaires, du matériel et des terrains et il n'y a rien là-dedans qui va aux contracteurs.

M. Duplessis : Mais les salaires payés...

M. Francœur : Ils le sont d'après une échelle de salaires établie par le gouvernement et surveillée par lui.

M. Francœur : "On nous a parlé du "High School", mais la Commission protestante nous demandait $140,000 pour cette construction-là, et nous n'en avions pas besoin.

M. Duplessis : "Cette somme de $1,100,000 c'est seulement pour la construction de la rue Ste-Julie ?

M. Francoeur: "Non, s'est pour la bâtisse de la rue Ste-Julie, les honoraires des architectes, l'achat de terrains qui serviront aux autres bâtisses, la résiliation des baux, etc.

M. Jos. Samson: (Québec Centre). Je dois féliciter le ministre des Travaux Publics pour la façon dont ces travaux ont été conduits. La "Cie Deslauriers", cela est démontré, a soumissionné plus bas que ces concurrentes. Dans le cas de l'édifice de la Commission des Liqueurs, elle a soumissionné à $45,000 meilleur marché.

M. Duplessis: Combien ces trois édifices vont-ils coûter.

M. Francœur: L'édifice central coûtera $1,000,000. Il est encore assez difficile à dire quelle sera le coût total. Toutefois, il faut admettre que ces constructions s'emposent.

M. Duplessis: Combien d'argent est actuellement dépensé?

M. Francœur: "Pas dépensé, mais engagé: $901,438.33 à date, nous avons payé $899,920.23.

M. Duplessis: "On a parlé tantôt d'un édifice de la Commission des Liqueurs. Il n'y a rien qui permette à la Commission des Liqueurs de construire cet édifice.

M. Francœur: C'est le gouvernement qui le construit et non pas la Commission.

M. Duplessis: En vertu de quelle autorité?

M. Taschereau: Nous avons pris les fonds à même les profits de la Commission des Liqueurs et nous avons le droit de faire cela.

M. Duplessis : Le gouvernement empruntera-t-il pour payer le coût de la bâtisse de la rue St-Augustin.

M. Taschereau:—J'espère que non. Cependant, je dois dire que ce n'est pas l'intention du gouvernement de terminer le plan d'ensemble. Nous attendrons des jours plus ensoleillés, toutefois, nous terminerons l'édifice en construction pour y loger ses services et son personnel afin de leur donner un peu plus de confort".

M. Duplessis:—"Ces constructions s'imposaient.

La résolution est adoptée et le bill fondé sur cette résolution est lu en première lecture.

M. Paul Sauvé, demande si l'on ne discuterait pas sa motion au sujet de la canalisation.

M. Taschereau:—"Puisque nous en sommes sur ce sujet, laissez-moi vous dire que j'ai télégraphié à l'hon. M. Bennett pour lui demander si je pouvais publier sa première lettre, qui était confidentielle! On ne veut quand même pas que je publie des lettres confidentielles?

M. Sauvé:—"Pas moi!"

M. Taschereau:—"Pas vous, mais votre arrière garde!"

La Chambre s'ajourne ensuite à 11 heures demain matin.

VENTE OU BALAYAGE DE LA BALANCE DU STOCK JULES GAUVIN ENR.

De cette vente sont exclues les surprises extraordinaires pour les économes—Chaque jour des aubaines nouvelles sont mises à votre disposition.—celles qui suivent ne sont pas les moindres.

TRES SPECIAL POUR SAMEDI

COMPLETS POUR HOMMES A 6.95

Ces complets sont dans un grand choix de couleurs confectionnés avec des tweeds anglais d'une qualité supérieure, d'une coupe à toute épreuve, et dans des styles convenant pour hommes et jeunes gens. Tailles de 35 à 42 et la valeur jusqu'à 25.00. Spécial pour samedi..... 6.95

COMPLETS POUR GARCONS

500

Complets pour garçons divisés en trois groupes. La valeurs régulière va jusqu'à 16.50. Réduit aux prix suivants.....

4.95 5.95 7.95

Ces complets sont de 3 et 4 morceaux confectionnés en tweed et worsted aussi en cheviot "Fox" dans toutes les grandeurs et dans un grand choix de nuances.

CHAPEAUX POUR HOMMES

25 douz. de chapeaux mous dans toutes les couleurs et tous de meilleures marques, ce sont des soldes de lignes. Régulier jusqu'à 5.00 Très spécial..... 1.98

SPECIAL PANTALONS

Pantalons en Worsted" pour appareiller votre complet de toutes nuances et de toutes les grandeurs. Régulier 6.50 spécial..... 4.95

TELESPHORE SIMARD

POSTE JULES GAUVIN ENRG.

183 RUE ST-JOSEPH - ST-ROCH

Nos Résultats en 1931

Les résultats obtenus durant l'année 1931 par la Compagnie Imperial Life Assurance du Canada, seront certainement très satisfaisants pour les détenteurs de polices et pour tous ceux qui sont intéressés au progrès de la Compagnie:

	1921	1931
Assurances en vigueur	$128,968,720.00	301,467,126.00
Assurances émises et rétablies	23,980,734.00	31,654,702.00
Actif total	22,079,986.37	66,147,752.66
Réserves pour rentes et polices	18,511,054.29	56,909,029.00
Revenu provenant des primes et intérêts	5,488,583.72	13,920,360.45
Paiements aux détenteurs de polices	1,605,610.18	7,637,747.63

Les millions de dollars des réserves de "The Imperial Life" sont calculés sur une base si solide que les intérêts à 3% suffisent pour les maintenir. La différence entre ce taux de 3% et celui de 5.82% perçu en réalité donne une marge d'une ampleur exceptionnelle pour les bénéfices et la sauvegarde des détenteurs de polices.

BUREAU DE DIRECTION

Vice-Président
S. J. MOORE
TORONTO
Président The Bank of Nova Scotia
Président Moore Corporation, Limited

SIR JOHN AIRD
TORONTO
Président The Canadian Bank of Commerce
Directeur Brazilian Traction Company

J. P. BICKELL
TORONTO
Président McIntyre Porcupine Mines Ltd.
Directeur International Nickel Co. of Can. Ltd.

PATRICK BURNS
CALGARY
Fondateur de la Burns & Co. Limited
Directeur Bank of Montreal

D. B. HANNA
TORONTO
Président Western Canada Flour Mills Co.
Directeur British Empire Trust Company of London, England

Président
G. A. MORROW
TORONTO
Vice-Président Central Canada Loan & Savings Co.
Directeur Canadian Bank of Commerce

J. F. WESTON
Directeur Gérant

SIR HERBERT HOLT
MONTREAL
Président Royal Bank of Canada
Président Montreal Light, Heat & Power Co.

J. W. MITCHELL
TORONTO
Vice-Président Dominion Securities Corp. Ltd.

W. G. MORROW
PETERBOROUGH
Vice-Président Toronto Savings & Loan Co.
Directeur National Trust Company, Limited

Vice-Président
E. T. MALONE, K.C.
TORONTO
Vice-Président Toronto General Trusts Corp.
Directeur Toronto Savings & Loan Company

HON. DONAT RAYMOND
MONTREAL
Membre du Sénat du Canada
Directeur The Canadian Bank of Commerce

JAMES RYRIE
TORONTO
Président Ryrie-Birks, Limited
Directeur National Trust Company, Limited

H. H. WILLIAMS
TORONTO
Directeur The Dominion Bank
Directeur Toronto General Trusts Corporation

FRANK PORTER WOOD
TORONTO
Président Burlington Steel Company, Limited

Copie du Rapport complet pour 1931, adressée sur demande

The Imperial Life Assurance Co. of Canada

Etablie en 1897 **Siège Social, Toronto**

Bureau - Succursale : Imm. "Quebec Power", Québec

UN CHEF SUPREME POUR LA POLICE PROVINCIALE

(Suite)

"43.—1. Le lieutenant-gouverneur en conseil détermine les classes des officiers de police.

2.—Le procureur général peut en nommant un membre de la police provinciale, lui assigner la classe qu'il juge à propos et le transférer, à sa discrétion, d'une classe à une autre.

3.—Il peut également nommer tout officier de police à l'essai pour une ou plusieurs périodes de temps et l'officier de police ainsi nommé a tous les pouvoirs de celui nommé permanemment. Après l'expiration de la période de temps déterminée, l'officier de police cesse de faire partie de la police à moins qu'il ne soit nommé de nouveau."

3. L'article 44 de ladite loi est abrogé.

4. L'article 49 de ladite loi est modifié en y ajoutant après les mots : "procureur général" dans les sixième et septième lignes du deuxième alinéa, les mots : 'ou que la période de temps pour laquelle il est nommé à l'essai ne soit expirée."

5. L'article 54 de ladite loi est remplacé par le suivant :

"**54.** Le lieutenant-gouverneur en conseil peut faire modifer et abroger des règlements qui ne sont pas contraires à la présente section —

1o Pour déterminer le rang que prendront entre eux les officiers de police et la manière dont ils exerceront leur autorité (ancien article 44, **partie.**);

2o Pour prescrire l'habillement et l'équipement des officiers de police ;

3o Pour déterminer l'étendue et la nature des pouvoirs sur le corps de police des officiers supérieurs de ce corps ;

4o Généralement pour assurer la bonne administration et la direction de ce corps."

6. L'article 56 de ladite loi est remplacé par le suivant :

"**56.** Le chef de la sûreté de la province de Québec, les chefs et les sous-chefs de la sûreté de la division de Québec ou de Montréal, selon le cas, et les chefs et les sous-chefs des détectives ne peuvent être destitués que par le lieutenant-gouverneur en conseil".

7. L'article 57 de ladite loi est modifié en remplaçant le premier alinéa par le suivant:

"**57.** Tout officier de police peut être suspendu par le chef de la sûreté de la division à laquelle il est attaché. Cette suspension doit être dénoncée sans délai au procureur général et elle subsiste jusqu'à adjudication par celui-ci."

8. L'article 58 de la dite loi est modifié en en remplaçant le premier alinéa par le suivant:

"**58.** Le chef de la sûreté de la province de Québec, le chef et le sous-chef de la division de Québec ou de Montréal et le chef et le sous-chef des détectives suspendu ou destitué doit sur-le-champ délivrer à la personnes indiquée par le procureur-général, et tout autre officier de police suspendu ou destitué doit sur-le-champ délivrer à l'officier supérieur qui lui en fait la demande ses armes et accoutrements et tous les biens et effets dont il a fait usage pour les fins de la police."

9. L'article 64 de ladite loi tel que modifié par la loi 16 GeorgesV, chapitre, 14, section 46, est remplacé par le suivant:

("**64.** Le lieutenant-gouverneur en conseil peut fixer le montant de la solde des officiers de police.")

10. La version française de l'article 74 de ladite loi est modifiée en en remplaçant les mots: "députés-chefs", dans la huitième ligne par le mot: "sous-chefs".

11. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

REUNION A LA CHAMBRE LE COMMERCE

(Suite)

de Charlevoix-Saguenay, et aviseur légal de la Chambre de Commerce de Québec, a été chargé de rédiger le rapport de cette commission, de refaire pratiquement, entièrement les règlements d'après les suggestions fournies par les membres du Conseil.

En reconnaissance et en appréciation du travail qu'a fourni M. Rochette et en remerciement de son esprit de civisme, la Chambre de Commerce de Québec a décidé de nommer M. Rochette membre honoraire à vie.

Le président après avoir fait remettre à chaque membre présent une copie du présent règlement, propose de lire les articles les uns après les autres afin de permettre à tous les membres de discuter les points qu'ils jugeront à propos.

M. Valentine assure le président que tous les membres ont entièrement confiance dans la sagacité du Conseil et que tous croient que les membres de la Commission ont inclus dans le nouveau statut toutes les modifications que l'avancement et le progrès de la Chambre requerraient. Pour épargner du temps, il propose donc l'adoption en bloc des nouveaux règlements. Voici le texte de la proposition qui fut adoptée à l'unanimité:

M. J.-E. Valentine propose, secondé par M. Paul Larocque :

1.—Que dans l'intérêt de la Chambre de Commerce ainsi que de ses membres, les règlements actuels, qui sont trop vieux et confus, par suite d'amendements faits les années passées, soient abrogés et remplacés par les règlements présentés à cette assemblée, lesquels sont revisés par le Conseil et rédigés par notre aviseur légal;

2.—Et que par conséquent les membres présents à cette assemblée prient les membres du Conseil et l'aviseur légal, M. Edgar Rochette, d'accepter au nom de la Chambre de Commerce de Québec leurs sincères remerciements pour le long travail qu'ils ont accompli dans la revision de ces règlements.

Québec, jeudi le 21 janvier 1932.

Après l'adoption de ces nouveaux règlements, le président annonce que des avis seront envoyés dès demain à tous les membres pour les mettre au courant de la date de l'assemblée annuelle.

Cette assemblée générale annuelle aura lieu le 12 février prochain, et on procédera aux élections des officiers pour le terme d'office 1932-1933. Avant de lever la séance, le président fait part aux membres d'une assemblée spécialement pour les hommes d'affaires de Québec qui aura lieu lundi prochain pour considérer et discuter le projet de taxe qui serait imposé par le gouvernement fédéral sur le chiffre d'affaires. (Turnover tax).

Cette assemblée sera tenue à l'hôtel de ville, dans la salle du Recorder, lundi prochain, 25 janvier, à huit heures du soir.

Tous les marchands de détail et de gros, les manufacturiers, les hommes d'affaires et toutes les personnes intéressées sont invités à prendre part à cette réunion.

Chandler

M. Octave Bugold, barbier, de Chandler depuis la fondation de la ville, vient d'être choisi marguillier du banc en remplacement de M. C. Langlois dont le terme de trois ans est expiré. Cette nomination est bien vue de toute la population de Chandler.

Château-Richer

Notes sociales

— MM. Frank Drouin, Guy Lechasseur, Mme Arthur Lechasseur, Mlles Lanhor Brousseau, Simonne Lechasseau, de Québec, ont été de passage chez des amis, dimanche.

— Mmes Pierre Girard, des Eboulements, Pierre Tremblay, de Québec, étaient en visite chez Mme N. Verreault.

Bénédiction des Enfants

Comme par les années passées, nous avons eu la bénédiction des enfants. Après une allocution de circonstance M. le curé fit vénérer l'Enfant-Jésus de la Crèche à tous enfants qui se sont présentés.

Euchre

Le euchre des demoiselles Enfants de Marie, que tout le monde attendait anciеusement, est enfin arrivé. La salle du Couvent, au Village, ouvrira bien grandes ses portes aux amateurs de cartes, samedi, le 23 courant, à 7 heures 30. La partie commencera à 8 heures précises. De nombreux cadeaux seront distribués aux gagnants. Les cartes sont limitées. Avis aux intéressés.

Statistiques

Cette année nous avons eu : 13 mariages ; 66 baptêmes ; 33 sépulmariages ; 66 baptê mes ; 33 déc, dont 15 adultes et 18 enfants ; 1086 messes ; 56,510 communions.

Précieux trésor

Mexico, 22.—(P. A.)—Le professeur Ramon -C. Robles, inspecteur du gouvernement pour les écoles de l'état de Oaxaca, a déclaré aujourd'hui, que le souterrain où fut découvert la semaine dernière un tombeau renfermant des trésors anciens, so continue sous toute la partie ouest de l'état de Oaxaca.

Le professeur ajoute que des hiéroglyphes anciens démontrent que ces souterrains relient les forteresses et les principaux villages de Mixtega à la ville royale et capitale de Telantango. Le plus long de ces souterrains a plus de 30 milles de parcours.

Ils furent bâtis pour protéger les guerriers des principales villes et leur permettre de communiquer rapidement entre eux.

Le professeur déclare que ces anciens mixtecains étaient les plus habiles métallurgistes jamais connus. Ils avaient découvert un alliage où entrait un pourcentage de jus de racines qui rendait les métaux aussi malléables que la glaise.

Ce secret fut toujours jalousement gardé, dit-il, et cet art se pratique encore dans les montagnes, mais les Mixtecains n'ont jamais voulu révéler parcequ'ils ne veulent pas reconnaître la domination de la race.

La Vie Sociale

Madame Jacob Nicol recevait à déjeuner, hier, au Café du Parlement.

— o —

Le lieutenant-colonel et madame Cortland Fages passent quelques jours à Montréal, les invités de M. et madame Louis-P. Gélinas.

— o —

Mademoiselle Josette Sirois a reçu à une partie de bridge et à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de Mademoiselle Marthe Cordeau, de Montréal, actuellement de passage à Québec, l'invitée de Mademoiselle Simone Kieffer.

— o —

Mademoiselle Claire Malouin recevra à une danse au Winter Club, le vendredi, cinq février.

— o —

Mesdemoiselles Isabelle Gauvin et Charlotte Atkinson ont reçu intimement pour Mademoiselle Marguerite Bélanger à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

— o —

Madame Georges Duclos et Mademoiselle Pauline Duclos sont reparties pour Montréal, après un séjour de quelques semaines à Québec, au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Yvonne Hébert, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

— o —

Le Québec Ski Club donnera une réception demain soir à l'"Habitant Inn".

— o —

Madame Grant Glassco et ses enfants, qui ont passé quelques semaines à Québec, les invités de Lady Price, sont repartis pour Toronto.

— o —

Madame Weston Ahern a reçu intimement à l'heure du thé, hier, à sa résidence, avenue Moncton,

— o —

M. et madame John-H. Price ont reçu à dîner, à leur résidence, avenue Laurier, en l'honneur de mademoiselle Osia Hingston, et son fiancé, M. Donald Gray Donald.

— o —

Madame Adrien Law est de retour à Québec, après un séjour de quelque temps à Ottawa, chez ses parents, l'honorable juge et madame L.-A. Audette.

— o —

Madame Paul Miquelon a passé quelques jours à Montréal.

— o —

Madame H. Beaudry, qui a passé quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame Jean Pinault, est repartie pour la métropole.

— o —

Mademoiselle Marguerite Bélanger partira de Québec, le 28 janvier, pour New-York, d'où elle s'embarquera le 30, à bord du "Columbus", pour une croisière sur la Méditerrannée. Mademoiselle Bélanger fera un séjour de quelques mois à Cannes, l'invitée de madame Gosselin.

— o —

Madame Delphis Pelletier et madame Joseph Gagnon, de Saint-Pamphile de l'Islet, sont en promenade à Québec pour une quinzaine de jours, les invitées de madame Blanchet, rue Saint-Jean.

— o —

M. Edmond Olivier et mademoiselle Germaine Cadieux, de St-Bruno, Montréal, ont été les hôtes de M. Nazaire Olivier, de Saint-Nicholas. Ils ont passé aussi quelque temps à Québec, chez M. Georges Desrochers, leur beau-frère. Ils étaient accompagnés de leur soeur, mademoiselle Estelle Olivier, de St-Nicholas.

— o —

Mademoiselle Raymonde Dessureault est repartie pour Portland, Maine, où elle poursuivra ses études à la Deering's Academy.

— o —

Mme Siméon Paré est partie pour un voyage d'un mois chez son fils, M. Adélard Paré, à Taschereau, Abitibi.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Lucette Vigneau recevait à l'heure du thé, ces jours derniers.

— o —

Mademoiselle Lucile Godin recevait les membres de son Club de bridge récemment. Mademoiselle Lucie Béliveau et Louise Lacoursière gagnèrent les prix.

— o —

Mademoiselle Pauline Spénard recevait à l'heure du thé ces jours derniers. Servaient le thé; mesdemoiselles Henriette Nobert, Lucette Vigneau, Thérèse Vigneau.

— o —

Mademoiselle Marcelle Bachand recevait à une partie de bridge ces jours derniers. Mesdemoiselles Thérèse et Lucette Vigneau ainsi que MM. Gérald Lajoie et G. de Gonzague gagnèrent les prix.

MONTREAL

M. et Mme Charles Taschereau recevront intimement à dîner ce soir en l'honneur de Mlle Raymonde Préfontaine et de son fiancé, M. Tancrède-M. Bienvenu. Les autres convives seront: M. et Mme Henri Geoffrion, Mlle Pauline Leduc et le capitaine Arthur Cyr.

— o —

Mme F.-S. Meighen recevra à dîner le 29 janvier avant le Bal de Charité.

— o —

Shower d'ustensiles de cuisine et thé, demain, chez Mlle Simone Bousquet, en l'honneur de Mlle Madeleine Leman. Mme Beaudry Leman, Mme Pierre Charton, Mme Paul Béique et Mme Paul Saint-Germain serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Madeleine Beique, Lucienne Vallée, Simone Surveyer et Françoise Saint-Pierre. Les salons seront décorés de fleurs blanches.

— o —

M. et Mme Charles Duckett et leur fillette, Denise, actuellement en Europe, font un séjour de quelques mois sur la Côte d'Azur.

— o —

Mme S.-Tack Ryan actuellement à New-York a pris ses appartements à l'hôtel Saint-Regis.

OTTAWA

L'honorable T.-G. Murphy est parti pour Winnipeg où il passera une semaine.

— o —

M. et Mme E. Ghysens ont reçu dimanche à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Jeannette Cousineau.

— o —

Mme Persy Borden a reçu à déjeûner au Country Club. Les invitées étaient: lady Clark, Mme F.-A. Anglin, Mme Lucien de Bury, de Montréal, Mme Edgar-N. Rhodes, Mme Arthur Cameron, Mme Montague Bate, de Montréal; Mme H.-P. Hill, Mme Wilson-M. Southam, Mme James-F. Crowdy, Mme David Gilmour, Mme George Chapman, Mme Gordon Hewitt, de Cannings, Mme George Fulford, de Brockville, Mme Arthur-C. Hardy, Mme Arsène Henry, Mme David McKeand, Mme J.-H. MacBrien, Mme H.-S. Béland, Mme Robert Reath Riggs, Mme Douglas Blair, et Mlle Marjorie Borden.

Au Club Musical

Ethel Bartlett et Rae Robertson, les deux fameux pianistes anglais, spécialisés dans les récitals à deux pianos, se feront entendre à Québec, le 26 janvier, sous les auspices du Club Musical des Dames.

Leur repartoire est varié et original. Ils interprètent des compositeurs modernes comme Arnold Bax qui a fait plusieurs pièces pour les artistes eux-mêmes, Edward Burlinggame Hill, Leopold Mannes, Daneil Gregory, Mason, Florent Schmitt et Germaine Tailleferre. La musique classique comprenant des duos pour deux pianos est aussi au programme: Bach, Chopin, Couperin, Liszt, Mozart et Schumann.

Les duos pour un piano comportent des oeuvres comme celles-ci: Variations sur un thème de Schumann, Brahms; Pupazzetti, Casella; Petite Suite, Debussy; Slavonic Dances, Dvorak; Four Sonatinas, Koechlin; Allegro Brillante, Mendelssohn; Sonatas, Fantasias, etc., Mozart; Grand Duo, Fantasia in F. Mineur, etc., Schumann; Trois Pièces faciles et cinq pièces faciles, Stravinsky; Andantino con Moto, Weber.

La presse est unanime dans ses éloges aux deux artistes: "deux esprits qui ont la même pensée, deux coeurs qui battent à l'unisson." "Un jeu double qui est un modèle de perfection. Quelque chose d'absolument différent de ce qui a été entendu jusqu'ici."

Saint-Apollinaire

Nouveau Marguillier

M. Origène Bergeron, a été élu marguillier, en remplacement de M. Léger Gingras, sortant de charge. Le banc d'oeuvre est actuellement occupé par MM. Gaudias Boucher, Polycarpe Martineau et Origène Bergeron.

Visiteurs

Etaient en visite au presbytère, à l'occasion des fêtes, MM. les abbés Wilfrid et Aldéric Moreau, M. et Mme Albert Lacasse, leur fille Mlle Marcelle Lacasse de St-Henri de Lévis, et M. Henri Lacasse, du Séminaire de Québec.

—Chez M. Wilfrid Legendre, son père M. l'abbé J. Legendre.

—M. et Mme Ernest Houde, chez M. Philippe Houde.

—Chez M. Adolphe Lefèvre, M. et Mme Avelin Beaudet, M. et Mme Philippe Garneau, de Charny.

—M. et Mme André Perron, de Québec.

Saint-Romuald

Un beau succès

Le euchre organisé par le Cercle Richard de l'A.C.J.C. qui a eu lieu hier soir, a remporté, comme on s'y attendait, un succès complet sous tous rapports. La soirée eut lieu à la salle de la fanfare sur la rue commerciale. La salle était remplie a sa capacité et les prix distribués étaient très nombreux, environ une centaine et de belle valeur.

Funérailles

Ce matin ont eu lieu en cette paroisse, les funérailles de feu M. Edouard Nolin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de soixante huit ans, ou il avait été transporté il y a déjà plusieurs jours, pour y suivre un traitement que commandait son état. La dépouille mortelle a été exposée ici, chez son frère M. Narcisse Nolin, rentier, rue commerciale. Nous donnerons un compte rendu de ces imposantes obsèques dans un prochain courrier. Nous présentons à tous les membres de la famille, l'expression de notre profonde sympathie.

Conseilliers à St-Jean

MM. Joseph Cantin, du rang Beaulieu, Joseph Roberge et Philémon Roy ont été élus au Conseil Municipal, en remplacement de MM. Edmond-I. Cantin, Joseph Carrier, et Onésime Tardif. MM. Joseph Cantin et Joseph Roberge ont été élus par acclamation. Il y eut élection pour le siège de M. Philémon Roy, mais il remporta la victoire par une majorité de quatre vingt-dix voix. A tous nos meilleures félicitations.

Au Pont Garneau

Les importants travaux de redressement au bas de la côté du Pont Garneau, doivent commencer sans retard maintenant sommes nous informés. Même ils le seraient actuellement, mais une cause imprévue et hors de contrôle, a nécessité un dernier retard de quelques jours. On fera disparaître cette courbe double et si dangereuse qui existe au bas de la côte. L'intention est de continuer la côte en droite ligne, en lui faisant suivre le cap, sur un certain espace, pour venir ensuite retomber sur la rue commerciale, aux environs des terrains de la carrière de pierre. On profitera de l'occasion pour donner à la côte elle-même une pente plus douce. Nos ouvriers attendent anxieusement le commencement des travaux. Le public voyageur ne manquera pas d'apprécier cette belle amélioration.

Provision de glace

On continue à faire la provision de glace sur l'étang Atkinson, et les immenses glacières se remplissent, pour la distribution au cours de la prochaine saison chaude.

Ce soir

Tel qu'annoncé, il y aura ce soir, assemblée générale des Chanteurs de St-Gabriel, à 7 h. 30 à la salle du collège.

—M. et Mme Philippe Lambert, chez M. Jos. Lambert.

—M. et Mme Achille Garneau, de Charny, chez M. Xavier Garneau.

—M. et Mme A. Thibault chez M. Gaudios Croteau.

—M. et Mme Willie Mailly, de Montréal, M. et Mme Georges Mailly, des Trois-Rivières ainsi que M. W. Mailly de St-Léonard, ont passé le temps des fêtes chez M. Léonidas Mailly et autres parents.

—Mlle Alice Masse, de Québec, chez M. W. Boucher.

—Plusieurs étudiants, ont aussi passé la vacance dans leur famille: M. Léopold Roger, du collège de la Côte-des-Neiges de Montréal chez son père M. E. Roger. M. Rolland Gingras, du séminaire de St-Hyacinthe, chez Mme Vve F. Garneau: M. Gérard Bédard, de l'Académie de Québec, chez son oncle: M. Réal Boutin; M. Philéas Croteau, du collège de Victoriaville, chez son père M. Héliodore Croteau; M. Rolland Charest, du Séminaire de Québec, chez sa mère: Mme Vve U. Charest.

—M. le curé A. Lacasse, sera absent du 12 au 21 janvier, pour suivre les exercices d'une retraite fermée à la Villa Manrèse.

INTERESSANTE REVUE AUX VOLTIGEURS

(Suite)

giment, etc . . .

Nous tenons maintenant à mentionner les noms des principaux officiers des Voltigeurs de Québec:

Le lieut.-col. A.-J. Laliberté, V. D., O. C.; le major Philippe Quellet, second O. C.; le lieutenant J.-F. Hamel, assistant-adjudant, qui agit hier soir comme adjudant en remplacement du lieutenant Langis Galipeault, adjudant, qui n'a pu se rendre au Manège hier soir; le major Léon Lambert (P. M.); le major (abbé) J.-C. Côté; le capitaine J.-M. Côté (Q. M.); le capitaine P. Garneau, (O. M.); le lieutenant Gabriel Gaudry, officier signaleur; le lieutenant Charles-A. Dionne; le major Joseph Matte, le capitaine J.-E.-A. Martineau, le capitaine Gérard Larue, le major J.-J. Chouinard, le major J.-P. Tremblay, M. M., V. D., etc . . .

DISCUSSION A LA SOCIETE NATIONALE

(Suite)

ou moins parlementaires.

Enfin, après une heure et demie de discussion, l'aumônier de la Société, M. l'abbé Dion, sollicité de donner son opinion, expliqua posément qu'il n'y avait vraiment pas lieu de ne pas donner suite à la décision prise à la séance précédente, puisqu'on ne pouvait donner aucun motif valable de le faire, et qu'il souhaitait que la délégation se présente au plus tôt chez le Premier ministre, puisqu'il ne sera plus discuté de bills publics à la Législature, après la première semaine de février.

Finalement, M. Paradis a consenti à demander une entrevue à M. Taschereau, acceptant d'y prendre part, sans accepter tout à fait.

La séance s'est terminée, après des discussions de mesures relatives aux élections prochaines, par un échange de compliments courtois entre M. Emile Morin, président de la délégation de Notre-Dame du Chemin, qui a fait ses adieux à la Société, et le président Paradis.

Si rien de nouveau ne survient, il y a donc lieu de croire que la délégation se présentera au parlement samedi de cette semaine ou lundi de la semaine prochaine. Le public pourra donc bientôt savoir ce qu'il retournera de ce projet plus ou moins populaire.

St-Antoine de Tilly

Joyeuse réunion

Il y eut le 2 janvier, chez M. Damase Garneau, de St-Antoine de Tilly, une joyeuse réunion, à l'occasion des fêtes.

On remarquait, M. Aimé Garneau, M. Gédéon Rousseau, M. Armand Rousseau, de Québec, M. Salomon Rousseau, Mlle Simonne Rousseau, Mme Lucien Laroche, M. Lucien Demers, de Québec, Mlle Aurore Rousseau et M. Armand Gingras, Mlle Aline Laroche et M. Lucien Gingras, Mlle Laurette Laroche et M. Gérard Rousseau, Mlle Cécile Gingras et M. Harvey Rousseau, Mlle Béatrice NJel et M. Gérard Dubue, Mlle Rose-Emma Laroche et M. Albert Gingras de Québec, Mlle Aline Rousseau, Mlle Marie-Jeanne Gingras, Mlle Blanchdine Gingras, M. Henri Garneau, M. P.-Henri Gingras, M. Oscar Gingras, M. Léon Laroche, M. Adrien Laroche, M. Florian Lafleur, M. Philémon Genest, M. Donat Genest, Mlle Simonne Genest, Mlle Marie-Rose Gingras, Mlle Alice Fréchette, M. Joseph Marion, de Ste-Croix, Lotbinière, M. Maufard Marchand, M. Georges Roger, M. Rigobert Genest, Mlle Marie-Stella Genest, Mlle Gratia Genest, Mlle Jemma Laroche, M. Henri Laroche, Mlles Florence et Minette Rousseau, M. Freddy Rousseau et beaucoup d'autres.

M. Lucien Laroche qui fut prié d'adresser la parole, s'en est tiré avec facilité dans un discours très éloquent, qu'il prononça à ses anciens camarades, en disant ce que révèle le passage d'une année à une autre.

M. Lucien Demers par de belles paroles remercia M. Laroche de son éloquent discours et chanta ensuite l'"Elégie", de Massenet", ainsi que "Serenata", accompagné au piano, par Mlle Simonne Rousseau, de Québec.

M. Demers donna ensuite une déclamation comique qui fut suivie de chant, danses et musique.

Tous se séparèrent assez tard, enchantés de cette joyeuse réunion.

Autre belle soirée

Le 6, à l'occasion des Rois se réunissaient aussi chez M. Ephrem Noël, dans le village, plusieurs amis et invités pour passer le plus belle soirée.

Parmi les invités se trouvaient: M. et Mme Wilbrod Lafleur, Mlle Angéline Noel, de Québec, M. Jean-Paul Noel, Mlle Yvonne Noel M. Jules Lefebvre, Mlle Rose Noel et M. Arthur Lefebvre, Mlle Reine-Aimée Noel M. Lucien Demers, de Québec; Mlle Estelle Auger, de Ste-Croix, Lotbinière, M. Ernest Lefebvre, Mlle Marie-Louise Bergeron, institutrice et Mme Cimon Noel, Mlle Yvonne Lefebvre et M. Lucien Aubin, Mlle Cécile Aubin et M. Albert Lefebvre, Mlle Marie-Yvonne Montreuil, intitutrice, et M. G. Aubin, Mlle Lucile Aubin et M. Philippe Bergeron, Mlle Clairilda Aubin et M. M. Giasson, de Jonquière, M. Armand Noel Mme Vve Alonzo Jacques, Mlles Fernande et Thérèse Jacques, M. Roland Jacques, Mlle Antonine Lafleur, MM. Jacques et Bruno Lafleur, Mlle Angéline Noel avec une gentillesse remarquable, nous donna pendant la soirée un goûté des plus délicieux, où l'on manges avec appétit le traditionnel Gâteau des Rois.

Il y eut chant, déclamation, danse et musique. Nous remercions M. Noël de la belle soirée qu'ils ont daigné nous donner, et aussi M. Jules Lefebvre qui mérite des félicitations pour les beaux morceaux de violon qu'il nous a fait entendre. Ce n'est qu'à une heure très avancée de la nuit qu'on se sépara, emportant le meilleur souvenir de cette belle soirée.

Fête de famille

Comme c'est la bonne habitude, en campagne, de réunir la famille à l'occasion des fêtes, plusieurs invités se rendaient chez M. Romuald Laroche, rang Bois-Clair, pour fêter les Rois. Dans cette magnifique réception on remarquait: Mme Napoléon Laroche et M. Napoléon Laroche, chevalier de l'Ordre équestre du St-Sépulcre, M. et Mme Pierre Gingras, M. et Mme Appolinaire Laroche, M. et Mme Gaudias Genest, M. et Mme Polycarpe Laroche, de St-Antoine, M. et Mme Arthur Demers, M. et Mme Eugène Demers, M. et Mme Gédéon Demers, tous de St-Nicolas, M. et Mme Samuel Laroche, Mlle Annette Rousseau et M. Roméo Demers, Mlle Rose-Aline Demers et M. Gérard Rousseau, Mlle Béatrice Demers, institutrice et M. Auguste Rousseau, Mlle Marie-Alice Demers et M. Achilas Martineau, Mlle Amable Laroche et M. Gérard Demers, de St-Nicolas, M. Raymond Demers, Mlle Fleurette Demers et MM. Adrien et Lucien Demers, M. et Mme Romuald Laroche qui avaient le plaisir de recevoir leurs parents et amis, n'ont rien négligé pour rendre cette réception des plus agréable. Le bon jeu de cartes était à l'honneur dès le début de la soirée, il y eut aussi chant et déclamation. Mme Romuald Laroche, après plusieurs friandises, servit un goûter qui fut fort apprécié de tous. Enchantés de cette belle réunion, les convives se souhaitèrent le bonsoir à une heure très avancée.

POLLACK

DÉPT. DES MÉDECINES BREVETÉES ET ARTICLES DE TOILETTE

1er Plancher a Gauche

VISITEZ ce département qui a son importance, surtout parce qu'il vous offre des articles de première nécessité et sur lesquels vous pouvez économiser beaucoup.

VOICI QUELQUES SPECIAUX EN VENTE AUJOURD'HUI ET LES JOURS SUIVANTS

POUDRE DE TOILETTE pour la figure, parfum 3 fleurs, meilleure marque, grosse boîte..... $1.00

GRATIS: Une bouteille de parfum 3 fleurs avec chaque boîte de poudre.

CREME A BARBE Palmolive de réputation mondiale, un gros tube..... 33c

GRATIS: Un gros tube de pâte à dents Colgate avec chaque tube de crème à barbe.

SAVONS DE PALME Vous laisse la peau comme un satin, après vous en être servi. 12 morceaux pour..... 39c

PARFUM LIORET Une bouteille de 45c Un vaporisateur à parfum de 45c. Les 2 articles pour..... 65c

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

GRILLE DUQUET LIMITÉE

50%

Sur un certain nombre de MONTRES "LORIE"

pour Dames et Messieurs

NOUS FERMONS A 6 HRS LE SAMEDI

3 rue St-Jean - - Québec

Le plus vieux magasin de bijouterie à Québec

BIJOUTIERS

OCCASIONS Chez LINDSAY

Radio électrique "Atwater-Kent" $39.00 joli cabinet, $5.00 comptant, $1.00 par semaine.
"Marconi" électrique, 9 lampes en très bon état $45.00, $5.00 comptant, $1.00 par semaine.
Panatrope Brunswick complètement neuf, régulier $115.00 pour $25.00, $5.00 comptant, $1.00 par semaine.
Piano "McGammon" droit $110.00 complètement restauré, $6.00 comptant, $5.00 par mois.
Piano automatique $275.00 "H. C. Bay" légèrement usagé, $15.00 comptant, $8.00 par mois.

S'adresser chez

C.-W. LINDSAY & CIE LIMITEE

201 rue St-Jean, QUEBEC

CREMEX

Le Lait Comme la Vache le Donne

Si vous buvez du lait quelques instants après la traite, vous avez du lait bien équilibré, également riche dans toutes ses parties. Mais le lait, en reposant, se sépare en deux parties: la CREME et le PETIT LAIT, parce que les globules de gras, plus légères que le lait, remontent à la surface où se tient la crème.

DANS CREMEX

Une opération scientifique (et non chimique car CREMEX est absolument pur) est intervenue qui consiste à faire passer le lait dans un filtre dont les trous sont si petits (invisibles à l'oeil nu) que les globules de gras sont obligées de se briser pour passer. Ainsi donc, par cette opération, "globules de gras" et "particules de lait" se retrouvent mélangées pour ne plus jamais se séparer. Les globules de gras ayant été broyées ne remontent plus à la surface du liquide qui reprend son équilibre et redevient le LAIT COMPLET DANS TOUTES SES PARTIES comme au moment de la traite.

Dans votre bouteille de CREMEX

TOUT LE LAIT EST EGALEMENT BON, RICHE ET CREMEUX, DEPUIS LA PREMIERE GOUTE JUSQU'A LA DERNIERE, et tous ceux qui en boivent, le DERNIER comme le PREMIER, reçoivent une NOURRITURE EGALEMENT SUBSTANTIELLE.

De plus

CREMEX n'a jamais moins que 3.7% de crème

BROOKSIDE DAIRY, Inc.

Téls: 6165 et 6166

La seule laiterie qui peut vous fournir CREMEX

Echantillon donné gratuitement sur demande..

LISEZ LES ANNONCES

Pour économiser du temps

LE PIANO LINDSAY

Depuis près d'un demi-siècle devant le public

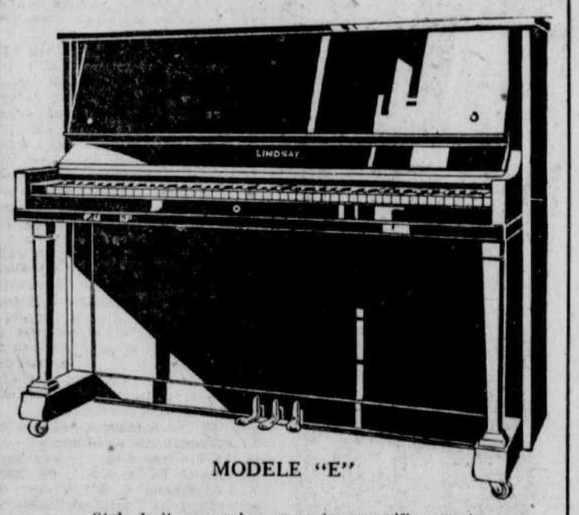

MODELE "E"

Style droit, avec caisse en acajou magnifiquement fini, cadre tout en fer, trois pédales, 7⅓ octaves, échelle tricorde à cordes croisées et une tonalité qui ferait l'orgueil d'un piano de prix bien plus élevé.

$345.

Conditions faciles

$15 comptant et $8 par mois

Les Pianos Lindsay sont fabriqués avec ce qu'il y a de mieux en fait de matériaux, par des ouvriers canadiens experts.

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET - - Gérant

201 - 203 rue St-Jean Québec

Notre Stock de 5350 ROBES

Acheté dans une Liquidation la Semaine Dernière

s'Enlève Rapidement!

Encore des Centaines de Robes Bien en Bas de la Moitié du Prix!

$1.89 $2.89 $3.89

$4.89 $5.89

Positivement ni Echange, ni Remboursement

MAISON LUCILLE INC.

121 St. Joseph

MONTREAL POWER FERME A SON NOUVEAU MINIMUM DE 36.---PERTES DE 1 A 3 POINTS SUBIES A WALL STREET

MONTREAL POWER A CEDE 2 POINTS EN FERMANT A 36

Montréal, 22. — (P.C.) — Fermeture. — Après l'explosion d'activité qui s'était manifestée dans Montréal Power au commencement de la séance, le marché local s'est tranquillisé pour le reste de la journée.

Montreal Power, dont le minimum arbitraire a été réduit de 38 à 36 par les autorités de la Bourse aujourd'hui, descendit à 36 1-4 pendant la première heure de la séance pour retomber ensuite à 36 et compter 2 points de perte pour la journée. Les autres fluctuations ont été mixtes et peu étendues.

Canadian Pacific, International Nickel, McColl-Frontenac, Smelters, Brazilian Traction et quelques autres ont cédé des fractions de points. McColl-Frontenac, l'une des vedettes de la matinée par sa fermeté, ferma à 10 avec 1-8 de perte.

Cockshutt Plow et Abitibi 6% privilégié ont de nouveau compté des avances comme pendant les séances récentes. Abitibi a fermé avec 1-2 de gain à 8 et Cockshutt avec une avance de 1-8 à 5 1-4.

Canada Cement, Canadian Car, Dominion Steel, Massey-Harris, et National Steel Car ont tous fermé au même niveau qu'hier soir.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
72 rue St-Pierre

— LE 22 JANVIER —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	119	119	119	119
Brazilian Traction	12½	12¾	12½	12½
B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
Canada Cement	6⅞	6¾	6½	6½
Do priv.	64	64	64	64
Canadian Car	7	7	7	7
Do priv.	15¾	15¾	15¾	15¾
Can. Ind. Alcohol	1¼	1¼	1¼	1¼
Can. Pacific	17¾	18	17¾	17¾
Cockshutt Plow	5¼	5¼	5¼	5¼
Cons. Smelting	71	71	70	70
Dom. Bridge	27	27	27	27
D. Steel & Coal "B"	2	2	2	2
Int. Nickel	9¾	9¾	9½	9½
Lindsay	8	8	8	8
Massey-Harris	3⅞	3⅞	3⅞	3¾
McColl-Frontenac	10¼	10¼	10	10
Nat. Steel Car	10	10	10	10
Quebec Power	29	29	29	29
Steel of Canada	22	22	1¾	21⅝
Viau Biscuit	11	11	11	11

LE BLE A ENCORE DECLINE DE 1/8C A 1/2C AUJOURD'HUI

Winnipeg, 22.—(P. C.)—Fermeture.—L'absence d'exportations et la faiblesse du marché de Liverpool ont maintenu les prix du blé à des niveaux inférieurs à ceux d'hier au cours de la séance d'aujourd'hui sur le marché local.

En fermeture, on comptait des pertes de 3-8 à 1-4c. La livraison à terme sur mai a fermé 3-8c plus bas à 62 3-4c; celle de juillet 3-8c en recul à 64c et celle d'octobre à 65 1-2c avec 1-4 de perte.

Chicago, 22 (P.C.)—Fermeture.—Le marché des grains a été porté à baisser sur toute la ligne aujourd hui Les rapports indiquant que les meuneries avaient de gros surplus de blé domestique en stock comparativement à leurs ventes de farine et leurs livraisons à termes vendues eurent une influence nettement défavorable sur le marché local. Ces rapports, prétendent certains observateurs autorisés, montrent clairement que les meuneries n'achèteront pas ou que très peu d'ici quelques mois.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1-8 à 1-2c par rappport à hier. L'avoine était en recul de 0 à 1-4c; le maïs avait cédé de 3-8 à 5-8c et les provisions accusaient des gains de 0 à 7 centins.

CHANGES A QUEBEC

Par E.-L. Hardy & Cie
(Le 22 janvier 1932 — à midi)

Angleterre, Livre	0.2013
Angleterre, Livre	4.0364
Argentine, Peso	0.3913
Allemagne, Reisberg	0.2759
Australie, Livre	3.2197
Belgique, Belge	0.1626
Brésil, Milrois	0.0741
Danemark, Couronne	0.2228
Fislande, Finmark	0.0196
France, Franc	0.0460
Grèce, Drachne	0.0151
Hollande, Florin	0.4690
Inde, Roupie	0.3054
Italie, Lire	0.0586
Japon, Yon	0.4366
Yugo, Slavie, Dinar	0.0211
Yle, Zélande, Livre	3.2195
Norvège, Couronne	0.2206
Pologne, glotyc	0.1316
Roumanie, Loi	0.0071
Sud Afrique, Livre	5.5745
Espagne, Peseto	0.0981
Suède, Couronne	0.2270
Suisse, Franc	0.2278
Etats-Unis, Dollar, Prime	16 ¾

SOLLOWAY, MILLS

Calgary, Alberta, 22. (P. C.)—Une action de $19,000 a été intentée ici hier par le Dr R.-G. Williams contre Solloway, Mills & Company, firme de courtage en déconfiture. Le Dr William réclame $9,000 pour l'argent qu'il a payé à la firme et $10,000 de dommages pour bris de contrat. Dans sa déclaration, il dit que la firme de courtage n'a pas acheté les valeurs qu'il avait commandées, bien qu'elle eut accepté l'argent.

CHANGES A NEW-YORK

Par L.-G. Beaubien & Cie.
(Ouverture)

Londres	livre sterling	344¾
Berlin	marks	2365
Copenhague	couronne	1905
Stockholm	couronne	1935
Paris	franc	393¾
Rome	lire	503
Rotterdam	couronne	4025
Bruxelles	franc	1395
Genève	franc	1953
Vienne	couronne	14 1-16
Athènes	drachme	128½
Christiania	couronne	1885
Madrid	peseta	835
Rio-de-Janeiro	milreis	635

Dollar Canadien 15 13-16% d'escompte.
(Le 22 janvier 1932)

BOURSE DE PARIS

Paris, 22. (P.A.)—Rentes 3%: 79 francs, 65 centimes.

Emprunt 5%: 102 francs.

Change sur Londres: 87 francs, 60 centimes.

Dollar américain: 25 francs, 39½ centimes.

La Cour de District du Texas a décrété que les affaires d'une compagnie d'utilité publique doivent être restreintes aux clauses de la charte.

POTINS de la Bourse

MONTREAL POWER

Le rapport financier annuel de Montréal Power pour 1931 est un document des plus encourageants et l'administration de cette compagnie doit être fière d'avoir pu réaliser des recettes sans précédent au cours d'une année où les temps ont été bien dûrs pour l'industrie en général aussi bien que pour la compagnie elle-même. Bien que les recettes de 1931 n'équivalent qu'à $2.17, contre $2.19 en 1930, il ne faut pas oublier que, par l'émission de "droits", Montreal Power a accrû sa capitalisation de 10%. Si le même nombre d'actions qu'en 1931 avait été en circulation en 1930, la compagnie n'aurait réalisé que $1.99 par part. Comme l'a fait observer M. Norris dans ses commentaire. la position relativement vigoureuse de la Montreal Ligh Heat & Power Consolidated est la meilleure indication qu'on puisse trouver de la stabilité du district de Montréal et elle prouve, de façon encourageante que les conditions sont foncièrement solides dans cette partie de la province.

CANADA BISCUIT

Il n'y a guère que les obligations 6 1-2%, échéant en 1946, où le public soit intéressé dans la capitalisation de Canada Biscuit Co. Ltd. Malgré que cette organisation n'ait pas jugé à propos de publier un état de ses affaires depuis qu'elle s'est fusionnée en 1926, on apprend de source fiable que les recettes de l'an dernier n'ont pas suffi à couvir les charges fixes malgré que le volume des revenus ait été un peu supérieur à l'année d'avant. Néanmoins, on s'attend à ce que la compagnie continue à rencontrer promptement ses intérêts obligataires comme par le passé, vu que son capital d'exploitation a été maintenu. Au 31 décembre dernier, il y avait pour $1,839,500 d'obligations de Canada Biscuit en circulation, si l'on s'en rapporte à ce que disent certains officiels.

POWER CORPORATION

D'après des informations qui ont été communiquées à "Financial Service" les recettes de la Power Corporation of Canada ont été satisfaisantes au cours des six derniers mois de 1931, si l'on tient compte de l'état général des affaires. Les recettes ont juste suffi à couvrir les dividendes des ordinaires pour cette période. Ce résultat peut être considéré satisfaisant et, comme les perspectives des six prochains mois semblent beaucoup meilleures, on s'attend à ce que Power Corporation puisse facilement gagner le montant de $2 par action dont elle aura besoin pour acquitter ses dividendes ordinaires des douze mois entiers.

CANADA CEMENT

Le rapport annuel de Canada Cement pour l'année qui a pris fin le 30 novembre dernier est un document intéressant et l'administration de cette compagnie mérite beaucoup de crédit pour avoir réussi à maintenir les recettes au cours d'une période où les affaires en général ont rencontré beaucoup de difficultés. Canada Cement a réalisé l'équivalent de 32c par action ordinaire en 1931, comparativement à 34c l'année d'avant et les actionnaires ont tout lieu de s'attendre àde bien meilleurs résultats encore, une fois que les conditions seront revenues à la normale.

MONTREAL POWER

Pour l'année 1931, on estime que les profits bruts de la Montréal Power Company ont atteint le total de $25,-000,000 et que les profits nets ont été de plus de $9,000,000 comparativement à $8,900,000 durant l'année 1930. La compagnie a payé $6,500,000 en dividendes durant 1931, au lieu de $5,800,000 l'année d'avant.

FIRMES DES E.-U. AU PAYS

Un financier en vue a rapporté à "Financial Service" hier que plusieurs demandes de renseignements lui avaient été communiqués dernièrement par des corporations américaines désirant entrer au Canada soit en achetant des firmes déjà en opérations ou en construisant elles-mêmes.

L'activité des filatures a été durant décembre de 79.3 pour cent de la capacité aux Etats-Unis au lieu de 85.8 pour cent durant novembre et de 75.9 pour cent en décembre 1930. La capacité est basée sur une journée de 8.93 heures d'ouvrage.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

— LE 22 JANVIER —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	57½	53
Am. Gas and Elec.	37	36
Am. Superpower	3⅞	3¾
Ass. Gas and El. 'A'	4⅜	4½
Brazilian	10⅞	10⅞
Cities Service	6	6
Cord	7¾	7¾
Elec. Bonds and S.	12⅛	11½
Ford of Can 'A'	12¼	11¾
Gulf Oil	29⅞	28½
Imperial Oil	8⅜	8⅜
Int. Util 'A'	6⅜	6¾
Int. tUil. 'B'	2¼	2⅝
National F.and Gas	12¼	12¼
Niagara and Hudson	6⅞	6¾
Penn. W. and P.	50	50
S. O. of Indiana	16½	16⅛
St. Regis Paper	4	4
Stutz Motors	13⅜	13⅜
United L. and P.	7⅞	7⅞
Milréis	5.90	

DES OFFRES PLUS ABONDANTES FONT CEDER LE MARCHE

New-York, 22. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée) —Fermeture. —Des offres plus abondantes ont bousculé le marché plus bas vers la fin de la séance d'aujourd'hui, de sorte que les valeurs les plus en vue ont baissé de 1 à 3 points.

Les avances de 1 à 2 points qui avaient été enregistrées au début de la séance dans les ferroviaires ont été éliminées tandis que les industrielles, qui avaient refusé de suivre les chemins de fer, devenaient plus alourdies.

American Telephone, Case et Du-Pont cédèrent 3 points. U. S. Steel, American Can, Allied Chemical, Western Union, Santa Fé et Baltimore & Ohio réagirent d'une couple de points ou davantage.

On évalue à environ 1,500,000 actions le total des virements de la séance.

Les chiffres hebdomadaires de la Federal Reserve Bank n'ont montré aucun changement important dans la tendance des opérations de crédit. Une réduction de $27,000,000 a été enregistrée pendant la semaine dans le volume des crédits en cours de la Federal Reserve. Une baisse de $7,000,000 dans le total de l'or monétaire de la nation et une diminution de $6,000,000 dans l'argent en circulation, — ce qui est moins que l'habitude pour cette saison-ci — sont les principaux item intéressants du rapport.

Les banquiers et autres financiers en vue se sont montrés passablement encouragés par les effets possibles que pourrra exercer la Reconstruction Finance Corporation sur les affaies américaines.

Vu que les mesures remédiatrices comme la Reconstruction Finance Corporation ont été apparemment pleinement escomptées par le marché, et que le volume des affaires en général n'accuse encore qu'une légère augmentation saisonnière, les spéculateurs trouvent bien peu de choses pour aiguiser leur ambition.

Quelques spéculateurs, dit-on, sont d'avis que l'approbation de la Reconstruction Finance Corporation susciterait bien plus de "ventes sur le fait accompli" que d'achats, car la publication des nouvelles favorables depuis longtemps attendues marque souvent le début de réalisations en masse. Conséquemment, ces gens ont tendance à croire que des nouvelles fraîches d'un caractère favorable devront être publiées d'ici quelques jours pour que l'avance récente du marché puisse être continuée.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
72 rue St-Pierre

Le 22 janvier	Ouv.	Max.	Min.	2 h. 45
Abitibi	2½	2½	2⅛	2½
Adams Express	5	5	4⅞	5
Alleghany Corp.	2⅝	3	2¾	2⅝
Allied Chemical	72¾	72¾	69½	69½
Allis Chalmers	12	12	12	12
A. M. Byers	14⅝	14⅝	14½	14½
Am. Can.	63	63½	61⅛	61⅛
Am. Car & F.	8	8¼	8	8
Am. & For. Pow	8¼	8⅜	7⅝	7⅝
Am. Loco.	8½	9	8½	9
Am. Smelting	16½	16½	16½	16½
Am. Tel. & Tel.	120½	120¾	117¾	117¾
Am. Tob. 'B'	79¼	79¼	77	77
Am. Waterwrks.	29¼	29½	28½	28½
Anaconda Cop.	10¾	10¾	10½	10½
Atchison R'y	91⅛	93½	89	89
Auburn Auto	146	147½	141¼	141¼
Baldwin Loco	7⅞	7¾	7⅞	7⅜
Balt & Ohio	20⅞	21	18⅞	18⅞
Bethlehem Steel	21	21½	19½	19½
Borg Warner	10¾	10¾	10½	10¾
Briggs Mfg	8⅜	8¾	8⅜	8⅜
Can. Pacific	15⅜	15⅜	14½	14½
Case Threshing	41½	42	38½	38½
Cerro de Pasco	12¾	12¾	12½	12½
Chesap & Ohio	30⅜	30½	29	29
Chic. R.&I.	15	16	15	15¼
Chrysler	14¼	14¼	13¼	13¼
Coca-Cola	112½	113½	110½	110½
Columbian C.	35	35	34½	34½
Columbia&Gas	13½	14	13⅜	13¾
Com. Solvents	8½	8¾	8½	8½
Comm. Power	4⅛	4⅜	4⅜	4⅜
Cons. Gas	6.	62½	60¼	60¼
Cont. Can	35⅛	35⅜	34¾	34¾
Corn Products	43	43	42	42
Curtiss Wright	1½	1¾	1½	1½
Davison Chem.	4½	4½	4½	4½
Dom. Stores	15⅛	14⅞	14⅞	14⅞
Dupont de Nem	55	55	52½	52½
Eastman Kod	85½	85½	82	82
Elec. Auto-Lite	29⅜	29¾	28½	28½
Elec. P. & L.	12½	12⅝	11⅞	11⅞
Erié Railroad	9	9⅞	8⅞	9
Fox Film	4½	4½	4½	4½
Freeport Texas	18⅞	18⅞	17⅞	17¾
Gen. Electric	22	22	21⅝	21¾
Gen. Motors	22¼	22¼	21⅜	21⅝
Gillette Safety	13⅛	13⅛	12⅝	12½
Goodyear	15⅞	16⅜	15	15
Houston Oil	21⅜	21⅜	20	20
Hudson Motors	10¼	10¼	10¼	10¼
Hupp Motors	4½	4½	4⅜	4⅜
Int. Combustion	1	1	1	1
Int. Harvester	26¼	27	25⅜	25¾
Int. Hydro	10⅜	10⅜	10¼	10¼
Int. Nickel	8¼	8⅜	8⅜	8⅜
Int. Tel. & Tel.	10¼	10¼	9⅞	9⅞
Johns-Manville	21⅝	21⅝	20	20½
Kennecott Cop	11⅛	11⅛	10⅞	10⅞
Loews Theatre	28⅜	28⅜	27⅝	27⅝
Lorillard	14¼	14⅜	13¾	13¾
Miami Copper	8½	8½	8½	8½
Miss. K. & Tex	7⅛	7¾	6½	6⅝
Montg. Ward	9⅝	9⅝	8½	8½
Nash Motors	18	18	17⅛	17⅛
Nat. Bellas H.	⅝	⅝	⅝	⅝
Nat. Biscuit	42½	42½	41	41
Nat. Cash Reg.	10	10	9¾	9¾
Nat. Dairy Pr.	24¼	25	23⅞	23⅞
Nat. Pow. & L.	14⅛	14½	13⅝	13⅝
Nevada	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
New-Haven	30¼	31¼	28½	28½
N.-Y. Central	34⅝	35	32⅛	32⅛
North Am. Co.	34¾	34¾	33½	33½
Noranda Mines	14	14	13⅝	13⅝
Pac. Gas. & El.	34¼	34½	34⅛	34⅛
Packard Motor	5	5	4⅞	5
Paramount	10⅛	10⅛	9⅝	9⅝
Penick & Ford	27½	27½	26¾	26¾
Pennsylvania R.	23	23¼	21¼	21¼
Pub. Serv.of N.J.	46	56	54¼	54½
Pullman xd	23½	23½	22½	22½
Radio Corp'n	8	8	7¼	7¼
Radio-Keith	5⅞	6	5⅞	5⅞
Rap. I. & Steel	5⅜	5⅜	5½	5½
Royal Dutch	16	16	16	16
St. L. & S. F.	6¼	6½	6¼	6½
Sears Roebuck	35½	35½	33⅞	33⅞
Simmons Bed	8¼	8¼	8¼	8¼
Sinclair Oil	5⅜	5⅜	5½	5¼
South. Pacific	36½	37¼	34⅞	35
Stand. Brands	13¼	13⅜	13	13
Stan. G. & Elec	30½	30½	29	29
Stand Oil N.J.	29	29	27¾	27¾
Stand. Oil N.Y.	10	10	9⅝	9⅝
Stewart Warner	5⅜	5⅜	5½	5½
Studebaker	11½	11½	11½	11½
Stone & Webstr	11¾	12	11¾	12
Tex Gulf Sulph.	24½	24½	24¼	24½
Timken Rol R.	20¾	21	19⅝	19⅝
Union Carbide	32	32	30¾	30¾
Union Pacific	81¾	82¼	78½	78½
United Airc	14½	14⅛	13⅝	13½
United Cigar	1¼	1¼	1¼	1¼
United Corp.	9½	9½	9¼	9½
U.S.C.I. Pipe	15⅛	15⅛	14¾	14¾
U.S.Ind. A.co.	27	27	26	26
U.S. Realty	8½	8½	8	8
U.S. Rubber	4½	4½	4¾	4¾
U.S. Steel	45¼	46	43	43
Vanadium	14¾	15	14	14
Warner Bros.	3¼	3¼	3⅛	3¼
Western Union	42½	43⅛	41	41
Westing. Elec.	27½	27¾	26	26
Willys Overland	2¾	2¾	2¾	2¾
Woolworth	42¼	42¼	41⅝	41⅝
Worthington P.	22	22	21	21
Yellow Truck	4¼	4¼	4¼	4¼

Ventes à 2.10 — 1,000,000.

DECES DE M. C. LALONDE

Montréal, 22. (P.C.)—Célestin Lalonde, vice-président de la firme Daoust, Lalonde & Cie, fabricants de chaussures, est décédé ici à l'âge de 87 ans.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(fourni par L.-G Beaubien & Cie)

Le "**Wall Street Mirror**" dit: Ceux qui ont des profits d'accumulés sur certains stocks achetés comme spéculation ne devraient pas refuser de les encaisser.

Le marché est rendu à une période où il éprouve des difficultés à aller de l'avant. Plus que toute autre chose, il a besoin d'une nouvelle nettement favorable pour surmonter les barrières qui se dressent sur le chemin de la hausse.

Ce sont encore les spéculateurs de carrière qui ont la haute-main sur le marché, bien que les ventes notées dans General Electric ces jours derniers aient fait ressortir le fait que les stocks étaient passablement bien absorbés en petits lots par les placeurs de fonds. On rapporte qu'une maison de courtage qui se spécialise dans la vente des lots fragmentaires a exécuté des ordres pour environ 3,500 actions de General Motors lorsque ce titre est descendu en bas de 22. Il est à peu près certain que d'autres maisons avaient en mains des ordres en volume à peu près égal, de sorte que près de 10,000 parts de cette valeur vont être enlevées du marché par les gens du dehors.

Le monde financier attend encore des nouvelles favorables de la conférence qui se tient à Chicago entre administrateurs de chemins de fer et chefs d'Unions, et les actions de ce groupe continuent à agir dans le sens d'un règlement favorable aux chemins de fer.

Il est à conseiller de suivre de près le marché des obligations, parce que c'est là que les véritables signes d'une amélioration mondiale devraient se manifester en premier lieu.

Ceux qui spéculent sur les actions doivent de plus en plus devenir intéressés aux obligations et aux actions privilégiées, surtout quand le marché des actions est peu intéressant.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	65.6	39.4	102.7	68.1
Mercredi	66.3	39.1	102.8	68.6
Sem. passée	68.8	39.7	105.2	70.7
Mois passé	62.6	34.7	98.2	64.7
1931	121.2	100.3	162.7	125.2
1929	211.6	135.6	201.7	197.4
1937	107.5	108.5	104.0	107.1
Max. 1931-32	140.2	106.2	203.9	143.3
Min. 1931-32	58.0	30.3	92.7	60.0
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Max. 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Min. 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes totales hier: 1,237,768 actions.

Mouvements comparatifs:

	Jeudi	Merc.
Nombre de gains	279	280
Nombre de reculs	164	147
Stocks nayant pas bougé	138	96
Total des stocks négociés	581	523

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York

(LE 21 JANVIER 1932)

		Off.	Dem.
25,000	Argentine 6's, 1961	53½	54½
30,000	Australie 5's, 1955	58¼	58¾
6,000	Belgique 6½'s, 1949	88¼	89
9,000	Do. 6's, 1955	83¾	84
	Bolivie 7's, 1958	6	7
9,000	Bordeaux 6's, 1934	99¼	99½
15,000	Brésil 6½'s, 1957	21½	23
5,000	Do. 7's, 1952	17¼	18
50,000	Buenos Air., 6's,1961	32	33½
8,000	Chili 6's, 1961	13½	15
7,000	Colombie 6's, 1961	26½	28
1,000	Cund'ca 6's, 1959	13½	14
27,000	Canada 5's, 1952	88	89
57,000	France 7½'s, 1941	111⅞	113
6,000	Do. 7's, 1949	110¼	110½
182,000	Allemagne 5½'s,1965.	37½	38
8,000	Haiti 6's, 1952	61	66
51,000	Italie 7's, 1951	86¼	87
26,000	Lyon 6's, 1934	99	99½
10,000	Marseille 6's, 1933	99	99½
2,000	Medellin 6½'s, 1954.	13½	16
8,000	Milan 6½'s, 1952	69¼	70
11,000	P.L. & M.7's,1958	99⅜	100
25,000	Do. 6's, 1958	93½	95
6,000	Pérou 6's, 1960	6	7
1,000	Pologne 6's, 1940	52	54
14,000	Do. 7's, 1947	50	51¾
4,000	Rio Jan., 6½'s, 1959	15	16
4,000	Do. 6½'s, 1953	11	12
	Rio G. do.S.6's,1969	9½	12
7,000	Rome 6½'s, 1952	70	70¼
44,000	Serbie 7's, 1962	34	36
1,000	Soissons 6's, 1936	98½	99
52,000	Roy-Uni,5½'s,1937	94	94½

DOMINION BANK PUBLIE SON RAPPORT FINANCIER

Toronto, 22. — (P.C.) — Le rapport financier annuel de la Dominion Bank pour l'année finissant le 31 décembre 1931 démontre qu'il s'est produit une légère augmentation dans la proportion del'actif réalisable par rapport au passif envers le public.

Les dépôts d'épargnes et les dépôts courants de cette banque ont diminué de moins de 2 pour cent. L'encaisse se chiffre à $21,027,677 et l'actif réalisable à $61,911,382. Le pourcentage de l'actif réalisable au passif envers le public est maintenant de 54.03 pour cent au lieu de 53.66 pour cent à la fin de 1930. Les dépôts se chiffrent au total de $105,449,095 au lieu de $107,432,407 l'an dernier. Les profits nets de la Banque ont été de $1,322,287 ce qui représente une diminution de seulement $87,000 sur 1930.

S.-H. KRESS CO.

New-York, 22. (P.C.) — The S.-H. Kress Co. a rapporté aujourd'hui que ses profits nets pour 1931 avaient été de $5,016,481, soit l'équivalent de $4.14 par action, comparativement à $5,-342,606 ou $4.46 par action en 1930.

William-S. Dowdell, vice-président de la Bourse du Coton de New-York, s'oppose à toute restriction dans les ventes à découvert.

MONTREAL CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

Le 22 janvier	Ouv.	Ferm.
Beauharnois	3½	3½
Can. Malting	12⅝	12⅝
Catelli "A"	12	12
Domonion Stores	17½	17½
Hiram-Walker	3⅜	3 3⅜
Hydro-Electric.	9	9
Imperial Oil	10	10
Imperial Tob	8	7⅞
Int. Petroleum	11½	11⅝
Mines :		
Moss Mines	.36½	.36½
Noranda	16.15	16.00
Siscoe	.51	.52½

SEANCE TRES PEU INTERESSANTE DU MINING EXCHANGE

Toronto, 22. (P.C.)—Midi.—Les variations ont été rares et peu importantes au cours de la matinée sur le Standard Stick & Mining Exchange aujourd'hui et la plupart des compartiments de la liste sont restés à l'écart.

Les aurifères haut-cotées ont été extraordinairement ternes et Pionneer of B.C., 1 la vedette d'hier, est demeurée à $3.70. St-Anthony a réussi à monter de .02 pour toucher .15 et McLeod s'est apprécièes d'une fraction de même que Buffalo. Canusa a été négociée à .04 avec .01 de perte.

Les argentifères ont cédé et Castle Trethewey a baissé de .01 tandis qu'Eldorado perdait .03 en tombant à $1.20. Le compartiment des métaux basiques et celui des huiles se sont maintenus.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
70 rue St-Pierre

Le 22 janvier	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.17	.16¾
Ajax Oil	1.05	1.08
Amulet	.19	.19
Arno	.01¾	.01¾
B. A. Oil	10.00¾	10.75
Barry Holl	.08¾	.08¾
B. C. Pioneer	3.75	4.00
Bidgood	.06½	.06
Buffalo Can	.26	.27
Chemical Research	1.80	1.80
Cons. Smelters	71.00	71.00
Dome Mines	10.25	10.00
Eldorado	1.23	1.20
Falconbridge	1.00	1.00
Granada	1.05	1.05
Hollinger	5.40	5.40
Howey Gold	.35	.34½
Hudson Bay	2.60	2.60
Impetial Oil	10.00¼	10.00
Int. Nickel	9.75	9.75
Int. Petroleum	11.50	11.50
Kirkland Lake	.51	.50¼
Lake Shore	18.50	28.60
McIntyre	18.25	18.60
Mining Corp.	1.39	1.38
Moss	.36	.37
Nipissing	1.10	1.10
Noranda	16.25	16.00
Pend Oreile	1.06	.07
Premier	.58	5W7
Sherritt Gordon	.62	.61
Sisco	.52	.55
Sudbury Basin	.40	.40
Sylvanite	.62	.62
Teck Hughes	4.85	4.80
Towagmac	.38	.35
Ventures	.49	.49
Vipond	.40	.40
Wright Har.	2.85	2.90

L'EMPRUNT DE LA CITE DE MONTREAL EST SURSOUSCRIT

Montréal, 22. (P.C.)—Les livres ont été fermés aujourd'hui pour l'émission de $15,226,000 d'obligations 6% offertes au public au commencement de cette semaine. L'emprunt est sursouscrit d'un fort montant. Comme l'émission comportait un montant déterminé, aucune souscription supplémentaire ne peut être acceptée.

On n'a pas pu connaître le montant exact qui avait été souscrit en plus de la somme demandée, car de nouvelles offres affluent constamment encore.

La nouvelle que les livres étaient fermés a été acclamée par les banquiers qui y trouvent un indice que l'émission était solide.

Comme cette émission a été offerte sur le marché que mardi matin on peut constater que le public épargnant a su apprécier à sa juste valeur et le rendement qu'on donne et le caractère des titres offerts. Les obligations ont été offertes à 100 pour rapporter 6%. Les obligations de la principale ville canadienne sont bien connues d'un bout du Canada à l'autre et tout indique que leur distribution sera très large. On a reçu des demandes d'Halifax à Vancouver.

Le public a reconnu la responsabilité qui pèse sur ses épaules en ces temps difficiles et n'hésite pas à accorder tout l'appui financier voulu pour que le crédit du pays soit bien maintenu.

Contrairement à l'expérience de plusieurs municipalités au Canada dans ces temps difficiles, il est reconnu que les contribuables de Montréal font leurs paiements à la ville sans difficulté apparente. La raison c'est, sans doute, parce que les contribuables de Montréal n'ont pas été obligés de payer des taxes plus élevées en 1931 qu'en 1926. Le pourcentage des taxes perçus, y compris les arrérages, est de 3.22% de l'évaluation en 1930 contre 3.13% en 1926.

En dépit du fait que les affaires ont été moins actives en 1931, 70.17% de l'imposition de 1931 ont été perçus à la fin de l'année contre 71.80% à la fin de 1930. Ces chiffres indiquent que les Montréalais tiennent à leur réputation d'être des contribuables qui ne se font pas prier pour solder leurs taxes. Il faut aussi noter que les arrérages perçus en 1931 se sont totalisés à $8,425,928.64 contre 7,557,550 en 1930. On répète que, lorsque l'audition des livres de la cité sera définitivement dressée pour lannée terminée le 31 décembre 1931, on verra que les dépenses courantes sont à peu près égales aux recettes courantes ce qui est très remarquable dans les affaires municipales.

Les épargnants, lorsqu'il s'agit d'obligations municipales, n'oublient jamais de considérer les capacités de paiement des contribuables. C'est pour cette raison que les obligations de la cité de Montréal sont considérées au nombre des meilleures qui peuvent être mises en portefeuille.

Le gouverneur A.-Henry Monroe, du New-Jersey, a proposé un plan radical pour la réorganisation du gouvernement de l'état.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

DIVIDENDE NO 275

Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de TROIS pour cent sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre en cours, ce dividende sera payable le et après le MARDI, le PREMIER jour de MARS prochain, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de fermeture, le 30 janvier 1932.

Par ordre du Conseil,

V. A. BOG, Directeur-Général
JACKSON DODDS, Directeur-Général

Montréal, le 19 janvier 1932.

MANUFACTURERS LIFE

Toronto, 22. (P.C.)—D'après le quarante-cinquième rapport annuel, qui vient d'être publié par la Manufacturers Life Insurance Company, l'actif de cette organisation atteignait $115,527,218 au 31 décembre 1931, ce qui représente une augmentation de $6,500,000 sur celui de l'année précédente. Sur ce montant, il y a $45,439,608 de placé en obligations de gouvernements, de municipalités et autres. Les nouvelles assurances émises se chiffrent à $76,597,820 ce qui représente une diminution de moins de 7 pour cent sur 1930. Les assurances totales en vigueur se chiffrent à $542,469,546. Les paiements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires se sont chiffrés à $14,348,063. Les revenus ont été satisfaisants. Le surplus s'est élevé à la somme de $2,778,-929.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui a pris fin aujourd'hui, le total des virements bancaires a été de $4,-255,658 à la Chambre des Compensations de la ville de Québec, comparativement à $5,095,228 pour la semaine correspondante de 1931.

L'ASSURANCE-VIE FACTEUR D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

L'assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance "Imperial Life" met en pleine lumière, de concert avec les autres compagnies canadiennes d'assurance sur la vie, que l'année 1931 a été des plus fructueuses. Aux dires de M. G.-A. Morrow, le président, le total des ventes d'assurance-vie au Canada en 1931 a atteint le chiffre énorme de 800 millions de dollars, ce qui est un remarquable tribut payé aux ressources financières du peuple du Canada. En 1931 des assurances

M. G.-A. MORROW

président de la Compagnie d'Assurance "Imperial Life", qui a présidé l'assemblée annuelle de la compagnie tenue hier.

au montant de $31,654,000 ont été émises et rétablies par la compagnie "Imperial Life" et le total des assurances dans les livres de la compagnie se chiffrent maintenant à au-delà de 300 millions de dollars. Le revenu en argent provenant des primes et de l'intérêt s'établit à près de 14 millions de dollars, ce qui est une nouvelle augmentation sur les chiffres de l'année dernière.

L'actif de la compagnie se totalise aujourd'hui à la somme de plus de 66 millions de dollars, augmentation d'au-delà de 3 millions de dollars durant l'année. La compagnie a contrebalancé la diminution générale qui s'est fait sentir dans les valeurs de placement en re-valuant ses obligations et ses débentures, ainsi que la

M. J.-F. WESTON

directeur-gérant de la Compagnie d'Assurance "Imperial Life", dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier à Toronto.

faible quantité d'actions qu'elle détient, en les remettant bien au niveau de l'évaluation établie par le gouvernement de la Puissance. En outre, le fonds général pour imprévus a été augmenté à un million de dollrs. Cette forte position a été constituée à même les surplus et sans nuire le moindrement à la forte base sur laquelle sont calculées les réserves générales pour les assurances et les annuités, base qui porte ces réserves à plus d'un million et demi en excédent des exigences du gouvernement.

Le taux de l'intérêt gagné durant l'année a été de 5.82 p.c., et ce chiffre d'intérêt provient des placements sous forme d'hypothèques sur immeubles, obligations et débentures, prêts aux assurés, et une petite quantité d'actions, principalement des actions de priorité et des actions de banques. Les paiements faits aux assurés vivants durant l'année 1931 s'établissent à $5,372,000, ce qui est plus que le double du montant des réclamations à la suite de décès, et ce qui accentue fortement la valeur maintenant reconnue par le public de l'assurance-vie comme facteur d'épargne et de placement.

UNITED FOUNDERS

New-York, 22 (P.C.) — United Founders Corporation, une compagnie qui contrôle de gros placements, a rapporté durant l'année finissant le 30 novembre 1931 des profits nets consolidés de $1,172,277 comparativement à $7,047,132 durant l'année financière précédente. La valeur à l'actif du stock de United Founders était le 30 novembre dernier de $2.24 par action au lieu de $5.80 le 31 mai et de $8.96 le 30 novembre 1930.

Les enregistrements de nouvelles automobiles dans 23 états sont estimés pour décembre 1931 à 76.700 unités comparativement à 75,829 unités durant le mois précédent et à 96,954 unités durant décembre 1930.

Middlewest Utilities a gagné durant 1931 au moins 90 centins par action ordinaire, a déclaré Samuel Insul, fils.

OBLIGATIONS DU BRESIL

Rio de Janeiro, 22 (P.C.) — La question des dettes étrangères du Brésil sur lesquelles les intérêts n'ont pas été payés depuis le mois de septembre 1930 a été réglée hier lorsque le gouvernement a décidé de donner aux créanciers de l'Amérique du Nord, de la Grande Bretagne et de la France des obligations à 6 pour cent pour le montant qui a été garanti par le gouvernement. Les créanciers français seront payés en or à cause de la décision qui a été rendue par le Tribunal de La Haye.

La France s'en tient à l'attitude d'une réduction dans les réparations proportionnées à la réduction de ses dettes envers les autres pays.

Les revenus des compagnies produisant du gaz naturel et du gaz d'éclairage ont diminué de 8.4 pour cent durant novembre 1931 par rapport au mois correspondant de 1930.

L.-G. BEAUBIEN
CHS-H. BRANCHAUD
J.-D. HERDT
L.-T. DES RIVIERES

L.-G. BEAUBIEN & CIE
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières

70, rue St-Pierre, Tél.: 2-6645—2-6646—2-6647
Bureaux à: MONTREAL, TROIS-RIVIERES, PARIS (France)

Correspondants à New-York
LAIDLAW & Cie, Membres de la Bourse de New-York

Fondée en 1902

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, SIR HORMISDAS LAPORTE, K.B.,C.P. Montréal.
Vice-Président, CHARLES CAHEN d'ANVERS, Paris.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
HON. RODOLPHE LEMIEUX, Montréal.
VICOMTE R. de ROUMEFORT, Montréal.
HON. THOMAS CHAPAIS, Québec.
HON. NARCISSE PERODEAU, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.
HON. L. A. DAVID, Montréal.
JOSEPH SIROIS, N.P., Québec.
LOUIS S. ST-LAURENT, C.R., Québec.
J. THEO. LECLERC, Montréal
CHS. A. ROY, Montréal.

J. THEO. LECLERC, Directeur Général.
J. C. BROSSEAU, Secrétaire.

SOCIETÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et fiduciaire
72 côte de la Montagne -:- Québec
Téléphone : 2-1139

Nous recommandons les 6%
OBLIGATIONS AMORTISSABLES
(non remboursables par anticipation)
DE LA
Cité de Montréal
la plus grande ville du Canada
Echéant le 15 décembre 1935
Echéant le 15 décembre 1941
COUPURES DE $500 ET $1,000
PRIX : 100 ET INTÉRÊT COURU, POUR RAPPORTER 6%
(plus impôt de transfert)

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE
LIMITÉE
MONTRÉAL
Edifice Versailles, 60 O., St-Jacques
Tél.: HArbour 1165
QUÉBEC
Edifice B. Can. Nat., 71, rue St-Pierre
Tél.: 2-8620
LR 49

Nouvelle Emission

Cité de Montréal

Obligations 6%, amortissables
(non-remboursables par anticipation)

$3,770,000 Datées du 15 décembre 1931.
Echéant le 15 décembre 1935

$11,456,000 Datées du 15 décembre 1931.
Echéant le 15 décembre 1941

Principal et intérêts semestriels (15 décembre et 15 juin) payables en monnaie légale du Canada, au bureau du Trésorier de la Cité de Montréal, ou au bureau principal de la Banque de Montréal ou de la Banque Canadienne Nationale à Québec, ou au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto, Winnipeg, Vancouver, Halifax et Saint-Jean, N.B. Coupures $1000 et $500. Immatriculation facultative quant au principal.

L'offre de ces obligations est subordonnée à l'émission des titres et à notre acceptation, et est sujette à l'approbation de nos avocats-conseils. Il est prévu que les certificats provisoires seront livrés vers le 25 janvier 1932.

PRIX: 100 et les intérêts courus pour rapporter 6%
(Plus l'impôt de transfert)

ERNEST SAVARD
LIMITÉE

BANQUIERS EN VALEURS

MONTREAL 276 RUE ST JACQUES
QUEBEC 71 RUE ST PIERRE

TROIS-RIVIERES RECOIT L'HONORABLE MacKENZIE KING

(Suite)

d'ampleur en parlant pour former l'opinion publique en faveur de cet acte d'unification des différentes petites colonies composant alors le pays, et divisés en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formées les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous eûmes ensuite la guerre sud-africaine, puis la Grande Guerre, et enfin la période de reconstruction, ce qui nous amène au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est dépensé Laurier. La jeunesse de nos jours trouvera grand profit à étudier les leçons qui se dégagent de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé ? Car ce sont là deux actifs précieux qui sont généralement à la base de toute vie que l'on prévoit devoir être fructueuse. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un incident révélant bien son état de fortune. Il était fiancé. Un jour, pour s'acquitter de certains devoirs de sa profession d'avocat, il dut faire un voyage un peu lointain, et il passa la nuit dans un char-dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la hâte.

Mais tout à coup il s'aperçut qu'il avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux : il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait !

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit : A quoi bon me demander des choses comme ça ? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais on insista tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'été et il lui fallut s'acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il eut terminé la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour : "Je suis bien paresseux ; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas". Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua : "Quand je fus choisis comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort".

Si sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'est, par exemple, le gentilhomme le plus distingué qui soit jamais apparu sur une estrade. Frappant, d'aspect imposant, il incarnait cet esprit de chevalerie, de courtoisie et de bonnes manières pour lequel la race française est réputée.

Avez-vous jamais eu connaissance que sir Wilfrid ait été rude pour quelqu'un ? Avez-vous jamais eu connaissance qu'il ait jamais manqué de courtoisie à qui que ce soit, qu'il se soit jamais irrité contre un jeune collègue manquant d'expérience, qu'il ait essayé de ridiculiser un adversaire ?

Il était l'essence même de la courtoisie, et c'est ce qui ajoutait ce charme particulier à ses manières. Je ne suis pas certain que notre jeunesse accorde maintenant autant d'estime qu'elle le devrait aux bonnes manières et à la politesse.

Sir Wilfrid possédait aussi un esprit magnifique et un coeur étonnant. Ces dispositions lui permettaient d'aimer la beauté sous toutes ses formes, et quand il parlait, on sentait qu'il était épris par la beauté des choses.

Il sympathisait aussi sincèrement avec les différentes classes de la société. Grand seigneur par l'élévation de ses pensées et de son coeur, il appartenait à la meilleure forme d'aristocratie, ce qui ne l'empêchait pas d'être le plus grand démocrate par la sincérité de son coeur. Il était aussi le symbole de la loyauté envers une cause comme envers ses amis.

Mais je crois que sa maîtrise des deux langues, lui permettant non seulement de parler, mais aussi de penser en anglais ou en français, lui a aidé, plus que tout, à s'approprier ce qu'il y avait de meilleur dans les deux principaux groupes ethniques de ce pays.

Un trait illustrera bien ce point. Il m'avouait un jour qu'il aimait les Indiens de l'Amérique du Nord plus que tout autre race. Et il en dévoilait la raison. Un jour, disait Laurier à l'orateur, je me sentis briser le coeur, lors d'un voyage dans l'ouest en voyant des blancs venir se courber devant moi et m'embrasser le dos de la main. Jamais un Indien de l'Amérique du Nord n'aurait agi ainsi, car il ne courbe pas les genoux devant qui que ce soit : il se tient debout. Et c'est ainsi que je voudrais voir tous les habitants de ce Canada: debout, comme des hommes.

Sir Wilfrid Laurier aimait la sincérité. Il avait vécu assez longtemps dans une humble famille écossaise.

Quand il fut devenu premier ministre, il se rendit visiter ceux avec qui il avait vécu jeune homme. Je suis bien content de vous revoir, John, dit-il au vieil Ecossais. Ce dernier, au lieu de retourner la formule platonique ordinaire ; Oh, l'honneur est pour nous, répliqua bien sincèrement: "Je le savais bien, que vous seriez content de revenir". Laurier apprécia toute la saveur de cette déclaration honnête.

Je demandais à Laurier, à la fin de sa vie, s'il avait plus de foi ou moins de foi dans les hommes. Infiniment plus, répondit-il, ajoutant aussitôt: Non pas dans les hommes individuellement ; mais prenez la masse des hommes et des femmes de ce pays, et chaque fois vous entendrez battre leur coeur au rythme de la vérité.

Voici un fait, par exemple, ajoutait le grand homme. Un jour un père de famille vint à Ottawa, et insista pour voir Laurier. Il se rendit à mon bureau. Et bien, il ne me supplia pas de lui exempter la mort ignominieuse. S'il a fait du mal, affirma-t-il, qu'il soit puni d'après les lois du pays. Mais je vous demande de voir s'il a bien obtenu un procès juste et équitable.

Voyez-vous cet homme, commentait Laurier. Il veut la justice, et pas autre chose. Ne peut-on pas avoir confiance, quand on constate que des gens du peuple peuvent sentir au fond d'eux-mêmes un sentiment aussi profond de la vérité ?

J'ai dit que Laurier maîtrisait les deux langues. En politique surtout, on voit l'influence que les auteurs anglais ont exercé sur lui. Il lisait Macaulay, Burke, Gladstone, Bright, Fox. Il avait en grande estime les institutions britanniques, surtout le système parlementaire anglais. Et c'est parce qu'il maîtrisait l'anglais et le français qu'il a réussi à se pénétrer de l'esprit qui les anime, et qui repose sur deux grands principes dont Laurier a fait la base de ses propres doctrines : la liberté et l'union.

Toute sa vie, Sir Wilfrid a prêché en faveur de la liberté et de l'union. Il comprenait que tous ses efforts seraient vains si les réalisations qu'il demandait ne s'accomplissaient pas dans la liberté. Ce fut le principe dirigeant de ses actes politiques aussi bien que dans les autres domaines de l'activité mondiale.

Et, vous n'en doutez pas, il fut un grand libéral. Une autre de ses convictions était le droit des minorités.

La croix qui pesa le plus sur ses épaules de Laurier, durant toute sa vie, fut la pensée qu'il appartenait à une minorité en ce pays, au point de vue nationale et religieux. Il craignait pour les siens, au cas où des fanatiques feraient appel aux passions populaires; il redoutait que les auditeurs de ces appels puissent être aveuglés par le fanatisme. Sur ce point, je ne m'accorde pas avec lui. Cette pensée fut l'épine de sa vie, et pourtant, une forte partie de l'importance du rôle qu'il joua vient du fait qu'il appartenait à une minorité.

Par exemple quand il déclara au général Botha, à la fin de la guerre sud-africaine: Ne craignez rien, votre sécurité est bien abritée à l'ombre du drapeau anglais; croyez-vous que cette parole n'avait pas un grand poids, dans la bouche d'un homme appartenant à une minorité?

Son influence fut considérable en Irlande pour la même raison. Quand les Irlandais entendaient ce leader qui était à la tête de son pays, ne pensez-vous pas qu'ils réfléchissaient que la minorité jouissait de ses droits sous la Couronne anglaise?

Notre pays affrontait toutes sortes de problèmes. Laurier s'appliqua à diminuer les différences existant au point de vue radical, religieux et économique. Et quand il mourut, il laissait un Canada uni, content et prospère.

Laurier était convaincu de la valeur de la cause qu'il défendait. Il avait puisé, dans les livres de Lincoln, des principes qu'il aimait à rappeler. Il répétait souvent: "Ayez confiance dans le droit et restez attaché à ce que Dieu fait considérer comme le droit.

En cherchant à opérer l'unité du pays dans la liberté, il suivit une double méthode, celle de la modération et de la tolérance. Il ne se départit jamais de cette politique et n'eut jamais recours à la violence ou à la force. C'est là la grande leçon que nous donne Laurier.

L'orateur rappelle ici que c'est un jeune homme de 27 ans, Emile Brunet, qui sculpta le monument à Laurier, que l'on peut voir en face du Parlement. Il le campa dans l'attitude du vieux lutteur défendant avec vigueur, sans faiblesse ce qu'il pensait être le droit.

Pourrions-nous, s'écrie l'orateur, être indifférent à la mémoire d'un tel homme ou la laisser s'éteindre dans les brumes de l'oubli?

Plus que jamais le Canada a besoin du triomphe de l'esprit de Laurier. Quand, en 1896, Sir Wilfrid prit les rênes du pouvoir, une dépression attristait le pays. Sans méthode anormale ou rude, il fit disparaître graduellement les causes du malaise.

Plus tard survint une autre période de crise. Nous avons essayé d'appliquer non des promesses, mais les mêmes principes que le grand chef. Et durant sept année, le pays a connu l'ère des surplus, réduit les taxes, baissé la dette publique, augmenté le commerce du Canada.

Jeunes gens, ayez confiance dans la valeur de l'héritage que vous laisse Laurier. Allez de l'avant, faites votre possible pour imiter ses exemples. Battez-vous pour ce que vous penserez être le droit, comme Dieu vous le montrera.

L'honorable Ernest Lapointe clôtura la réunion par un discours bref vu l'heure avancée. Il se déclara fier d'être le disciple de Sir Wilfrid Laurier et d'avoir été formé par lui à la politique. Ce qui le rend non moins fier c'est d'être aujourd'hui le représentant du comté de Québec-est, si longtemps illustré par Sir Wilfrid Laurier.

Toute la vie de Sir Wilfrid Laurier, dit-il, a été dominée par le courage, le désintéressement et la tolérance. Ce furent les trois grandes qualités de Laurier et ces trois qualités sont de grandes vertus chez les hommes politiques. Sir Wilfrid Laurier, poursuit l'honorable Lapointe, eut toujours le courage de dire sa pensée, devant tous les auditoires et dans toutes les provinces. Il eut toujours le plus profond désintéressement et jamais il n'a cherché le moindre intérêt personnel en politique.

Né pauvre il a dû travailler et peiner pour s'instruire. Il a vécu pauvre en dépit de toutes les opportunités que la politique peut offrir de s'enrichir et il est mort pauvre. La tolérance a dicté à Laurier toute sa politique. Il permettait à tous de différer d'opinion avec lui. Nul n'avait plus que lui le respect de l'opinion de ses adversaires.

L'honorable Ernest Lapointe parle ensuite du successeur de Sir Wilfrid Laurier, l'honorable MacKenzie King il en fait un vif et chaleureux éloge. Il raconte comment il fut choisi par la convention de 1919. En 1917, alors que tant de lieutenants du chef du parti libéral, ne comprenaient pas son attitude et le lâchaient dans toutes les provinces, alors que Sir Wilfrid Laurier était l'objet de violentes et injurieuses attaques, même de la part d'amis et de partisans de la veille, William Lyon MacKenzie King demeurait fidèle et posait sa candidature, nettement lauriériste, dans un comté aux portes de Toronto. Là il y subissait tout le choc des attaques dont son chef était la victime. Cela explique que les libéraux aient vu en lui, à la convention de 1919, le digne successeur de Sir Wilfrid Laurier et l'héritier légitime de sa pensée politique.

Délaissant ce sujet, l'honorable Ernest Lapointe touche ensuite la politique libérale. Il traita surtout de son programme douanier. Il rappelle que le commerce est un échange de produits de pays à pays. C'est la doctrine de King, dit-il, et la bonne. C'est une fausseté, affirme-t-il énergiquement, de croire qu'on peut toujours vendre et ne pas acheter. Si notre commerce est tombé c'est parce que l'étranger refuse d'acheter de nous et parce que nous n'achetons pas de lui. L'honorable Lapointe dénonce les barrières tarifaires. Elles empêchent, dit-il, les autres nations de venir commercer avec nous. Et nous ne pouvons pas leur vendre nos produits parce que nous n'achetons pas les leurs.

Le marché domestique est une absurdité pour un pays comme le nôtre parce que nous ne pouvons pas absorber un quart de ce que nous produisons. Le seul moyen de refaire notre commerce, de redonner la prospérité à notre pays, c'est de transiger avec les autres nations. C'était la politique de sir Wilfrid Laurier et c'est aussi celle de MacKenzie King.

L'ex ministre de la justice traite ensuite des luttes du parti libéral pour la conquête de l'autonomie canadienne. Il touche brièvement au statut de Westminster qui rend souveraines les lois canadiennes. Puis après avoir rappelé à la foule qui l'écoute que de graves problèmes se discuteront à la prochaine session, il adjure les libéraux des Trois-Rivières de suivre attentivement les débats du parlement, à la prochaine session. Il termine en répétant qu'il a été heureux d'accepter l'invitation du club Laurier de venir porter la parole à son inauguration et se déclare certain que cette organisation saura maintenir vivace le libéralisme aux Trois-Rivières et redonner au parti libéral le comté de Trois-Rivières et St-Maurice.

TOUR DE PRESTIDIGITATION

JACQUOT est un lapin peu ordinaire. Il vient de faire disparaître un canard et la Mère l'Oie est toute ébahie de ce tour de magie. En examinant bien ce dessin, vous allez voir le canard que le magicien vient d'escamoter. ESSAYEZ !

ASTHME Rhumes de cerveau et des bronches

"Par les journées froides, qu'il fasse humide ou qu'il gèle, j'éprouve la sensation que mes poumons se ferment," écrit M. Frank Mitchell, d'Edmonton, Alta. "Un ami m'a proposé RAZ-MAH. C'est merveilleux. Je voudrais avoir connu cela des années plus tôt." Soulagement garanti pour la valeur de $1 ou argent remis. Point de drogues nuisibles. 50c et $1 partout.

Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto

Causes de suffoquer, d'étouffer, de siffler—Prenez 21BP

RAZ-MAH

PROCES INTERESSANT

(Suite)

1876 et décédé en 1880.

Invoquant ce fait-là, les autres enfants du légataire universel de 1857 prétendaient, en justice, que le second fils de ce dernier gardait, sans droit, toute la succession pour lui. Ils demandaient un partage égal de ces biens entre tous les enfants de ce légataire universel. D'après eux, l'expression "eldest son" signifiait "first born".

"Il ne s'agit pas seulement d'interpréter une expression grammaticale", a déclaré l'honorable juge Bouffard, "mais bien plutôt l'intention du testateur. Il faut tenir compte de l'ensemble du texte." Le juge dit que le testateur de 1857, s'il avait voulu désigner, comme son héritier, le premier né, l'aurait déclaré expressément. Puisqu'il a employé l'expression "eldest son", ce testateur voulait désigner l'aîné de la famille. Pour ces raisons, l'honorable juge Bouffard a rejeté l'action, avec dépens.

DES PROCES

L'honorable juge Stein, de la Cour Supérieure, entend actuellement la cause de J.-A. Claveau contre Ulric Latouche. Latouche avait obtenu le contrat pour la construction de l'aqueduc de Mont-Joli. D'après une entente, Latouche devait donner à Claveau, un ingénieur civil dont il avait retenu les services, cinq pour cent sur l'ensemble du coût des travaux. Le coût total de ces travaux fut de $200,212. Claveau reçut $3,040 et il prétend qu'il avait droit à $10,210. Il poursuit Latouche pour la balance. Latouche plaide que l'entente, survenue entre lui et Claveau, était illégale. Il affirme, en outre, avoir perdu, par la faute de Claveau, la somme de $40,000 dans l'exécution des travaux. Ce procès continue.

Il s'était formé, à St-Gilles, une société pour l'élevage des renards. Joseph Boutin acheta des renards d'Amédée Gingras et autres. Il poursuit ces derniers. Il prétend que les renards qu'on lui a livrés ne sont pas les renards qu'il a achetés. Ce procès est présidé par l'honorable juge Bouffard.

Fatigué des taquineries d'un compagnon de travail, l'ouvrier d'une manufacture s'empara de ce camarade et lui plongea la tête dans une cuve d'eau sale et très froide. C'est du moins la plainte du demandeur, dans le procès Lafrance contre Fortin. Le jeune Lafrance souffre, depuis cette immersion capitale, d'un mal d'oreilles assez violent. Il réclame des dommages de Fortin. Le procès est présidé par l'honorable juge D'Auteuil.

COUR DES SESSIONS

François Drouin s'avoua, hier, coupable d'avoir volé, deux fois, au magasin de M. Philéas Durand, à Stoneham. La première fois, il emporta des marchandises pour une valeur de deux cents dollars. La seconde fois, pour une valeur de trente-cinq dollars. Il sera sentencié, le 25 courant, par M. le juge Arthur Fitzpatrick.

Deux jeunes gens avouèrent être les auteurs de vol de charbon, dans la cour des C. N. R. Le plus vieux des deux est un récidiviste.

Deux garçons, âgés, l'un de 14 ans et, l'autre, de 15 ans, se sont avoués coupables de vol d'outils, à la boutique de M. J.-B. Bernard, ainsi qu'aux garages Ferdinand Bouchoir et Albert Beaudoin. L'un des deux, avec un troisième compagnon, avoua avoir volé une sacoche, une montre, un stylo et cinq piastres en argent à Mme Louis Burke.

M. le juge Demers condamna, hier, à dix mois d'emprisonnement, un jeune homme de Sillery, qui s'était avoué coupable d'un très grave délit de moeurs.

Vous Vous Traînez?

Mal en train, grognon, hargneux et d'humeur sombre?

C'est qu'alors, probablement, vous avez atteint ce stage de la vie où les fonctions organiques se ralentissent, deviennent irrégulières et l'empoisonnement constant du système s'ensuit.

Faites face ouvertement à ces difficultés: suivez le procédé naturel: l'Eau Riga, le traitement de santé, qui vous remettra et vous maintiendra *BIEN PORTANT.*

EAU RIGA

Chez Votre Pharmacien

Contient tous les éléments que l'on trouve dans les eaux de sources régulatrices européennes—provoque le fonctionnement naturel des intestins et ne porte pas à l'habitude. 19P

MONTREAL

Le seul hotel-appartement à Montréal

PRIX

Chambre Simple $3 $4 $5

Chambre Double $4 $5 $6

(Petit déjeuner compris dans les prix)

Hotel de La Salle

Rues Drummond & Ste-Catherine Montréal

Quel que soit votre mal de peau — traitez-le au ZAM-BUK.

Zam-Buk soulage par l'intérieur

Il est tellement raffiné que ses rares essences végétales pénètrent naturellement à travers les pores minuscules jusque très avant dans les tissus sous-jacents. Ainsi le mal profondément enraciné ne tarde pas à être délogé par cet unique traitement au Zam-Buk.

Les onguents graisseux obstruent les pores et ne pénètrent jamais plus loin que l'épiderme. Avec le Zam-Buk il en est

tout autrement

Cet onguent arrête la douleur, calme l'inflammation et l'enflure; détruit l'infection microbienne et la matière empoisonnée. Le Zam-Buk met fin à la cuisante irritation de l'herpès ou de l'eczéma; soulage les ulcères, hémorroïdes, plaies envenimées etc. tout aussi sûrement que les simples coupures, brûlures, gerçures, engelures et autres dermatoses.

Le Zam-Buk est en vente au prix de 50c chez tous les pharmaciens et marchands. Savon Zam-Buk 25c la brique.

THE GREAT HEALER

LE REMEDE PAR EXCELLENCE

Thetford-Mines

Séance du conseil municipal

Le 7 janvier séance régulière mensuelle du conseil municipal de la cité de Thetford. Sont présents à cette séance: Son Honneur le maire et MM. les échevins Vermette, Argouin, Michaud, Doyon et Turcotte.

Les minutes de la dernière séance sont adoptées et signées telles que lues.

Lue lettre de M. Hubert Roberge, sollicitant de l'assurance de la cité.

Lue lettre de M. Hervé Verreault, demandant d'annuler sa taxe de locataire vu qu'il est propriétaire.

Lue lettre de M. Edouard Gagné, 28, rue St-Thomas avisant ce conseil que le 29 novembre 1931, il fit une chute sur le trottoir de la rue St. Alphonse et se fractura le coude droit.

Lue lettre de M. Léonidas Binet, réclamant de la cité pour un premier compte la somme de $206.50 pour une chute qu'il fit au poste de police. Cette réclamation est prise en considération.

Lue lettre du Cercle d'Etudes Pie XI.

Lue lettre de M. J.-Bte Morin, réclamant des dommages au sujet de l'émeute du 2 janvier 1931.

Lues lettre et résolution de la Commission Scolaire de la cité nous donnant une liste des immeubles devant être vendus par la cité.

Proposé par l'échevin Turcotte appuyé par l'échevin Vermette : Qu'un vote de sympathie soit envoyé à M. Aurèle Roy, échevin et sa famille à l'occasion de la mort de sa regrettée épouse.

Proposé par l'échevin Vermette appuyé par l'échevin Michaud : Que Son Honneur le Maire soit chargé d'aller rencontrer le comité de chômage de Québec afin de hâter l'approbation de nos comptes de chômage pour pouvoirs avoir de l'argent pour continuer nos travaux.

Les comptes suivants sont acceptés et payés: Bilodeau & Bizier, $54.95; Hervé Blanchet, $5.50; Louis Blais $8.10; Alphonse Blais, Léonard Doyon, $28.40; Donat Dupuis, $2.30; Jos. Duquet, $10.00; D. Dubreuil $5.00; T.-P. Gagnon, $9.00; Alfred Gagnon, $12.36; Nap. Hébert, $10.30; Ls-Ph. Larochelle, $10.26 ; Alays Lemay, $1.80 ; Lynn McLeod, $9.71; Légaré Auto $1.44 ; La Fonderie de Thetford $5.36; La Ferronnerie Demers Ltée; Martin & Lachance $10.00; Arthur Morisset, $4.35; Emile Mailhot, $1.80 ; Omer Paré, $8.78; Georges Pelchat $3.50; Omer Ray, $5.84; Shawinigan Water & Power Co. J.-P. Turcotte, $6.67; Thetford Motors Ltd, $44.61; Thetford Electric Acetylène, $19.90; J.-T. Vaillancourt.

Proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Vermette : Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer les cartes d'internement permettant l'entrée à l'hôpital St-Joseph aux personnes suivantes: Mme Wilfrid Degrammont, M.-Ange Ouellet, Mme Pierre Bégin, Micheline Huard.

Proposé par l'échevin Dayon appuyé par l'échevin Vermette : Que cette séance soit ajournée au 14 courant.

Sayabec

Décès

Le 26 décembre eurent lieu les funérailles de M. Célestin Bérubé, citoyen bien connu décédé à l'âge de 48 ans. Il laisse pour le pleurer, son épouse et huit enfants.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Mariage

Le 2 janvier fut célébré le mariage de M. Hormidas Levesque avec Mlle Marie-Claire Pelletier.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Va-et-vient

— Mme Samuel Dugas est en visite à Rimouski où elle visite son fils Léopold.

— M. et Mme Léonidas Poitras ainsi que leurs trois enfants, d'Ontario, sont en visite chez M. Joseph Poitras.

— Etaient en visite chez leurs oncle et tante, M. et Mme Odilon Bellavance : M. et Mme Méjorique Gagné ainsi que leurs fils et filles et des amis à l'occasion du Jour de l'An.

— Le 5 janvier, Mlles Marie et Mathilda Belzil se séparaient de leurs parents et amis pour aller soigner les malades à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Montréal.

Nos vœux de succès les accompagnent.

— Mlle Oraïde Lefrançois est de retour de Montréal. Elle passera quelque temps dans sa famille.

— Le 5, Mlle Alice Levesque quittait sa famille pour aller passer quelques mois à Rimouski, chez ses parents, à l'Ecole d'Agriculture.

Dans l'île Sunday, dans l'océan Pacifique, il existe une montagne qui a 2,000 pieds de hauteur au-desus de la mer et 28,000 pieds sous la mer.

Obsèques de M. Alph. Talbot

M. Alphonse Talbot, a eu d'imposantes funérailles en l'église de St-Roch. Nombreuse assistance et bel hommage. Le 13 courant en l'église St-Roch ont eu lieu les obsèques de M. Alphonse Talbot, autrefois, barbier, époux de Dame Lumina Grenier, décédé, le 10 janvier dernier, à l'âge de 70 ans.

Malgré la pluie torrentielle et l'état impraticable des rues, une foule nombreuse a escorté la dépouille mortelle et a assisté à la cérémonie funèbre. A l'église c'est Mgr R. Lagueux, curé de la paroisse qui a a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Jules Picard du collège de Lévis, ami de la famille, assisté de MM. les abbés J. Pelchat et Marcel Dion, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés L. Chabot et J. Belleau.

A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse avec l'aide de la petite maîtrise a rendu la messe funèbre de Pietro Yon.

Le deuil était conduit par son fils M. Alp Talbot, son frère Elzéar Talbot ses gendres Ulric, East, Ernest Rousseau, Richard Trudel, ses petits fils, MM. Alphonse, Paul et Raymond Talbot, Laurent et Conrad East Paul et Maurice Rousseau, son beau frère, M. F. Vermette, ses neveux, MM. F. et Calixte Vermette, Ed. Talbot, Jos. Alph. et Rosario Létourneau, A. Bélanger, L. Dauphin, P. Lajeunesse, Alex Gauvin., Elz Grenier, ses cousins MM. O. Decourcy et M. Bérubé.

Venaient ensuite : MM. J. Emond, échevin, A.-J. Auger, J.-M. Marier, M. l'abbé Charles East, Jos. Morel, Jos Royer, A.C. De Beaumont, Albert East, J.-O. Dugal, L.-P Rhéaume, Merid East, H. Noreau, J.-A. Gagnon, E.-O. Lavigueur, Ls. Savard, H. Wright, P. Poulin, S. Emond, J.-A. Gosselin, M. Lessard Ernest Lapointe P.-L. Boutet, E. Gosselin, E. Falardeau, A. Grenier, L. Langlois, Jos. Glode, E. Vandry, A. Deschênes, A. Hudon, James Brow, nJos Frechette, E. Giguère, G. Giguère, J. Verreault, Ed. Huard, P. Savard, F. Blouin, P.-E. Fortune, Ludg. Fortune, S. Savard, C. Savard, A. Lafrance, J.-E. Gagnon, David Morin, Ed. Laliberté, J. Turbide, Art Lavoie, V. Gagnon, A. Simard, L. Harvay, O. Bhon, Barthe Rousseau, P.-E. Lachance, Rol. Paradis et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La maison Lepine avait la direction des funérailles.

Dalhousie, N.-B.

Succursale l'Assomption

Dimanche dernier, à 3.30 hres en notre église paroissiale, eut lieu la formation d'une succursale de la Société de l'Assomption. Au-dessus de 120 membres ont été initiés.

Le soir à 7.30 hrs, une autre assemblée eut lieu afin d'élire les officiers et discuter d'autres sujets très intéressants.

Dans l'assistance l'on pouvait remarquer: Le R. P. Hart, curé, le R. P. Savoie, M. Savoie, secrétaire-général, M. Ernest Dorion, avocat, M. le Dr Chiasson, ainsi que l'organisateur, M. Chiasson, frère du docteur, et un bon nombre d'autres citoyens.

Hockey

Une brillante et bruyante partie de hockey a été jouée dans notre jolie arena, hier soir, entre notre forte équipe et celle de Campbellton.

Tous les joueurs locaux et visiteurs ont joué en maître, et sans aucune brutalité. Il serait donc très difficile de mentionner lequel des joueurs a été le plus brillant.

En voici le résultat: 1ère période, Dalhousie 2 points, Campbellton, 0; 2ième période, Dalhousie, 0, Campbellton 1; 3ième période Dalhousie, 3, Campbellton, 0. Score final 5 à 1.

Pas de Sédiment !

Preuve de qualité

Tournez sens dessus dessous la bouteille de Vin de Porto CONVIDO. Vous n'y trouverez pas de sédiment. C'est là un signe de parfaite qualité et de bonne maturation 30 ans en fût de bois.

En bouteilles seulement. Jamais vendu à la mesure. Demandez le Convido.

1

CONFORT ET ELEGANCE DE LA MAISON

(Suite)

avec la note et la teinte du mobilier. Si l'ensemble de celui-ci est beige, chamois, noyer et chêne clairs, il faudra des bouquets dans les tons rouge vif, rubis, géranium, orange, cuivre, jaune d'or. Le choix des vases est aussi très important : les hautes coupes et les céramiques au goulot évasé se prêtent mieux à la présentation des gerbes que les vases dont l'orifice est étroit. Ces derniers conviennent à une branche de lilas, d'aubépine ou d'orchidée à deux ou trois belles roses, à toute floraison dont la ligne est sobre et élancée. Les corbeilles de faïence blanche ou décorée se prêtent à des ensembles d'une grande richesse de couleurs telles que nous offrent en cette saison les chrysanthèmes. Rappelez-vous que plus un vase est simple, plus il met les fleurs en valeur ; coupe de cristal, gobelet de verre taillé, bol de Chine, porcelaine ou faïence ancienne s'harmonisent avec toutes les fleurs.

Des fleurs jaunes vont admirablement avec des grès bruns ; les oeillets rouges, les anémones, les tulipes avec des vases vert foncé ; les roses, les pivoines, les chrysanthèmes avec des vases blancs. Le bleu et blanc de certaine potiches japonaises ou des faïences de Nevers conviennent aux fleurs roses, jaunes, violettes, mauves, orange et grenat.

Pour une céramique polychromée, mettez des feuillages sombres et unicolores : houx à grosses baies, lierre, sapin, érable, etc.

Loretteville

Elle va mieux

Nous apprenons avec plaisir que Madame Remi Moffet est de retour chez elle, après avoir passé quelques semaines à l'Hôtel-Dieu. Madame Moffet s'était fracturé une épaule, à la suite d'une chute sur le trottoir. La malade se rétablit.

Bridge

Les amateurs de bridge feraient bien de ne pas mettre en oublie la date du bridge qui aura lieu au chalet du club de raquetteurs le "Loretteville", le mardi 26 janvier, prochain. A cette soirée, on ne jouera que le bridge et il y aura un cadeau par table. Les cartes d'admission sont à vendre au prix de 35 cts et on peut s'en procurer au chalet où en s'adressant aux organisateurs MM. Edouard Durand et Charles-Ernest Savard.

Christie's

Purs, secs, légers, feuilletés et toujours FRAIS

SODA WAFERS

Les Nerfs Ruine Complète Assise La Moitié De La Nuit

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix 50c la boîte

Mme John Rose, Bark-Lake, Ont., écrit : — "Je souffrais tellement des nerfs que j'étais une ruine complète.

"Je ne pouvais faire mon travail, et j'étais obligée de m'asseoir la moitié de la nuit à cause qu'il m'était impossible de dormir.

"Un jour une amie me recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. J'en ai pris une boîte qui m'a soulagée et après en avoir pris six boîtes en tout j'étais aussi bien qu'auparavant."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, ou envoyées par la poste directement sur réception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

Les Gais Compagnons

par Gene Byrnes

QUEBEC CONTRE CHICOUTIMI CE SOIR

VILLENEUVE AU PROGRAMME DE G. DUQUET

Joe Villeneuve, ex-champion du Canada, sans contredit le plus scientifique de nos boxeurs locaux, a enfin consenti à paraître sur l'un des programmes organisés par le promoteur Gérard Duquet.

Après une demande souvent répétée et qu'il a refusée, Joe a enfin consenti, c'est là une nouvelle qui fera sans doute plaisir aux habitués du Club Social.

Gérard Duquet avait donc besoin d'un boxeur capable de faire "travailler" Villeneuve et parmi le nombre de ceux qui savent le faire, celui qui fut choisi est le populaire Joe Dundee qui avec son endurance et son "coup de poing" rend toujours la bataille intéressante lorsqu'ils boxent ensemble. C'est donc Joe Villeneuve contre Joe Dundee que l'on verra au programme de Gérard Duquet, lundi soir.

Une autre rencontre sur le même programme fera revoir aux amateurs le boxeur Al White, frère du champion poids-mouche amateur de Québec Young Leblanc. White aura comme adversaire Vic Côté que les amateurs ont déjà vu à l'œuvre mais qui ne sera certainement pas seul dans le rond en présence de Al White. Lundi soir au programme de Gérard Duquet, au Club Social.

Autour de la coupe Davis

Paris, 22. (P. A.) — Les cercles sportifs français sont dans l'émoi aujourd'hui à la suite d'un article publié dans "Tennis et Golf" annonçant que Jean Borotra, fameux joueur de tennis français n'avait pas l'intention de jouer comme membre de l'équipe de la coupe Davis cette année. Des efforts vont être tentés pour le faire revenir sur sa décision parce que l'on est d'opinion que son absence mettrait en danger la défense du trophée détenu par la France. Borotra, qui est âgé de 33 ans, dit que les affaires et la fatigue l'ont décidé à agir ainsi. Le principal défenseur de la coupe Davis se trouve donc être maintenant Henri Cochet. Lacoste a déclaré aux journalistes qu'il ne figurerait pas sur l'équipe de la coupe Davis parce qu'il n'avait pas le temps de se préparer.

LES SCORES

(Joutes d'hier)

Résultat du hockey d'hier au soir:

N. H. L.	
Toronto	1
Canadiens	3
Chicago	1
Américains	0
Montréal	3
Détroit	4
Ligue Internationale	
Syracuse	5
Pittsburgh	4
Supplémentaire	
Détroit	1
Buffalo	0
Ligue Canadienne-Américaine	
Philadelphie	2
Providence	5
Ligue Américaine	
St-Louis	4
Chicago	2

Maufils gagne

Lundi le club Ecole Jamarais a rendu visite au club Maufils et ce dernier sortit vainqueur au score de 3 à 0.

Mercredi le 20, le Voltigeur a rendu visite au Maufils et ce dernier sortit encore vainqueur au score de 7 à 1.

Le club Maufils lance un défi au clubs Salaberry de Beauport, Bérubé Oil et spécialement St-Joseph et E.-B. C. Pour informations s'adresser à Jos. Pageau, tél. : 4-0350.

LA LUTTE

(MATCHES D'HIER)

Boston. — Henri Deglane, 222, France, défait Nick Lutze, 214, Los Angeles, 2 chutes sur trois (Lutze la 1ère, 13:46 ; Deglane seconde, 16:06 et 3ème, 35:00) ; Jim Browning, 220, St-Louis, et Charley Strack, 225, Oklahoma, annulent, 30:00 ; Al Morelli, 218, Boston, défait Bob Wilkie, 215, New-York, 20:18 ; Len Macaluso, East Aurora, N.-Y., défait Pat O'Hara, Floride, 18:17 ; John Spellman, Providence, R.-I., et Jake Patterson, Syracuse, N.-Y., annulent ; Buck Weaver, Chicago, et Stanley Sitkowski, Pologne, annulent.

Toronto. — Joe Malcewicz, 200, Utica, N.-Y., défait Bob "Bibber" McCoy par défaut après que McCoy eut pris la 1ère chute en 37:30 (McCoy blessé) ; Lee Wykoff, 212, St-Louis, défait Whitey Hewitt, 210, Californie, 39:31 ; Bob Green, 195, Minneapolis, défait Ali Hassan, 200, Toronto, 27:19.

Tampa, Fla. — Jim Londos, Grèce, défait Mike Romano, Italie, straight falls (14:50 et 0:25) ; Jim McMillen, Ill., défait Bill Nelson, Bulgarie, 25:20.

Sortie en raquettes

Tel qu'annoncé au programme, il y aura probablement, demain soir, une sortie en raquettes du Zouave. Si l'insuffisance de la neige nous forçait à retarder encore, comme par le passé, une soirée intime remplacera cet article au programme.

Que ceux qui n'ont pas le rhume se fassent un devoir de venir.

Le Publiciste

E. B. C.

Le club E.B.C. a annulé avec Adanac Oil au score de 1 à 1 lundi soir.

Mercredi soir le E.B.C. a gagné contre le St-Georges au score de 2 à 1.

Le E.B.C. est prêt à jouer contre n'importe quel club amateur le lundi mercredi et vendredi sur notre terrain et en particulier le Voltigeur, Long Wear Shoe, Allouette, Montagnard, Marquette, St-Viateur de Lauzon, Salaberry de Beauport. S'adresser à Elzéar Bédard 3-4331—4-4905. Communiqué.

Le club Rialto

Pour une raison majeure le club de hockey Rialto se voit dans l'obligation de changer de nom. Le club jouera maintenant sous le nom de Intrépide.

Voici l'alignement de l'Intrépide.

Buts : A. Tremblay, R. Charest.
Déf.: P.-E. Roy, Jos Guilbault, P.-E. Dussault.
Centre : G. Gagnon, R. Therrien.
Ailes : M. Noel, P.-E. Boudreau, R. Fortin.

M. Rolland Noel a comme dans le passé la gérance du club. Il est à la disposition de tous pour information tél : 4-2660.

Défaite du Rochon

Le club d'anneaux Readman-Leveillé a remporté une victoire de 257 ponits contre le Rochon.

Readman-Leveillé		Rochon	
E. Genest	1016	R. Marcoux	751
J. Chicoine	911	R. Gamache	906
L. Dionne	687	P. Pelletier	715
W. Morin	885	G. Larivé	877
W. Chicoine	734	A. Vermette	742
A. Fortier	758	L. Faucher	743
Total	4991	Total	4734

On est prié de prendre note que dimanche matin, à 10 heures précises, aura lieu au No 260, rue Arago, une grande assemblée du club d'anneaux Aimé Dinel, le 24 janvier.

Défi du Sénateur

Le club "Sénateur" lance un défi à tout club alignant des joueurs de 14 à 16 ans, spécialement aux clubs Frontenac, St-Paul, Condor, Jeune Castor, Montagnard de l'Académie, Commercial, Studio J.C. Rousseau, Jeune St-Fidèle, Jésuites, sur le terrain de celui qui acceptera.

S'adresser à M. Laliberté entre 12.15 hres à 1 hre et 5.30 à 6 hre. Tél.: 6901.

LA GLACE EST EN EXCELLENTE CONDITION AUJOURD'HUI A L'ARENA ET L'ON PREVOIT UNE TRES INTERESSANTE PARTIE ENTRE LE CLUB QUEBEC ET LE CHICOUTIMI

Gains McCorkendale

Leicester, Ang., 22 (P.C.)— Dan McCorkindale, champion poids-lourd de l'Afrique Sud mettra les gants contre Larry Gains de Toronto, le 28 janvier. Ce combat remplace le match Gains - Mueller à cause de blessures reçues par Heine Mueller, le champion allemand, dans sa bataille avec Reggie Meen, poids-lourd anglais qu'il battit il y a deux semaines.

Le public amateur de hockey verra enfin ce soir les Castors de la ligue Provinciale jouer une partie sur une glace en excellente condition grâce à la froide température de ces jours-ci et c'est pour cette raison que l'on prévoit une assistance record pour le circuit d'Emile Dion. Le mauvais état de la glace à la suite de la température anormale des semaines passées a été cause que de nombreux amateurs s'abstenaient de venir à l'Aréna et attendaient une occasion plus propice. Aujourd'hui tout est pour le mieux et à date la vente des billets laisse entrevoir une grande foule. Aussi des mesures seront-elles prises afin d'accommoder le public amateur et les portes seront ouvertes à bonne heure afin de faciliter aux gens l'accès de l'Aréna. La partie commencera à huit heures et demie précises.

Le Chicoutimi qui en est à sa deuxième visite de la saison avec les Castors nous arrive aujourd'hui de Trois-Rivières, où il a joué mercredi soir contre les Renards Noirs pour subir une mince défaite au score de 1 à 0. D'après des amateurs qui ont fait le voyage à Trois-Rivières, le Chicoutimi dispose de forces redoutables depuis ses dernières acquisitions et seule la fatigue du trajet de Chicoutimi à Trois-Rivières a pu le handicaper un peu avant hier. Rappelons aussi que le Chicoutimi est le seul club de la ligue qui a battu les Castors à date et les locaux savent à quoi s'en tenir sur la solidité de l'équipe qu'ils reçoivent ce soir. Ils en ont eu un peu l'expérience dimanche dernier et ce soir ils auront à faire face à la même équipe au complet et bien reposée. On fait beaucoup d'éloges de Fisher, le gardien de buts du Chicoutimi, qui a remplacé Paddy Byrne et l'on mentionne Joyce, Lott et Moore comme trois des plus brillants joueurs de la Provinciale.

Va sans dire que les Castors n'ont pas l'intention de se laisser damer le pion et il sera intéressant de voir nos populaires équipiers Dubé, Ward, Toupin, Chevalier, Giroux, Malony et autres contre les gars du Chicoutimi. Car la partie de ce soir en est une d'importance. En première position avec seulement deux points de marge sur les Renards Noirs, il serait dangereux pour le Québec de se faire battre ce soir. Dimanche prochain, les Castors iront jouer à Trois-Rivières et ils auraient tout à gagner en augmentant leur marge sur les Renards en battant le Chicoutimi ce soir. Comme il a déjà été annoncé, une excursion a été organisée pour dimanche en vue de la partie du Québec à Trois-Rivières et les amateurs qui voudront profiter de l'aubaine pourront faire le voyage aller et retour pour la somme de deux dollars et soixante-dix sous.

SUCCES DE LA PARADE DES RAQUETTEURS

La parade des raquetteurs à travers les rues de la ville, mercredi soir, a été un succès. Notre population aime ces sorties de nos raquetteurs, et elle l'a prouvé l'autre soir, en accourant nombreuse pour applaudir ces gais lurons. Sur tout le parcours de la procession, il y avait foule. Il était beau, par ce beau soir d'hiver, de voir tous ces hommes et femmes, portant des costumes variés et jolis, marcher à la suite de leurs drapeaux, au son des clairons et au bruit du tambour et portant tous un flambeau. Le départ se fit sur place St-Pierre à 8 h. 30.

La police montée ouvrait la marche et les clubs suivants paradèrent; "Le Frontenac", "Le Zouave", "L'Union Commerciale", "Le Dragon", le "Montcalm", le "Huron", "Le Voltigeur", L'Aiglon", "Le Lorettville". Cette fête avait été organisée par l'Union des raquetteurs du district de Québec et l'on pouvait admirer en tête de la parade, le beau drapeau de l'Union qui était porté par un membre du club Frontenac. On remarquait dans la parade, MM. Maurice Turgeon, président de l'Union des Raquetteurs, MM. Eugène Julien et Antoine Côté, vices-présidents de cette Union, Léo Côté et Gustave Fortier secrétaire et trésorier, A. Painchaud, capitaine, L. Turgeon, lieutenant.

Les présidents des neuf clubs de l'Union, MM. John Clark, du Frontenac, Nap. Belleau, du Zouave Antoine Côté, de l'Union Commerciale ; Paul Robitaille, du Dragon ; Paul Larocque, du Montcalm ; Fernando Gauvin, du Huron ; A. Gosselin, du Voltigeur ; Alex. Chantal, de L'Aiglon ; E.-Alex. Martel, du Lorettville. Le défilé se fit par le rues St-Vallier, St-Joseph, de la Couronne, d'Abraham, d'Youville, St-Jean, de la Fabrique, jusqu'à l'hôtel de ville. A cet endroit, tous les raquetteurs furent invités à entrer dans la salle du Recorder où Son Honneur le maire Lavigueur était présent avec les échevins Lacroix et Bertrand. Le chef de police Trudel était aussi présent. M. Maurice Turgeon, président de l'Union des raquetteurs, remercia M. le maire pour tout ce qu'il avait fait pour l'Association des raquetteurs de Québec. Ce dernier félicita les visiteurs et dit que le sport de la raquette dans la vieille cité de Champlain faisait accourir chaque hiver, un grand nombre de touriste. Lors de son dernier voyage en Europe, on lui a parlé en bien des clubs de raquetteurs de Québec. Les échevins Lacroix et Bertrand ainsi que le chef de police eurent aussi de bonnes paroles à l'adresse des visiteurs. Après cette réception, l'Union des raquetteurs de Québec et district, donna une soirée aux salles du club Dragon, rue St-Jean. Cette réception était sous la présidence de M. Maurice Turgeon, le dévoué président de l'Union des raquetteurs et elle fut un succès, plus de 500 personnes, toutes raquetteurs ou raquetteuses étaient présentes.

La ligue des Epiciers de Stadacona

Dimanche avant-midi, le 23, à 11 heures aura lieu à la patinoire Guay, la troisième joute de ligue des épiciers de Stadacona pour la coupe Jos. Paquet, cette joute mettra en présence la Teinturerie Française et le J.-L. Turgeon, ces deux clubs se rencontreront pour la première fois car dimanche dernier le Levesque remporta la victoire contre la Teinturerie mais une victoire de ce dernier mettra les trois équipes sur une pied d'égalité avec chacun une partie à leur crédit.

Le J.-L. Turgeon aura à déplorer l'absence de M. Art. Roussin, le brillant joueur de défense du Turgeon qui pour des raisons incontrolables l'oblige à se retirer pour un temps indéfini, ce qui a pour cause de diminuer de beaucoup la force du Turgeon mais ce dernier ne concède pas la victoire à la Teinturerie avant la fin des trois quarts car Jos.Matte le gérant de la Teinturerie avec des étoiles comme Ti-Jos, Ti-Tur, et Gidou se croit assurée de la victoire, l'avenir nous le dira!

Les deux clubs comptent comme par le passé sur le public pour venir les encourager et supporter chacune de leur équipe préférée.

Voici maitenant la position des équipes.

	G.	P.
Turgeon	1	0
Levesque	1	1
Teinturerie	0	1

Une partie nulle

Après une intéressante partie de hockey, le club Ste-Anne II et le St-Jean A. de Saint-Jean-Port-Joli, ont fait partie nulle de 2 à 2. Ces deux clubs doivent maintenant jouer à St-Jean-Port-Joli, bientôt.

UNE SITUATION ASSEZ TENDUE DANS LA LIGUE DE HOCKEY RAIL.-PAPER

On a pu voir par le tableau des positions des clubs de la ligue Railway-Paper, que nous avons publié hier, combien la situation est tendue dans ce circuit presque à la veille de la série de championnat, puisqu'il ne reste plus que trois programmes réguliers de deux joutes chacun avant que commence la fameuse série. Avec les surprises que réserve le hockey on peut toujours s'attendre à tout et avec les position telles qu'elles sont aujourd'hui, l'échec d'un club et la victoire d'un autre pourraient changer les choses du tout au tout. Dimanche, le C.N.R. jouera contre le C.P.R. en première partie et ce sera probablement son dernier atout s'il veut se classer. En admettant une victoire pour lui, le 24, ainsi que deux autres victoires pour le 31 janvier et le 7 février, il sera curieux de voir la tournure que prendront les événements, car, en somme, c'est une chose possible. Le cas serait le même pour le club du "Soleil", et avec une victoire sur l'Anglo-Pulp, avec lequel il jouera dimanche, une autre sur le C.N.R. et une sur le C.P.R., on assisterait à un chambardement en règle sur le standing, et la course au championnat serait l'une des plus captivantes encore vues dans le hockey local. Mais il ne faut pas trop anticiper sur les événements et tout ce que l'on peut attendre pour dimanche, le 24, ce sont deux parties dont les clubs se disputeront l'issue avec ce brio qui a amené à l'Aréna, depuis le début de la saison, des assistances considérables.

COURSE DE 5 MILLES

C'est dimanche prochain, à 2 heures et demie, que sera courue la course annuelle de cinq milles, sous les auspices du club de raquetteurs des Zouaves. Le départ se fera du Manège Militaire avec comme parcours la Grande-Allée, Belvédère, Avenue Hollande, Chemin Ste-Foy, Côte à Pente douce et terminus au marché St-Pierre. C'est une course ouverte à tous les clubs et les entrées seront reçues jusqu'à deux heures, dimanche.

J.-B. COLIN S'INSCRIT

Nous avons annoncé, hier, que la Canadian Legion of the British Empire Service League aurait un porte-couleurs dans le grand marathon de la raquette Peter Dawson qui sera couru sous peu entre Québec et Montréal. Ce porte-couleurs sera Jean-Baptiste Colin, un Québecois vétéran de la Grande Guerre, qui a fait ses preuves comme coureur des bois, dans l'Ontario, où on le désignait sous le nom du "Metis Chevreuil". Colin a comme gérant un sportsman bien connu à Québec dans la personne de Lucien Dugal. Les dernières formalités de l'inscription seront remplies ces jours-ci, nous a dit M. Dugal, et Colin sera alors prêt à entrer en lice dans le marathon, pour lequel il s'entraine depuis le mois de novembre.

Asselin de retour

Jos. Asselin le populaire promoteur de lutte qui a remporté succès sur succès avec ses grands programmes présentés à l'Aréna depuis trois ans est revenu à Québec hier pour voir à ses affaires dans ce domaine. Asselin n'a encore fait aucune déclaration, se contentant de dire qu'il est à prendre ses dispositions et qu'il aurait du nouveau à annoncer sous peu. M. Asselin a fait plusieurs voyages aux Etats-Unis dernièrement au sujet de la lutte.

Beauport battu

Le Beauport Inc. ayant déjà subi une défaite aux mains du Laval dimanche dernier, a du fléchir de nouveau devant la magnifique et forte équipe de hockey Le Désy de Notre-Dame du Chemin. Le Désy est sorti victorieux par le score de 3 à 2. Le Désy avait ce soir là sur son équipe Lucien Dubé du "Soleil", de la Railway Paper. Dubé fut un grand facteur de la victoire de son club.

1ère période

Beauport Inc.: Bélanger P., 10.35
Punitions : Désy : Fontaine G., Gérin M., Gérin M. Beauport: Bélanger P., Morin S., Giroux M.

2e période

Pas de points.
Punitions : Désy: Fontaine P., Dubé, L. Gérin M.

3e période

Désy: Rochette Jos, 3.50.
Beauport : Bélanger P., 13.15.
Désy : Dubé (Gérin-Fontaine) 18.50.
Punitions : Désy: Gérin N., Bastien D. Beauport : A. Pouliot.

Un défi

Le jeune Sillery lance un défi aux clubs suivants: Le jeune Anglo Pulpe, Le jeune St-Fidèle, le jeune Bourgeois, le St-Foy, et spécialement l'Alouette.

S'adresser à J. Julien, Tél.: 3-2415.

Représentants du Canada

MM. Herbert Lancaster et P.-E. Roy, du Quebec Winter Club, ont été choisis par la Canadian Squash Racquet Association pour représenter le Canada contre les Etats-Unis à Hartford, Connecticut, le 13 février prochain, dans le tournoi annuel pour le trophée international Lapham. ... .

Les damistes

Montréal, 22. — Tanguay et Deslauriers ont annulé une seconde partie dans le tournoi de dames pour le championnat mondial qui se dispute présentement à Montréal aux salles de l'Assistance Publique. Un incident faillit enlever la partie à Tanguay quand ce dernier fit une grave erreur de distraction. Mais Deslauriers remit les choses au point et son geste a été beaucoup levé. Il y aura une autre partie ce soir.

Ligue mixte

L'ouverture de la ligue mixte a eu lieu jeudi soir à la salle Palace, où huit équipes entrèrent en lice.

Ce fut un succès en général, quoique plusieurs d'entre eux n'avaient eu aucune pratique.

Québec Railway a blanchi Boswell No 2 par 3 à 0; Bell Telephone No 1 et Bosewll No 1, Nationals ont remporté la victoire sur leurs adversaires en gagnant 2 à 1.

Mlle B. Matte roula le magnifique score de 353 en cinq parties et 150 en simple. Suivie de près par Mlle M. Higgins avec un total de 334.

M. G. Clark se plaça premier parmi les hommes en roulant 424 en cinq parties et 184 en simple. M. R. Bertrand le suit avec un total de 422

Le secrétaire de la ligue R. St-Laurent se fait un plaisir d'annoncer que la ligue mixte formera une autre section, dont quelques clubs en sont déjà en liste.

Château-Frontenac, Salon Fleuri, Anglo-Pulp et probablement C. N. R. Telegraph et tout autre club qui aimerait en faire partie, veuillez vous adresser à R. St-Laurent, à la salle Palace.

Les parties de la semaine prochaine, le 28 janvier:

Sharples vs Boswell No 2	2— 3
Quebec Railway vs Nationals	4— 5
Boswell No 1 vs Bell Tél. No1	7— 8
Que. Po...r vs Bell Tél. No 2.	9—10

ARENA

PATINAGE DIMANCHE SOIR
AU SON DE L'ORCHESTRE
PRIX D'ENTREE
Messieurs 25c Dames 15c

DIX-SEPT CONCURRENTS INSCRITS

Portant le total des inscrits à dix-sept, Albert Charron, le solide coureur montréalais, a signé son inscription au quatrième marathon annuel de raquettes Peter Dawson de 200 milles qui partira de Québec à une semaine de dimanche prochain pour venir finir au Pare Lafontaine le dimanche suivant:

Avec encore plus d'une semaine avant que les entrées ferment, pour cette course qui est la plus richement dotée de l'univers, ayant une bourse de $4,000 offerte par MM. Sam et Allan Bronfman de la Distillers Corporation, tout semble indiquer qu'un champ d'au moins cinquante coureurs se mettra en ligne pour le départ à Québec, Bien que la neige ait quelque peu retardé l'entrainement des coureurs, elle aura cependant le don d'éliminer plusieurs aspirants sans expérience sur la raquette ou dans la course à pieds qui avaient décidé de tenter leur chance pour cette bourse attrayante. Ces coureurs qui n'avaient aucune chance devant les étoiles internationales qui prendront part à ce marathon se trouvent automatiquement éliminés n'ayant pas le terrain propice pour leur entrainement. Ceci rendra la course plus contestée, tous les coureurs inscrits ayant fait leurs preuves dans le passé et possédant les qualités requises pour entreprendre une course de ce genre.

Charron le dernier inscrit, a aussi fait ses preuves dans le passé. Il prit part aux deux marathons de course à relais Peter Dawson de 500 milles, et fit belle figure dans les deux bien qu'il n'en ait terminé aucun. Il a acquis une expérience considérable dans ces deux marathons et avec les courtes étapes du marathon actuel, devrait être un concurrent dangereux. Charron représentera la Laiterie Mile End Enrg., qui encourage beaucoup le sport dans ce marathon.

Des dix-sept coureurs inscrits à date, huit sont de la province de Québec, ayant à leur tête le vétéran Edouard Fabre et comprenant René Normandin, Fred Desroches, Eddie Moore, Tom Trotter, ancienne étoile amateur locale, Lionel Colin, Robert Arcand et Albert Charron.

Phil Granville représentera la province d'Ontario, tandis que les frères Richman, Sammy et Morris ainsi que Mel Cohen de Buffalo, représenteront l'élément hébreu de chez nos voisins, les finlandais sont actuellement représentés par Ollie Wanttinen, le diminutif coureur professionnel, August Fager et John Sara, tandis qu'un groupe d'autres de cette nationalité doivent faire leurs inscriptions ces jours-ci.

Quebec Rifle Ass.

Montréal, 22 — Le lt-col. F.-A. Gascoigne, Montréal a été réélu président de la Quebec Rifle Association pour l'année courante lors du meeting de l'Association. Les autres officiers élus comprennent le vice-président honoraire, le col. William Molson MacPherson, de Québec, le vice-président Major H.-R. Bigg, de Sherbrooke et le lt-col R.-M. Beckett, de Québec.

LA BOXE

(COMBATS D'HIER

Flint, Mich.—Battling Gizzy, Pittsburgh, bat aux points Eddie (Cowboy) Anderson, Wyoming (10); Johnny Mitchell, Detroit, met hors de combat Juan Cruz, El Paso, Tex. (4).

McKeesport, Pa.—Tony Marino, McKeesport, bat aux points Marty Gold, Philadelphie (10).

Indianapolis —Tracy Cox, Indianapolis, bat aux points Vernon Cormier, Boston (10) ; Lefty Nicholson Shelbyville, bat aux points Ed Pug Smith, Indianapolis (6).

Muncie, Ind.—Jack King, Little Rock, Ark., et Pee Wee Jarrell, Mishawaka, Ind., annulent (10).

Davenport, Ia. — Kid Leonard, East Moline, Ill., bat aux points Lawrence Anderson, Davenport (8).

Tacoma, Wash.— Don Fraser, Spokane, bat aux points Tod Morgan, Seattle (6) ; Paddy Sullivan, New-York met hors de combat Leo Piver, San-Francisco (3).

ON SIGNERA PEUT-ETRE AUJOURD'HUI

New-York, 22 (P.C.)—Le plus sérieusement du monde, Joe Jacobs et Johnny Buckley annoncent qu'ils espèrent se rencontrer au cours de la journée pour signer un contrat pour une bataille de championnat poids-lourd entre Max Schmeling et Jack Sharkey.

Une conférence très longue hier soir au Madison Square Garden entre Jacobs et Buckley a aplani toutes les difficultés qui s'opposaient à la rencontre, a-t-on annoncé. Il reste cependant encore quelques points obscurs.

On comprend que les "points obscurs" ne sont autres que des affaires peu importantes, telles les conditions financières de la rencontre . . .

Après la fin de la conférence hier soir, on a appris que la principale difficulté venait de ce que Buckley, le gérant de Sharkey, demandait une plus grande part des recettes que le M. S. Garden pouvait donner. Buckley répéta cependant que Sharkey était prêt à accepter 12½ pour cent, ce qui est la part ordinaire de celui qui lance le défi.

On a cru apprendre aussi que Jacobs s'efforçait présentement de faire consentir l'Etat de New-York à abandonner de nouveau le règlement "no-foul", telles que les choses existaient lorsque Schmeling gagna le titre de champion poids-lourd sur un "foul" dans la quatrième ronde de sa première rencontre avec Sharkey en 1930. On dit que l'Etat de New-York ne veut pas abandonner cette règle.

"CIGARETTES à 23c"

Avec achat d'un paquet de cigarettes de 25c, nous vous donnons :

"Un bon d'une valeur de 2c"

Ces bons sont échangeables en **"Primes"** ou en **"Marchandises"**

Economisez donc 8% en achetant vos cigarettes aux

PHARMACIES DUBE

152, rue St-Jean. 243, rue St-Joseph

P. S. Demandez-nous une liste de Primes

COSTUMES DE MASCARADE

Pour toutes les occasions

A LOUER A PRIX MODERES

QUEBEC SPORTING GOODS Reg'd

68, RUE ST-JEAN - - TEL.: 2-4472

Pas Facile à Battre ?

ARTHUR NEWTON, coureur de longue distance de réputation mondiale, est originaire de Rhodésie, Afrique-Sud. Il détient pratiquement tous les records de longue distance importants, amateurs et professionnels. A 48 ans, il ajoute encore à la longue liste de ses triomphes sportifs. En 1930, il gagna la Course à Relais Peter Dawson; en 1931, il termina en seconde place le Marathon de Raquette Green Stripe, et l'an dernier encore, avec Gavuzzi comme co-équipier, il gagna facilement le Marathon de 500 milles Peter Dawson. Newton est l'un des favoris du prochain Marathon de Raquette Peter Dawson. Il semble que l'âge ne fait qu'accroître la résistance de cet extraordinaire coureur.

Pas facile à battre!

En matière de records de longue distance, le vieux Whisky Peter Dawson Spécial ne doit pas être ignoré. Depuis de longues années, il a toujours été classé parmi les favoris, au point de vue qualité et valeur. Tout comme pour l'athlète Newton, l'âge ne fait que rehausser l'éclat de ses succès.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON

SPECIAL WHISKY

FLACON DE 13 ONCES $1.75

BOUTEILLE DE 26 ONCES $3.35

Propriétaires

PETER DAWSON Limited, Dufftown & Glasgow, Scotland. 32

1892 1932

Le Gin Canadien authentique fameux depuis plus de 30 ans.

10 oz. $1.10
26 oz. $2.55
40 oz. $3.65

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal
DISTILLATEURS DEPUIS 1898

LES CLUBS CANADIEN, DETROIT ET CHICAGO GAGNENT HIER---RAINVILLE SE SIGNALE A MONTREAL

UNE LETTRE

Nos lecteurs trouveront ci-dessous une lettre que nous adresse M. Ludger Lamontagne, le gérant du boxeur local Levy Duquet. Comme on pourra le constater l'auteur de la lettre nous donne raison sur ce que nous avons dit dans notre rapport de mardi puisqu'il admet lui-même que son protégé s'est battu en peureux. (Nous n'avions pas nous-mêmes employé ce terme). Nous ne discuterons pas les raisons données par M. Lamontagne nous contentant simplement de dire que cela ne change en rien ce que nous avons déjà écrit à ce sujet. Nous tenons toutefois à dire au sujet des juges de la Commission que nous n'avons donné aucun nom particulier dans notre critique, ceci parce que l'auteur de la lettre croit qu'il y en a un qui a été visé spécialement et qu'il fait ainsi des personnalités que nous avons évitées. Nous n'endossons pas non plus cette boutade au public amateur de Québec. Voici la lettre en question :

M. A. Proulx,
rédacteur sportif, "Le Soleil"
Monsieur:

A la suite de plusieurs commentaires qui ont surgi, de part et d'autre depuis lundi soir, concernant la "fameuse" rencontre de boxe au Colisée entre mon protégé Levy Duquet et le champion de l'Argentine Mel Aragon, j'ai cru qu'intéressé personnellement, moi aussi j'avais mon mot à dire à ce sujet, et c'est pourquoi je viens vous demander encore une fois la faveur de vos colonnes, pour pouvoir dire sans crainte tout ce que je pense de cette "célèbre" soirée dont je me souviendrai très longtemps.

Je vais entrer de suite dans le vif de la question et laissez-moi vous dire que s'il en est un, au moins qui a le droit de critiquer, c'est bien Ludger Lamontagne, non seulement sur la tenue de Duquet, non seulement sur les décisions rendues par les juges en charge ce soir-là, mais surtout sur le "mesquin et ridicule" encouragement qu'ont reçu le promoteur Jos. Asselin et son matchmaker Gérard Duquet.

J'ai dit ridicule et je n'hésite pas à le répéter; c'est réellement "écœurant" de voir comment le public local apprécie les efforts surhumains que s'est imposés le jeune Jos. Asselin pour organiser une soirée aussi intéressante d'abord, aussi dispendieuse ensuite et ce avec le peu d'expérience qu'il avait à sa disposition, avec des prix d'admission comme nous en avons jamais eu et comme probablement nous en aurons jamais, et en retour recevoir que le nombre bien ordinaire de 1375 personnes payantes, alors que l'organisateur avec de pareils prix coupés, toujours se basant sur le "bon marché" de l'admission en escomptait 3000 payants.

Si c'est par là, qu'on doit y voir l'esprit sportif de la population de Québec, un promoteur de quelque sport que ce soit, devrait à l'avenir se montrer à la hauteur de l'encouragement qu'il reçoit ! c'est-à-dire se montrer une fois, et ne jamais plus revenir, puisque les amateurs ne veulent pas se montrer dignes des séances intéressantes qui leur sont annoncées.

Au sujet de la tenue de mon protégé ce soir-là, je ne crains nullement de dire non plus qu'il n'a fait que pour le "généreux" encouragement qu'on lui a donné.

Vous n'ignorez pas sans doute, "les conditions financières" de cette rencontre de Duquet contre Aragon, les voici : Tout d'abord Duquet se battait gratuitement et s'il y avait des profits, tout était pour lui.

Confiant dans l'encouragement du public en général, surtout en présence d'un homme fortement recommandé comme Aragon par la Commission de New-York, Levy croyait qu'avec des prix aussi populaires, comme ils l'étaient par lui-même fixés, à la disposition de toutes les bourses, qu'une assistance record lui permettrait d'en retirer quelques deniers et ajouterait à sa volonté un enthousiasme bien décidé d'en finir le plus vite possible avec Aragon; mais ce fut pour lui une déception monumentale, quand il se vit en présence de 1375 personnes presqu'invisibles dispersées dans le vaste colisée qui peut en contenir plus de 9000.

Pour y ajouter plus de détails, et pour encore mieux montrer le "large" esprit sportif de notre population de Québec, ça me fait plaisir de dire, que même avec un prix coupé de moitié il n'y avait que 133 payants dans le Ringside tandis que 879 avaient pris place dans le "poulaillier" à 35cts, et que 423 avaient un siège de 75 cts.

Qui me dira que ce n'est pas ridicule, pour un pareil programme avec deux champions en présence, avec des prix si populaires ? N'est-ce pas assez pour "dégoûter" le

(Suite à la page 20,

Au Patronage Laval

Dimanche matin aura lieu une intéressante partie de hockey qui mettra aux prises l'Iberville, champion de la 1ère série et le Frontenac qui est arrivé 2ème.

Ligue de la Beauce

Bien que la saison du Sport soit un peu pluvieuse, la ligue de Beauce continue son programme. Dimanche prochain le club Q.C.R. Vallée Jet, recevra le club de Beauceville. La partie promet d'être des plus intéressante. Dimanche dernier le Q.C.R. est allé à Beauceville, et a défait ce dernier par un score de 8 à 3.

LE CANADIEN DEFAIT LE TORONTO 3-1

Montréal, 22. — (P.C.)—Déployant cette vitesse et ce jeu d'ensemble qui conduisirent les "Habitants" au championnat du monde les Canadiens ont renversé un avantage des Leafs en leur faveur hier pour battre le Toronto au score de 3 à 1. Cette victoire place les Canadiens en seconde position dans la section canadienne, trois points en arrière des Leafs qui ont joué une partie de plus.

SOMMAIRE

Première période :
1—Toronto, Clancy 7.07
Punitions : Levinsky, Lesieur et Conacher.
Arrêts: Toronto, 7, Canadien, 8.
2ème période :—
2—Canadien, Mondou (Larochelle) 8.25
Punitions : Blair et Cotton.
Arrêts : Toronto, 8; Canadiens, 6.
3ème période :—
3—Canadiens, S. Mantah 11.18
4—Canadiens, Joliat 8.30
Aucune punition.
Arrêts : Toronto, 13: Canadiens, 8.

MAROONS-FALCONS

Détroit, Mich., 22. — (P. C.) — Après un séjour dans la "case" du standing de la N. H. L., section américaine, les Falcons de Détroit sont montés en troisième position, hier, grâce à leur victoire sur les Montréal Maroons au score de 4 à 3. Un des trois points des Maroons fut scoré par un Falcons.

SOMMAIRE

Première période
1.—Maroons, Trottier.....17.24
Punitions : Noble, Carson, Brydson, H. Smith.
Deuxième période
2—Maroons, Brydson.....7.00
3.—Falcons, Young (Lewis).....3.20
4—Falcons, Kilrea (Goodfellow) 3.35
5—Falcons, Emms (Carson).....2.55
6—Maroons, Stewart (Brydson) 2.10
Punitions : Northcott, Aurie, Smith, Carson, Brydson.
Troisième période
7—Falcons, Young.....16.30
Punition : Trottier.

CHICAGO GAGNE

New-York, 22.—Abandonnant leurs tactiques défensives pour forcer le jeu à la fin les New-York Américans ont perdu leur seconde partie consécutive de la semaine hier au score de 1 à 0 aux mains du Chicago. Les Americans sont ainsi tombés en 3e position dans la division canadienne avec deux points en arrière des Canadiens. Le seul point de la partie fut compté dans la seconde période par Lolo Couture. Voici le sommaire de la partie :

Première période
Aucun point.
Punitions : Abel, Boucher, Convey, Dutton, Cook.

Deuxième période
1—Chicago, Couture (Ripley).. 11.26
Punitions : Abel, Boucher, Brydge

Troisième période
Aucun point.
Punitions : Graham, Abel, Dutton, Boucher, Lamb, Holmes.

UNE BELLE VICTOIRE DE M. RAINVILLE

Montréal, 22.—(Presse Canadienne)—Grâce à la victoire de Marcel Rainville, de l'équipe canadienne de la série Davis, qui fut le premier joueur canadien à être "semé" sur le tableau du tournoi, le Canada s'est assuré de la participation aux semi-finales du tournoi simple de tennis d'intérieur. Rainville a remporté une victoire décisive et bien méritée sur Fritz Mercur, de Bethlehem, Pa. Rainville gagna par 6-3, 6-3.

Berkeley Bell, d'Austin, Texas, s'est qualifié pour rencontrer Rainville aujourd'hui en semi-finale, en disposant du jeune Roland Longtin en trois sets, 6-2, 9-7, 6-3.

George-M. Lott, jr, de Chicago, qui défend son titre pour la quatrième fois en cinq ans, et Gilbert Hall, le vétéran de South Orange, fourniront l'autre semi-finale. Lott triompha de Laird Watt, un jeune joueur local, par 6-3, 6-2, cependant que Hall disposa de Charlie W. Leslie, de Montréal, par 6-3, 6-3.

Une seule des équipes favorites des quarts de finale a été forcée de jouer trois sets, et c'est Longtin et Emars qui ont disposé de D.-P. Hatch et de Emile Durand, de Montréal, par 6-2, 3-6, 6-4. Aujourd'hui, Emard et Longtin rencontreront Rainville et Lott. Ce dernier enregistre une victoire facile sur son compatriote Robert Murray, par 6-3, 6-2.

Mercur et Hall se sont qualifiés pour la semi-finale en disposant par 6-0, 6-3, de Frank Broida, de Pittsburg, et de William Thompson, de Portland. Bell et Leslie, en battant le Dr H. Ross Cleveland et A. F. S. Mills, de Montréal, par 6-1, 6-2, se sont aussi qualifiés pour la semi finale.

La semi finale des simples sera jouée cet après-midi, cependant qu'on liquidera celle des doubles ce soir, les finales devant être jouées demain après-midi.

Le C.P.R. Telegraph

Le club C.P.R. Telegraph messagers a rencontré hier soir sur la patinoire de l'Académie Commerciale l'équipe de la Dominion Textile Co. Ces derniers ont été battus par un score de 7 à 2 dans une partie très mouvementée.

M. Robert Landry a rempli la tâche d'arbitre à la satisfaction de tous.

Le club C.P. R. Telegraph Messagers rencontrera le club TIP TOP TAILORS Dimanche matin à 10.30 a Limoilou. Nous prions les joueurs de se rassembler pour 9 h. 45.

C'EST LA 1ERE FOIS QUE ED. LEWIS VIENDRA A QUEBEC LE 29 JANVIER

La venue de Ed "Strangler" Lewis, prétendant au championnat du monde de la lutte a réveillé un intérêt considérable à Québec et on croit qu'une foule nombreuse se rendra, le 29 janvier prochain, au Colisée, pour voir le célèbre artiste du matelas qui a établi sa réputation dans ce sport par sa terrible prise de tête, comme Gus Sonnenberg établit la sienne par son redoutable "flying tackle". Lewis devait venir l'an dernier à Québec mais sa visite dut être cancellée après sa défaite aux mains d'Henri Deglane, à Montréal, en mai dernier. On sait que Deglane gagna le titre détenu par Lewis sur un "foul" que le Français réclama après que le champion l'eut mordu à l'épaule. On dit que Lewis déposa une garantie à la Commission de Montréal pour avoir un match revanche contre celui qui venait de lui enlever son titre, mais Lewis ne put réussir à avoir ce match.

C'est depuis ce temps que Lewis se joignit au syndicat de Jack Curley qui comprend des lutteurs comme Jim Londos, Dick Shikat et plusieurs autres "étoiles du matelas". Ces lutteurs ont leur "match" au Madison Square Garden, au Boston Garden, au Montreal Forum ou encore au Maple Leaf Garden de Toronto.

Ce sont de tels "colosses" que Jack Rogers prétend amener devant les amateurs québecois, vendredi prochain, en présentant la rencontre "Strangler" Lewis-Geo. Vassell. La rencontre sera deux dans trois à finir.

Il y aura en plus un programme préliminaire très bon et qui intéressera certainement les amateurs présents.

Les prix d'entrée seront des plus populaires, allant de .55c pour l'admission générale à $2.00 pour sièges réservés.

Les Dames seront admises pour la modique somme de vingt-cinq centins.

AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGE 20

DANS NOS THEATRES

MÉO ET JULIETTE

Deux caractères de comédie sur la scène pour la première fois au théâtre Impérial à partir de dimanche 24 janvier à 3 heures p. m.

Aussi trois (3) grands numéros de vaudeville venant directement de New-York, et une vue-attraction dimanche, lundi et mardi: "East of Borneo".

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: "En Bordée".

Prix d'entrée: Semaine, 25 sous, le dimanche 35 sous.

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
Lucien Muratore
le plus grand ténor du monde dans
"LE CHANTEUR INCONNU"
un grand film parlant et chantant français.

FRANCAIS
Jeudi, Vendredi, Samedi
SINNERS HOLIDAY
aussi
OH SAILOR BEHAVE
Matinée, 10c — Soirées, 15c
Semaine prochaine 2 jours
Vue, Française, "Fra Diavolo"

CLASSIC
"LE THEATRE PAR EXCELLENCE"
Aujourd'hui
MARCELLE CHANTAL
la plus grande vedette du cinéma français dans
"LES VACANCES DU DIABLE"
Captivant, original, unique
Aussi Constance Bennett dans
" BORN TO LOVE "
Adm. Mat..... 10 cts

SPLENDIDE VUE FRANCAISE AU VICTORIA

Scène de la vue "77 RUE CHALGRIN", une vue spéciale française des "United Artists", avec comme étoiles Jean Murat, Léon Bary et Suzy Pierson, dont les représentations commencent au théâtre Victoria demain.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
Grand Spécial
CHARLIE CHAPLIN
dans la suprême sensation du rire de ce siècle
"CITY LIGHTS"!
Une comédie sentimentale en pantomime.
Aussi plusieurs sujets courts.
Adm. Mat..... 10 cts Soir..... 15 cts

CAPITOL THEATRE
MATINEE Tous Les Soirs 25¢
Aujourd'hui et Demain
JAMES DUNN
SALLY EILERS
les héros de 'Bad Girl.' avec
"OVER THE HILL"
avec
Mae Marsh
Mat : 1.30 et 3.05
Soir : 7. et 8.35
"DRESSERWARE" TOUS LES SAMEDIS SOIRS

THEATRE IMPERIAL
AUJOURD'HUI
"UN SOIR AU FRONT"
Vue Parlante Française
AUSSI
" THE BAT WHISPERS "
"LA TRAHISON"
par LERY
RAOUL LERY et JEAN NEL
"SUR LA PLAGE" TIZOUNE & CIE
Matinée: 25c Soir: 35c

THEATRE PRINCESS
AUJOURD'HUI
" THE THIRD ALARM "
Swifty, Caroline, Exhauset et Cie
VAUDEVILLE
Admission..... 25c

MARATHON DE PATINS A ROULETTES

Grandes épreuves d'endurance à la patinoire du CLUB PIERROT. Le concours "free for all" commencé mardi dernier, à 9 h. a.m., s'est terminé hier soir, à 10 heures, L. Painchaud (40) remportant la palme avec 61 hrs 50 minutes, suivi de près par P.-E. Létourneau (37), O. Létourneau (20) et R. Donaldson (26).

Mlle Irène Pruneau gagne le concours des demoiselles avec 41 h. 33 m. Le prix Belvedère Furs, don de M. Frs Côté, et la coupe de M. R.-J. Drolet lui reviennent.

Le MARATHON PRINCIPAL débutait hier soir, à 9 h. 30 avec une vingtaine de concurrents de première force, et se terminera dans la nuit de samedi à dimanche prochain. Ce concours promet d'être très intéressant si l'on en juge par la foule d'amateurs qui envahissait le Club Pierrot, hier soir.

Le MARATHON DES CHOMEURS suivra, et promet d'être vivement contesté. Surveillez notre prochaine annonce. Des surprises vous sont réservées.

En foule à la patinoire à roulettes du CLUB PIERROT, 25 rue St-Jean. Nous nous ferons un plaisir de donner les résultats du marathon principal par téléphone 2-0167.

NE MANQUEZ PAS NOS CONCOURS DE PATINS A ROULETTES.

EXCURSION A MONTREAL

30 janvier Détroit vs Canadien à Montréal. Informations Club Lapointe, 4-3201.

EMPIRE
Aujourd'hui Seulement
"LA PENTE"
Clark Gable et Joan Crawford
Version française de
"DANCE, FOOLS, DANCE"
Matinée..... 25c Soirée..... 35c

CARTIER
Aujourd'hui et samedi
Warner Baxter — Edmund Lowe
dans "THE CISCO KID"
Lowell Sherman — Irene Dunne
dans "BACHELOR APARTMENT"
Comédie "Process Server"

Une autre splendide vue française
Au théâtre VICTORIA!

JEAN MURAT

LEON BARRY

SUZY PIERSON

et autres acteurs favoris dans l'un des plus étranges récits qui aient jamais été faits ---

'77 RUE CHALGRIN"

Un émouvant drame de mystère et d'amour... Belles femmes . . . Vie.. Amour et rire

Matinées le dim. excepté 25c
Soirées et dimanches 40c

4 représentations samedi à 1, 3, 7, & 9 pm.
5 représentations dimanche à 1, 3, 5, 7 & 9 pm.

COMMENCANT DEMAIN
VICTORIA

Aujourd'hui: Gloria Swanson dans "To-Night or Never"

Une autre cargaison de WHISKY ECOSSAIS WHITE HEATHER

De Luxe Brand

est arrivée par le S.S. CONCORDIA de la ligne Cunard à Saint-Jean, N.-B. Ce whisky a été transporté par chemin de fer aux entrepôts de la C.L.Q. qui l'offre maintenant en vente dans tous ses magasins.

Le WHITE HEATHER a prouvé qu'il est le WHISKY ECOSSAIS le plus populaire au Canada, parce qu'il est GARANTI ETRE UN MELANGE VIEUX DE 15 ANS, mûri dans des tonneaux à Xérès et livré directement à la Commission des Liqueurs de Québec dans ses cartons scellés tel qu'empaqueté à Glasgow, ECOSSE.

D'amples réserves à Glasgow vous assurent la même qualité supérieure pour des années à venir... un des meilleurs whiskies que produise l'Ecosse, tel qu'exporté aux quatre coins du monde.

Comparez le prix avec celui de tout autre whisky écossais VIEILLI

Carafe de 26½ onces **$4.00**

Bouteille de 40 onces **$6.00**

WHISKY ECOSSAIS
WHITE HEATHER
De Luxe Brand
Un mélange vieux de 15 ans garanti
DISTILLE, MELANGE ET EMBOUTEILLE EN ECOSSE

PROPRIETAIRES; VOS LOGEMENTS SE LOUERONT VITE ET BIEN SI VOUS LES ANNONCEZ DANS LE "SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (ltée)
Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0533
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0263
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Téléphone 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0733
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129 Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-3035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297½ 10e Avenue Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AMEUBLEMENTS A VENDRE

OCCASION exceptionnelle pour prompt acheteur ameublement complet de maison de chambres à louer, à vendre avec avantage de continuer le bail, 11 chambres bien louées, rapportant $140.00 par mois net, à vendre en bas du prix coûtant. S'adresser Georges Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221, rés. 6678. 22jan-6fs-2r

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAU policier allemand, très intelligent, doux et bon de garde. Vente pour cause d'espace. S'adresser 184, d'Aiguillon, tél.: 4-1657. 22jan-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1740W. 2jan-26fs-5r

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE, à louer pour 1er mai, un grand, un moyen et un petit appartement, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge 144, Grande-Allée, tél: 2-4315W. 5jan-26fs-5r

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifique petit logement, 4 pièces meublées ou non, très moderne, eau chaude à l'année, conviendrait pour bureau. M. Robitaille, 574, St-Jean, tél.: 5311. -5f

APPARTEMENTS MONTCALM LTE 115 Claire-Fontaine, logement chauffé de 8 pièces à louer. Service d'un concierge, eau chaude en toute saison. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 16jan-6fs-5b

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate. $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 19jan-26fs-5f

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 20jan-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 21jan-26fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés, avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 19-20-22-23jan-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garantis, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p. c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M, rés. 3-2459. 18jan-26fs-7f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 8jan-26fs-7r

ARGENT DEMANDE

UNE SOMME de $3,000 demandée sur première hypothèque, couvrant un quart de la valeur municipale. Ecrire à Casier 23, "Le Soleil". 13jan-8fs-8b

ARGENT DEMANDE pour fabrique. Bon intérêt. Pour informations écrire Casier 42, "Le Soleil". 19jan-6fs-8b

CAPITAL DEMANDE—Une somme de $1,000.00 demandé dans un commerce très bien établi et payant. Paiera gros revenus à celui qui investira cet argent et donnera de bonnes références et garanties. Pour informations écrire immédiatement à Casier No 52, "Le Soleil". 22jan-2fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9jan-26fs-9r

POELES BEACH—La maison J.-P. Bédard & Co, Enr., 72, St-Joseph, vous invite cordialement à visiter leur département de poêles et laveuses usagés, et profiter ainsi de véritables bargains. Tél.: 4-4251, rés. 4-4576. 14jan-26fs-

BELLE CARRIOLE blanche, très bon moulin à coudre, bon carrosse en fibre, aussi lano très bon marché. Le tout en parfait ordre. S'adresser à 245, rue des Franciscains. 21jan-3fs-9b

MEUBLES ANTIQUES, set en rotin, vitrine, argenterie, matelas, poêles, miroirs, étagère avec miroir, chaises antique avec rosettes, bureaux, commodes, etc. habits, robes. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 22jan-2fs-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12 Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7163. 7jan-26fs-11r

PNEUS USAGES, demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5. Aussi nous vendons les pneus usagés. S'adresser Caron Tires Shop, coin boulevard des Fossés et Dorchester. 16jan-28fs-11f

FORD TUDOR 1930 en bon ordre de marche. Aubaine à $325.00. Tél.: 7544. 22jan-4fs-11f

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU ECHANGER, terrain 25x100 situé sur 4ème Avenue, Québec-Ouest, à échanger pour automobile quelle que soit la marque. Un Ford à transmission modèle 1929 ou 1930. Pour détails s'adresser au Casier No 44, "Le Soleil", Québec. 19jan-6fs-13b

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer 6, 8, 10 pièces, avec toutes améliorations modernes, aussi foyer ouvert, avenue Ploermel en face Spencer-Wood. S'adresser Immeuble Ploermel Limitée, 351 boulevard des Fossés, tél. 8716, soir 8038 ou 6954. 15jan-26fs-14r

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4jan-26fs-17f

BUREAUX ET PLAIN-PIED à louer, meilleur site pour médecin ou homme d'affaires, situés à 47A, rue St-Jean, près côte du Palais. S'adresser à E.-J. Dynes. 5jan-26fs-17r

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham, ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 2jan-26fs-17r

$45,000 d'assurances à donner à la compagnie ou représentant d'une compagnie qui serait intéressé dans la location d'un bureau. Edifice situé sur la rue St-Joseph. Ecrire à Casier No 26, "Le Soleil". 14jan-26fs-17r

BUREAUX—Grands et petits bureaux chauffés à louer dans l'édifice St-Cyr, No 74, St-Joseph. Pour location s'adresser St-Cyr & Frère, 70, St-Joseph, tél.: 4-3015. 14jan-26fs-17r

BUREAUX situés dans l'édifice Dominion, 126, St-Pierre. S'adresser Dominion Fish & Fruit Ltd tél.: 2-3463. 16jan-26f17r

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à aproximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 20jan-6fs-17b

BUREAUX A LOUER dans immeuble moderne à l'épreuve du feu, meilleur site de la ville. S'adresser à L'Industrielle Cie dAssurance-Vie, 231, boulevard des Fossés. 20jan-10fs-17b

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs, dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S.adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 22jan-26fs-17f

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

CHAMBRE et pension nouvellement établie, excellente cuisine, eau chaude et froide dans toutes les chambres et chambre de bain, téléphone, prix modérés. S'adresser Mme Lachance, 6, Ste-Famille, tél.: 2-5049. 21jan-3fs-23r

CHAMBRE A LOUER pour une ou deux personnes pension si désirée, dans famille 3 personnes, bien tranquille, usage téléphone. S'adresser 17, rue Alfred, Jacques-Cartier, 2ème étage. 21jan-4fs-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension, dans famille privée, pour messieurs, sobres et honnêtes. S'adresser 51, St-Anselme. 18-20-22-23jan-23f

BELLE GRANDE chambre avec ou sans pension dans famille privée, sans enfant. S'adresser 25½, St-Réal. 22jan-6fs-23b

REPAS VOUS PRENDREZ un excellent repas à la pension 302 St-Jean, dîner 30c ou $2.75 pour une carte de 10 repas, aussi déjeuner, souper, prix spécial. S'adresser Mlle Laverdière. 22,an-4fs-23r

ADRESSEZ-VOUS à 3 avenue Ste-Geneviève, pour grande et petite chambre avec bain, galerie, très ensoleillée, $10.00 à $25.00 par mois. Près Château, pension si désirée. Tél.: 2-6940. 2jan-2fs-23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre à louer, très confortable, dans famille privée. S'adresser 162, rue Fleurie, près rue de la Couronne, tél.: 3-3197 19jan-4fs-24x

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

UNE BELLE grande chambre boudoir luxueusement meublée, fenêtre double donnant sur la rue, chambre bain à côté, téléphone, conviendrait pour monsieur ou couple marié, pension si désirée. Une autre chambre confortablement meublée sur même plancher donnant sur la rue, conviendrait pour une ou deux personnes honnêtes. Prix raisonnable. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc-j.n.o-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8jan-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 21déc-26fs-24r

BELLES CHAMBRES doubles et simples, chauffées, garde-robes, eau dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modéré. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 31déc-26fs-24r

CHAMBRES A LOUER

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 18jan-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour une ou deux personnes avec grand garde-robe, eau dans la chambre, sur le 1er étage, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève 9jan-j.n.o.-24b

7 HAMEL, chambres doubles et simples, avec eau dans les chambres. Aussi suite de 3 chambres. Pension si désirée. S'adresser P. Daigle, 7, Hamel. 16jan-6fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée avec lavabo garde-robes et armoires, tout près église St-Sauveur, porte privée seule. S'adresser 32, Montcalm, tél.: 3-1317. 19jan-6fs-24f

45 DES REMPARTS, à louer, grande chambre, une avec 3 fenêtres sur la rue, richement meublée, avec set de chesterfield, gaz si désiré, bain avec douche, usage du téléphone, place tranquille. Prix modéré. 19jan-6fs-24r

APPARTEMENT à louer, chauffé, gaz, lumière, chambre toilette. S'adresser 366½, du Roi, tél.: 3-3279. 19-20-22jan-24f

A LOUER beau grand salon spacieux pour 1 ou 2 personnes, 2 garde-robes avec miroirs, eau dans la chambre, à prix modéré et dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 20jan.j.n.o-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée, confort du chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, St-François, tél.: 4-1278. 20jan-4fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz installé, dans la chambre, usage du téléphone. S'adresser à 1065, St-Vallier ou téléphone 5807. 20jan-2fs-24b

CHAMBRE A LOUER, très confortable, usage du bain et du téléphone, située au 3ème étage au No 43, rue Artillerie. 20jan-3fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer à bas prix, aussi ameublement d'hôtel avec continuation du bail. S'adresser hôtel Canada, 10 Henderson. 21jan-2fs-24b

11 DES REMPARTS à louer très belle pièce meublée, avec divanette, avec l'eau, 1er étage, très chaude, maison tranquille. Aussi autres petites chambres très propres, $2.50 et plus. S'adresser sur les lieux. 20jan-4fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée, 2 grandes fenêtres sur la rue, garde-robes, eau dans la chambre, usage du bain et téléphone, prix modérés. S'adresser à 36 Garneau. 20jan-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE avec poêle à gaz, attenante à la chambre de bain, aussi autres grandes chambres boudoirs, 2 fenêtres sur la rue. Possession en février. S'adresser 66, St-Louis. 21jan-3fs-24r

FLAT A LOUER 2 pièces avec gaz, usage du bain et téléphone, maison propre et tranquille. S'adresser à 22, rue St-Flavien. -24b

FLAT A LOUER 2 chambres, poêle fourni, entrée seule. S'adresser tél.: 4-2313. 21jan-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans maison privée, avec usage du téléphone. S'adresser chez Mme Lionel St-Amand, 80 avenue des Oblats. 21jan-3fs-24b

PETITE CHAMBRE meublée, sur le devant, chauffée, eu chaude, étage du bain, maison tranquille, conviendrait pour jeune homme. Prix $2.25 par semaine. S'adresser 253, Richelieu, tél.: 6672. 22-23jan-24b

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer, très propres et bien éclairées, chambre de bain, sur le même plancher. S'adresser à 68, rue St-Louis. 22jan-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone. S'adresser 190, du Pont. 22jan-3fs-24r

CHAMBRES A LOUER avec toutes améliorations modernes, dans famille privée, libre dans le moment. S'adresser 60 rue du Pont, tél.: 4-1810. 22jan-3fs-24r

FLAT DE 3 chambres, entrée seule, eau courante, meublé, chauffé. Aussi autre suite 2 chambres et autres chambres, gaz, eau courante, etc. Henchey House, 38, Ste-Anne, tél.: 2-7697. 22jan-2fs-24r

CHANCES D'AFFAIRES

ON DEMANDE associé avec $500.00 ou bonne valeur pour manufacturer bon produit de table, bien établi. Toujours en main, terre, hôtel, magasin, maison, fromagerie, restaurant dont plusieurs à échanger. Grosse manufacture bien située prix du terrain seulement. 65, Laurier, Sherbrooke, P. Q. 13jan-26fs-26b

Chevaux, voitures, harnais

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteur. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 30déc-26fs-27f

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 14jan-12fs-27f

BELLE SLEIGH d'hiver, fermée, convenant pour boulanger, pâtissier, belle occasion. S'adresser F.-L. Hoeckx, 245, St-Jean. 18jan-6fs-27r

4 JEUNES chevaux de voiture, pesanteur 1,000 lbs à 1100 lbs à vendre. S'adresser Albert Vallerand, 319, rue Morin. 16jan-6fs-27b

2 BONS JEUNES chevaux de voiture à vendre, pesanteur 1,000 lbs. S'adresser 159, la Couronne. Visible en tout temps, tél.: 6939. 22jan-3fs-27f

A VENDRE 3 BERLOTS pour épicier ou laitier en très bon ordre, prix avantageux. S'adresser Olivier Plamondon, 191, rue Bayard. 22jan-2fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke 25c la poche, Coke 4 poches pour $1.00, Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 2jan-26fs-30f

COUR A BOIS, Limoilou Enr. Pont Drouin, 4ème Avenue, tél.: 4-3831. Erable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Croûtes bois franc, bois mou. Spécial merisier et bouleau $3.50 la corde. 23déc-26fs-30f

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu, Cyrille Bussière 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 8jan-26fs-30f

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c, la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 18jan-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 30déc-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c, Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.75 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone 4-4026. 21jan-26fs-30f

CHARBON Stove, Chestnut, 75c la poche livré. Charbon bois franc 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 21jan-26fs-30f

COKE "LASALLE" $11.50 la tonne délivré en sac. Téléphonez pour votre prochaine commande à The Connell Anthracite Mining Co. Ltd. 50 avenue Conway, tél.: 4-4870. 30déc-26fs-30b

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél: 3-0617 ou 9561. 9jan-26fs-30b

BOIS de chauffage, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau scié, fendu et livré à domicile. Cour à Bois St-Roch, 173½, du Pont, tél.: 3-4822 ou 4-0811. 5jan-26fs-30r

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érables, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $8.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 11jan-26fs-30b

BOIS, CHARBON

ATTENTION—Nous venons d'acheter d'une faillite 50 chars de bois de toutes sortes qu'il nous faut vendre à tout prix, faute d'espace. S'adresser Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue ou 112, 3ème Rue, tél.: 4-4321. 8jan-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE à vendre, magnifique poste licence de bière, stock et ameublement. S'adresser 376, Richardson. 16jan-6fs-31f

EPICIERS RESTAURANT, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169 20jan-6fs-31r

ETAL DE BOUCHER à vendre situé dans un des meilleurs postes de la partie haute de la ville. Cause de vente trop d'occupation. S'adresser à Casier 47, "Le Soleil". 20jan-4fs-31b

SALLE A DINER à vendre sur la rue St-Joseph, avec tout l'ameublement à bon marché pour cause de maladie. S'adresser par téléphone à 4-4095 entre 5 et 6 h. 30 p. m. 21jan-3fs-31b

DIVERS A LOUER

GRANDE COUR ET ECURIE à louer, situé dans St-Roch, près de la rue du Pont. S'adresser Elz. Savard, tél.: 9417. 19jan-6fs-36f

SALLE A LOUER salles du Club Mercier, soit pour banquet ou fêtes de famille, ou assemblées politiques. Très propre, bien aménagée, avec vestiaire. Informations, s'adresser les lundi ou mardi soirs au Club Mercier, 308 St-Joseph, tél.: 3-1520 ou 4-1557. 20jan-15fs-36b

DIVERS A VENDRE

CETTE ANNEE donnez-lui un cadeau utile de qualité, une balayeuse électrique Eureka, elles sont peu dispendieuses. Une laveuse Eureka ou Sunnyday rend le jour du lavage agréable. Pour démonstration gratuite, s'adresser Cie Eureka, 87 Dorchester, 3-2651. 28déc-26fs-37f

STOCK DE $3,000.00 au prix de l'inventaire à vendre pour $1,500.00. Marchandises sèches, chaussures, épicerie, etc. Cause abandon des affaires. S'adresser 67, côte d'Abraham, tél.: 2-3037. 15-17-22-23jan-37

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse complet 12 volumes, très propres, à vendre à sacrifice, pour du comptant. S'adresser 366 de la Ronde, St-Pascal-Baylon, 19jan-4fs-37b

A VENDRE Radiola R. C. A. et Victrola style "High-boy" électriques combinés, très peu d'usage et en parfait ordre. Prix coûtant $565.00. Un piano, fabriqué par Dominion Piano Company, en très bon ordre. Une paire bottines et patins pour dame. Aussi une raquette Badminton, presque neuve. Les articles ci-dessus sont à vendre à prix très raisonnables. Appeler au téléphone numéro 4-4353. 22jan-6fs-37b

A BAS PRIX gramophone, radio, glacières usagées, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow" pour poêles et brûleur pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought. J.-A.-Y. Bouchard, Limitée, 27, St-Jean. 13jan-26fs-37r

112,441
Petites Annonces publiées dans
LE "SOLEIL"
en 1931
Notre journal à lui seul au cours de cette année a publié
30,978
PETITES ANNONCES
de plus que tous les autres quotidiens de Québec réunis
Témoignage évident de l'efficacité des petites annonces du "SOLEIL"

DIVERS A VENDRE

OUTILS de ferblantier à vendre avec brake (plieuse pour la tôle) 8 pieds long. S'adresser 46, Richardson. 26oct-l.m.j.s.37b

A VENDRE berline à neige, 2 traîneaux à glace, 1 petite carriole, 1 capot de chèvre noir, 1 harnais, poules, peaux, serins, coqs, 1 fournaise tortue. S'adresser à 158, Latourelle ou 7 d'Aiguillon. 22jan-4fs-37b

TROUSSEAU DE BAPTEME n'ayant pas servi à vendre. S'adresser à 6, avenue Taschereau. 22,an-3fs-37b

BARGAIN—Un lot de tabac en feuilles environ 400 lbs de toutes sortes, à vendre à 13cts la livre au lot ou à la livre aussi un show-case en plate-glass, 7 pieds de longueur à $35.00. Comptoir de la Couronne, 29½, de la Couronne. 22,an-3fs-37b

DIVERS

VOIES urinaires, Syphilis, coeur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 29déc-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections. Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682 chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067 29déc-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licencié, prix modéré, attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. On demande aussi 2 servantes immédiatement. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 6201. 21déc-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 8518. 14jan-26fs-38r

ELEVES DEMANDES

PROFESSEUR BERUBE, 285, 3ème Avenue, tél.: 4-4307, Anglais, français, piano, cours commercial, préparation au Séminaire. Spécialité, conversation anglaise, méthode rapide, cours tous les soirs. $5.00 par mois. Accompagnement pour chanson. 4jan-26fs-39b

NOUVELLE méthode—L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, comté Portneuf. 7jan-26fs-39b

APPRENEZ la guitare, hawaïenne, la ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, 1 ténor banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 5903. Professeur T.-W. Gagnon. 4sep-142fs-39f

ANGLAIS—Conversation anglaise, sténographie, dactylographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. Bart School, No 353, rue St-Jean, tél.: 2-5889 ou 2-5387, Loretteville. 22déc-26fs-39j

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 11jan-j.n.o.-39b

INSTITUTRICE anglaise donnerait des cours d'anglais Spécialité conversation anglaise. Heure au goût de l'élève, succès garanti. S'adresser 144½, 6ème Rue, tél.: 4-1235. 7jan-26fs-39b

LECONS DE MUSIQUE. Mademoiselle Irène Rochette médaille d'or de l'Académie de Musique et brevet d'enseignement donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 13déc-j.n.o-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 11jan-26fs-39r

Emplois demandés, hommes

HOMME 38, célibataire, plusieurs années expérience magasin général, bon teneur de livres, vendeur, parle parfaitement les deux langues. Préférence magasin, nord de la province. Ecrire Casier 43, "Le Soleil", Québec. 19jan-6fs-40b

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur soit sur char privé ou truck. Ecrire Casier 44, "Le Soleil". 19jan-j.n.o-40b

MENUISIER DIPLOME sachant lire les plans et faire les estimations, propriétaire d'un sableur électrique à plancher demande position. E. Dufour, 434, Ste-Geneviève. 20jan-4fs-40b

POSITION DEMANDEE—Un couple demande position comme concierge ou gardien. La femme pourra se rendre utile pour le ménage. S'adresser à 289, Richardson, tél.: 3-3856. 21 an.n.o-40b

JEUNE HOMME 21 ans, sobre, honnête, cinq ans d'expérience comme mécanicien électricien, chauffeur, licencié, toutes sortes d'ouvrages, très bonnes références, demande position immédiate, salaire raisonnable. Roger Fiset, 131, boulevard de l'Entente, tél.: 8351. 20-22jan-40b

AVEZ-VOUS OUVRAGE délicates, difficiles en mécanic, outillage, machinerie, dessin, modèles, maquettes. Expériences à résoudre, j'aurais ouvrier chercheur émérité très compétent. Casier 53, "Le Soleil". 22jan-2fs-40b

Emplois demandés, femmes

MESDAMES—Soyez votre propre couturière en faisant tailler et préparer prêt à coudre vos vêtements, robes, manteaux et aussi complets de garçons à très bas prix. 77, Bonaventure, tél.: 4-4273. 20jan-3fs-41b

JEUNE FILLE graduée de l'Université Laval, demande emploi dans bureau, magasin, pharmacie ou magasin de musique. Accepterait même position comme institutrice dans maison privée. Peut donner cours complet de français, piano, sténographie, clavigraphie, plus un peu d'anglais et de peinture. S'adresser par lettre à Mlle A. Bishop, Casier 258 Rivière-du-Loup, comté Témis. 20-22-25-27jan-41b

Emplois demandés, femmes

POUR TRAVAIL de ménage ou lavages faits à domicile. S'adresser à 153, rue Latourelle, Mme Piamondon. 20jan-3fs-41

VOUS TROUVEREZ une femme de journée, pourrait prendre soin d'une maison, bonne cuisinière. S'adresser 37, rue Richardson, tél.: 3-2484. 21jan-2fs-41b

FILLES—Vous trouverez une fille de journée pour toutes sortes d'ouvrages, pour ménage en vous adressant à tél.: 3-4907. 31déc 5-8-12-15-19-22-26-29jan-41f

SERVANTE sachant faire la cuisine et possédant bonnes références demande position. S'adresser à Mlle M. Desjardins, 4, St-François. -41b

ENTREPOTS A LOUER

LOCAL A LOUER rue St-Jean, près théâtre Canadien, 2ème étage, grande salle 38x90, chauffé, excellent endroit, pour association, club, sportif, etc. S'adresser Georges Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221, résidence 6678. 21jan-6fs-42r

ENTREPOT à louer, situé à 65, rue Ste-Hélène, près rue de la Couronne, 1,200 pieds espace plancher, convenable pour atelier ou entreposage. S'adresser à A. Patry, 79, rue Ste-Marguerite. 22jan-4fs-42b

FERMES A LOUER

A LOUER 2 terres à ferme avec logement bâti et quelques instruments, références requises. Mme Geggie, Beauport, tél.: 2-0225 s. 12. 18jan-6fs-47b

FOURRURES

MANTEAU EN SEAL garni d'écureuil, bon marché pour prompt acheteur, taille 36-38. S'adresser 12½, Bougainville. 22jan-2fs-49b

GARAGES A LOUER

GARAGE POUR plusieurs machines à louer, situé 64, Ste-Hélène. S'adresser 62, Ste-Hélène. 19jan-6fs-50b

GARAGES chauffés et non chauffés, situés No 13 d'Argenson et 256, Prince-Edouard. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 20jan-6fs-50r

GARAGE CHAUFFE pour l'hiver $10.00 par mois. Ouvert jour et nuit. Nous prenons les machines en dead storage pour la somme de $15.00 pour la saison. Nous avons soin des pneus, batteries, nickel et vous remettons la machine en marche au printemps. S'adresser au garage Berthelot, rue St-Patrice, tél.: 2-3896. Nous donnons aussi un service d'aller chercher et reconduire les chars tous les jours. 20jan-6fs-50r

HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME DEMANDE, actif et honnête, pour s'intéresser dans commerce en prenant charge du bureau et ayant un montant de $500.00 à $600.00 à disposer. Salaire et bonus. Aussi ouverture pour quelques bons voyageurs bien disposés à travailler, en ville ou en campagne. Ecrivez à Casier 51, "Le Soleil". 21jan-2fs-54b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 7jan-26fs-54f

DEUX HOMMES bilingues, propres, actifs, pour nous représenter dans Québec et Rivière-du-Loup, position permanente. S'adresser Fuller Brush, chambre 8, No 2, côte d'Abraham, Québec. 15jan-6fs-54r

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec, 124, des Fossés, tél.: 5200. 16jan-26fs-54r

REPRESENTANT Foyer Canadien, mensuel, recevra à l'hôtel St-Roch, distributeurs, vendeurs de journaux, solliciteurs d'annonces, d'abonnements, les 22, 23, janvier. Plus gros revenus connus. 20jan-3fs-54b

VENDEUR ATTENTION—La Co. Real Silk ici depuis 4 ans ont adopté un nouveau plan de vente de porte en porte, garantissant revenu de $1,375.00 par an à part des commissions régulières telles que par le passé. Informez-vous ça en vaut la peine. Chambre 311, "Le Soleil". 21jan-2fs-54b

HOMME demandé pour travailler dans la ville de Québec, devra parler les deux langues, pour devenir vendeurs pour une compagnie d'un million. Tél.: 4-3701 l'avant-midi pour appointement. 21 an-2fs-54b

DEUX HOMMES bilingues, propres, actifs, pour nous représenter dans Québec et Rivière-du-Loup, position permanente. S'adresser la Compagnie des Brosses Fuller, chambre 8, No 2, côte d'Abraham, Québec. 22jan-6fs-54r

AVONS BESOIN d'un homme, marié de préférence, honnête, bon travailleur, voulant gagner sa vie honnêtement, salaire déterminé par l'entrevue. Bureau central, 311 édifice "Le Soleil", après 4 h. p. m. 21 an-2fs-54b

ELECTRICIEN plombier licencié demandé, place permanente. Références exigées. S'adresser J.-E. Goudreau, Charny, P. Q., tél.: 123. 23-26-28-30jan-54b

HOMMES ET FEMMES demandés, gros salaires aux personnes qui seront qualifiées. Pour informations sur le genre de travail à parfaire et échantillons oit de 25, 50, 75, $1.00. Adressez-vous à L. S. M. de Québec, Casier No 48, "Le Soleil". 21 an-3fs-54b

VENDEUR SPECIALITES pour s'occuper de nos machines à écrire cartes-étalage, territoire exclusif. Tout marchand de détail un client possible. Donner qualifications première lettre, aussi numéro téléphone. National Display Specialties, Cossitt Building, Brockville, Ontario. 21 an-3fs-54b

SOLLICITEUR DEMANDE—Jeune et actif,inutile sans être bon travailleur, références exigées, salaire et commission. S'adresser Louis Girard, agent d'immeuble, 59, rue St-Joseph. 21jan-3fs-54b

HOMMES DEMANDES pou travaux de démolition et construction. S'adresser entre 7 et 8 h. p. m. à 421 rue St-Paul, chambre 6. 22jan-2fs-54b

ON DEMANDE un professeur privé pour l'anglais. S'adresser au Caissier bureau de la Rock City Tobacco. 22jan-2fs-54b

VENDEUR demandé pour ligne complète de pantalons et culottes d'hommes et garçons. Territoire à couvrir: Québec et district et est jusqu'à Campbellton. Pants Limited, 2010 boul. St-Laurent, Montréal. 22,an-3fs-54b

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 22jan-26fs-54f

VETERANS de la Grande Guerre, sans ouvrage demandés. S'adresser M. Galarneau, 78, rue St-Vallier, coin Lacroix, tél.: 2-6149F. 22jan-2fs-54b

VOYAGEURS ou agents solliciteurs pour la vente des brûleurs à l'huile "Taft" et des poêles "Empire". Commission libérale payée. Cie d'Agences Québec, 29½, la Couronne, tél.: 4-2652. 22jan-6fs-54r

HOMME COMPETENT demandé—Avons besoin d'un homme, ayant notion des affaires, sérieux, actif. Connaissant la vente en général, ayant les deux langues. Préférable, quelqu'un ayant capacités dans publicité. Inutile de se présenter sans l'expérience voulue. S'adresser personnellement ou par lettre Superior Sales System, 95, St-Anselme, Québec. 22jan-6fs-54b

COMPAGNON barbier demandé immédiatement, pas moins de 5 années d'expérience. S'adresser à Ludy salon de barbier 96½, rue Garon. -54b

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES demandés. Gros salaires aux personnes qui seront qualifiées. Pour informations sur le genre de travail à parfaire et échantillons soit de 25, 50, 75, $1.00. Adressez-vous à L. S. M. de Québec, Casier 48, "Le Soleil". 21 an-3fs-5ob

HOTELS A LOUER

HOTEL A LOUER contenant environ 16 chambres dont 8 doubles (2 lits) le tout bien meublé, situé dans meilleur centre de la ville, occupé comme hôtel depuis 25 ans, locataire devra acheter ameublement. Ecrire Cas er 35, "Le Soleil". 16jan-6fs-56b

LOGEMENTS A LOUER

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, téléphone 2-3708. 5jan-26fs-61r

LOGEMENT à louer 6 pièces plus chambre de bain, chauffé. S'adresser 57, rue Buade. 5jan-26fs-61r

MAISON à louer 6-7 et 8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 8jan-26fs-61f

A LOUER beau logement neuf, moderne, chauffé, clair de neige et vidange, situé 486, St-Cyrille, 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser 484, St-Cyrille, tél.: 3-3204 ou Jos. Lemieux, tailleur, 408A, St-Jean, tél.: 2-2355. 19jan-6fs--61

RUE DES FRANCISCAINS, logements chauffés, 4 et 6 pièces plus chambre de bain. Chemin Ste-Foy, logement chauffé, 5 chambres plus bain. S'adresser J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 5jan-26fs-61b

MAISONS A LOUER 93 rue Ste-Anne, 38, rue d'Aiguillon, 127 d'Aiguillon. S'adresser par téléphone à M. Omer Houde, 36 d'Aiguillon, 2-4421. 21jan-6fs-61b

A LOUER logement de 4 à 7 chambres, dans maison neuve, chemin Ste-Foy et avenue Laurentides nord, toutes améliorations modernes, garage chauffé. S'adresser 25, Laurentides Nord, tél.: 3-4380. 4jan-26fs-61b

RUE MARQUETTE No 105, logement moderne, 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 4jan-26fr-61f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc., garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 28déc-26fs-61f

469A RUE ST-JEAN. Nous avons des petits "flats" de trois et quatre chambres, meublés, chauffés, deux logements de sept chambres très spacieux. Prix raisonnables. Tél.: 2-7550F. 7jan-26fs-61f

LORETTEVILLE—A louer logement moderne, chauffé eau chaude, 5 pièces plus chambre bain et dépense, plancher bois dur, aussi garage. L'autobus passe à la porte. J.-E. Falardeau, voyageur de commerce, rue Principale. téléphone 116. 5jan-26fs-61b

LOGEMENTS à louer à Limoilou, sur 6ème Rue, près 3ème Avenue. Possession immédiate et premier mai. S'adresser tél.: 2-1847W. 14jan-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER neuf et fini moderne, 5 chambres en plus chambres de bain, et bien éclairé. S'adresser à 17, rue Chenier. 14jan-12fs-61b

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 7jan-26fs-C.D.f

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G. bureau et résidence 209, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 31déc-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: voies genito-urinaires, maladies de la peau; accouchement. Electricité. 417 rue St-Jean, tél.: 2-1975, heures 9 à 11 a.m. 3 à 6 p. m. 7 à 9 p. m. 7jan-26fs-C.D.r

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau 9 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 11jan-26fs-C.D.r

CHIRURGIEN à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Dr Paul Racicot, ex-élève du New York Post Graduate, 295, St-Joseph, Lauzon, tél.: 908. Sécialités: chirurgie et gyracologie. 22jan-26fs.C.D.b

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE - NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120 rue Dorchester. tél.: 4-2484. 29déc-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg'd (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-0522. 11jan-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 19jan-26fs-C.D.f

PROMPT et efficace service par téléphone quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-nous 2-0522. 18jan-26fs-C.D.r

La vérité souffre, mais elle ne périt pas.

SALONS DE COIFFURE

VOUS POUVEZ vous faire coiffer par une bonne coiffeuse d'expérience. Ondulation Marcel, aussi papier Eugène, Komol, bouclé. S'adresser Mlle Fortier, 354, du Roi. Aussi cours de coiffeuses garanti. Tél.: 3-2694. C.D.

AVIS—Chez Simone, No 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Ondulation permanente Croquignole Spirale $3.50, combiné $5.00, à l'huile $7.00. Marcel, papier, Komol, à l'eau, shampoo. Cours de coiffure rapide. 14jan-26fs-C.D.f

SPECIALE—Ondulation permanente croquignole ou Spirale $3.50 et plus. Ondulation Marcel 35c, samedi compris. Finger waves 75c. Ondulation au papier, au Komol. Aussi nous enseignons la coiffure. Salon Alma, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 18déc-26fs-C.D.r

AU SALON NANETTE, 421, St-Jean, Nouveau permanent croquignole "Charmainette". Travail fait par des expertes. Durant janvier, nous le donnerons à titre d'annonce pour $4.00. Téléphonez à l'avance 2-1400. 18déc-26fs-VC.D.r

ONDULATION PERMANENTE $3.50, $5.00, $7.00 et $10.00 méthode française Bonnat. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 16jan-26fs-C.D.f

PERMANENT $4.00, indéfrisable, $4.00 Corquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. Section à vendre. 19jan-26fs-C.D.f

SALON ALMA—Ondulation permanente croquignole ou Spirale à bas prix maintenant. Ondulation Marcel 35c, samedi compris. Finger waves 75c. Ondulation au papier, au Komol. Aussi nous enseignons la coiffure. 74, St-Joseph, tél.: 4-3018. 21jan-26fs-C.D.r

AU SALON NANETTE, 421, St-Jean. Nouveau permanent croquignole "Charmainette". Travail fait par des expertes. Durant janvier, nous le donnerons à titre d'annonce pour $4.00. Téléphonez à l'avance 2-1400. 21jan-6fs-C.D.r

PERMANENT $4.00 indéfrisable, $4.00 Croquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. Séchoir à vendre à moitié prix. 19 an-26fs-C.D.f

SI VOUS DESIREZ être bien coiffée adressez-vous pour appointements à Mlle Y. Coulombe, 88, rue Richardson, tél.: 4-0045. Cours d'enseignement dans un court délai. C.D.r

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 15jan-26fs-C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS A LOUER 7 chambres et chambre de bain à 413 St-Cyrille, autre de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2522. 15jan-26fs-61b

LOGEMENT à Jacques-Cartier, 6 chambres, 2ème et 3ème étage, chauffé, cave et hangar, clair de neige et vidanges. S'adresser 325, Richardson, tél.: 3-3087. 19jan-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE près avenue Hollande, logements à louer de 5-6-7 appartements plus chambre bain, chauffé et non chauffé, moderne, prix raisonnable. Tél.: le jour 8716, soir 8038 ou 6954. 11jan-26fs-61b

APPARTEMENTS Ste-Foy, coin avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements 5-7 chambres, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, plancher bois dur, chambre bain en tuile, aussi autres à 37 Remparts. S'adresser C. Fournier, 35, Remparts, tél.: 2-4962. 13jan-26fs-61r

ST-SAUVEUR, logement à louer pièces plus chambre bain, dépense, plancher bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession imédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette, 91¼, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 9jan-26fs-61b

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 8jan-26fs-61r

ST-SACREMENT, logement neuf, cinq pièces plus chambre de bain plancher bois dur, cave cimentée, 2ème étage, chauffé, automatiquement. Galerie, entrées privées. S'adresser à A. Lanouette, 87, Montmorency, tél.: 7584. 21jan-2fs-61b

LOGEMENT à louer 5 chambres, passage, grenier et hangar, 3ème étage, clair de neige et vidanges. S'adresser à 221, St-Vallier. 9jan-26fs-61b

ST-PASCAL-DE-BAYLON, deux logements cinq et six chambres avec bains. Endroit idéal. S'adresser par téléphone le jour 7171, 312, rue St-Joseph. 9jan-26fs-61f

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accomodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue. Limoilou. 15jan-26fs-61f

CHEMIN STE-FOY, voisin église St-Sacrement logement à louer 7 chambres, chambre bain, chauffé, plancher bois dur, hangar même étage. S'adresser J.-A. Gagnon, 884, chemin Ste-Foy, tél.: 5862. 19jan-6fs-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 18déc-26fs-61f

LOGEMENTS de 4 à 8 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés avenues Laurentides, Belvédère, Marguerite-Bourgeois, Cartier et Murray, aussi garages chauffés si désiré. S'adresser Chrysanthe Jobin, No 182, rue Latourelle, tél.: 5338, soir 148, rue Lockwell, tél.: 6985. 9jan-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER situé 26B avenue des Erables, 5 chambres plus chambre bain, améliorations modernes. S'adresser 26, avenue des Erables, tél.: 6786. 22jan-8fs-61b

LOGEMENT A LOUER à 34, rue Conroy, 9 pièces, chauffé, plus chambre de bain, garage si désiré. S'adresser à 32 Conroy. 22jan-2fs-61b

142 ET 144 MAISONNEUVE, 2ème et 3ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix 2ème étage $56.00 par mois. 3ème étage, $55.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86, Lockwell. tél.: 7947 ou 2-6399. 9jan-26fs-61b

LOGEMENTS NEUFS 4 pièces plus chambre bain, chauffés, 26, Laval, près des Remparts, eau chaude hiver et été, très modernes. Prix $40.00 par mois. S'informer 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 12jan-26fs-61r

LOGEMENT 9 chambres compris chambre bain, chauffé. S'adresser Quebec Engraving Co., 52, Couillard. 16jan-6fs-61r

BEAU LOGEMENT situé faubourg St-Jean-Baptiste, maison neuve, 3 et 4 chambres plus chambre bain, conviendrait pour nouveaux mariés, dépense, hangar, même plancher, garage si désiré. S'adresser 248, Richelieu. 5jan-26fs-61f

PLUSIEURS logements neufs à louer, 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur. Améliorations modernes. Situés près église St-François-d'Assise. S'adresser 64, avenue Royal-Roussillon, tél.: 3-1972 ou 4-3777. 5jan-26fs-61b

A LOUER, 9, 8ème Rue, 251½, 1ère Avenue, 6 appartements plus chambre bain, garage si désiré, près église et des chars. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél. 4-0617. 7jan-26fs-61b

LOGEMENT DE 8 chambres avec bain très propre, 57 St-Anselme, 2 de 5 chambres plus chambre bain, très bien finis, 9-11 Déligny, 2 de 4 chambres très propres, 91-93 Latourelle. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8418. 8jan-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

2 PLAIN-PIEDS moderne, 9 chambres plus chambre de bain et dépense, garage, situé avenue Brown, entre Fraser et St-Louis. S'adresser 131, avenue Brown, tél.: 3-4472. 19jan-4fs-61f

COIN RUE FRASER et avenue Brown (276 Fraser) 1er étage, logement chauffé de 8 chambres plus chambre de bain fini moderne. S'adresser 371, St-Jean, tél.: 2-1351, 3-1200. 19jan-6fs-61r

84 ST-OLIVIER, à louer maison d'un seul logement 9 chambres, 2 étages, moderne, système de chauffage, très chaud bien éclairé. Informations Roméo Desrochers, tél.: 2-5625. 18jan-6fs-61b

RUE ST-JEAN, No 404, 3ème étage, plain-pied de 6 chambres, y compris chambre de bain, chauffé, nombreuses accommodations avec garage si désiré. S'adresser à N.-E. Papillon, No 406, rue St-Jean, tél.: 2-1742. 16jan-6fs-61b

APPARTEMENTS ALICE No 20, avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge ou au Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-0526. 19jan-6fs-61r

A ST-ROCH logement de 9 appartements et un autre de 10, à louer avec cave, hangar, cour, gaz, etc., S'adresser à 36, rue Fleurie, St-Roch. 16jan-26fs-61b

LOGEMENTS spacieux à louer, plain-pied 9-10 chambres plus 2 chambres bain, finition luxueuse et moderne, garage chauffé, possession immédiate ou 1er mai. Avenue Manrèse coin Crémazie, tél.: 7767, pour apointements. 16jan 3fs-61f

RUE LAVIGUEUR No 9 petit logement de 4 chambres à louer pour le 1er mai, prix modérés.

RUE SCOTT, près de St-Amable, beau petit logement de 3 appartements à louer immédiatement pour trois mois d'ici au 1er mai, prix accomodant. S'adresser 51, Crémazie, tél.: 6719. 16jan-6fs-61b

15 ST-PATRICE, 5 chambres plus chambre de bain et dépense, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout. S'adresser sur les lieux, appt. B. 16jan-6fs-61r

RUE FRASER beau logement 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes et eau chaude à l'année, prix modéré. S'adresser 254 Fraser, tél.: 8734. 18jan-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER 6 appartements plus chambre de bain, grand passage, plancher en bois dur, eau chaude et gaz, à 78, 11ème Rue, St-François-d'Assise. S'adresser à 76, 11ème Rue, Mme Damase Vachon, tél.: 4-2294. j.n.o-61b

LOGEMENTS 5 CHAMBRES et chambre bain, chauffés et non chauffés, 170, Garnier et boulevard de l'Entente, 6 et 7 chambres et chambre bain, chauffés, numéros 764, 774, 766 et 772, St-Cyrille. S'adresser J.-E. Rouillard, 377, St-Jean. 8jan-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER 1251 St-Vallier, un bas 4 chambres et cuisine d'été, hangar et grande cour, 109½, 8ème Avenue, un bas 4 chambres 1249½, St-Vallier, 2ème étage, 4 chambres. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 15jan-6fs-61f

LOGEMENT chauffé de 8 chambres plus la chambre de bain, plancher bois dur, et améliorations modernes, ainsi que garage et eau chaude à l'année, situé 92 avenue Brown. S'adresser à A. Rochette, téléphone 3-4313 ou 6667. 5jan-26fs-61b

DEUX LOGEMENTS à louer, bas et haut sur la 2ème Rue, Limoilou. S'adresser 28, 5ème Avenue Limoilou, tél.: 4-2928. 19jan-6fs-61b

455, 3ème AVENUE, 6 chambres plus chambre bain avec garage si désiré, 78, du Roi, 4 chambres. S'adresser P.-E. Bédard, 187, du Roi, tél.: 3-1634, rés. 4-2381. 19jan-6fs-61r

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garages, électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 19jan-6fs-61r

PLAIN-PIED neuf, meublé et chauffé, 5 pièces, eau chaude hiver et été, planchers dur, moderne. Belle localité, sur les Remparts, prix $50.00 par mois. S'adresser tél.: 2-7351. 19jan-6fs-61r

A ST-SACREMENT, beau logement à louer, 5 appartements. Prix modéré. S'adresser à 190, Frontenac. 19jan-4fs-61b

LOGEMENT à louer de 3 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher de bois dur à 69, côte d'Abraham. Informations 48, rue d'Aiguillon, tél.: 2-4180F. 21 an-3fs-61b

116 FRANCISCAINS un 2ème étage à louer, 8 chambres, chambre bain, chauffé, améliorations modernes, cave spéciale, galerie, hangar, ensoleillé, près 3 épiceries, église, école, tramways, $50.00 par mois. S'adresser J.-H. Philippon, tél.: 5004. 21 an-6fs-61f

RUE ST-JEAN, plain-pied, 7 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean. 21jan-3fs-61r

ST-CYRILLE coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-3957. 16jan-6fs-61b

IMMEUBLES

AVENUE LAURIER, deux constructions neuves, 6 logements chacune.
RUE DES FRANCISCAINS, maison seule, 10 appartements. A vendre prix évaluation municipale.
RUE SAUNDERS, 5 logements, 4-5 et 1 de 7 pièces.
GRANDE-ALLEE, maison seule, 12 appartements, pierre sloide. A vendre prix évaluation municipale.
RUE MARQUETTE, à vendre maison d'un logement 10 appartements. Système à l'huile, bonnes conditions.
RUE D'ARTIGNY, construction brique solide,1 logement 8 pièces.
RUE DE SALABERRY, 2 logements 8 appartements, brique solide, $10,000 dont $1,000 comptant, balance $1,000 par année.
RUE ABERDEEN, deux maisons, 3 logements 6 pièces, brique solide, rapportent $233.00 par mois chacune.
RUE ST-CYRILLE,2 logements 7 pièces.
AVENUE BROWN, trois logements 8 et 9 pièces, chauffage à l'huile. Echangerait pour propriété seule 10 appartements dans environs de la ville.
RUE ST-OLIVIER, 3 logements et 1 magasin, brique solide, bonnes conditions.
RUE LAVAL, 2 logements 8 et 9 appartements, pierre solide. A vendre à $1,000 en bas de l'évaluation municipale.
RUE GARNIER, maison d'un seul logement 7 appartements. Paiement initial raisonnable, balance payable comme loyer.
RUE FRASER, 3 logements 6 pièces, à vendre prix de l'évaluation municipale.
CHEMIN STE-FOY, maison d'un seul logement 12 pièces, bel endroit. A vendre prix évaluation municipale.
RUE FRASER, 3 logements, 7 appartements, rapporte $225.00 par mois.
RUE BOURDON, St-François-d'Assise, 2 logements 5 pièces. Bas prix.
RUE ST-AMABLE, 3 logements, 7-8-9 pièces. A vendre à près l'évaluation municipale.
RUE FRASER, trois logements, 6-7-7 pièces, bons revenus.
RUE ST-FRANCOIS, 4 logements, 7-8 pièces, à vendre à près l'évaluation municipale.
RUE ST-JEAN, 2 magasins, 1 étage complet vaste et 4 logements, 11, 6, 6, 8 pièces. Brique solide. Bon placement.
RUE ST-JOSEPH, 4 étages, 2 magasins, 2 logements 12 appartements. Belle valeur comme placement.
AUTRES propriétés de rapport, seules, commerciales dans les limites de la ville et banlieue ainsi maisons de campagnes, terrains, terres à vendre et à échanger, prix, conditions avantageux.

A LOUER
LOGEMENTS, BUREAUX, MAGASINS
RUE ST-URSULE, 10 appartements, maison seule, 2 chambres de bains.
RUE SAUNDERS, 5 appartements, plus chambre bain (2 logements)
PAROISSE ST-DOMINIQUE, près Grande-Allée, 2 logements 7 pièces plus chambre bain chacun. Chauffés, eau chaude à l'année.
AVENUE BOURLAMAQUE, 6 pièces plus chambre bain.
RUE FRASER, 8 pièces plus chambre bain. Chauffé, 1er étage.
RUE DES FRANCISCAINS, logement 9 pièces plus chambre bain.
RUE RICHELIEU, 7 pièces plus chambre bain. Chauffé.
RUE CHARLEVOIX, 9 pièces plus chambre bain.
BUREAUX, dans l'édifice "Le Journal" de différentes dimensions.
MAGASINS rue St-Jean, coin de rue, et boulevard des Fossés.

GEORGES PAQUET
Immeuble et assurance, 59, St-Joseph, tél.: bureau 4-4221, rés. 6678.
18jan-6fs-100r

C. BUSSIERES
DEVENEZ PROPRIETAIRE. Maison coin Montmagny et Bonaventure. Poste de commerce, 4 logements et garage.
RUE ST-VALLIER, maison 1 logement.
RUE TRUDEL, maison 2 logements.
AUSSI TERRAINS rue Montmagny et Lafayette.
VENDRA peu comptant, balance à terme facile. Cy. Bussières, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 28déc-26fs-100f

OCCASIONS
$300.00 COMPTANT St-François-d'Assise, maison neuve de deux logements de 5 chambres plus bain, balance comme loyer.
$300.00 COMPTANT, rue Marie-Louise, pour 3 logements, balance comme loyer.
$250.00 COMPTANT, rue Arago, pour maison de un logement de 4 pièces plus garage. Balance $15.00 par mois sans intérêt.
$600.00 COMPTANT, 4ème Avenue, Limoilou. Pour 3 logements de 6 chambres plus bain. Balance comme loyer.
$400.00 COMPTANT, rue Jeanne-Mance, pour maison non terminée de 2 logements. Balance au mois.

Immeuble & Epargne Inc.
Administration et ocation de propriétés. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5160. 20jan-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
$1800.00 pour trois terrains avec hangar et écurie, situés coin Normandie et avenue Lamontagne. Evaluation municipale $2000.00.
$3500.00 pour maison de quatre logements située rue Champlain. Revenu annuel $564.
$6500.00 pour maison de quatre logements avec garage et hangar, située rue St-Bonaventure. Revenu annuel $792.00.
$8500.00 pour maison de deux logements située rue Garnier. Revenu annuel $660.00.
$8500.00 pour maison de deux logements et un magasin avec garage, hangar et écurie, située rue Victoria.
$10500.00 pour maison de 6 logements située rue Latourelle. Revenu annuel $1476.
$14500.00 pour maison de 3 logements située rue Fraser. Revenu annuel $2208.
$18000.00 pour maison de 6 logements, située rue Notre-Dame-des-Anges, coin St-Anselme. Revenu annuel $2532.00.
RESTAURANT situé à la Basse-Ville. Chiffre d'affaires intéressant.
EPICERIES licenciées, situées sur avenue Cartier, côte d'Abraham et aux alentours du parlement. Clientèle établie.
HOTELS situés rue St-Paul, près la gare Union et à Limoilou sur la 1ère Rue et 2ème Rue.
MANUFACTURE de matelas. Occasion d'avenir.
AMEUBLEMENTS de maisons de chambres situés sur les rues St-Joseph, Ste-Ursule, McMahon et des Remparts.
TERRAINS—Beaux choix très bien situés. Prix $75.00 et plus.
AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans tous les quartiers de la ville.

H.-P. CIMON
Immeuble en général. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 20jan-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
QUARTIERS MONTCALM ET BELVEDERE, beau choix maisons modernes. $10,000 à $20,000 suivant grandeur, etc. Aussi beau choix maisons seules de 6 à 15 chambres. Maison neuve, complètement détachées de 3 logements dont un 10 chambres plus 2 chambres bain (plain-pied) et deux 6 chambres avec deux garages chauffés $20,000. Maison neuve deux logements de 10 chambres et garages chauffés.
QUARTIERS MONTCALM ET BELVEDERE, maisons neuves de 6 logements, 6 chambres, frigidaires, etc. Genre appartements. Prix bas. Conditions faciles. Valeur exceptionnelle comme placement.
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, maison neuve sept logements. Revenu 15% net ou encore 10% net et un logement gratuit.
BOULEVARD CREMAZIE, maison brique solide trois logements, trois fournaises. Revenu $1488. Prix $10,500.
RUE DU ROI (centre St-Roch) deux logements 4-8 chambres Revenu $720.00 Prix $4,800. Conditions faciles.
RUE DU ROI (près Caron) trois logements. Revenu $936. Prix $6,500
RUE ST-AMABLE, brique solide. Trois logements 8 chambres (plain-pied). Prix $13,000.
RUE FRASER, cottage 8 chambres. Terrain 50x130. Prix $6,800. Terrain clair.
BERGERVILLE, cottage 9 chambres. Terrain 70x85. Prix $5,800.
ST-SACREMENT, cottage semi-détaché 9 chambres. Prix $6,500.
LIMOILOU, trois logements, 6 chambres. Prix $7,000.
ST-ESPRIT, trois logements 6 chambres. Offre raisonnable acceptée.
ST-PASCAL, deux logements 8 chambres. Terrain 50x80. Prix $7,500.
COTTAGES, MAISONS, près de Québec (Beauport, etc.)
CHOIX CONSIDERABLE propriétés de revenus. Profit net 13% à 20% sur votre argent.
IL EST DE VOTRE INTERET de me consulter avant d'acheter.
S'ADRESSER

ST-GEORGES MORENCY
Immeuble et assurances, 235, rue St-Joseph, tél.: 8311 - 5680. 16jan-6fs-100f

IMMEUBLE
COLLECTION et assurance. Vente et achat de propriétés. Location et administration. Collection générale, loyers, billets, créances. Prêts sur hypothèques. Rachat de bonnes valeurs. Notre notaire ou notre courtier en assurance transigeront vos affaires promptement si désiré. Architecte renommé pour plans et évaluations. 25 ans d'expérience en affaires. Satisfaction garantie. Venez nous voir ou téléphonez à

LOUIS GIRARD
(autrefois gérant de Lindsay Ltée) tél.: 9075 rés. 7030, 59, rue St-Joseph, Québec. 18jan-6fs-100b

LOGEMENT A LOUER
515-517 COIN ST-CYRILLE et Murray, eau chaude à l'année. Aussi manufacture à vendre ou à louer, avec maison privée et terrain, coin Ste-Thérèse et Bayard. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, tél.: 9402. 5jan-26fs-100f

MAISONS A VENDRE
RUE ST-AUGUSTIN, maison 4 logements, construction première classe fini moderne, revenu 1968, annuel, prix $12,-000.
2e AVENUE, 3 logements de 6 chambres, revenu $996.00 pour $2,500 comptant, balance sur hypothèque.
A VENDRE OU ECHANGER, maison 2 logements près du Parlement, revenu 12% excellente construction.
RUE MONTCALM, construction de bois grand terrain à vendre en bas de l'évaluation municipale $1500.
RUE ST-MATHIAS, maison 2 logements grand terrain 42x60, hangar, garage, prix $1,350.
RUE DUROCHER, 1 logement de 5 chambres et magasin en bas, bon revenu. Construction de brique. Prix $3,200.00. Conditions des plus avantageuses.
$500 COMPTANT, 3 logements, rue Bayard, revenu $720.00, bonne construction. Balance facile.
ON DEMANDE à acheter propriété dans bas de la ville, construction moderne, 2 logements de 6 appartements, à prix avantageux pour du comptant.
TERRE A VENDRE à 8 milles de Québec, comprenant maison, grange, écurie, roulant, etc., le tout en parfaite condition. 50 arpents superficie.
$850.00 maison de 5 appartements, passage de voiture, hangar, écurie, située rue Ste-Thérèse.

C.-E. MIGNER
Immeuble et assurances, tél.: 8358, 28, Montcalm. 18jan-6fs-100f

MAISONS A VENDRE
162, CREMAZIE, construction neuve, revenu $180.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.
166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.
MANUFACTURE et machinerie à vendre 28 rue Montcalm, 3,000 pieds de plancher, possession immédiate, en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements loués dans le moment, conditions faciles.
CHANCE EXCEPTIONNELLE rue Bougainville, prix spécial $8,800.00 demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6% balance $3,800.00 comptant, 3 revenus $1,200.00 par année 10¼% net d'argent.
HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.
TERRAINS A VENDRE
Coin des rues Bourlamaque et St-Laurent voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

R. DROLET
194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 26déc-26fs-100f

OCCASIONS D'ACHETER
MAISONS à plusieurs logements, rues St-Cyrille, St-Augustin, avenue Brown. Maison pour touristes, près Château-Frontenac. Maisons à revenus dans quartiers St-Sauveur, St-Malo, St-Jean-Baptiste, Limoilou. Conditions faciles. S'adresser de La Bruère Fortier, 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4-6-9-11-13 16-18-20-23-25-27fév. 1-3mrs. -100f
ST-SACREMENT. Maison détachée, 3 logements. Améliorations modernes. Aucune rente terrain. Prix, $12,000.00.
AVENUE BROWN. Maison 3 logements. Améliorations modernes. Système à l'huile. Logement livré 1er mai. Prix, $13,500.00. $1,500.00 accompte.
FAUBOURG ST-JEAN. Maison 3 plains-pieds. $1,000.00 accompte.
ST-MALO. Maison 3 logements, 5 et 6 chambres avec bains, très propres.
ST-FIDELE et ST-FRS-D'ASSISE. Maison 3 logements avec améliorations modernes. Revenus $1,100 par année. Prix d'occasion $7,500.00.
RUE ST-JEAN. Maison de deux logements, belle partie, à vendre à des prix d'occasion, $12,000.00.
PLUSIEURS AUTRES PROPRIETES d'un, deux, trois logements dans toutes les parties de la ville. Très bonnes conditions.
PRES DU PARLEMENT, maison à deux étages d'un seul logement, huit chambres plus bain. Améliorations modernes, grande cour, garage. Prix, $6,800.00. Conditions faciles.

EMILE BROUSSEAU
255, St-Jean, tél: 2-5768. 16-19-20-21-22-23jan-100r

MAISONS A VENDRE 9, Ste-Hélène, 2 logements, 3-4 chambres, revenu annuel $420. Prix $3,000, $500 comptant, balance $25 par mois à prompt acheteur.
22 A 28, JEANNE-D'ARC, 4 logements 6-7 chambres plus chambres bain, tank eau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,428. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur.

O.-F. BOUCHER
46 St-Eustache, tél.: 2-7780. 20jan-6fs-100r

LOGEMENTS A LOUER
RUE ST-CYRILLE, 182, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, foyer ouvert, clair de neige et vidange, garage si désiré. Tél.: 8359. -61b
RUE FRASER 240, logement 6 chambres plus chambre bain, un bas, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, aussi garage. S'adresser J.-A. Jolicœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201. 11jan-26fs-61b
LOGEMENTS à louer, maisons seules 8 et 12 chambres, situées avenue des Erable et Salaberry, rue St-Cyrille 4 et 5 chambres chauffés, 38.00 et 42.00 pas chauffés, faubourg St-Jean, $20.00 et $25.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 20jan-6fs-61f
LOGEMENT A LOUER pour le 1er mai prochain, 2 étages, 13 chambres coin des rues Dorchester et St-Joseph, St-Roch. S'adresser L. Deschênes Ltée, 269, St-Joseph. 16jan-6fs-61b
LOGEMENT NEUF à 106, côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre bain, chauffé, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 20jan-6fs-61r
FLAT A LOUER 8 pièces plus chambre bain, dans maison à 2 étages, complètement détachée, garage le tout chauffé par propriétaire, situé 148, avenue Murray. S'adresser Jos Morel, 133, de la Reine, tél.: 4-3961. 16jan-6fs61b
LOGEMENTS NEUFS, plain pied, chauffés, 5 pièces avec galeries, très modernes, clair de neige et vidanges. 26, Laval, localité tranquille, près des Remparts Prix $40 par mois. S'adresser 31, de Remparts, tél.: 2-7351. 12jan-26fs-61
LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie en avant, en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. S'adresser O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 19jan-6fs-61f
LOGEMENT A LOUER Grande-Allée près Château-St-Louis, moderne, 7 pièces plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout, frigidaire si désiré. S'adresser tél.: 4-1410 ou 4-4221. 19jan-6fs-61b
RICHELIEU ET STE-MARIE, logements de 3-4-5 et 6 chambres à louer, au centre de St-Jean-Baptiste, chauffés ou non. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser 138, Richelieu. 19jan-6fs-61b
APPARTEMENTS A LOUER 79, rue St-Gabriel, meublés ou non, 6 chambres plus bain, chauffés, plancher bois dur, clair de neige, eau chaude à l'année. Tél.: 2-3779J. 22jan-8fs-61b
LOGEMENT DE 4 grandes chambres 186, 3ème Rue, $18.00, 6 et 12 chambres, 189, 1ère Rue, $20.00 et $30.00. S'adresser 184, 3ème Rue, tél.: 4-1189. 22jan-3fs-61b
RUE ST-JOSEPH, logements de 6 et 7 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser à J. Guil-[illegible] 315, rue St-Joseph. 22jan-6fs-61f
213, 2ème AVENUE, plain-pied 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, avec passage, belle cave, système de chauffage, eau chaude, aussi garage. S'adresser 215, 2ème Avenue. 22jan-2fs-61f
PAROISSE SACRE-COEUR maison seule à louer 6 chambres plus passage. Réparations faites par propriétaire. S'adresser O. Laplante, 26, rue Falardeau, tél.: 8418. -61f
LOGEMENTS de 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés et non chauffés, améliorations modernes, près hôpital St-François d'Assise. S'adresser L.-S. Morin, 8, Carignan-Sallière, tél.: 4-4457. 22jan-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER
RUE ABERDEEN, 6 et 5 chambres, bien chauffées, planchers bois dur, dépense, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser 60 Aberdeen, tél.: 5653. 22jan-2fs-61f
LOGEMENT de 7 chambres compris chambre de bain, chauffé, clair de neige. Excellent poste occupé par médecin depuis plusieurs années, situé 699, St-Vallier. Aussi garage chauffé. S'adresser Mme J. Gosselin, 201, avenue Brown, tél.: 3-0030. 21-23-26-28-30jan-2fév-61f
PAROISSE ST-DOMINIQUE à louer un logement au No 103, avenue Bourlamaque, 6 chambres plus chambre de bain, dépense, 2 galeries, plancher bois dur, chauffé. S'adresser à J. Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque, tél.: 6501. 22jan-6fs-61f
67 RUE ST-CYRILLE, 6 chambres, chambre de bain en plus, plancher en bois dur, chauffé, dépense et garage si désiré. S'adresser à 65, rue St-Cyrille, tél.: 3-1866 22jan-6fs-61b
A SILLERY 2 logements à louer au terminus des chars. S'adresser à Emile Gignac, tél.: 3-1474. 22jan-4fs-61b
LOGEMENTS A LOUER 5-5 et 10 chambres avec bain. 71-73-77 Notre-Dame-des-Anges, 7 chambres avec bain, 117, des Commissaires. S'adresser J.-A. St-Cyr, Myrand & Pouliot, ou 88 chemin Ste-Foy, tél.: 8694. 22jan-4fs-61b
93 LAVIGUEUR, faubourg St-Jean-Baptiste, plain-pied, 7 chambres, y compris chambre de bain, eau chaude et gaz, très propre. Tél.: 9127. 22jan-3fs-61b
LOGEMENTS DE 6 et 8 chambres, améliorations modernes, situés avenue de Salaberry et Fraser. S'adresser à 56, rue de Salaberry, tél.: 6688 et 2-2290. 22jan-6fs-61b
LOGEMENT 4 chambres plus cuisine d'été, entrée par cour, chaud, fera très bien pour petit ménage. S'adresser par téléphone 2-1073. 16jan-6fs-61b
145-147 RUE SCOTT. Appartements des plus modernes, chambre de bain en tuile, frigidaire, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser J. Sansfaçon, 93½, St-Patrice, tél.: 2-3462J. 19jan-6fs-61r
AVENUE LEVIS, 2 plain-pieds 8-9 chambres, chambre bain en tuile, avec douche, balcon, bien éclairés, chauffés, garage, prix $60.00. S'adresser L. Trépanier, tél.: 2-7241, 3-1526. 19jan-6fs-61r
LOGEMENTS à louer de 6 appartements plus chambre de bain, et chauffé, situé 48, rue Lockwell. S'adresser téléphone 4-1963. Un autre de 7 appartements avec bain, pas chauffé, situé 311, rue St-Vallier. S'adresser à 50, Lockwell, Téléphone 4-1963. 19jan-6fs-61b
163, 5ème RUE, Limoilou à louer logement 8 chambres, chambre bain, très propre, chaud, prix $32.00. Aussi garage. S'adresser Mme J.-M. Doré, 11, rue Montcalm, tél.: 3-2277. 16-18-29-22-23jan-61b
2 LOGEMENTS à louer 70-72, avenue Cartier, 7 chambres plus chambre bain, châssis dans chaque chambre, 1 magasin à 133 St-Paul. S'adresser E. Gauthier, 72, avenue Cartier. 15-16-22-23-29-30jan -61b
LOGEMENT DE 7 chambres plus chambre de bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, toutes améliorations modernes, garage si désiré. 62 avenue Brown. S'adresser à 14 Ste-Marie, tél.: 8629. 16-18-22-23jan-61b
LOGEMENT A LOUER six chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, système chauffage, $38.00 par mois, 34, des Franciscains. S'adresser à 2-0494 ou 3-4316. 21jan-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER
A LOUER quartier des Remparts, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain. S'adresser 29, des Remparts. 19-22-23jan-61b
RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 18jan-26fs-61r
LOGEMENTS 5 chambres et chambre de bain 151½, St-Olivier, 6 chambres et chambre de bain, 33 Lachevrotière, 96, St-Patrice, 87, 89, 91 Crémazie, 85, St-Olivier, 7 chambres et chambre de bain, chauffés, 68, rue Richelieu, 4 chambres et bain, 39 Conroy, pour le tout s'adresser Jos. Robitaille, marchand fourrures, 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 21jan-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER
BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bain, fini moderne, aussi maison à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 20jan-6fs-61f
LOGEMENTS chauffés et non chauffé de 4-5-6-7 chambres, possédant toute améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard et 11A, 11D, 13 d'Argenson, aussi 634 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 20jan-6fs-61b
ST-FRANCOIS-D'ASSISE, 528½, 1ère Avenue, logement chauffé, bien ensoleillé, 5 pièces plus chambre bain, dépense froide, chambre pour valise, dans la cave, plancher bois dur. S'adresser 137, St-François, téléphone 4-0611. 21jan-3fs-61b
LOGEMENT à louer, 9 chambres, 52, avenue Brown, 370, St-Cyrille, 8 chambres, 65-67 Aberdeen, 7 chambres plus chambre bain. S'adresser 50 avenue Brown tél.: 6744. 21jan-6fs-61b
122 LATOURELLE, logement 5 chambres, galerie et véranda, gaz, électricité, cave. S'adresser Jos. Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 13 jan-26fs-61b
LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre de bain, situé rue St-Vallier en face du marché St-Pierre, clair de neige. S'adresser U. Bédard, 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 20jan-6fs-61f
GRAND LOGEMENT chauffé, quartier St-Jean-Baptiste, neuf pièces plus chambre de bain et dépense froide, eau chaude, gaz, partie de cave. S'adresser à 512, St-Jean. 20jan-6fs-61f
AVENUE BROWN, Nos 83-85, 7 et 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres rue St-Cyrille 408B, 8 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 9jan-26fs-61f
BAS DE MAISON à louer 4 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, situé à 6½, côte Ste-Geneviève. S'adresser à 8, côte Ste-Geneviève. 20jan-4fs-61r
PLAIN-PIED situé 15 Charlevoix, Haute-Ville, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser Dr A. Dion, 24, du Palais. 16jan-6fs-61r
BEAU LOGEMENT très ensoleillé, [illegible] chambres plus chambre de bain, chauffé, entrée privée, plancher en bois dur, véranda vitrée, balcon, garage si désiré. S'adresser 34, Vimy, tél.: 3-4200. 22jan-6fs-61b
PLAIN-PIED 8 grandes chambres plus chambre bain en tuile, eau chaude à l'année, clair de vidanges, même que dans maison à appartements. S'adresser X. Lesage, 202, avenue Brown, tél.: 7[illegible]. 22jan-6fs-61f
LOGEMENT A LOUER 28 avenue des Oblats, en face de l'église St-Sauveur, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 22jan-6fs-61f
LOGEMENTS à louer chemin Ste-Foy, logements neufs à louer, 5 chambres. S'adresser Wilfrid Legaré, tél.: 7372. 14jan-26fs-61b
LOGEMENT NEUF à louer chauffé 6 chambres plus chambre de bain, fini tuile, améliorations modernes. S'adresser sur les lieux jour. Jos. Nadeau, 23, rue Repentigny, le soir 8, Pontgravé, tél.: 3-1909. 21jan-4fs-61b
LOGEMENT A LOUER au faubourg St-Jean-Baptiste, coin des Zouaves et St-Gabriel, 8 appartements plus chambre de bain, plancher bois dur. S'adresser à 15, des Zouaves, tél.: 9647. 22jan-2fs-61b
1 RUE ST-JEAN, grand logement moderne, très confortable. Pour visiter s'adresser sur les lieux. 19jan-15fs-61b
ST-PASCAL-BAYLON, logements à louer rue Champ Fleuri, 6 chambres et bain, près de l'église et tramways. S'adresser J.-A. Lemay, 184, 8ème Avenue, Limoilou, tél.: 6929. 19jan-5fs-61b
LOGEMENTS ET MAGASINS—Logements rue St-François, 4 chambres, 3 logements rue Dolbeau, 5, 6 et 9 chambres. Magasin No 137, rue St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 16jan-6fs-61r
RUE MARQUETTE, plain-pied 5 chambres plus bain, fini moderne, plancher bois dur, chauffé, paroisse des Martyrs, 116 Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 21jan-6fs-61r
LOGEMENT A LOUER 5 chambres plus bain, 129 rue Scott, logement 45, rue LaSarre, 4 chambres plus bain. S'adresser Louis Careau, 127, rue Scott, tél.: 2-3088. 18jan-5fs-61b
11 RUE HAMEL, beau grand logement, libre 1er main, comprenant 16 chambres. Le tout ayant été remis à neuf. Il y a ... mois, système de chauffage, prix modéré. Informations s'adresser 284, St-Cyrille, appt. 3, tél.: 8620. 18jan-6fs-61b
298 RUE FRASER près Bougainville, dix pièces, confort moderne, eau chaude à l'année, bien éclairé de tous côtés, prix modéré. Libre à la fin d'avril. S'adresser J.-Ch. Harvey, 302, rue Fraser. 14jan-12fs-61b
5 CHAMBRES et chambre bain, 5 rue Sutherland, $25.00 par mois, 6 chambres et chambre de bain, 43 Latourelle, $35.00 par mois, 10 chambres et chambre de bain, 218 rue Richelieu, $35.00 par mois. S'adresser Henri Robitaille, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 21jan-6fs-61r
ST-SACREMENT 219-221 Kitchener, 2 logements 5 chambres, chambre bain, un 10 chambres, chauffé ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser Nap. Bédard, 23, Crémazie, tél.: 3-4670. 13jan-26fs-61b
265A RUE FRASER, 5 chambres, chambre bain en tuile moderne, eau chaude à l'année, chauffé. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b
52 AVENUE PARENT à louer un bas ainsi qu'un 2ème étage, 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b
A LOUER logements 4-5 et 6 appartements, situés 40 Richelieu, coin côte d'Abraham, chauffé, le tout moderne. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 21jan-4fs-61r
3 LOGEMENTS bien fini à louer dans la 12e Avenue, 4ème Rue, Québec-Ouest, avec garage et électricité, grand terrain, au prix de $12.00 par mois. S'adresser à Philippe Pigeon, 139 du Roi. -61b

LOGEMENTS A LOUER
APPARTEMENTS LAURIER 5 chambres plus bain, fini moderne, 306, avenue Laurier. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 16jan-6fs-61r
1ère AVENUE, logement à louer, 5 grandes chambres plus chambre bain. S'adresser 164, 1ère Avenue, tél.: 4-3497. 21jan-6fs-61b
A LOUER plain-pied à louer, 5 appartements plus chambre bain, chauffé, 63, côte d'Abraham. S'adresser J.-E. Giroux, 83, Berthelot, tél.: 2-7294W. 21jan-3fs-61r
LOGEMENT de 4 chambres, chauffé, meublé, éclairé, poêle à gaz, à louer $35 par mois. S'adresser Bristol, 107, Grande-Allée. 21jan-6fs-61r
A ST-SACREMENT logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé coin avenue Marguerite-Bourgeois et Montmorency, tél.: 3-4229. 21jan-26fs-61f
LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 21jan-26fs-61f
PLUSIEURS LOGEMENTS neufs de 5 chambres près de l'église St-François-d'Assise, avec chambre de bain, hangar, plancher bois dur. S'adresser à Art. Jobidon, 32, 13ème Rue, tél.: 4-0822. 21jan-6fs-61f
LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 21jan-6fs-61f
RUE FRASER, No 288, logement 8 chambres plus chambre bain, chauffé, 3ème étage. Finirion moderne, balcon, galerie vitrée. Endroit idéal. Situé entre Brown et Bougainville. $60.00 par mois, clair de tout. S'adresser 20 Crémazie, tél.: 5224. 21jan-4fs-61f
108 AVENUE BOUGAINVILLE, coin St-Cyrille à louer 5 chambres, chambre bain, moderne, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b

RUE CREMAZIE
PARTIE DU BOULEVARD, 2e plancher, logement chauffé de 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser 51, rue Crémazie, tél.: 6719. 22jan-6fs-61b
LOGEMENTS 4 et 6 chambres 146 et 148 St-Léon, 4 chambres, 167, St-Léon, aussi à 73 et 75 avenue Renaud 4 appartements, aussi 157, 8ème Avenue 6 appartements et bains. S'adresser U. Girard, 98, du Pont, tél.: 4-0221. 20jan-4fs-61r
7 RUE D'ARTIGNY, logement de 8 chambres plus chambre de bain. S'adresser à 7½, rue d'Artigny, tél.: 2-8748. 22jan-2fs-61b
RUE ARTILLERIE, logements 4-5 et 6 chambres plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 14jan-26fs-61b
A LOUER logement 9 pièces y compris chambre de bain, dans le centre de St-Roch, chambre séparé par un passage S'adresser à 70, rue Fleurie. 20jan-3fs-61r
PLAIN-PIED à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35 Latourelle. 20jan-4fs-61r
LOGEMENTS de 2 et 3 appartements, cuisinette, bain, chauffés, meublés ou non, améliorations modernes, service de concierge. S'adresser app. Colinette, 8, rue Collins. 11jan-26fs-61b
LOGEMENT NEUF à 116 côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 20jan-6fs-61r
RUE DES FRANCISCAINS à louer deux plain-pieds 4 chambres, chauffés, bien éclairés, grande cour, l'un avec chambre bain, l'autre sans chambre bain. S'adresser J.-A. Talbot, 113, des Franciscains, tél.: 3-4275. 20jan-4fs-61b
A LOUER logement de 3 à 5 chambres. S'adresser 446, rue Arago, tél.: 3-2758. 20jan-26fs-61b
SUR LA PREMIERE AVENUE, commodités de la ville, air de la campagne. Six chambres, chambre de bain. Libre actuellement. S'adresser à Raoul Renault, 552, Première Avenue, tél.: 4-4802. 19jan-15fs-61b
RUE ST-OLIVIER 259½, logement, 1er étage, cinq appartements plus chambre bain, passage, récemment réparé à neuf, cave et cour. S'adresser No 259, St-Olivier, tél.: 6628. 19jan-26fs-61b
A LOUER logement 6 chambres plus chambre bain en tuiles, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, belle finition, avec garage, situé 17, avenue Lévis, près Monument des Braves. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier. 20jan-6fs-61f
LOGEMENTS à louer sur les rues Crémazie, Maisonneuve et Fraser. S'adresser à J.-A. Chiquette, 395, rue St-Cyrille, tél.: 5550. 20jan-4fs-61f
LOGEMENT à louer de différents prix et de grandeurs différentes de 5 à 8 chambres, plain-pied, chauffé. S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier, tél.: 6052. 20jan-6fs-61f
LOGEMENT A LOUER 4 appartements et chambre bain, chauffé, situé No 52, St-Patrice, près du Parlement. Pour informations s'adresser C.-E. Migner, tél.: 8358 - 9821. 20jan-6fs-61f

LOGEMENTS DEMANDES
LOGEMENT DEMANDE pour le 1er mai 1932, famille cinq grandes personnes, dans St-Cœur-de-Marie, Notre-Dame-du-Chemin, St-Dominique ou St-Martyrs Canadiens. Doit avoir 6 ou 7 pièces (plus chambre de bain) dont 3 chambres à coucher. Chauffé ou non. Aussi gaz et garage. Faites votre plus bas prix, clair de tout supplément, avec option jusqu'au 30 janvier. Adresser Casier No 1, "Le Soleil", Québec. 7jan-j.n.o.
ON DEMANDE à louer logement 6 chambres avec chambre bain de préférence St-Roch ou Jacques-Cartier. S'adresser tél.: 2-4786. 22jan-3fs-62b

LOGEMENTS DEMANDES
LOGEMENT demandé pour mai prochain 4 ou 5 chambres plus chambre bain, chauffé ou non, premier étage, dans partie haute St-Jean-Baptiste, rue St-Jean, côte d'Abraham, d'Aiguillon St-Joachim de préférence. Geo. Paque 59 St-Jo ph, tél.: 4-4221 18jan-6fs-62r
LOGEMENT demandé pour mai, 4 ou 5 chambres avec bain et gaz, pour nouveaux mariés, 2e étage, dans St-Roch, Jacques-Cartier, St-Sauveur, Sacré-Cœur. Ecrire à Casier 38, "Le Soleil". 18jan-6fs-62f

MACHINERIES A VENDRE
MOTEUR ELECTRIQUE 40 forces presque neuf, à vendre à un prix très avantageux. S'adresser O. Chalifour Inc. 126 Prince-Edouard, Québec, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-63r
MACHINES A VENDRE—1 planer combiné à planer, moulurer et embouveter, scie ruban sur pied, table renversible 36 pouces de roue, découpant 14 pouces de haut, 1 shaft en acier tourné, 36 pieds 1¼ pouce de gros et poulies, moteur de 10 forces, avec starter à l'huile, aussi courroies, en cuir. Tout en parfait ordre. A vendre à bas prix. S'adresser Louis Rousseau & Frères, 40, rue Dorchester, Québec, tél.: 4-1824 ou 8285. 20jan-6fs-63
PONEY PLANEUR Ball bearing de 17" pratiquement neuf, aussi 1 shaper à 1 tête table 30x30, faisant le travail gauche et droit en bonne condition, aussi 1 sableuse Rouleau 24" large table en bois 36"x36" et 1 machine à faire les bottes queue de ronde. S'adresser à 158, du Roi. 18jan-6fs-63r

MAGASINS A LOUER
MAGASIN 117 RUE ST-JOSEPH, à louer, entre rues Laliberté et du Pont, côté sud, centre des affaires. Deux belles vitrines. Possession immédiate si désiré. S'adresser 117, St-Joseph. 19jan-26fs-64b
MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 12jan-26fs-64'
MAGASIN NEUF à louer 32x40 avec cave de même grandeur 6½ haut pavée à la grandeur, très beau poste en face d'un petit parc, au No 997 rue St-Vallier. Possession immédiate. Tél.: 6461. 18jan-6fs-64b
SALON DE BARBIER et coiffure coin de rues, 62, rue Scott. S'adresse, à J.-L. Blouin, tél.: 5341 ou 2-3542j. 11jan-26fs-64b
MAGASIN A LOUER, deux grandes vitrines, un grand espace en arrière avec logement privé, aussi un salon de barbier situés côte d'Abraham. S'adresser à 174 côte d'Abraham. 19jan-6fs-64r
MAGASIN, bureau ou entrepôt, chauffés, grandeur 55x20 pieds, situés boulevard des Fossés. S'adresser à J.-P. Lussier, No 46, des Fossés, tél.: 2-8787. 12-14-16-19-21-23jan-64r
MAGASIN A LOUER rue de la Couronne, coin Richardson, poste situé en plein centre commercial. Pour toute informations s'adresser à 204, rue Richardson, tél.: 3-3377. 21jan-4fs-64b
LOCAL A LOUER 57 rue Ste-Marguerite 14 pieds de front par 38 pieds de profondeur, grande vitrine et bien fini, conviendrait pour barbier, boucher ou tout autre genre de commerce. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 21jan-6fs-64f
MAGASIN A LOUER boulevard des Fossés, près de la rue de la Couronne, pour le 1er mai, édifice neuf, pour magasin, bureaux aux étages supérieurs. Loueurs édifice entier pour commerce sérieux Excellent poste, proximité des grands magasins. S'adresser 139, avenue Brown, tél.: 3-0907. 15-16-22-23-29-30jan-64r

MAGASIN A LOUER
MAGASIN CHAUFFE 2 belles vitrines, rue Hermine, en face de la chapelle de Lourdes, $35.00 par mois. S'adresser 27, Hermine, tél.: 3-0769. 21jan-3fs-64b
ETAL DE BOUCHER à louer 600 St-Vallier, meublé ou non. S'adresser à 21, rue Châteauguay. 21jan-3fs-64b
EXCELLENT POSTE d'affaires à louer, près de l'hôtel Victoria, 68 et 70¼, St-Jean. S'adresser A.-L. Langevin, 70, St-Jean. 22jan-12fs-64r
POSTE DE COMMERCE rue St-Vallier, occupé depuis plusieurs années par J.-W. Gaudette, pharmacien, 3 grandes vitrines, plancher bois dur, grandeur 33x27. Très bien situé pour tout genre de commerce. Logement de 5 chambres, bain. Très chaud. S'adresser A. Nadeau, 1118, St-Vallier, tél.: 3-4298. 22jna-20fs-64f
A VENDRE OU A LOUER magasin et logement avec bâtisse 34x26, à deux étages carré pouvant servir pour tout genre de commerce ou industrie. S'adresser Ulric Leclerc, marchand, Pont-Rouge. 22jan-6fs-64b
MAGASIN ET LOGEMENT 4 chambres, 949 St-Vallier, coin Bayard, fournaise air chaud, avec tablettes et comptoir, très bon poste d'affaires. S'adresser Arthur Grégoire, Syndicat de Québec ou le soir 8556. 22jan-4fs-64b

MAGASINS A LOUER
MAGASIN AVEC LOGEMENT à louer situé dans St-Roch, rue du Pont. S'adresser Elz. Savard, tél.: 9417. 19jan-6fs-64f
MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o-64b
MAGASIN, BUREAU, ENTREPOT ou boutique à louer, côte d'Abraham, bureau du Dr Kirouac, aussi magasin très bien situé avec boutique ou entrepôt. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 19jan-4fs-64r
MAGASIN et 2 logements, loués $55.00 à vendre rue St-Olivier, $300.00 comptant, balance comme loyer. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 20jan-6fs-64b

Les vertus de ménages sont d'autant plus difficiles qu'on en a plus souvent besoin.

MAISONS A LOUER
MAISON A LOUER, 12 chambres, loyer moderne, 6 rue St-Stanislas. S'adresser à A.-E. Pfeiffer, 4, rue McMahon. 20jan-6fs-67r
MAISON ET MAGASIN à louer à Bergerville, sur le chemin St-Louis, en face du cimetière St-Patrice. La maison a cinq chambres et chambre de bain, eau chaude dans cuisine et chambre de bain. Magasin actuellement utilisé comme restaurant et magasin. Réservoir à gazoline installé. Prix quarante dollars par mois. Téléphoner 5635. 22jan-12fs-67b
MAISON SEULE à louer 280 de la Reine, 7 chambres, fraîche tapissée, bain, électricité et gaz, grenier, cave, gallerie, cour, etc. S'adresser 282, de la Reine. 23jan-4fs-67b

MAISONS A VENDRE
MAISON A VENDRE—83-85 rue Bagot, 2 logements, 1-3 rue Racine, 2 logements, 346 rue St-François, 5 logements. S'adresser Emile Plante, 346, St-François. 22déc-26fs-68f
2 MAISONS A VENDRE de 3 logements de 5-6 chambres $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année. S'adresser 193, 11ème Ru . 9jan-26fs-68f
MAISON A VENDRE—Logement 8 chambres et chambre bain, salle à déjeuner, deux chambres toilette et soubassement de 4 chambres. Garage pour deux autos. Située 126 avenue Moncton. S'adresser 126 Prince-Edouard, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-68r
A VENDRE OU ECHANGER à Trois-Rivières, grande maison dans quartier résidentiel 8 chambres et chambre de bain en bonne condition. Isolée, grand terrain et garage, changerait pour propriété dans Québec. Ecrire Casier 49, "Le Soleil". 21 an- .n.o-68b
PROPRIETE à vendre ou à louer—Maison de dix pièces située à 380 chemin Ste-Foy, planchers en bois dur, quatre foyers. Chauffage central au buckwheat, garage pour plusieurs autos. Grand terrain. S'adresser téléphone 5821. 21jan-6fs-68b
MAGNIFIQUE maison en brique, 3 étages, neuve, moderne et artistique, à vendre en bas prix coûtant, termes faciles. Rare occasion, aussi 2 autres maisons. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 31déc-25fs-68f
MAISON A VENDRE ou à louer, 6 chambres en bas et 7 chambres en haut, face sur la rue Berthelot, coin rue Drolet. S'adresser à François Fournier, le jour 304, rue St-Jean, tél.: 2-0149, le soir à 308, rue St-Jean. 15jan-5fs-68b
10ème RUE, maison à vendre, bâtie depuis 2 ans, cause départ de la ville. Pour renseignements s'adresser 111, 10ème Rue, tél.: 4-4816. 19jan-6fs-68b
OCCASION exceptionnelle de devenir propriétaire avec conditions de payement très avantageux. Voyez nous avant d'acheter. S'adresser L.-S. Morin, 8, Carignan-Sallière, tél.: 4-4457. 15jan-6fs-68f
PROPRIETE à vendre, magasin ameublement et stock. Commerce établi depuis 15 ans. V.-H. Cloutier, No 33, rue d'Assise. 15jan-6fs-68f
COTTAGES NEUFS à vendre. Nous offrons à conditions très avantageuses, cottages de 6, 8, 10 pièces avec toutes améliorations modernes, situés avenue Ploermel, en face de Spencer-Wood. S'adresser l'Immeuble Ploermel Limitée, No 351, des Fossés, tél.: jour 8716; soir 8038 ou 6954. 15jan-26fs-68r
A BERGERVILLE, cottage neuf, 8 pièces, eau chaude, bain, $1,000 comptant, balance comme un loyer. A 237 rue Boisseau, 2 logements, écurie, cour, à vendre payable comme un loyer, plus un petit versement comptant. Roch Pilon, 237 Boisseau. 15jan-26fs-68b
BEAUPORT près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffé à l'eau chaude, électricité, terrain 40x200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle. 20jan-4fs-68r
POUR VENDRE immédiatement votre propriété adressez-vous à P.-F. Laliberté, 27 Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 20jan-26fs-68f
MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 21 an-26fs-68f
A VENDRE OU A ECHANGER, maison 10 pièces plus bain, garage, écurie, située rivière Charny, chauffage central conditions faciles. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 22jan-6fs-68r
PROPRIETE No 301, rue St-Cyrille, coin avenue Parc, maison seule, 7 pièces, chambre de bain, chauffage à l'huile, garage. J.-L.-R. Lorquet, No 95¼, côte d'Abraham, tél.: 2-3452. 16jan-6fs-68r
325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647. 16jan-26fs-68b
RUE ST-JEAN, en dedans des murs, bâtisse de trois magasins en plus deux autres étages, donnant un revenu $9,-600.00 par année. A vendre à $65,000.00 pour acheteur sérieux. Le tout en très bon ordre. Conditions de payement $10,-000.00 à $15,000.00 d'acompte. Balance conditions très faciles. Ecrire Casier 37, "Le Soleil". 16jan-6fs-68r

MAISONS A VENDRE
FAUBOURG St-Jean-Baptiste, 3 bonnes maisons vendues par propriétaire. Revenu $165.00 par mois. pas chauffée, bon marché pour personne sérieuse. S'adresser 126, 1ère Avenue, paroisse St-Esprit, tél.: 4-1098. 16jan-6fs-68b
MAISON A VENDRE—Maison de 2 étages, 12 pièces en plus chambre de bain et rez de chaussé, grand terrain situé au No 97, St-Cyrille, pour plus d'informations s'adresser Edgar Langlois, 40, rue St-Jean. 16jan-6fs-68b
PROPRIETES A VENDRE à sacrifice, de deux logements. A vendre bon marché, pour prompt acheteur. S'adresser 16, avenue des Oblats, ou 208, Kirouac, tél.: 9896, 5656. 18jan-6fs-68f
MAISON SEULE située au centre de Limoilou, 7 chambres, grand terrain, poulailler, garage. Véritble occasion. S'adresser 116½, de la Canardière. 21 an-4fs-68b

MAISONS DEMANDEES
A-STE-FOY—On demande petite maison avec emplacement à vendre ou à louer, avec de bonnes conditions. Pour le 1er mai. S'adresser téléphone 2-1784. 21jan-2fs-69b

MAISONS DE CAMPAGNE
BELLE PROPRIETE d'été à vendre à Ste-Pétronille, I. O., à 5 minutes du quai, 9 chambres et chambre de bain, le tout meublé. L'électricité, et tout le confort moderne, grand terrain, etc. S'adresser à 320 avenue Laurier, tél.: 5627. 19jan-6fs-70b

PENSIONS POUR BEBES
PENSION POUR ENFANTS naissants jusqu'à l'âge de dix ans, chez dame d'expérience, place distinguée, discrétion, pouvant donner meilleurs références, soins maternels au plus bas prix. S'adresser 44A, Latourelle, 2e étage. 19-20-22-23jan-74r

OBJETS PERDUS
SACOCHE conten nt argent perdue de l'église St-Pascal à l'église de Limoilou. Prière de s'adresser 4-4490. 20jan-2fs-75b
PERDU 2 roues de truck Ford, entre Château-Richer et Giffard, roues doubles, avec tire et chaine. Si retrouvé prière de les remettre à J.-A.-T. Lambert, 74, Charest, tél.: 8102. 21 an-4fs-75f

PROPRIETES A VENDRE
AVENUE LEVIS—Magnifique propriété à vendre 3 logements 8-9 chambres, chambre bain en tuile, avec douche, chauffage, Buckwheat, foyer, balcon, 2 garages. Revenu $2,024.00 par année, pas de rente de terrain. Prix intéressant pour personnes sérieuses. S'adresser 88, Bougainville, tél.: 2-7241 -, 3-1526. 19jan-6fs-84r
LORETTEVILLE MAISON située rue Principale, faubourg ouest de l'église, bon terrain 100x187 pieds, améliorations modernes, place idéale. S'adresser à Mme Ed. Angers, rue Valcartier, Loretteville, P. Q. 22jan-4fs-84b

RADIOS A VENDRE
VERITABLE OCCASION de se procurer un magnifique radio phonographe combiné, en parfaite condition, comme un neuf, sacrifié à bon marché. S'adresser 164, rue Bayard, 2e étage. 19jan-6fs-86r
MAGNIFIQUE radio cabinet 8 lampes, sacrifiera à bon marché. S'adresser 37, des Remparts, champre 4. 20jan-6fs-86r
A VENDRE un radio DeForest Crosley, combiné, 8 lampes 1932, avec bonne réduction. S'adresser à 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 21jan-3fs-86r

SERVANTES DEMANDEES
ON DEMANDE une servante. S'adresser à 426, St-Cyrille. 20jan-3fs-91b
SERVANTE demandée possédant bonnes références, capable faire la cuisine. S'adresser 173, Fraser. 21jan-2fs-91b
ON DEMANDE une servante pour service général, références exigées. S'adresser le matin, tél.: 7581 ou 3-0104. 22jan-6fs-91b
SERVANTE GENERALE demandée, références exigées. S'adresser 823, St-Vallier, Mme C.-G. Griffin, tél.: 3-0451. 22jan-6fs-91b

TERRAINS A VENDRE
GRAND TERRAIN à vendre ou à louer superficie 90,000 pieds, avec voie d'évitement du C. N. R. Situé sur la 1ère Avenue, à Limoilou, dans la paroisse St-François-d'Assise. Conditions avantageuses. S'adresser O. Chalifour Inc., 126, Prince-Edouard, Québec, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-93r
TERRAIN sur avenue Bégin et ses voisines. Le plus beau site du quartier Belvédère. Pour prix et conditions défiant toute compétition. S'adresser P.-F. Laliberté, 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 20jan-26fs-93f

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Les plus petits sentiments valent mieux que les plus belles réflexions.

MAISON A VENDRE
POUR CLORE UNE SUCCESSION
A vendre, pour clore la Succession, cette jolie maison-cottage, à 84 Avenue de Salaberry (coin Aberdeen), avec grand terrain vacant, magnifiques arbres. Valeur de plus de $12,000.00. Pour vente immédiate on accepterait $9,000.00. S'adresser à

J.-A. GAUVIN
chez Gauvin & Courchesne
189 rue ST-JEAN QUEBEC

Les Aventures de 'Tit Jean, l'Aviateur -:- Par Lym Young

TROUVES

TROUVE UN CHIEN "Espagnol Brun". Prière de réclamer en payant les frais d'annonce. 105 chemin Ste-Foy. 21 an-2fs-97b

VOLAILLES

UNE TRENTAINE de poules Leghorn Blanches en pleine ponte, lapins de race à vendre et fournaise à charbon en bonne condition à vendre. S'adresser à 194, des Commissaires. 20jan-3fs-98b

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES à la maison. Projecteurs pour $14.00 en montant. Aussi un assortiment complet de films pour louer. Agents des appareils Eastman, Ampro, Bell et Howell. Frontenac Photo Supply Co., 19, Buade, tél.: 2-3100. 20jan-26fs-99r

NON CLASSIFIEES

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept.j.n.o-4b

A ST-ROCH, logement de 5 chambres non chauffé, avec bain, très chaud et propre. S'adresser à 38, du Roi, tél.: 2-1481. 16jan-6fs-4b

LOGEMENT DE 6 CHAMBRES, compris chambre de bain, cuisine d'été, cave, clair de neige. S'adresser 40 avenue Jacques-Cartier, St-François-d'Assise. 18jan-6fs4-f

APPARTEMENTS suite de 2 et 3 chambres, avec gaz, à louer ensemble ou séparément, meublé et bien chaud. $3.00 par semaine. Libre le 22 janvier. S'adresser. 86 Lavigueur. 20-22jan-4b

REFUGE DES JEUNES filles et bureau de placement, chambre et pension, bon marché en attendant position. S'adresser à 182, boulevard des Fossés. 22jan-2fs-23b

A Shawinigan-Falls

L'Aluminum a remporté une belle victoire contre Baril & Frère dans une rencontre régulière de la Ligue Industrielle de petites quilles en roulant un grand total de 1908 contre 1822 pour ses adversaires.

E. Ferron, de l'Aluminum a roulé le magnifique total de 465 un de ses co-équipiers, Lapointe, a obtenu un total de 408, tandis que pour Baril & Frère les plus hauts scores ont été obtenus par D. Poitier et J.-E. Prévost avec respectivement 407 et 404.

Détail des parties:

Baril & Frère (1):				
Poirier D.	119	157	131	407
Carignan J.	111	92	127	330
Lessard Eug.	97	109	104	310
Prévost J.-E.	141	128	135	404
Langlois C.	126	128	117	371
	594	614	614	1822

Aluminum (2):				
Charest A.	137	131	89	357
Higgins W.-A.	112	115	111	338
Lapointe	131	124	153	408
Ferron E.	176	155	133	464
Carrier L.-P.	125	106	110	341
	681	631	596	1908

Sur la Côte Nord

Dimanche le 7 février prochain, à Clarke City aura lieu la première partie de la saison entre les clubs Clarke City et Saguenay, de Sept Iles pour la coupe Cote Nord.

Clarke City a déjà gagné la Coupe Côte Nord une année, l'an dernier il a été impossible de jouer les parties fixées pour ce circuit en raison d'un influenza qui a sévi un peu partout sur la Côte, et la saison étant très hâtive, la glace fit défaut.

Nous donnons ci-dessous les rapports des cinq parties jouées à date dans le circuit de la Côte Nord pour la coupe Ross.

DECEMBRE 25

Etoile.—Rochette, Ross, Dr Lavallée, Cyr, Rompré, Bélanger, Arsenault, P. Vignault, gérant le maire Romeril. Compteurs, Cyr, 11 min., 2me période, Ross, 3 min.;3ème période, Lavallée 11 min.

Sept-Iles.—Boudreault, Berubé, P. Blouin, R. Vignault, G. Blouin, A. Bourgeois, G. Vignault, W. Arsenault, gérant, A. Milne. Compteurs, Bourgeois, 7 min., G. Blouin, 18 min., G. Blouin, 21 min.;2ème période, P. Blouin, 8 min., G. Blouin 11 min. Points, Sept-Iles 5, Etoile 3

DECEMBRE 27

Compteurs, Edoile, Cyr, 22 min., 3ème période, Cyr, 11 min., Rompré 19 min.

Compteurs, Sept-Iles, R. Vignault, 6 min., G. Blouin 22½ min.; 2ème période, R. Vignault, 13 min; Temps supplémentaire, pas de points Points Sept-Iles 3; Etoile, 3.

JANVIER

Compteurs—Etoile: Ross 12 mins, 2me période, Lavallée 14 mins, Rompré 18 mins, 3m per. Cyr, Imin, Lavallée 13 mins.

Compteurs—Sept-Iles: Bourgeois, 10 mins, 3me période G. Blouin 15 secondes, G. Bloin 15 mins.

Points : Etoile 5, Sept-Iles 3.

JANVIER 10

Compteurs—Etoile: 2me période 17 mins 3m période Rompre 22 3-4 mins. Supplémentaire, Lavallée, 2 mins.

Compteurs—Sept-Iles: 3me période, G. Blouin, 18 mins, Bourgeois, 22 mins. Temps supplémentaire.

Points,: Etoile 3, Sept-Iles 2.

JANVIER 17

Compteurs,—Sept-Iles: G. Vignault 8 mins, Blouin G, 10 mins, G. Blouin, 22 3-4 mins, 2me période, Bourgeois 18 mins, P. Blouin asst. 3 me période Bourgeois 22 1-2 mins.

Compteurs—Etoile: Bélanger 9 mins. Rompré asst, Bélanger 19, Rompré asst.

Points, Sept-Iles 5, Etoile 2.

Ste-Florence vs Heppell

Le 6 janvier le club de hockey de Ste-Florence a reçu le club de Heppell et ce dernier a remporté une victoire de 3 à 0.

Ste-Flore		Heppell
A. Richard	buts	C. Lepage
A. Paquet	déf.	P. Lepage
W. Routhier	"	E. Heppell
A. Routhier	ailes	O. Heppell
G. Routhier	"	J. Côté
O. Richard	centre	A. Tardif
R. Levesque	subs	R. Heppell
L. Levesque	subs	M. Heppell

Arbitre : Onésime Frigon, J.-B. Heppell.

Laval battu

L'Université d'Ottawa a défait l'Université Laval de Québec au score de 3 à 2 dans une partie régulière de la ligue Interuniversitaire hier. Voici le sommaire de la partie :

Première période

1 — Ottawa, MacDonald, 4.00.

2 — Ottawa, Devine (Kiefl) (MacDonald) 15.00.

Punition : Cadieux.

Deuxième période

3 — Laval, Létourneau (Power), 1.00.

4 — Ottawa, Devine, 2.00.

5 — Laval, Power, 4.00.

6 — Ottawa, Kiefl (MacDonald), 13.00.

Troisième période

7 — Ottawa, Devine (MacDonald), 5.00.

Punitions : Létourneau, Barnabé.

SPORT

Champigny Amateur

Une intéressante partie de hockey s'est disputée, mercredi soir dernier, le 20 janvier, sur la patinoire de la Suète entre le Champigny Amateur et la Suète. La partie se termina par un score de 3 à 1 en faveur du Champigny.

Champigny :		Suète :
	Buts	
Larocque R.		Crispo Jean
	Défenses	
Drolet R.		Thibeau J.
Jobin O.		Laberge E.
	Centres	
Hamel A.		Fiset A.
	Ailes	
Bédard J.-B.		Thibeau R.
Auclair J.-B.		Beaumont J.
	Substituts	
Robitaille P.		Crispo R.
Bédard D.		Robitaille J.

Arbitres : Bureau G. et Ouellet J. Communiqué

Au collège de Sainte-Anne

Les Bruins et les Royals annulèrent 3-3, lundi le 18 janvier. La partie fut très rapide malgré le mauvais état de la patinoire. La glace était fort tendre; son inégalité faisait sautiller le "puck" ce qui empêchait les joueurs de lancer aussi souvent qu'ils l'auraient voulu. Les partisans du Bruins étaient sûrs d'une victoire complète. Mais bientôt ils s'aperçurent que le Royals était de force, lorsque Robert Côté du Royals compta le premier point de la partie. Les Bruins se mirent à l'oeuvre avec plus d'ensemble. Il Un moment ils se crurent plus sûrs que jamais de gagner. Il ne restait que deux minutes. Les Bruins avaient l'avantage par 3-2. Robert Côté, qui s'était fait remarquer par son activité inlassable, passa le disque à Grégoire. La partie était annulée.

Qlignement

Royals		Bruins
Ch. Lapointe	buts	Y. Nadeau
A. Savard	Défenses	G. Lamonde
R. Rousseau		Léo Pedneault
Robert Côté	ailes	F. D'ouville
J.-P. Gonthier		A. Vézina
R. Grégoire	centre	D. Rodrigue
R. Paradis	subs.	L. Paradis

Première période

Pas de point, pas de punition.

Deuxième période

1—Royals, Robert Côté (Grégoire) 2.15

2—Bruins, Vézina (Lamonde) 4.25

3—Bruins, Pedneault 13.07

Troisième période

4—Royals, Gonthier (Robert Côté) 5.20

5—Bruins, Lamonde (Pedneault) 10.13

6—Royals, Grégoire (Rob. Côté) 19.00

Arrêts : Royals, Lapointe, 7; Bruins, Nadeau, 14.

Punitions, Aucune durant toute la partie.

Le Canadien a joué aujourd'hui sa deuxième partie de ligue ; il triomphe par 1 à 0. Mais on ne peut comparer ce match avec celui du Gandhi, sa première rencontre. Le Windsor lui a donné fort à faire non seulement pour scorer, mais aussi pour conserver son avantage. Le jeu fut extraordinairement rapide. Un moment on crut que la joute prendrait un caractère batailleur, particulièrement vers la fin de la seconde période. Malgré tout on n'enrégistra que trois punitions. La glace laissait un peu à désirer. On semble s'appliquer à jouer avec plus d'ensemble, c'est un progrès. Espérons que les joueurs continueront à travailler en ce sens. La rencontre du Canadien, et Windsor semble indiquer clairement que les clubs sont bien balancés et qu'ils auront fort à firea pour maintenir leurs positions et les améliorer.

Résumé : Alignement :

Canadien		Windsor
J.-L. Nicole	buts	O. Frenette
D. Gagnon	déf.	R. Côté
J. Chénard	déf.	J.-M. Levesque
E. Ringuet	ailes	B. Côté
J.-A. Blais	ailes	J.-M. Paradis
L.-P. Samson	centre	Paradis
R. Leclerc	subs.	J.-P. Fortin
R. Giguère		F. de St-Victor

1ère période

Pas de point, pas de punition.

2e période

1—Jos. Blais, Canadien : 14.15.

Punitions : Samson, Canadien.; Lévesque, Windsor.

3e période

Pas de point; punition: Ringuet, Canadien.

Arrêts : Canadien : Nicole : 15; Windsor : Frenette: 13.

Dominion Corset Co.

Parties jouées le 20 janvier 1932.

Bureau:				
Chs Bédard	163	166	126	445
M. L'Heureux	104	171	161	436
M. Beaumont	116	162	148	426
Alb. Lachance	176	157	191	524
V. Bergeron	156	180	165	501
Totaux	705	836	791	2332

D. & A.:				
J.-P. Bédard	178	149	167	488
L. Guy	144	184	140	468
A.-S. Paradis	156	160	167	482
P. Langlais	135	157	118	410
V. Bergeron	160	159	139	458
Totaux	767	809	731	2307

Bureau gagne 2 à 1.

La Diva:				
M. Tremblay	187	176	180	543
J.-L. Gingras	123	165	147	435
Alex. Lachance	167	167	167	501
P.-E. Wagner	134	177	151	
louin	189	175	188	552
Totaux	800	860	833	2493

Expédition:				
P. Giguère	197	165	162	524
A. Paquet	183	170	190	543
H. Thibaudeau	132	114	120	366
M. N. Mercier	120	149	165	434
F. Desrochers	158	182	200	540
Totaux	700	780	837	2400

La Diva gagne 2 à 1.

Dans la Beauce

Dimanche le 24 le club C. de C. de St-Georges se rendra à Ste-Marie par train spécial pour jouer contre le club local.

Le club de St-Georges sera accompagné d'un grand nombre de ses supporteurs et espère gagner cette partie afin de conserver la première position du circuit, d'un autre côté le Ste-Marie fera tout son possible pour décrocher la victoire ce qui le mettrait à la tête de la Ligue. Nous aurons donc une des meilleures parties de la saison car les équipes sont bien balancées. Le gérant, M. J. Poulin de St-Georges est confiant de remporter la victoire autant que M. Langlois du Ste-Marie.

Dimanche prochain le 24 janvier le club de St-Georges ira jouer une partie de hockey à Ste-Marie tandis que le club de Beauceville se rendra à Vallay Jct.

UNE LETTRE

(Suite)

moral de n'importe quel boxeur donnant ses services gratuitement, et faisant perdre à ses "backeurs" plusieurs centaines de piastres étant donné la forte somme qu'on fut obligé de donner pour les services du champion Argentin.

C'est la première fois que Levy s'est battu, comme on le dit communément "en peureux" ; on ne peut toujours pas lui faire de reproches sur ce rapport-là ; il a probablement dû mesurer scrupuleusement son rendement lundi dernier en basant sur l'encouragement qu'on lui a accordé, et je ne serais pas prêt à dire qu'il n'aurait pas pu faire mieux. Mais naturellement, quand un boxeur bien déterminé à faire de la bonne besogne, voit son moral abattu et déconcerté par une aussi maigre assistance, ce n'est rien de bien encourageant pour l'aider à satisfaire une foule avide du knockout-punch qu'on lui connait.

Levy Duquet n'a jamais eu peur de Mel Aragon, comme plusieurs le prétendent, il m'a répété je dirai, presque dans toutes les rondes, "Y frappe pas fort", mais je crois sincèrement que c'est la déception d'une assistance si réduite, qui lui a ôté toute son énergie et l'envie première qu'il avait d'abord d'en finir le plus vite possible avec Aragon.

Maintenant en ce qui concerne les décisions rendues, je ne voudrais pas trop m'avancer sur ce terrain, mais je trouve extraordinairement étrange qu'on fasse tant de bruit pour cette fois, quand en d'autres occasions beaucoup plus critiquables, on passait presque sous silence et je ne voudrais pas nommer toutes ces fois, elles sont trop nombreuses.

Je regrette infiniment les remarques un peu blessantes qu'on a faites sur les juges en devoir ce soir là; combien y en a-t-il parmi ceux qui se permettent de critiquer ces derniers, en ont le droit? principalement ceux qui visent le plus vieux et le meilleur des juges de la Commission de Québec, M. Ed. McDermott sr, qu'on pourrait appeler le maître et le professeur des amateurs de boxe de Québec.

Ce qu'il y a de malheureux ici à Québec, c'est que le public ne connait pas ça beaucoup la boxe et on est cessivement exigeant lorsqu'il s'agit de boxe, on voudrait tout avoir, tout voir et rien payer; j'en sais quelque chose, surtout lorsqu'il s'agit de donner des "passes".

Je remercie les rédacteurs sportifs de nos journaux de Québec, ils se sont montrés très généreux en publicité, avant comme après la bataille, et je blame personne d'avoir "son idée à lui"; mais de concert avec mon protégé, je trouve qu'une bataille médiocre faite un soir, en fait oublier plusieurs bonnes et enlevantes dans des soirées passées.

Je termine en vous remerciant infiniment, en souhaitant "bon succès" à notre suivant, lui promettant que cette fois Levy prouvera à ceux qui le critiquent qu'il est le meilleur homme contre Aragon, quoiqu'il ne l'ait pas prouvé lundi dernier.

Votre tout dévoué

J. LAMONTAGNE

Gérant de Levy Duquet

Québec 20-1-32

Au Palace

Bérubé Oil:						
Bérubé A.	136	146	101	123	112	618
Bérubé Roger	102	123	127	127	151	631
Thomassin P.	101	136	155	103	102	597
Total	340	405	383	353	365	1846

Maple Leaf:						
Fortier J.-E.	100	127	120	141	105	593
Bérubé Rol.	154	127	201	147	150	779
Lockwell P.	166	145	136z	183	165	795
Total	420	399	457	471	420	2167

Maple Leaf gagne 4 à 1.

Shell Oil:						
Triggs W.-J.	148	148	148	140	148	732
Dumont Eloi	137	130	130	126	165	688
Dupuis J.-H.	90	135	102	107	125	559
Total	375	413	380	273	438	1979

Federal Oil:						
St-Laurent	161	123	141	134	163	722
Rourke W.	167	155	183	186	148	839
Guimont	121	144	127	122	114	628
Total	449	422	451	442	425	2189

Féderal Oil gagne 4 à 1.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Shell Oil	7	3	31
Maple Leaf	6	4	29
F deral Oil	4	6	23
Bérubé Oil	3	7	20

MOYENNE DES JOUEURS

Lockwell Paul, Maple Leaf	165.7
Triggs W.-J., Shell Oil	153.2
Rourke Walter, Federal Oil	151.4
Thomassin Paul, Bérubé Oil	148.7
Bérubé Rolland, Maple Leaf	147.4
Dumont Eloi, Shell Oil	145.7
St-Laurent G., F d ral Oil	143.2
Fortier J.-E., Maple Leaf	137.6
Bérubé Roger, Bérubé Oil	135.5
Bérubé William, Bérubé Oil	129.3
Dupuis J.-H., Shell Oil	128.8
Guimont C., Federal Oil	127.9

A St-Sacrement

Mercredi soir, le Bourgeois triomphait de l'Intrépide au score de 4 à 1 ; ces derniers, bien que quelque peu désorganisés, soutinrent vaillamment les attaques répétées des Bourgeois.

La rencontre prédente mettait aux prises le Jeune-Bourgeois et l'Alouette et après une partie contestée et mouvementée au possible, l'Alouette en sortait victorieux par le score de 2 à 1.

A N.-D. du Chemin

Ce soir, à la patinoire N.-D. du Chemin il y aura deux intéressantes parties :

A 8 heures : Victoria vs Marquette et à 9 heures : Whistle vs Desy.

L'Union locale

Il y aura assemblée de l'Union Locale des Raqueteurs, ce soir, à 8 h., au chalet du club Frontenac, au Parc Victoria.

Léo COTE, sec.

Hockey Trois-Rivières

Trois-Rivières.—(D. N. C.)—Robert Rivard et Antonio Richard se sont mis en vedette dans les dernières parties de la Ligue de la Cité en comptant chacun trois points pour permettre au Canadien Indépendant et au Trois-Rivières Amateur d'annuler au score de 3 à 3. Le Wabasso a enregistré sa sixième victoire consécutive en blanchissant le St-François-Xavier dans une partie très contestée. Piché compta le seul point de la partie sur une passe de Durand au début de la troisième période.

Alignement

Wabasso		St-François-Xavier
	Buts	
Gaumont		Balleux
	Défenses	
Lamarche		A. Gariépy
Nicholson		Scott
	Centres	
Piché		Veillette
	Ailes	
Durand		Montmarquette
Sauvageau		Goulet
	Substituts	
Dion		Dufresne
St-Arnaud		Legendre
Olivier		Després
Patry		M. Gariépy
		Lemaire

SOMMAIRE

Première période

Pas de point et pas de punition.

Deuxième période

Pas de points. Punitions : Lamarche, Durant, Lemaire et Olivier.

Troisième période

1—Wabasso, Piché (Durand) 3.30

Punitions : Després, Lamarche, Veillette et Piché.

Alignement

3 Rivières Amateur		Can. Ind.
	Buts	
Richeleau		Leduc
	Défenses	
Bujold		Rocheleau
Lavoie		Verrette
Dupont		Nobert
	Centre	
Toupin		Rivard
	Ailes	
Roussel		Allard
Bujold		Camirand

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien Indépendant, Robert (Rivard) 2.00

Punitions E. Rocheleau (2), Toupin, Deschênes, Richard, Lecours.

Deuxième période

2—Trois-Rivières, Richard (C. Ricard) 4.00

3—Canadien Indépendant, R. Rivard 9.00

4—Trois-Rivières, A. Richard (C. Richard) 12.00

Punitions : Dupont, Bujold.

Troième période

5—Trois-Rivières, A. Richard .40

6—Canadien Indépendant, R. Rivard 9.30

Punitions : Bochard.

Arbitres : Eddie Somers et Lucien Gagnon.

Un autre blanchissage

Le 17 janvier le club Bellevue, de St-Joseph, est venu jouer une partie régulière de la ligue de la Beauce contre le club local C. de C. Saint-Georges.

Le St-Georges est sorti victorieux par le score de 7 à 0. La partie fut jouée sans brutalité et le St-Joseph prit sa défaite dans le meilleur esprit sportif. C'est le troisième blanchissage que le C. de C. impose à ses adversaires.

M. Richard Prager, Dewsbury, Angleterre, gérant général de St-George Woollen Mills, Limited, mit la rondelle au jeu. M. Prager, qui assistait à une partie de hockey pour la première fois, dimanche dernier, à Beauceville, est un des plus enthousiaste du club de St-Georges.

Par cette victoire le St-Georges prend la tête du circuit avec quatre parties de gagnées et une défaite sur un total de cinq parties.

Le club de St-Georges alignait les joueurs suivants : Buts, Ouellet ; défenses, L.-P. Gagnon, A. Turgeon, D. Poulin; centres, Gaston Gagnon, Léo Labbé; ailes-g., Geo. Deschênes, P.-E. Papillon; ailes-d., L. Patry, Simoneau; substitut, J.-M. Bilodeau.

SOMMAIRE

1e période :

Pas de point.

2e période :

1—Saint-Georges, L. Labbé.

2—St-Georges, L.-P. Gagnon, Dechesnes.

3—St-Georges, Dechesnes.

3e période :

4—St-Georges, L. Patry.

5—St-Georges, L. Labbé.

6—St-Georges (Dechêne) G. Gagnon.

7—St-Georges, Turgeon.

Arbitres : Ed. Lemay et Yvon Roy.

Protêt retiré

Nous apprenons ce matin que le T.-Rivières de la ligue Provinciale avait retiré son protêt au sujet de la partie du 6 janvier à Chicoutimi.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

LIGUE DE HOCKEY

RAILWAY PAPER

ARENA

DIMANCHE 24 JANV.

A 2 HEURES P. M.

C. P. R. vs C. N. R.

Anglo P. vs Le Soleil

ADMISSION: 35c

Dames et Enfants: 15c

Il est strictement défendu de fumer

Funérailles de M. Omerilde Lapointe

Agent de l'Imperial Oil, Limited, Rivière du Loup, P. Q.

Jeudi le 31 décembre dernier, la mort enlevait à l'affection des siens M. Omérilde Lapointe, à l'âge de 58 ans, après une douloureuse maladie soufferte avec une résignation édifiante. C'était un homme vertueux dont la vie fut toute de travail et de probité, et son bon caractère toujours soutenu par un dévouement inlassable le fit estimer de tous. Il laisse le souvenir d'un modèle chrétien ; aussi la nouvelle de sa mort fut une douloureuse surprise pour tous ceux qui l'ont connu.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, dix enfants : Joseph résidant à Battleford, Sask. Alfred, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Debden, Sask., Lionel Roberval, Rachelle, Marie-Jeanne, Gertrude, Monique, Rita, Rosaire,; 4 frères : MM. Florien Lapointe de Rivière du Loup, Emile Lapointe, St-Alexandre, Adélard Lapointe, Livermore Falls, Me. et Herménégilde Lapointe, Fall River, Mass., et une soeur Mme Samuel Pelletier de St-Antonin, Qué.

Philippe Michaud, Rivière du Loup, le docteur J.-B.-A. Michaud, Boucherville, J.-J.-B. Pelletier, Rivière du Loup, Félix Levesque, Rivière Ouelle, J.-A. Michaud, Ste-Anne de la Pocatière, Adélard Michaud, Battleford, Sask., Paul-Etienne Michaud, Laventure, Sask, Albert Michaud, Battleford, Sask., Omer Michaud, Battleford, Sask.

Ses funérailles eurent lieu le 4 janvier en l'église de St-François de la Rivière du Loup qui était remplie à sa pleine capacité de parents, d'amis et de paroissiens venus rendre un dernier témoignage au regretté disparu et de sympathies à la famille si cruellement éprouvée dans le grand deuil.

Le deuil était conduit par ses enfants: Lionel, Roberval, Rachelle, Marie-Jeanne, Gertrude, Monique, Rita et Rosaire ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Florien Lapointe, Rivière-du-Loup M. et Mme Emile Lapointe, St-Alexandre M. Adélard Lapointe, Livermore Falls, Me. ses beaux-frères: M. et Mme Albert Thériault, Mont-Carleton M. et Mme Le-Philippe Michaud, Rivière-du-Loup M. le Dr J.-B.-A. Michaud, Montréal M. et Mme J.-J.-B. Pelletier, Rivière-du-Loup. Ses cousins: M. et Mme Adolphe Lapointe, St-André M. et Mme Démétrius Lapointe, St-André M. et Mme Alcide Lapointe, St-André M. et Mme Alphonse Lapointe, St-André M. et Mme Henri Deschênes, St-Alexandre M. et Mme Alcide Ouellet, St-Alexandre M. Aimé Morin, St-Antonin M. J.-B. Michaud, Vieux Chemin du Lac M. et Mme Edouard Roy, Cacouna M. et Mme Arsène Chouinard, maire, St-Arsène M. et Mme Joram Lapointe, St-Antonin; M. et Mme Philippe Ouellet, agent de l'Imperial Oil, Limited, à Trois-Pistoles; M. et Mme Alfred Fraser, Rivière-du-Loup; M. et Mme Joseph Poney, St-Malo; M. et Mme Irenée Lapointe., M. et Mme Alphonse Marmen, Rivière-du-Loup; M. et Mme Alphonse Clermont, Rivière-du-Loup;Mlles Alexandra Lapointe, Rivière-du-Loup; Alberta Lapointe, Rivière-du-Loup Marie-Louise Marquis, St-Alexandre; M. Edgar Marmen, Rivière-du-Loup; M. Gérard Lapointe, Rivière-du-Loup; M. et Mm Adélard Lapointe, médecin, Ste-Hélène; M. et Mme Adélard Pelletier, Berthier.

La levée du corps fut présidé par M. l'abbé M. J.-T. Thibodeau, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Pelletier, neveu du défunt, assisté de MM. Emile St-Pierre, comme diacre et M. J. Bélanger, comme sous-diacre. La bannière de la société de St-Jean-Baptiste était portée par MM. Théodule Darisse et Prudent Dionne.

Les porteurs de corps étaient ses neveux, MM. Félix Lapointe, Chas. Eugène Lapointe, Alfred Lapointe et Albert Pelletier. Les porteurs d'honneur étaient ses beaux-frères ; MM. Samuel Pelletier, J.-A. Michaud, Adélard Dufour et Chas.-Eugène Michaud.

L'orgue était touché par M. Charles-Eugène Albert. La chorale paroissiale exécuta le chant pendant le service, ainsi que la chorale du collège sous la direction du frère Hilarion. Les sollistes étaient MM. Omer Dubé de Cacouna qui chanta le "O Salutaris Hostia Sacre" et le Docteur A. Couturier qui chanta le "Crucifix de Faure".

Les funérailles étaient sous la direction de M. E. Levesque, Rivière-du-Loup.

Dans le cortège nous avons remarqué: MM. Désiré Levesque, Jean-François Pouliot, Cr. député, Léon Casgrain, Cr. député, Oscar Levesque, notaire, tous de Rivière-du-Loup; Joseph Boucher, St-Antonin; Henri Deschênes, St-Alexandre; Antoine Pelletier, agent Imperial Oil, St-Pascal; Dr J.-A. Lessard,, M. et Mme Ovila St-Pierre, M. et Mme Horace Ouellet, Charles Pelletier, tous de Rivière-du-Loup; Mme Vve Wilbrod Lapointe, St-André; Alphonse Levesque, Rivière-du-Loup; J.-B. Michaud, Chemin du Lac; Isidore Caron, Louis Plourde, Eucharist Pelletier, Ernest Lacombe, Jos. Michaud, tous de Rivière-dulLoup; Zéphir Bélanger, St-Antonin; Herménégilde Bélanger, St-Alexandre; Johnny Carrier, Rivière-du-Loup; M. et Mme Jos Bélanger, Rivière-du-Loup; MM. et Mmes Orilde Bélanger, Réal Dubé, Louis-Philippe Dubé tous de St-Antonin; Sylvio Richard, Rivière-du-Loup; Elisée Pinet, Trois-Rivières; Pierre Pelletier, Laurédan Morissette, Gérard Bérubé, J.-N. Lizotte, MM. Emile Pelletier, Jos. Côté, Louis-Philippe Pelletier, J.-A. Pelletier, Désiré Levesque, jr, tous de Rivière-du-Loup; Florentin Soucy, Charles St-Pierre, Louis St-Pierre, tous de St-Antonin; Louis Michaud, Jos. St-Pierre, Armand Marquis, M. et Mme Octave Dionne, MM. Emile Côté, Wilfrid Lapointe, Pierre Couturier, Auguste Pouliot, Arthur Yeo, Eugène Côté tous de Rivière-du-Loup; Eugène Côté, Isle-Verte; Honoré Lebel, St-André; Alphonse Drolet, Rivière-du-Loup; Eugène Michaud, Rivière-du-Loup; Aimé Rivard, Cacouna; Robert Proulx, Bernard Rioux, Roger Ouellet, Gerald Tiboutot, Raymond Pelletier, Achille Rioux, Louis Hébert, Paul Albert, Laurent Beaulieu, Narcisse Bélanger, Mmes Alphonse Luellet, MM. Emile Ouellet, Ls-Joseph Cloutier, J.-A. Pettigrew, Willie Bélanger, tous de Rivière-du-Loup; Antonio Nickner, St-Antinin; Remi Nadeau, St-Antonin;MM. Remi Nadeau, J.-L. Drolet, Jos. Guy, Lucien Ouellet, J.-A. Darisse, Napoléon Pelletier, Ernest Dumas, Léo Ouellet, Nelson Plourde Gérard Beaulieu, Léger Blanchette, Léopold Pelletier, Jos Gagnon, Alphonse Mérette, Chs-Eugène Côté, Arthur Michaud, Raphael Levesque, Robert Boucher, Victor Boucher, Télesphore Caron, Georges Fraser, Wilfrid Marmen, Joseph Plourde, Omer Lauzier, Alphonse Potvin, Louis Levesque, René Caron, Jos. Deschênes, tous de Rivière-du-Loup; Ernest Goulet, Pierre Boucher, J.-Bte Laforest, Emisée Levesque, Paul-Emile Ouellet, Donat La'pointe, Lazarre Levesque, Ernest Saindon, J.-Bte Laforest, Paul Thibault, tous dd St-Arsène; Rodrigue April, de St-Antonin; Hos. Bérubé, de St-Antonin; Raphael Viel, Charles Ouellet, Arthur Boucher, Ls-Rosario Lord, Ernest Ouellet, Louis Lavoie, Armand Plante, Louis Pelletier, Jos. Rioux, Eugène Gauvin, Charles Hodgson, Isaïe Roy, J.-Bte Michaud, Philippe Lebel Arthur Levesque, Donat Marquis, Timothée Gendron, Emile Bouchard, Ernest Charest, tous de Rivière-du-Loup; Jos. Beaulieu, St-Arsène; Gérard Boucher, Ernest Lavoie, Oscar Viel, Roméo Viel, Fernand Rouleau, tous de Rivière-du-Loup; Gérare Levesque, agronome, Rivière-Ouelle; François Viel, Minville D'Amours, Alex. Talbot, F. D'Amours, Alphonse Levesque, François Beaulieu, Arthur Plourde, Philippe Pouliot, Achille Lebel, Nérée Morin, Rolland Levesque, John Perron, Philippe Plourde, Alfred Chalifour, Irenée Gendron, H. Ouellet, Chs-Eug. Dubé, maire, Ernest Mérette, A. St-Pierre, Alphée Rossignol, tous de Rivière-du-Loup; MM. et Mmes Alphonse Chouinard, St-Hubert; Emile Chouinard, St-Epiphane; Alcide Dumont, St-Alexandre, et une foule d'autres parents et amis auquel il serait trop long d'en énumérer ici les noms, vu que le regretté défunt s'était créé une réputation enviable parmi les concitoyens comme agent de la Compagnie Imperial Oil.

A cette occasion la famille a reçu de nombreuses marques de sympathies dont voici les noms:

Télégrammes de sympathies: The Imperial Oil, Limited, Montréal l'honorable Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, Québec.

Offrandes de messes: Alfred Lapointe, Debden, Sask. la famille S. Belle, Mme Vve Alphonse Corbin, Mlle Rose-Délima Lapointe, MM. et Mmes Ernest Lacomoe, Arthur Plourde, Alphonse Clermont, E.-E. Hudon, Emile Lapointe, Florien Lapointe, Joseph Poney, C.-E. Michaud, Leger Blanchette, J.-J. Dionne, Chas-Eugène Lapointe, Alphonse Mérette, Albert Thériault, J.-A. Michaud, Willie Murphy, Désiré Levesque, M. Irénée Lapointe, la chorale de St-François-Xavier, MM. et Mmes Alfred Lapointe, André Lefrançois, Chs-Eugène Lapointe.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Ls-Philippe Ouellet, Adélard Dufour, Jos. Saindon, Arsène Chouinard.

Sympathies: MM. et Mmes Nelson Plourde, Arthur Allard, Théodule Darisse, Eulisse Tremblay, Laurédan Morissette, Louis Lafresnaye, Jos. Bélanger, Jos. Marmen, Emille Pelletier, Jos. Deschesnes, Ovide Gagnon, Alphée Couturier, Charles Mercier, Télesphore Caron, MM. Thomas Morel, J.-E. Bouchard, Rosario Lord, Dr A. Couturier, Pierre Couturier, Ernest Saindon, MM. et Mmes Irénée Marquis, Lucien Proulx, Chas-Eugène Nadeau, Albert Guérette, Jos. Dubé, J.-A. Levesque, Paul Thibault, Napoléon Pelletier, Philippe Pouliot, Ernest Piuze, Willie Roy, Pierre-A. Bérubé, Jos. Dumas, Charles Ouellet, Jos. Dupuis, Emile Roy, Arthur Jolivette, Alphonse Levesque, Alfred Levesque, Hypolite Pelletier, Charles-A. Hodgson, Emile Couturier, Louis Pelletier, Léon Bélanger, Julien Plante, Isidore Caron, Jérôme Levesque, Louis Michaud, Ernest Levesque, Félix Levesque, J.-A. Pettigrew, J.-E. Leveillé, Léon Ouellette, Mmes veuves Timothée Bérubé, Raymond Vézina, Elisée Mailloux, Hector Déry, Mlle Marguerite Déry, M. Simon Thibault, MM. et Mmes Dr J.-A. Lessard, Alphonse Deschênes, Thomas Norton, Isaïe Roy, Ludger Bérubé, Jos. Michaud, L.-P. Proulx, E.-D. Ouellet, Ernest Dumas Cléophas Thibault, Fernand Rouleau, Auguste Pouliot, Léon Tardif, Louis-A. Lavoie, Philippe Levesque, Oscar Levesque, Cyprien Rousseau, Oscar Viel, Joram Lapointe, M. Chas-E. Lavoie, Mmes veuves Phidime Boucher, Napoléon Caouette, Alphonse Paradis, Paul Ancril, Mlles Marie-Paule Anctil, Alice Castonguay, MM. Dr F.-A. Levesque, Léonide Dubreuil, Gérard Lapointe, Rosaire Dubé, MM. et Mmes C. Lafrance, Jean-Frs Pouliot, J.-A. Côté, Timothée Pelletier, J.-O. Pelletier, J.-N. Lizotte, J.-W. Levesque, Paul Levesque, Narcisse Bélanger, Philippe Touich, Ernest GouletGeorges Charest, Léo Ouellet, Polydore Lebel, Alexandre Michaud, Arthur Yeo, Joseph Tremblay, Chas-Eugène Dubé, Aurèle Dumont, Jos. Bernier, Georges Fraser, Elzéar Lavoie, André Lebel, Alfred Chalifour, Jos. Guy, Alphonse Ouellette, Jos. St-Pierre, J.-L. Drolet, Benjamin Michaud, Elie Lagacé, Camille Pelletier, Eugène Michaud, Alexis Dumais, Willie Fraser, Napoléon Carrier, Arthur Boucher, Antoine St-Pierre, Edmond Rioux, Alfred Sawyer, Félix Bérubé, Henri Proulx, Patrice D'Amours, C.-E. Côté, J.-A. Morin, Wilfrid Laliberté, Chas-Eugène April, Jos. Marquis, J.-B. Claveau, Mlle Palmire Béchard, Mmes veuves Xavier Desrosiers, Johnny Wilson, Fra François Levesque, MM. et Mmes Arthur Michaud, J.-Emile Sirois, Sylvio Richard, Herménégilde Lapointe, Alphonse Dubé, Pierre Gagnon.

Le club St-Louis de France

La direction du club St-Louis de France et tous les membres de ce club désirent remercier à l'occasion de leur retour dans le nockey, cette année, la Cie des Taxis Red Diamond (8123), qui ont bien voulu montrer leur encouragement pour nous, en nous donnatn les cartes de membes honoraires et nous remercions très cordialement tous ceux qui nous ont encouragés sur la vente de ses dites cartes. Nous remercions aussi les Taxis (2-2000) qui ont bien voulu nous donner gratuitement les cartes du Grand Euchre qui a eu lieu lundi dernier, à la salle des Zouaves, ainsi que M. C.-Alex. Talbot, qui a bien voulu mettre sa vitrine à notre disposition pour l'installation de nos prix pour ce euchre. Nous remercions en général toutes les maisons d'affaires qui ont pris part à notre succès ainsi que tous les amis et le public pour leur grand encouragement. Donc, à tous un cordial meci.

Redman-Léveillé

1ère partie

Redman Leveillée:						
N. Morin	129	179	156	179	168	811
R. Gamache	127	197	150	186	169	829
J. Chicoine	126	189	154	120	153	742
El Genest	110	219	152	115	172	768
A. Moisan	166	214	167	245	185	977
N. Chicoine	132	103	158	151	143	687
						4814

Sacré-Coeur:						
Ad. Morel	175	190	157	199	176	897
A. Plante	191	176	216	205	144	932
Alb. Morel	202	185	170	165	175	897
A. Boutet	139	168	167	156	186	816
A. Pageau	208	217	225	210	192	1052
P.-E. Morel	187	239	196	259	223	1104
						5698

Majorité pour Sacré-Cœur 884 poinjs.

2ème partie

Sacré-Coeur:						
A. Pageau	178	192	242	197	181	990
A. Boutet	93	203	150	159	178	783
J. Bélanger	162	194	216	182	203	957
Alb. Morel	135	146	201	235	176	903
P.-E. Morel	206	183	232	220	178	1019
						5473

Redman Levelliée:						
A. Moisan	208	195	189	206	169	967
N. Morin	100	144	168	189	183	784
J. Chicoine	186	174	132	180	141	813
E. Genest	144	137	185	197	157	820
N. Chicoine	146	153	141	149	111	700
P. Gamache	194	219	198	219	261	1091
						5175

Majorité pour Sacré-Cœur 298 points.

St-Marcel de l'Islet

Baptêmes

A été baptisée Marie-Noella,enfant de M. et Mme Hormidas Pelletier (Marie-Anne Caron). Parrain M. Hercules Blanchet, marraine Mme Joseph Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Enoch Talbot, M. et Mme Ligori Morin, M. Damien Bernier, Mlle Isabelle Bernier sont allés à St-Cyrille dernièrement.

—M. et Mme Edouard Mercier sont allés au Cap St-Ignace.

—M. et Mme Gérard Bélanger, M. et Mme Jean-Baptiste Morin à Montmagny.

—M. et Mme Maxime Pelletier, M. et Mme Maxime St-Hilaire, M. Joseph Guimont, de St-Cyrille et M. Charles Gagnon, de Ste-Perpetue, étaient ici récemment.

—M. Marc Chouinard de St-Jean et M. Adélard Mador, de la Rivière-Ouelle, étaient de passage ces jours derniers.

—M. et Mme Maxime Bélanger, M. Oliva Mercier, Mlle Alfréda Mercier, M. Gilbert Couillard sont allés à Ste-Apolline.

J.-T. FOSTER REELU POUR LA 20E FOIS

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a rélu hier soir, pour la vingtième année, M. John-T. Foster, au poste de président du conseil— M. Drolet vice-président.

Montréal, 22. (D.N.C.)—M. John-T. Foster a été réélu hier soir, par acclamation, président du conseil des métiers et du travail de Montréal. Ce sera la 20e année que M. Foster occupera ce poste. M. Ben Drolet, a été réélu vice-président, et M. Joseph Pelletier, secrétaire-général. On prendra le vote à la prochaine assemblée, le 3 février, pour l'élection des titulaires des autres fonctions.

Les délégués ont adopté une résolution par laquelle ils demandent à la ville de faire exécuter les travaux de chômage à la journée afin de donner du travail à un plus grand nombre de chômeurs.

On s'est opposé, par une résolution, à l'imposition d'une taxe de 5 pour cent sur tous les repas. Une longue discussion à eu lieu sur ce point. M. Foster, à son habitude, résuma la question. Il fait remarquer que les taxes sont absolument nécessaires. Les ouvriers demandent, par exemple, des pensions aux vieillards, et aux veuves. Le gouvernement ne peut se rendre à ce désir si on l'empêche d'imposer des taxes. Cependant M. Foster explique que le seul motif pour lequel il ne veut pas d'une taxe sur les repas, c'est qu'ils sont une nécessité de la vie. Le président du Conseil des Métiers est d'opinion qu'après tout, l'impôt sur le revenu est encore la taxe la plus équitable.

Si le gouvernement provincial pouvait utiliser ses surplus il serait plus conciliant, car est une chose dont on peut se passer, à la rigueur.

Quelqu'un ayant avancé que le gouvernement provincial pourrait utiliser ses surplus au lieu d'augmenter les impôts, M. Foster fait remarquer que les surplus ont été employés à payer l'intérêt sur la dette de la province et à d'autres fins aussi justes. Il faut aussi prendre en considération le fait que les travaux de chômage entraînent des dépenses extraordinaires pour le gouvernement. Quant à la taxe suggérée sur les dividendes, M. Foster fait remarquer que c'est du seul ressort du gouvernement fédéral.

Le conseil des Métiers a appuyé une résolution des charpentiers menuisiers, qui veulent qu'avant de permettre à la Commission des Ecoles Catholiques de lancer un emprunt pour l'université, le gouvernement fasse une enquête sévère sur la manière dont a été dépensé jusqu'ici l'argent de l'université.

LORD READING EST MALADE A LOUQSOR

L'éminent homme d'Etat anglais, qui est âgé de 71 ans, est terrassé par la maladie après avoir été l'objet d'une réception enthousiaste, à Tel Aviv.

Le Caire, Egypte, 22. (A.P.) — Lord Reading, homme d'Etat anglais, connu et secrétaire pour affaires étrangères dans le premier cabinet national MacDonald, est sérieusement malade à Louqsor, apprend-on ici aujourd'hui. Un avion de l'armée a quitté Le Caire avec un médecin et une infirmière ce matin.

Lord Reading a 71 ans. Il venait de visiter la Palestine, où il avait été, notamment à Tel Aviv ,l'objet d'une réception rappelant celle qui fut accordée à lord Balfour en 1925. L'an dernier il avait épousé sa secrétaire. Au commencement de janvier lui et sa femme avaient passé un week-end à la villa de feu lord Melchett, sur les bords du lac de Galilée. Ils quittèrent Haifa, Palestine, pour l'Egypte, en chemin de fer, le 6 janvier courant.

L'information parvenue ici n'indique pas la nature du mal dont souffre lord Reading.

A l'occasion de notre

VENTE 20ième ANNIVERSAIRE

Grandes REDUCTIONS de...

10% 15% 20%

Sur tout notre STOCK de Meubles!

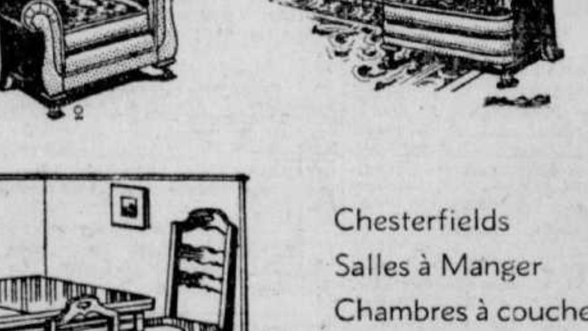

Chesterfields

Salles à Manger

Chambres à coucher

Sets à déjeuner

Literie

Petits meubles

Etc. ! Etc. ! !

LES FUTURS EPOUX, comme ceux qui déménagent au printemps devraient ne pas manquer de telles aubaines de se meubler à prix ridicules. Pour un léger acompte nous garderons vos meubles jusqu'au printemps prochain.

J.-W. CANTIN

446 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

NAISSANCES

GAUVIN—M. et Mme Henri Gauvin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 janvier et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Lucine-Fernande.

Parrain et marraine, M. et Mme Jules Drolet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Berthiaume.

ST-ANTOINE—M. Ernest St-Antoine, de La Tuque et Madame St-Antoine, née Juliette Moisan, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 11 janvier et baptisé le 17, sous les prénoms de Joseph-Claude.

Parrain, M. Arthur Malo, Roadsmaster sur le C. N. R., marraine, Mlle Louisette St-Antoine, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme P.-J. St-Antoine, grand'maman de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX—A St-Louis de Courville, mardi le 26 janvier, à 7 heures, sera chanté le service anniversaire de feu Isidore Giroux, époux de Marie-Rose Trépanier.

PELLETIER—Lundi, le 25 janvier, à 8 heures, sera chanté en l'église de L'Islet, le service anniversaire de Mme Joseph-Ester Pelletier, née Hortense Caron, épouse de feu Joseph-Ester Pelletier, autrefois de St-Roch des Aulnais. 21jan-3fs

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUMONT—A Québec, le 20 janvier 1932, à l'âge de 56 ans 3 mois, est décédé M. Edouard Beaumont, époux de dame Exilis Vezina.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 256, rue Richelieu, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 21jan-2fs-b

LAVERDIERE—A St-Fidèle, le 21 janvier 1932, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jules Laverdière, époux de Ernestine Lapointe.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 175, 10e Rue, à 8 heures 45 pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire. 22janv-2fs

LEGARE—A Québec, le 22 janvier 1932, à l'âge de 6 mois, est décédée Denise, enfant de M. et Mme Jos. Légaré.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 62, rue Richelieu, à 2 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. -b

MARCEAU—A Québec, le 21 janvier 1932, à l'âge de 57 ans 6 mois, est décédée Mlle Aline Marceau, fille de feu Sieur Marcellin ...eau, tailleur et de feu Marie-Rose Gosselin.

...funérailles auront lieu samedi matin, à ... heures.

Départ de la chambre mortuaire de Hubert Moisan, No 97, rue Notre-Dame des Anges, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

MARTIN—A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 janvier 1932, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Prudent Martin, époux de Elisa Masse.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30, en l'église de Ste-Anne de la Pocatière. 21-23jan-2fs

RACINE—A Québec, le 20 janvier 1932, à l'âge de 77 ans, est décédé M. David Racine, époux de feu Marie Fillion.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Albert Villeneuve, 270, rue St-Vallier, à 7 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière de St-Joachim.

Le défunt laisse pour le pleurer 3 filles, Mme Albert Villeneuve (Marie-Anna), Mme Herménégilde Viger (Delvina) et Mlle Bernadette Racine. 21jan-2fs

ROUSSEAU—A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 janvier 1932, à l'âge de 61 ans et 5 mois, est décédée dame Vve Edmond Rousseau, née Azilda Roberge.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures à l'église St-Jean-Baptiste.

Départ de la maison mortuaire, 10 Côte Ste-Geneviève, à 8 heures 45.

Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne à l'église St-Jean-Baptiste, et de l'Union de Prière, à St-Roch. 22jan-2fs

TOUSSAINT—A Québec, le 22 janvier 1932, à l'âge de 95 ans, est décédé Sieur Eloi Toussaint, ancien charretier et rentier, époux de Malvina Simard.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 218 rue Morin, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse. 22jan-2fs

TREMBLAY—A Giffard, le 20 janvier 1932, à l'âge de 83 ans 4 mois, est décédée Mme Vve Arsène Tremblay, née Georgienna Girard.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son gendre M. J.-A. Auclair, contracteur, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière de la paroisse.

La défunte était la mère de feu Mesdames Alexis Goulet et Ernest Poulin, de Mmes Ovide Vachon et J.-A. Auclair, de Giffard; de Mme Alidor Belley, de St-Bruno et de M. Joseph Tremblay. 20jan-3fs-b

TURCOTTE—A l'Hôpital du St-Sacrement, le 20 janvier 1932, à l'âge de 51 ans, est décédée Blanche Letarte, épouse de M. Abel Turcotte.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 209, rue St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. 21jan-2fs

WARREN—A Québec, le 22 janvier 1932, à l'âge de 54 ans 8 mois, est décédé Zéphirin Warren, époux de feu Eugénie Chartrain.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 96, 8e Rue, à 7 heures 45, pour l'église de St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles. 22jan-2fs-b

Saint-Alexandre

Naissance

M. et Mme Henri Deschênes font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 31 décembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Lucien-Benoît. Parrain, M. Gérard Vaillancourt, marraine, Mlle M.-Jeanne Vaillancourt. Porteuse, Mme J.-M. Clément, de Québec.

En visite à l'occasion des fêtes

— Chez M. Ludger Dumais : M. et Mme Léopold Cloutier, de St-Pierre de Montmagny, M. le Dr et Mme H. Dumais et leurs fillettes Lucienne et Madeleine, de Rivière-du-Loup.

— Chez M. et Mme Henri Deschênes : M. et Mme J.-M. Clément, de Québec, M. et Mme Octave Le-Bel, M. J.-B. Deschênes, de Trois-Pistoles.

— Chez M. et Mme J.-B. Bérubé : M. et Mme Félix Bérubé et leur jeune fille, Mlle Noëlla Bérubé, de St-André.

— Chez M. et Mme Charles-E. Levesque : Mme Anselme Brun, de Drummondville, M. et Mme Wallace Kin, d'Edmundston, M. et Mme Hector Marchand, de Montréal, M. et Mme Hector Desrochers, de Lévis, Mlle Marie-Ange Pelletier, de Québec, M. Gérard Lemieux, de Joliette.

— Chez M. et Mme J.-B. Paradis : M. et Mme Dominique St-Pierre, chef de gare de St-André et leur jeune fille Mlle Rita, M. Roland Levesque, de Rivière-Ouelle.

— Chez Mme François Dumond : M. Napoléon Dumond, de Montréal.

—Chez M. et Mme Ulderic Dumond : M. l'abbé Nap. Dumond, vicaire à l'Ange-Gardien.

— Chez M. et Mme Germain Dumond : M. l'abbé Pierre Dumond, vicaire à St-Pacôme.

— Chez M. et Mme Ulderic Ouellet: M. l'abbé C.-E. Ouellet, de Québec.

— M. l'abbé Georges Gervais, préfet des études au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a visité ses parents au jour de l'an.

— M. Georges Michaud, de Québec, en visite chez sa mère Mme Georges-E. Michaud.

Funérailles de Mlle Georgette Fortier

Jeudi, 7 janvier, en l'église Jacques-Cartier, ont eu lieu les funérailles de Mlle Georgette Fortier, fille de M. Joseph Fortier. Le convoi funèbre quitta la maison mortuaire à huit heures et demie pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière de Sillery. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Deblois et le service chanté, avec diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil son père : M. Jos. Fortier; ses frères : MM. Emile, Adrien, Ernest, Amable, Maurice, M. Lorenzo Lavallée, beau-frère; ses oncles : MM. Amédée Fortier, Omer Fortier, des Trois-Rivières ; MM. Alfred Trudel, Ernest Bérubé, Willie St-Arnauld, Paul Leclerc, Théodore Genest, de St-Nicolas, M. Joseph Plante, de Sillery ; M. Honoré Roger, St-Rédempteur, E. Lambert, ses cousins: Georges Genest, Roland Trudel, Paul Bérubé, Ernest Bérubé, Omer Robitaille, François Labbé, Lauréat Labbé, Laval Labbé, Roméo Labbé, Joseph Robitaille, Alexandre Robitaille, Jos. Roberge, Roland Roberge, Joseph Fortier, Philippe Dubé Lucien Dubé, Alfred Plante, maire de St-Nicolas; Henri Drouin, Florian Drouin, Diogène Dion, Emilien Fournier, Jos. Laflamme, A. Laflamme, Alphonse Trudel, Siméon Barma, Albert Drolet, Eugène Demers, de St-Nicolas; Gaudiose Demers, de St-Nicolas; Gaudiose Gagnon, docteur Gingras, de Lévis; L.-T. Falardeau, Pierre Plante, H. Mathieu, A. Leclerc, L. Bissonnette, C. Forgues, Gérard Bissonnette, C. Duclos, Edouard Poulin, Pierre Prémont, Alphonse Dion, Henri Giroux, T. Dion, Oscar Simard, Louis-P. Pelletier, Jos. Bertrand, Roméo Gagné, David Moisan, Gil Moisan, Henri Bossel, H. Falardeau, Vincent Poulin, C. Trudel, N. Déry, Delphis Gastonguay, Roland Dupéré, Lorenzo Turgeon, C. Pelletier, Gérard Fiset, G.-C. Pleau, E. Clavaux, Jack Drog, Albert Denis, Gérard Denis, Paul Gingras, Lucien Gingras, Donat Martel, H. Slater, Stanislas Allen, J.-H. Robitaille, A. Demers, H. Roy, L. Miller, Roland Drolet, de Sillery; Maurice Boutet, François-Xavier Coupé, Eugène Crépault Gérard Forest, et une foule d'autres. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sillery.

Les religieuses du couvent assistaient au service, et il y eut les solis chantés par ses petits cousins Adélard Fortier et Lucien Fortier.

UN SITE POUR LES NOUVEAUX CHEFS-LIEUX

(Suite)

des intéressés.

La discussion fut plus longue lorsqu'on étudia le cas du Lac St-Jean. M. Fillion, M. P.P., fit entendre M. Chayer, avocat et représentant des partisans de St-Joseph d'Alma. Il dit avoir des résolutions de tous les conseils municipaux demandant que le chef-lieu fut établi à St-Joseph d'Alma. Le député du comté, M. Fillion, demanda que la question fut suspendue pour un an.

M. Garon Pratte prétend que le conseil du comté s'est prononcé en faveur de Hébertville, qui est le chef-lieu actuel. A moins que St-Joseph d'Alma n'obtienne une loi à cet effet l'an prochain, il est fort probable que le tout restera tel quel.

Dans Témiscouata il n'y aura pas de changement quant au bureau d'enrégistrement; M. Morel dit que la majorité des municipalités réclament Notre-Dame du Lac comme chef-lieu.

Pour Gaspé-Sud, le bureau d'enrégistrement se trouvant à Percé, là aussi sera le chef-lieu.

M. Côté, le représentant de Gaspé-Nord étant absent, hier soir, il n'a pu donner son opinion il est bien probable que Ste-Anne-des-Monts possédera le chef-lieu de cette division puisque le bureau d'enrégistrement y est déjà établi.

—Mlle Bernadette Barbeau, de Québec, est venue chez son père M. T. Barbeau.

—Mlle Thérèse Laplante de Rivière du -Loup, en visite clez sa tante, Mme Joseph Soucy à l'occasion du Jour de l'An.

—M. et Mme Léger Blanchet, de Rivière-du-Loup, de passage chez Mme Jos-L.-P. Levesque le 1er janvier.

—Mlle Alice Ouellet est de retour d'une promenade chez sa soeur Mme J.-E. Soucy, de St-Joseph.

—Mlle Lorenza Dumais nous quittera le 20 janvier pour entrer au Noviciat des Soeurs de la Charité de Québec. A cette courageuse jeune fille, nous souhaitons beaucoup de bonheur et de persévérance dans sa sublime vocation.

Marguillier

M. Jean Lavoie a été élu marguillier en remplacement de M. Simon Bélanger, sortant de charge.

Statistiques

Il y a eu dans notre paroisse au cours de l'année 1931, 35 décès, dont 24 grandes personnes et 11 enfants, 4 mariages et 65 baptêmes.

Souhaits

A tous les lecteurs et lectrices de ce journal la correspondante offre ses souhaits les meilleurs pour la nouvelle année.

Un accord

Berlin, 21. (A.P.)—Un accord portant sur des crédits à court terme de plus d'un milliard de dollars a été conclu aujourd'hui entre débiteurs allemands et créanciers étrangers.

On peut broder la toile neuve plus facilement si on la frotte avec du savon blanc fin. Ce moyen empêche les fils de craquer.

Bel hommage à la mémoire du Dr Dorilas Roy

St-Ephrem.—Le Dr Dorillas Roy, décédé récemment à St-Ephrem, a eu d'imposantes funérailles samedi le 2 janvier. Une foule immense avait tenu à rendre à ce citoyen regretté un dernier hommage. La levée du corps fut faite par M. le curé Ed. Lavoie, de St-Flavien, ami intime du défunt.

Le cortège funèbre se mit en marche vers neuf heures et demie.

La vaste église de Saint-Ephrem était remplie, et cependant plus de cinq cents personnes n'ont pu y prendre place, tellement étit grand le nombre des amis venus pour témoigner leurs sympathies.

M. l'abbé J. Gignac, curé de la paroisse, chanta le service, assisté de MM. les abbés W. Rodrigue et R. Giguère, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent célébrées à l'autel de la Ste Vierge par MM. les abbés J.-L. Bonenfant et C. Faucher. Assistaient au chœur: MM. les chanoines D. Caron, curé de la paroisse St-Victor, et J.-A. Bernier supérieur du Séminaire des vocations tardives à St-Victor; MM. les abbés E. Lavoie, curé de St-Flavien; J. Houde, curé de St-Benoît-Labre; M. P. Legendre, curé de St-Méthode; W. Lemieux, missionnaire diocésain; C. Deslauriers, curé des Sts-Anges; A. Doyon, professeur au séminaire de Québec; R. Nadeau, professeur au séminaire de St-Victor; J. Emond, vicaire à St-Victor; R. Fortin, vicaire à Laurierville.

La messe de "requiem" harmonisée fut très bien rendue, partie par les chantres de l'endroit, et partie par ceux des localités voisines. Mentionnons M. Alfred Vallée, chef de gare d'Israëli; M. le notaire L.-P. Turgeon, et son frère Viateur, de St-Victor, M. O. Lessard, de St-Be-oît; M. J.-A. Poulin, électricien. L'orgue était tenu par madame E. Roy.

Le deuil était conduit par H. Robert, entrepreneur de pompes funèbres. Portait la croix, M. C.-E. Pagé, N.P., Porteurs: MM. Charles Bolduc, Achille Longchamps, Ex. Lemieux, Jos. Côté, A.-Pepin, E. Mathieu, P. Rodrigue, P. Gonthier.

Les tributs floraux étaient portés par les fils ... parents et amis du défunt.

Accompagnaient la dépouille mortelle au tombeau de famille : les, porteurs d'honneur, M. J.-S. Moreau, agent d'assurance de St-Mervais M. E. Lacroix, M. P., M. E. Fortin, M. P. P. et le Dr F.-O.-S. Gagnon, de Québec, M. F.-X. Nolet, de Summersworth, père de Mme Dr Roy, MM. J.-A.-D. M. V. et Melchior Roy, ses frères. Le Dr Fortin, de St-Victor, Dr. Cliche, d'East-Broughton, Dr Beaudin, de St-Georges, Dr A. Domingue, de St-Ephrem, Dr H. Nadeau, de l'hôpital Gilbert, de St-Evariste, le notaire Gilbert, de St-Evariste, le notaire L.-P. Turgeon, de St-Victor, M. C. Pomerleau, P. P. M., de Saint-Victor, M. R. Maheux, E. E. M., de St-Benoît. Tous les paroissiens de St-Ephrem les plus en vue comme les plus humbles, ont tenu à rendre ce dernier témoignage d'estime à leur dévoué médecin. Un grand nombre de citoyens des paroisses voisines suivirent aussi le corps jusqu'à sa dernière demeure. De St-Georges : M. G. Thibodeau, maire, M. W. Paquet, M. G. Roy, De St-Victor : MM. C.-E. Lacoursière, G. Lacoursière, V. Turgeon, J. Pomerleau, P.-A. Champagne, C. Poulin, S. Cousse, Jos. Bernard, A. Langelier. De Saint-Benoît : MM. El. Maheux, maire, Ed. Rancourt, A. Binette, T. Roy, Joseph et Odilon Rancourt, Philippe Roy, O. Lessard, etc. De St-Evariste : MM. N. Buteau, J. Morin, Réal Dancause, E. Domingue, J.-O. Quirion, Nap. Roy, F. Domingue, O. Mirin, etc. De St-Honoré : MM. J. Bellegarde, R. Grégoire, J. Nadeau, etc De St-Méthode : MM. Florian Nadeau, maire, A. Couture, C. Dubreuil, De Beauceville : MM. Henri Renault, maire, M. l'ingénieur Dessaulniers, de l'Unité Sanitaire, M. J.-A. Deblois, M. D. Fortin. Beaucoup d'autres de Lambton, St-Romain, Winslow.

Plus de 5,000 personnes assistaient à ces funérailles.

Nous réitérons à la famille nos plus sincères condoléances.

Parmi les témoignages rendus à la mémoire du défunt, nous tenons à souligner celui de M. Edouard Fortin En voici le texte.

C'est une des figures les plus sympathiques et les plus aimées qui vient de disparaître en la personne du docteur Dorilas Roy, qu'une foule nombreuse de parents et d'amis a reconduit à sa dernière demeure, vendredi dernier. Le regretté disparu que la mort est venu ravir si brusquement à l'affection des siens, à l'estime et à la considération de ses amis, à l'amour des pauvres et des malheureux qu'il savait si délicatement soulager, vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Celui qui trace ces lignes a suivi le docteur Roy dès ses années de collège. Avec lui, nous avons étudié, nous avons goûté les joies du pensionnat, des belles journées de congé comme des heures d'étude, et dès ce temps d'heureuse jeunesse, Dorilas Roy laissait deviner les solides qualités de son coeur généreux et de son âme délicate et franche. Plus tard, nous nous sommes rencontrés à l'Université, et là encore, le jeune étudiant se faisait aimer de tous par ses manières affables, sa franche bonhomie et sa gaieté de bon aloi.

Et quand ont sonné les heures du véritable travail, les heures du dévouement et de la charité, quand il a fallu faire face aux exigences de la vie, à ses épreuves, à ses luttes le docteur Roy n'a pas reculé devant la tâche et il a toujours fait face aux exigences du moment avec son même sourire de bonté, de générosité, de gentilhomme. Personne ne l'a vu une seule fois en colère, mais sur sa bouche toujours des paroles de consolation de réconfort ou de joie.

Son foyer, que son départ laisse dans un deuil profond, était ouvert à tous ses amis. Une épouse modèle et distinguée autant que dévouée, de charmants enfants en faisaient le plus bel ornement avec celui qui savait l'égayer et lui donner un charme parfait. La maison du docteur, nous nous en souviendrons longtemps et nous souhaitons que malgré le trop grand vide que la mort vient d'y creuser, celle qui pleure aujourd'hui le cher absent saura y garder jalousement le souvenir du regretté disparu.

Homme de caractère autant que doux et charitable, le docteur Roy était surtout un vrai médecin, attaché à sa profession, dévoué à ses malades et compatissant à toutes les souffrances. Celui qui viendra après lui n'aura qu'à suivre ses traces pour devenir comme le docteur Roy l'était, l'idole de ses compagnons. Le docteur Roy comptait des clients dans tout le comté et sa réputation de praticien distingué était connue de tous.

Ajoutons que le parti libéral perd en lui un partisan dévoué, sincère et fidèle, qui ne comptait ni ses efforts, ni son temps, ni ses sacrifices pour aider au succès des armes libérales. Et il se dévouait avec la conviction d'être, là encore, utile à ses concitoyens et, la lutte terminée, sans esprit de parti, il était prêt à aider tout le monde, à recourir et recommander tous ceux qui s'adressaient à lui.

Nous avons voulu déposer sur sa tombe nos bien vifs regrets et la sympathie de tous ceux qui pleurent aujourd'hui sa disparition. Il est parti trop jeune encore. Il savait que sa vie serait de courte durée et il l'a remplie rapidement de bonnes œuvres et de bienfaits. Nous sommes assuré que là-Haut, il a reçu de Celui qui ne laisse pas un verre d'eau sans récompense l'accueil du bon et fidèle serviteur.

Les funérailles imposantes qui lui ont été faites et auxquelles toute la paroisse de St-Ephrem assistaient ainsi que des centaines d'amis de paroisse étrangères sont un témoignage éclatant de l'estime dont jouissait le docteur Roy et, pour la famille, une consolation et une marque de sympathie que rien ne pourrait surpasser.

Gardons dans notre souvenir l'image de ce bon et vaillant ami. Qu'elle soit, pour nous, un motif, d'espoir et de confiance. Il nous laisse comme testament celui de soutenir et d'aimer les miséreux, de lutter vaillemment et sans défaillance pour la joie et le bien-être de tous ceux qui nous sont chers. Cette leçon d'une belle et trop courte vie nous ne l'oublierons pas et sur cette tombe à peine fermée nous nous inclinons avec regret pour y déposer l'hommage de notre sympathie et de notre souvenir ému.

Edouard Fortin M. A. L.

A Campbellton

Campbellton, N.B., 22. — (D.N. C.B.) — La denière réunion du Conseil de Ville sortant de charge a eu lieu à l'Hôtel de Ville; son Honneur le maire Savage occupait le siège présidentiel. Diverses communications furent lues et discutées par les échevins et les comptes du mois de décembre furent passés au vote. Un rapport pour l'année 1931 de M. O'Donnell, chef des pompiers et inspecteur de constructions, démontra que les pertes par incendies durant cette année s'élèvent à $10,000. cela représente 50% des pertes durant l'année 1930 quoique la brigade de feu dur répondre à 19% plus d'alarmes qu'en 1930. Le Département de l'électricité dont M. P.-W. Calwell est le président, a une balance de $16,250.52 à son crédit dans la banque. Les taux d'électricité ont rapporté un montant de $101,628.90 durant l'année qui vient de finir. Sur un montant de $6,200.00 voté pour la Charité publique, $5,601.95 ont été dépensées. Les dépenses totales de la ville durant l'année 1930-1931 se sont élevées à $413,138.08 dont $45,960.00 pour le nouveau réservoir du Lac Smith. L'argent reçu durant l'année se monte à $300,-777.79 Il y a donc un déficit de $112,460.29 au bout de l'année 1931. Ceci n'est pas surprenant lorsque l'on jette un coup d'oeil sur les taxes ainsi que les comptes pour électricité et eau qui n'ont pu être payés et les dépenses qui ont été faites pour venir en aide au chômage. Sur ce déficit, un bon montant sera payé par les gouvernements fédéral et provincial comme part des entreprises du chômage.

M. J.-T. Feeney de Saint Jean, N.-B., ingénieur employé par la ville pour les travaux de l'écluse Smith, était présent. Il donna un peu de détails et répondit aux questions des échevins concernant cette écluse, sur les matériaux employés, sa durabilité, etc. Après quelques paroles d'adieu du maire et de M. J.-E. Miller, qui se retire du Conseil cette année, on ajourna.

Vallée-Jonction aura une manufacture de chaussures

Grâce au dévouement et à la coopération de plusieurs paroissiens, Vallée Jct sera doté d'une manufacture de chaussures, qui portera le nom: "The Valley Shoe Co. Ltd." Les travaux de construction de cet édifice commenceront prochainement. Le Bureau de direction est formé et comprend : MM. J.-A. Rousseau, président; J.-A. Tardif, de Québec, gérant; J.-L. Cliche, vice-président. Directeurs : MM. Edmond Grégoire, Napoléon Nadeau, Jos. Poulin, Vital Cliche.

Souhaitons à cette entreprise tout le succès désiré, pour le bien-être des habitants de cette paroisse, qui sont assez atteint par la crise, que nous traversons.

Cacouna

Statistiques

Il y a eu au cours de l'année 1931 34 baptêmes, 7 mariages et 19 sépultures.

M. Arthur Perrault a été élu marguillier en remplacement de M. Elisée Mailloux, sortant de charge.

—M. et Mme Eugène Michaud, ainsi que Mlle Maria Jobin, de Rivière-du-Loup, étaient les hôtes de M. et Mme Aimé Rivard, dimanche dernier.

—M. et Mme Gérard Thibault, de Saint-Simon, étaient en visite chez M. Jos. Saindon, ces jours derniers à l'occasion des fêtes du jour de l'an

Dosquet

Mariage

Jeudi matin à 8 heures 30, en l'église de St-Octave de Dosquet, a été bénit le mariage de Mlle Yvonne Mailloux, fille de M. et Mme B. Mailloux, avec M. Georges-Henri Caron, télégraphiste au C. N. R. St John's Que., fils de M. et Me F.-X. Caron, de Dosquet. M. l'abbé Edmond Caron, frère du marié, officiait à la cérémonie assisté de M. l'abbé L.-Ph. Sylvain, curé de Dosquet, Mlle Mailloux, était accompagnée de son père M. B. Mailloux, et M. F.-X. Caron, était le témoin de son fils. Pendant la messe un joli programme musical a été exécuté par le choeur des jeunes filles, après la cérémonie nuptiale il y eut réception chez M. B. Mailloux, et à la résidence de M. F.-X. Caron, après quoi un somptueux déjeuner a été servi à l'hôtel Lehoux auquel se trouvaient réunis en nombre les membres des deux familles, puis les nouveaux époux sont partis dans l'après-midi pour un voyage à Montréal, Boston, et autres villes américaines. A leur retour M. et Mme A.-Henri Caron, résideront à St-John's, Qué. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Parmi les invités à ce mariage mentionnons : M. l'abbé L.-Ph. Sylvain, curé de Dosquet, M. l'abbé Edmond Caron, M. et Mme B. Mailloux, M. et Mme F.-X. Caron, M. et Mme Arthur Coulombe, de Princeville; M. et Mme Albert Mailloux, de Laurier; M. et Mme A. Coulombe, de Ste-Croix; M. et Mme Napoléon Grégoire, de Plessisville; M. et Mme Henri Brochu, de Lévis; M. et Mme P.-Emile Roy, de St-Malachie; M et Mme D.-Emeric Caron, de Lyster; Mme Ludovic Talbot, de Québec; Mlles Ghislaine et Suzanne Brochu, de Lévis; M. André Grégoire, de Plessisville; M. et Mme Alfred Mailloux, M. et Mme C. Tremblay, M. et Mme Jos. Gosselin, Mlle Henriette Croteau, M. et Mme Antoine Mailloux, M. et Mme J.-E. Poitras, M. et Mme Omer Normandin, M. et Mme G. Blais, M. et Mme Octave Poitras, M. et Mme Alphonse Carrier, M. et Mme Philippe Bibeau, M. Eugène Marceux, M. Camille Labrie, Mlles Juliette Caron, Germaine Caron, Jeannette Caron, Marguerite Caron, Mlles Anna Mailloux, Irène Mailloux, Lise Mailloux, Rose Mailloux, MM. Alfred Mailloux, Henri Mailloux, Télesphore Mailloux, Lucien Mailloux.

St-Léonard d'Aston

Va-et-vient

MM. Gérard Hébert, Georges Comeau, Rodrigue, Pierre Marcel et Giles Dugré, tous du Séminaire de Nicolet, étaient dans leurs familles au jour de l'An.

—M. Arzélus Hébert, et Roland Foucault, étudiants à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

—MM. Gaston Boulianne, Marcel Foucault, Bertrand Turcotte, Jacques Béliveau, Gratien Héroux, du Collège du Sacré-Coeur, de Victoriaville; Mlle Florence Béliveau, du couvent des Srs Jésus-Marie de Beloeil.

—M. et Mme J.-A. Turcotte ainsi que leurs enfants, Jeanne-Mance et Yvon Turcotte, sont allés à Drummondville, chez Mme J.L Letendre et chez M. Hervey Turcotte.

Ne faisons jamais de promesses que nous ne voulons ou ne pouvons pas tenir.

AVIS

Avis est par les présentes donné que M. Ernest Vidal, de Québec, n'est plus à notre emploi et n'est plus autorisé à solliciter des commandes pour nous ni à agir en notre nom.

WM. DOYLE REG'D,
15, rue St-Pierre,
Québec

No 8.

P. FERLAND dit:

Nous vous présentons M. James MacKay, notre Teinturier-Chimiste, qui se dit honoré autant qu'enchanté de se faire votre guide.

Voyez-vous, Mesdames et Messieurs, le Département de la Teinture dont j'ai la charge, se divise en trois départements bien distincts, à savoir : le département de l'analyse et du nettoyage, celui de la teinture à l'échantillon, et finalement, celui des nuances courantes, telles que le noir, le bleu et le brun.

Afin que vous ne soyiez pas trop embarrassés, j'éviterai les détails d'ordre trop technique pour le présent du moins, mais je puis vous affirmer avant que d'aller plus loin, que tous les tissus peuvent être teints de presque toutes les nuances.

Il est recommandable que le client devrait toujours faire un choix de deux nuances ou plus quand il veut faire teindre un vêtement quelconque, car cela peut sembler étrange aux profanes, mais il n'est pas moins vrai que l'analyse d'un tissu, ne perdant pas de vue les différents traitements de teinture qu'il aura subis au préalable, l'influence au point qu'une certaine nuance demandée sera impossible à obtenir d'une manière parfaite, alors qu'avec un choix fait d'avance, le Teinturier, après les analyses et essais usuels, se rendra tôt compte de telle ou telle condition, choisira la teinte la plus appropriée au tissu, produira un plus beau travail en lui épargnant d'être brûlé dans un effort d'obtenir ce que le client réclame obstinément.

Cette bonne pratique aura toujours pour effet d'éviter des désappointements dans le sens des retards probables ; ainsi Madame X... nous fait parvenir une robe qu'elle veut faire teindre vert jade, et il la lui faut pour lundi prochain : nous découvrons que le tissu n'absorbera pas cette nuance, et comme elle habite à 125 milles d'ici et qu'elle n'a pas spécifié de second choix, il s'ensuit que les délais occasionnnés par un échange de lettres à ce sujet la priveront de ce vêtement à la date désirée.

A la suite de l'expérience que j'ai acquise en Angleterre, en Europe aussi bien qu'en Amérique, je suis vraiment fier de proclamer que notre département de la teinture est un des mieux outillés pour ce qui a trait à la quantité comme à la qualité des ingrédients chimiques et des teintures que nous employons. Nous rivalisons avec les plus grandes et meilleures institutions du monde.

Sachant que vous ne tenez guère à assimiler, Mesdames et Messieurs, tous les renseignements que nous aimerions à apporter à votre connaissance, au cours d'une seule visite, nous serons enchantés de vous convier de nouveau pour lundi, mercredi et vendredi prochains, alors que nous vous réservons des faits et détails intéressants.

P. FERLAND

TEINTURIER ET NETTOYEUR EXPERT

155-157 RUE DU PONT TEL. 4-3531

Grande vente annuelle de Janvier

Voici quelques-uns des bons marchés que vous offre la Maison Faguy Lepinay & Fils

2 LOTS DE CHEMISES de couleurs pour garçons prix 75c pour..... 29c

$1.00 pour..... 59c

CAMISOLES de balbrigan pour hommes qualité de 75c pour..... 19c

COUVRE-CHAUSSURES pour dames valeurs $3. à $5.00 pour..... 99c

BAS DE SOIE façonnés de couleurs qualités de $1.00 à $1.50 pour..... 59c

LOT DE TRICOLETTE de couleurs à claire à..... 79c

BONS DE 20% en marchandises sur toutes lignes non réduites.

QUANTITES D'AUTRES LOTS sont offerts à des prix de débarras.

MANTEAUX D'HIVER GARNIS DE FOURRURES $8.98
pour dames, valeurs $60. à $75. pour.....

LOT DE CHAPEAUX POUR DAMES 98c
Valeurs jusqu'à $9.00 pour.....

COMPLETS DE TWEED POUR HOMMES $4.98 et $5.98
Valeurs jusqu'à $30.00 pour.....

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES $4.98 et $5.98
Valeurs $20. à $35.00 pour.....

FAGUY LEPINAY & FILS

254-264 RUE ST-JEAN - TEL: 2-8300

VICTOR RADIO

La Plus Belle Valeur en Radio

Se vendant maintenant à des prix aussi bas que les Meilleur Marché !

Modèle "VICTOR" R-8
Ci-contre

$119.50

Complet avec lampes

Radio VICTOR R-8
$119.50 Complet avec lampes

Un Super-hétérodyne avancé à huit lampes, très efficace et possédant deux lampes Pentodes, deux "Super-Control" et d'une construction des plus perfectionnée. D'un prix incroyablement bas pour sa valeur.

Radio "VICTOR" R-20
$197.50 complet avec lampes

Un Super-hétérodyne avancé, De Luxe, à 10 lampes, logé dans un somptueux cabinet à six pattes, en noyer apparié. Hauteur 41 1/4", largeur 26 13/16" profondeur 15 9/32". Deux "Pentodes" et trois lampes "Super-Control". Contrôleur de volume automatique perfectionné—simplifié. Syntonisation précise. Un chassis complètement protégé, recouvert d'une couche d'acier cadmium plaqué, assure une nouvelle conception de l'agrément du radio.

Paiements Différés
accordés avec plaisir sur demande du client

G. Robitaille Ltée

320, rue St-Joseph - - Québec

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

UN CREDIT DE $250,000

IL RECLAME $2,300 DES AUTORITES

M. J.-P.-J. Godreau, du garage Berthelot reproche à la ville de n'avoir rien fait pour remédier à un état de choses qui lui a causé des ennuis et des pertes — L'agrandissement du marché — Sa déclaration.

Il y a tout près d'un an, l'on agitait, à l'hôtel de ville, la question de l'insuffisance du marché Berthelot pour l'usage des commerçants et cultivateurs de la campagne qui y viennent vendre leurs produits.

Ce marché est à proximité du garage publique de M. J.-P.-J. Godreau (garage Berthelot), qui s'est plaint, à maintes reprises des ennuis de toutes sortes qu'il était obligé d'endurer du fait que l'on empiétait sur son terrain, les jours de marché, au point que c'est avec de très grandes difficultés qu'il pouvait opérer son entreprise. Trop fréquemment, il arrivait qu'appelées dans des cas d'urgence, ses remorqueuses ne pouvaient sortir qu'avec des retards considérables, à cause de l'encombrement de la place par les voitures des cultivateurs qui stationnaient là avec l'autorisation de la Cité, retards qui lui ont été et sont encore préjudiciables à tous les points de vue. Il essaya d'en venir à une entente avec les autorités qui étudièrent même la possibilité de remédier à cet état de choses en agrandissant son marché trop restreint en étendue, surtout depuis le mois de mai 1931, alors qu'après avoir décidé de transformer la halle Montcalm en un monument national, elle transporta le marché Montcalm au marché Berthelot.

Aujourd'hui, M. Godreau n'ayant pas eu d'autre résultats que toute une série d'embarras successifs qu'il attribue au "laisser faire" des autorités municipales, poursuit la cité de Québec, lui réclamant $2,300 pour dommages résultant des pertes de profits dans l'exploitation de son garage.

Ses procureurs sont Mes Laliberté Marchand et Desjardins.

Voici sa déclaration motivant son action qui a été signifiée à la ville:

La demandeur déclare ce qui suit:

1—Le demandeur est contribuable de la cité de Québec et propriétaire d'un immeuble situé dans la cité, en vertu d'un acte produit comme exhibit No 1. du demandeur, pour valoir comme si récité au long dans les présentes;

2—Le demandeur est garagiste et mécanicien et l'agent autorisé du Club Automobile de Québec pour les remorquages des automobiles du dit club, et il exploite son occupation sur l'immeuble plus haut mentionné;

3—Le dit immeuble est situé sur la rue située en arrière du marché Berthelot.

4—La place du marché Berthelot est la propriété de la corporation défenderesse et elle lui fut donnée en 1825, avec l'obligation que des rues seraient établies tout alentour du dit marché.

5—En fait la Halle Berthelot fut construite en 1866 et la ville négligea alors de compléter la ruelle située en arrière de la halle Berthelot, vers l'ouest, jusqu'à la rue Berthelot, de sorte qu'une partie de cette ruelle est absolument impraticable.

6—La cité, pour obvier à cette inconvénient, dès 1866, fit le débouché du sud au nord, à côté de la Halle Berthelot;

7.—En 1928, à la demande du demandeur, lequel occupait les lieux à ce moment-là à titre de locataire, la ville lui écrivit, lui reconnaissant le droit incontestable de se servir comme rue, du débouché sud-nord à côté de la dite halle;

8.—Vers 1929, la ville fit même paver en ciment ce dernier débouché qui est devenu rue publique par dédication et l'usage;

9.—Vers Mai 1931, la cité, par règlement, transporta le marché Montcalm de la cité de Québec, à la place du marché Berthelot, alors que cette place était déjà trop petite et alors que la défenderesse savait qu'il en résulterait de graves inconvénients pour le trafic et l'accès aux propriétés des rues adjencentes, par suite de l'encombrement qui devrait nécessairement en résulter;

10.—Depuis les modifications du marché Berthelot et des rues susdites soit depuis mai 1931, les affaires du demandeur qui étaient florissantes depuis plusieurs années, diminuent considérablement aux dates fixées comme jours de marché jours où la circulation et l'accès aux propriétés des rues adjacentes, par suite de l'acte de la défenderesse, sont devenus excessivement difficiles de façon à y détourner la clientèle du demandeur;

11.—Cette diminution provient de ce qu'il y a encombrement de tout le marché et de ses alentours; les rues pouvant offrir des débouchées au demandeur sont entièrement encombrées par le fait, la faute et négligence de la cité et de ses employés.

12.—Il arrive en conséquence que le demandeur est absolument immobilisé dans son Garage à tous les jours de marché; les clients ne peuvent entrer chez lui; il lui est impossible à lui-même de se rendre aux appels, ou au moins ne peut-il le faire dans des conditions très onéreuses qui lui causent préjudices.

13—L'accès au garage du demandeur ne peut se faire, spécialement les jours de marché, que dans des conditions quasi impossibles et le demandeur s'en est plaint à différentes reprises depuis Mai dernier et spécialement dans un protêt notarié produit comme exhibit No 2. du demandeur, pour valoir comme si récité au long dans les présentes ainsi que le procès verbal de signification produit comme exhibit No 3;

14—Malgré les dites plaintes, la corporation défenderesse laisse stationner dans les rives avoisinant les dit marché, et spécialement celles conduisant au garage du demandeur, une multitude de véhicules de toutes sortes, de façon à nuire à la circulation, et à empêcher l'accès au public du Garage du demandeur.

15.—Subséquemment au dit protêt plus haut allégué, la ville a continué d'apporter la même négligence et à tolérer des obstructions qu'elle avait l'obligation légale de faire cesser pour la libre circulation dans les dites rues.

16.—Par suite de ce qui dessus, le demandeur a subi à date des dommages considérables consistant en perte de profits dans l'exploitation de son garage, dommage qu'il consent à réduire à $2300.00.

17.—Le demandeur est fondé à recouvrer de la défenderesse, la dite somme de $2300.00 que cette dernière refuse ou néglige de payer bien que dûment requis.

Pourquoi le demandeur conclut à ce que la défenderesse soit condamnée à lui payer la somme de $2300.00 avec intérêt depuis les présentes le tout avec dépens.

Films britanniques

New-York, 22.—(P. C.)—Un cable spécial au "New-York Times" venant de Londres annonce qu'une organisation spéciale a été entreprise par la "British United Film Produvers Company" pour la vente et la distribution des productions cinématographiques anglaises dans les Dominions britanniques, les colonies et les possessions de l'Empire.

Cette compagnie a eu le support effectif du gouvernement anglais non pas pour concurrencer les compagnies de distribution déjà existantes, mais bien pour établir un monopole des films britanniques par tout le Commonwealth.

LE BILL DE QUEBEC N'EST PAS TERMINE

On ne pourra peut-être pas en finir avec l'étude du bill de Québec mardi matin — L'hon. M. Lapointe poursuivra son argumentation en réponse aux avocats de la compagnie électrique.

Ce matin, à l'hôtel de ville, l'on paraissait moralement convaincu que le comité des bills privés de la Législature, ne pourra pas encore disposer entièrement du bill de la cité de Québec, dans la seule séance de mardi matin et qu'il faudra une autre séance.

A l'ajournement, hier, à 1 heure, l'hon. Ernest Lapointe, avocat conseil de la ville, avait la réplique aux procureurs du Quebec Power, sur la clause 188 dans laquelle les autorités municipales demandent le pouvoir de municipaliser l'électricité pour fins domestiques et industrielles.

L'on croit généralement (tenant compte que la séance du comité des bills privés ne commencera qu'à 10 h. 30) que l'argumentation de M. Lapointe occupera tout le temps du comité jusqu'à l'ajournement.

La journée de mercredi étant réservée à des bills qui intéressent la ville de Montréal, le bill de Québec, devra nécessairement être continué au lendemain, à moins que pour en finir mardi il soit décidé d'avoir une autre séance le soir.

Il n'y aura rien à l'hôtel de ville, avant que l'on ait disposé des demandes de la cité.

Le maire était à son bureau, ce matin pour s'occuper des affaires générales de la ville et recevoir ses collègues du conseil et les chefs de département. Comme d'habitude, notre premier magistrat a eu à répondre à un certain nombre de sans-travail.

L'esclavage

Genève, Suisse, 21.—(P.A.)—Des représentants des sociétés humanitaires qui ont suivi de près l'enquête menée actuellement à la Ligue des Nations sur la situation de l'esclavage et des conditions économiques dans la république de Libéria, ont déclaré aujourd'hui que les indigènes libériens qui ont témoigné à l'enquête ont souffert de vexations cruelles et graves.

On a brûlé des maisons, parfois même des villages entiers, racontent les témoins, et la commission d'enquête publiera bientôt un rapport qui promet des révélations sensationnelles. Un rapport préliminaire issu au mois de mai dernier affirmait qu'il sévit en Libéria un état de choses équivalent à l'esclavage.

La Chambre a siégé une heure ce matin, avant de s'ajourner à 8 h. 30, lundi soir — L'hon. M. Francoeur se fait voter les $250,000 pour le nouvel édifice.

(Par Georges Léveillé)

La Chambre a siégé près d'une heure, ce matin, et, dans ce cours laps de temps, elle a trouvé moyen d'abattre énormément de besogne.

L'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, s'est fait voter les $250,000 supplémentaires qu'il demandait pour le parachèvement du nouvel édifice parlementaire, rue Saint-Augustin, le premier ministre, l'honorable L.-A. Taschereau, a fait voter un moratoire de deux ans pour la prescription des taxes municipales et scolaires, et plusieurs autres projets de loi assez importants ont subi tous les stages de la procédure tandis que d'autres prenaient le premier rang au feuilleton pour considération lorsque la Chambre se réunira de nouveau lundi soir, à 8 heures 30.

LA SEANCE

Le président Bouchard ouvre la séance à 11 heures 15.

Le premier ministre présente son bill pour modifier la loi de la police et du bon ordre. "C'est pour nous permettre de nommer des constables et de définir le statut des policiers, dit M. Taschereau. On trouvera dans une autre colonne le texte de ce projet de loi.

M. S.-E. Desmarais, de Richmond, présente ensuite un bill se rapportant aux agent de perception. Il explique que ce bill a pour but de définir comment les agents devront se soumettre à un cautionnement. Ces deux projets sont lus la première fois.

Sur division, la Chambre adopte l'amendement Bercovitch au bill de la Cie Beauharnois en troisième lecture. Il s'agit de conserver aux cultivateurs de St-Timothé tous les recours qu'ils ont contre la compagnie à la suite de la construction d'un chemin public; par la Beauharnois, dans les limites de St-Timothée.

En troisième lecture on autorise aussi les syndics de la paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi à contracter un certain emprunt.

M. J.-H. Francoeur propose en seconde lecture son bill relatif à la construction de l'édifice de la rue St-Augustin. La deuxième lecture est votée ainsi que la troisième, sans discussion.

En comité la Chambre étudie un projet relatif à la vente des effets laissés chez les buandiers. Le bill est rapidement voté. Toujours en comité, la loi prolongeant le délai de la prescription des taxes municipales et scolaires.

Le Premier Ministre explique à la demande de M. Duplessis, que cette loi comporte un moratoire pour les taxes scolaires et municipales. Ce moratoire expirera au 31 décembre 1933. Toutefois, les propriétés annoncées en ventes actuellement, seront vendues. La loi n'arrêtera pas la procédure en cours.

M. Duplessis admet que le but de la loi est excellent et que cette loi devait aussi s'appliquer aux propriétés annoncées en vente mais non encore vendues.

Le bil est lu une secande fois mais la troisième lecture est réservée.

L'hon. Adélard Godbout présente sa loi pour amender l'article 11 de la loi du département de l'Agriculture. Le but de la loi est de forcer certaines compagnies recalcitrantes à doner les statistiques de la mise en conserve des légumes. Les compagnies devront fournir leurs statistiques où elles seront passibles d'une amende de $20. La loi s'applique aussi à toutes les autres institutions agricoles.

Le bill est adopté en deuxième lecture.

L'hon. M. Taschereau, en comité plénier, propose sa loi modifiant la loi des salaires de certains officiers de justice. Le premier ministre explique que la loi actuelle qui définit les honoraires des shérifs sur les ventes pour taxes n'est pas rationnel du tout. Le 2½ pour cent auquel ils ont droit sera à l'avenir payé sur le produit de la vente sur la valeur d'évaluation municipale, où le plus haut montant réalisé par la vente.

M. Maurice Duplessis s'oppose à ce bill sous prétexte qu'il équivaut à l'imposition d'une nouvelle taxe.

M. Taschereau.—Nous en profitons pas de cette taxe. Les shérifs pour la plupart sont à commission. Actuellement, nous nous faisons voler, surtout par les ventes de curateur. Nous ne faisons rien là-dessus, au contraire, nous sommes en déficit.

M. Jos. Samson (Québec-Centre) veut que l'on trouve un moyen d'empêcher de faillir les cultivateurs.

L'hon. J.-N. Francoeur ! "Je ne vois qu'un moyen, abolir les créanciers ! (rires).

La résolution est finalement adoptée et la première lecture du bill remise à la prochaine séance.

La Chambre s'ajourne ensuite à lundi soir à 8 heures 30 après que le premier ministre pour le secrétaire procincial, eut déposé l'Annuaire Statistiques et quelques autres rapports du secrétariat provincial.

Cours du R. P. Gauthier

Nous avons déjà annoncé que l'Université Laval avait organisé une série de cours sur l'histoire de l'Acadie; comme nous le disions alors, c'est le R. P. Gauthier, eudiste, dont la réputation comme prédicateur et conférencier n'est plus à faire chez nous, qui a été chargé de cette série de cours.

Le premier de ces cours sera donné dimanche prochain à trois heures et demie précises, au grand amphithéâtre de l'Université Laval.

Le public est cordialement invité à suivre cette série de conférences intéressantes. L'entrée est entièrement gratuite.

L'histoire de l'Acadie contient des pages sublimes qui constituent un enseignement d'une haute moralité; par malheur cette histoire est trop peu connue chez nous, et il sied de féliciter et les autorités de l'Unicersité et le conférencier d'avoir entrepris de faire connaître à l'élite intellectuelle de notre ville l'histoire de l'Acadie, immortalisée par le poème de Longfellow.

Le charbon déposé en plein air perd 100 pour cent de plus de calorique que celui placé sous abri.

QUELLE SOLUTION DOIT-ON APPORTER AU PROBLEME DE L'ELECTRICITE A QUEBEC ?

AUTOUR DE CERTAINES DECLARATIONS

Nous lisions, dans un journal de cette ville, hier, la remarque suivante, au sujet de l'étude du bill de Québec concernant la municipalisation de l'électricité :

"Alors que la Province d'Ontario est dotée, grâce à l'Hydro, d'une statistique complète et officielle à laquelle tout le public a facilement accès, la population de la Province de Québec ne peut savoir rien de rien de tout ce qui se passe au cours des organisations, des réorganisations et de l'administration des compagnies privées qui lui fournissent l'électricité à la faveur de franchises et de privilèges exclusifs. C'est un nonsens mais c'est la vérité."

Nous venions à peine de parcourir ces lignes que notre regard tombait sur un article du *Toronto Star*, dans lequel on prêtait au maire de la ville de Windsor, Ontario, les propos suivants, à propos de l'Hydro :

"Nous ne pouvons rien dire. Nous ne pouvons obtenir aucune information d'eux (l'Hydro). *Nous ne savons même pas ce que nous payons pour la force motrice.* Nous avons cherché fréquemment et sans succès d'obtenir des rapports. Nous payons simplement le coup. Jamais il n'y eut corps plus autocratique.

"Ce sont les pires politiciens du monde qui sont dans la Commission. Ils ont fait du patronage comme personne avant eux. Et c'est maintenant la ville qui paye. Je n'ai rien à dire contre l'Hydro en ce qui concerne l'éclairage . . . Mais quand l'Hydro se mêla de vendre du "pouvoir" aux chemins de fer, sans en avoir assez, elle commit une telle faute qu'elle gâcha une partie du système."

Ces déclarations du maire de Windsor viennent à la suite d'une difficulté sérieuse au sujet du service des tramways, administré par l'Hydro. Au printemps, cette ville ontarienne est menacée d'être sans tramways, et il y a danger de faillite. Le déficit de ce service est actuellement de $550,000. Seule la législature de l'Ontario peut sauver la situation. Les débentures sur le Tramway sont de $6,000,000, et la part de Windsor est de $2,800,000. Dans le même article, on signale que cinq des onze municialités qui environnent Windsor sont, d'après les rapports, en faillite.

On voit par là que les services publics, qu'ils soient de l'Ontario ou de Québec, qu'ils soient municipalisés ou non, sont de ce temps-ci, l'objet de bien violentes critiques. Ce sont les mêmes griefs qui existent de part et d'autres, et ce sont les mêmes cris que l'on entend. Seulement la différence entre Windsor et Québec, c'est que la première fait face à une faillitte d'un service de l'Hydro et devra payer les pots cassés ,et que la dernière est encore dans une bonne position au point de vue de l'électricité.

IL FAUDRA UN PERMIS ET UNE GARANTIE DE $5,000

Un projet de loi est présenté au Parlement par le député de Richmond, concernant les agents de perception dans la province de Québec — Une exception pour les notaires et les avocats — Les formalités à remplir.

Si le Parlement accepte un bill de M. S.-E. Desmarais, député de Richmond, personne ne pourra plus agir comme agent de perception dans la province de Québec sans fournir au gouvernement un cautionnement de $5,000.

L'article 3 du bill de M. Desmarais dit en effet : "Il est défendu à toute personne d'agir comme agent de perception dans la province de Québec à moins d'avoir obtenu du ministre (c'est-à-dire le Trésorier de la province) un permis à cet effet et à moins que ce permis soit en vigueur.

La demande de ce permis doit être faite en suivant les formalités prescrites par le bureau du revenu.

Cette licence est émise gratuitement.

L'article 4 ajoute :

"Ce permis ne peut être émis avant que la personne qui l'a demandé ait fourni au bureau un cautionnement de $5,000 en faveur de garantir au mandant de cet agent de perception la remise de toute somme perçue par ce dernier pour son mandant. Ce cautionnement est donné au moyen d'une police de garantie émise par une compagnie autorisée à se porter caution dans cette province et elle contient une renonciation au bénéfice de discussion de la part du caution.

Le ministre peut, en tout temps, exiger un cautionnement additionnel, s'il le juge nécessaire.

Les permis en vertu de cette loi expireront avec le 31 décembre de chaque année.

La présente loi ne s'applique pas aux notaires ni aux avocats de la province.

Vol de six piastres

L'assertion que notre siècle est le siècle de la vitesse, on la voyait de nouveau, justifiée, cet avant-midi.

C'était, en Cour des Sessions de la Paix. Un homme accusé du vol de six piastres, montant d'un mandat poste d'express, écoutait M. le juge L.-G. Demers.

C'est dans le jugement prononcé alors par ce magistrat qu'étaient rappelées les vicissitudes, précipitées comme des tics-tacs d'horloge, de la plus éphémère peut-être des existences vécues par une société commerciale.

Le 13 novembre dernier, une jeune demoiselle s'associait, par acte notarié, à un boulanger, de la rue Franklin, en notre cité, et à un autre homme pour l'embouteillage de l'eau de javelle, du vin et d'autres liquides. La société naissante acheta le fonds de commerce de Martin enregistrée. Le boulanger loua à la société une partie de sa maison de la rue Franklin. Il continua d'exercer, dans l'autre partie, son métier de boulanger.

Les affaires de la nouvelle société furent un désastre. La société, douze jours après sa naissance, annonçait sa dissolution.

Le boulanger et son compagnon vendirent, chacun, leur part à la jeune demoiselle. Celle-ci, donc devenait la seule propriétaire de Martin Enregistrée et pouvait naturellement, plus qu'auparavant encore, se prévaloir d'une clause inscrite dans l'acte de société et selon laquelle la comptabilité et la caisse étaient choses qui la regardaient uniquement.

Entre parenthèses, quels efforts déployés, dans ces douze jours, remplis comme la genèse même du monde, pour empêcher la société de mourir !

La demoiselle par exemple, partit en auto, pour Matane, son pays natal, avec quinze caisses de vin. Elle en rapporta cinq qui dégringolèrent dans l'affaissement général du corps moral, juridique et commercial auquel tous trois avaient si ardemment essayé d'insuffler la vie.

La société morte, il partit, un jour, de la gare des Chemins de Fer Nationaux, à Donnacona, un mandat express de six dollars, à destination de 295, Franklin.

Quelqu'un avait erronément adressé "Laboratoire Martin", au lieu de "Martin Enregistrée". Entre temps, la demoiselle avait déménagé ailleurs les pénates de la défunte société. Elle ne reçut jamais le mandat d'express. Puis, à ce propos, récemment, elle faisait arrêter son ex-partenaire, le boulanger.

Le tribunal a jugé prouvée l'accusation selon laquelle le boulanger se serait approprié de six dollars, montant du mandat d'express. Il a aussi condamné vigoureusement la théorie voulant que l'on excuse un vol par le fait que la personne volée nous doit de l'argent.

Il a condamné le boulanger à quinze jours de prison.

Chez les optométristes

L'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec ont élu hier leurs officiers pour l'année 1932. Nous donnons ci-dessous la liste des officiers composant le conseil de cette Association.

Président, M. Lorenzo Favreau, vice-prés., M. J.-Alphida Crète, trés., M. Alphonse-L. Phaneuf, secrétaire, M. Maurice-R. de Meslé ; Conseillers : MM. Alfred Mignot, J.-Armand Messier, J.-C. McConnell de Sherbrooke, J.-Calixte Lacasse de Québec, J.-H.-L. Hébert et H. Bordeleau. Comité des finances : MM. Alfred Mignot, J.-Armand Messier et J.-Calixte Lacasse.

Comité d'audition : MM. J.-L.-H. Hébert, J. Marchand et J.-C. Noury. Rédacteur du journal "Optométrie" M. Alfred Mignot ; auditeur, M. Ladislas Joubert.

Gendarmerie fédérale

Edmonton, 22 —(Par Frank Doherty, de la C. P.)—Les Fermiers-Unis ont approuvé hier soir l'incorporation de la police provinciale d'Alberta dans la gendarmerie fédérale, qui fera désormais la police dans cette province. La crainte de voir le gouvernement provincial s'en remettre , pour l'application de la loi, à un corps militaire qui faucherait hommes et femmes si des désordres éclataient, a poussé un certain nombre de délégués à faire feu et flamme pour une motion protestant contre la fusion des deux polices.

En réponse à certaines questions M. Brownlee, premier ministre, a donné aux délégués l'assurance que la première demande de fusion était venue du gouvernement de la Province, qui pourra ainsi économiser $200,000 par année.

La Garde Laval

Tous les membres de l'escadron de la garde Laval sont priés de se rendre à leur quartier ce soir à 8 h. 15 pour exercice de peleton de la démonstration qui sera donnée le 1er février au Colisée.

Par Col. R. Brulotte,
Commandant.

IL Y AURAIT REFERENDUM

Le mode de l'élection du maire ne serait pas changé sans que les électeurs soient appelés à se prononcer — La date de la votation approche — Des rumeurs — Le nombre des polls — Les candidatures ?

Avec l'ajournement de l'étude du bill de la cité et plus spécialement de la clause 188 concernant la municipalisation de l'électricité, par le comité des bills privés de la Législature, à mardi prochain, tout est momentanément rentré dans le calme, à l'hôtel-de-ville. Il n'y aura pas de séance du comité administratif et du Conseil avant la semaine prochaine alors que l'administration actuelle siégera pour la dernière fois avant les élections générales municipales qui sont fixées, comme nous l'avons annoncé déjà, au 15 de février en vertu de la charte.

La mise en nomination des candidats aussi bien à la mairie qu'à l'échevinage, se fera le lundi, 8 février, entre midi et quatre heures, au bureau du greffier de la Cité où chaque candidat doit déposer son bulletin. Jusqu'aux quatre coups réglementaires de l'horloge, c'est, pour ceux qui sont déjà à l'hôtel-de-ville et qui restent sur les rangs pour un nouveau terme, la période d'incertitude, à savoir s'ils auront ou non de l'opposition.

L'expérience du passé et surtout de la dernière élection, il y a deux ans, a prouvé qu'il y a parfois des déceptions pour ne pas dire de désagréables surprises. Cette année, il est encore extrêmement hasardeux, bien que nous ne soyions qu'à trois semaines à peine de la semaine du grand dérangement, de dire s'il y aura lutte partout. Il est rumeur, cependant, de certaines acclamations, mais ce qui est remarquable, aujourd'hui, c'est que nulle part dans les six quartiers de la ville, l'agitation qui précède généralement une campagne comme celle qui va se déclancher, ne parait bien sonsidérable.

L'on attend probablement le résultat du mouvement entrepris par un groupe de citoyens auprès de la Législature, pour faire changer le mode de l'élection du maire, en laissant au Conseil, le soin de désigner son président, mais si l'on se base sur ce que l'on entend dire dans bien des milieux, même parmi le groupe qui favoriserait ce nouveau mode, il semble que pour cette année, du moins, il n'y aura pas de changement.

On laisserait aux électeurs le privilège de faire eux mêmes leur choix en allant aux urnes, le 15 février, comme d'habitude et la seule possibilité apparente d'un changement serait celle de permettre aux citoyens de se prononcer encore une fois (ils l'avaient fait en 1926, sous le règne du Dr Martin) sur les avantages de l'un ou de l'autre des deux modes d'élection du maire, dans un referendum, avec le proviso que s'ils en veulent, le changement ne serait effectif que dans deux ans. L'on se rappelle qu'en 1926, les électeurs de la cité de Québec s'étaient prononcés une façon assez impressionnante, contre le projet de fare élire le mare par le conseil.

De toute façon, il y aura des élections et l'on ne prévoit pas que la lutte ne s'ouvre avant la quinzaine qui précédera la votation. A date, tous les échevins qui siègent à l'Hotel de Ville, ont signifié leur intention de demander un renouvellement de mandat. Quant au maire Lavigueur, il ne l'a pas encore annoncé officiellement, mais nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il briguera de nouveau les suffrges populaires. Aura-t-il un adversaire ? C'est encore à savoir.

Quels seront les candidats en opposition aux échevins actuels ? Des noms ont été mentionnés, des citoyens sont allés à l'hôtel de ville, chercher des listes électorales et parmis ceux là, il y a d'anciens échevins dont la réponse n'est pas encore définitivement connue. Des adversaires possibles, il n'y en a qu'un, à date qui est pour de bon sur les rangs et c'est M. Hubert Moisan, au siège No 1 du quartier St-Roch, actuellement occupé par l'échevin Jos. Emond.

Celui-là a pris les devants dès la semaine dernière en ouvrant sa campagne par un discours au radio.

Partout ailleurs, avec Remarque, l'auteur de "A l'Ouest Rien de Nouveau", nous pouvons dire que tout est dans un état de somnolence assez extraordinaire. Probablement que chez les intéressés, il se fait un travail, mais si tel est le cas, c'est dans le silence le plus absolu. Personne , évidemment, n'est pressé de démasquer ses batteries et l'on nous déclarait, hier, chez certains échevins que quinze jours de lutte (entre la semaine précédant la mise en nomination et le lundi de la votation) étaient plus que suffisants.

Cette année, il y aura 147 bureaux de votations ou polls, avec cinq subdivisions dont trois dans Belvédère et deux dans Limoilou.

C'est le déplacement de la population dans ces deux quartiers de la ville qui a rendu obligatoire ces subdivisions. Ce n'est que quelques jours avant la votation que les officiers-rapporteurs seront nommés par le maire. Les polls seront ouverts, comme dans toute élection municipale, de 9 heures du matin, à 5 heures le soir et vers 6 heures l'on sera en état de connaître passablement quelle sera l'issue de la journée.

Les rapports de tous les bureaux de votation de la ville seront apportés à l'hôtel de ville, dans le bureau du greffier, mais ce n'est que le lendemain que se fera le relevé officiel des boîtes de scrutin.

Les élections finies, l'administration actuelle restera en office jusqu'au 1er mars, alors qu'aura lieu la cérémonie d'inauguration du nouveau conseil, après que le maire et ses collègues, auront été assermentés.

Laval à Londres

Paris, 22—(A.P.)—M. Laval va probablement passer le week-end en Angleterre à conférer avec M. MacDonald sur les Réparations. On s'attend à une déclaration dans ce sens dès ce soir. On dit que lord Tyrrel, ambassadeur d'Angleterre, a invité M. Laval mercredi, et que ce dernier acceptera sûrement, si la politique n'y met pas d'empêchements.

L'union des églises

Londres, 22. (P.A.) — La Chambre Basse de l'Assemblée de Canterbury a décidé unanimement aujourd'hui d'appuyer la résolution adoptée mercredi par la Chambre Haute, dans le but de créer une sorte d'intercommunion entre l'église d'Angleterre et les vieilles églises catholiques de l'Europe. La résolution de la Chambre Haute avait aussi été votée à l'unanimité.

La scène revêtit un aspect imposant, au cours de la session d'aujourd'hui, quand le clergé récita debout la doxologie et que le président lut une prière demandant plus d'unité parmi la chrétienté.

LE CABINET BRITANNIQUE EST DIVISE

Bien qu'il n'y ait pas officiellement de crise ministérielle, le cabinet anglais n'a pu s'entendre sur le rapport du sous-comité chargé d'aviser à un redressement de la balance du chômage.

Londres, 22. (Par Thos-T. Champion, de la C. P.)—Après avoir siégé deux heures et demie aujourd'hui le cabinet n'a pu en arriver à des conclusions unanimes sur le rapport du sous-comité chargé d'aviser à un redressement de la balance du chômage. Ainsi se sont trouvées confirmées les rumeurs que le cabinet, et le sous-comité lui-même, se divisaient sur les grandes lignes du projet de loi douanier qui doit être déposé devant le Parlement peu après sa rentrée le 2 février prochain.

On ne s'attend pas à ce que le cabinet siège encore avant mercredi. L'impression prévaut qu'il n'y a pas lieu d'employer l'expression "crise ministérielle", pour désigner ce qui se passe actuellement dans le milieu gouvernemental. Les ministres doivent conférer entre eux de nouveau durant le Teed-end, et toute l'affaire reviendra sur le tapis mercredi. C'est l'opinion générale que le cabinet a concentré son attention sur un projet comportant un tarif général de 10 p. c. sur les produits ouvrés ou semi ouvrés, et que le vicomte Snowden, resté libre échangiste, s'y oppose.

Londres, 22 (P.A.)—A l'issue du conseil des ministres aujourd'hui il a été annoncé officiellement que le cabinet n'avait pu en arriver à une conclusion unanime sur le rapport du comité de la balance commerciale. On ajoute cependant que, les ministres se rendant compte du besoin de maintenir l'unité nationale, il a été décidé que ceux d'entre eux qui se verraient incapables d'approuver les décisions prises par la majorité du cabinet au sujet des tarifs et autres questions connexes pourraient exprimer publiquement leur opinion et voter en conséquence.

Le communiqué officiels se lit comme suit :

"Le cabinet a mis à l'étude le rapport de son comité sur la balance commerciale mais, après une discussion prolongée, l'unanimité au sujet des conclusions du comité s'est avérée impossible. Le cabinet, cependant, sent vivement la nécessité inprescriptible de maintenir l'unité nationale en présence des graves problèmes qui confrontent le pays et le monde.

"Il a donc décidé qu'il fallait modifier quelque peu la pratique ministérielle en usage, et que les ministres qui se voient dans l'impossibilité d'approuver les conclusions de la majorité du cabinet au sujet des droits d'importation et autres questions connexes auront toute liberté d'exprimer leur opinion par la parole et le vote.

"Le cabinet , étant par ailleurs uni sur toutes les autres questions politiques essentielles, croit qu'en modifiant ainsi la coutume il répond de son mieux au voeu de la nation et aux besoins de notre temps."

AZANA VEUT REPRIMER LA REVOLUTION

Le président de l'Espagne a dressé toute la puissance militaire de la république contre les révolutionnaires catalans, qui ont arboré le drapeau rouge, dans plusieurs villages.

Madrid, 22. (S.P.)—Le président du conseil, Manuel Azana, qui fut déjà ministre de la guerre, a dressé aujourd'hui toute la puissance militaire de la République espagnole contre les révolutionnaires catalans qui ont arboré le drapeau rouge et proclamé la "république des travailleurs" dans plusieurs villages.

Le gouvernement annonce que d'importants renforts sont arrivés à Manrèse, où les désordres étaient graves, et ont entrepris sans délai d'écraser la rebellion dans les villages où flottait le drapeau rouge. Dans l'un de ces bourgs les grévistes arrêtèrent un autobus et forcèrent deux religieuses qui s'y trouvaient à échanger leur costume contre une robe ordinaire. Quelques-uns dans la populace voulaient les fusiller, mais les occupants de l'autobus intercédèrent pour elles.

A Saragosse une église et un couvent ont été gravement endommagés par des bombes qui ont éclaté dans l'une et l'autre en même temps. Dans cette ville, capitale de l'ancienne province d'Aragon, la garnison a reçu des renforts. Il en est de même des troupes et de la garde civile qui maintiennent l'ordre dans les villes catalanes de Gérone, Lérida et autres.

A Madrid les Jésuites s'attendent de jour en jour à la publication du décret dissolvant leur ordre. On dit, dans les milieux catholiques, que leur supérieur a décidé qu'ils resteraient dans le pays comme simples citoyens, le décret de dissolution ne comportant pas l'expulsion des membres de l'ordre. Plusieurs de ces religieux ont déjà quitté leur communauté et habitent des maisons particulières. On prétend même que plusieurs vont échanger la soutane contre des habits civils, mais sans renoncer pour cela à l'état ecclésiastique, et tout en continuant à faire paraître leurs publications et à observer la discipline de l'ordre.

Un mort

Lucknow, Indes, 22.—(P. A.)—Les communiqués officiels nous apprennent qu'un homme fut tué et que trois furent sérieusement blessés par une décharge d'armes à feu que fit la police de Jagannathpur contre une foule qui manifestait tumultueusement. La dépêche ajoute que le calme est maintenant rétabli dans la ville, mais que la police monte encore la garde dans les rues.

Un arrêt

Kartoum, Soudan Africo-Egyptien, 22.—(P. A.)—Les aviateurs italiens Francis Lombardi et Leonida Robbiano qui tentent actuellement de battre le record de vol entre l'Europe et l'Afrique du Sud, ont atterri aujou.d'hui même à Wadi Halfa à 5 hres a.m. et sont repartis immédiatement après avoir fait le plein d'essence.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

PALETOTS

Véritable Llama et Alpaca Bouclé et Uni Valeur Rég. $42.50 — $25.00

IL ne peut y avoir d'imitation pour ces paletots. La marque "Furinka" est la même partout. Vous êtes à même de constater ce que vous pouvez économiser sur chacun de ces paletots qui résument tout à la fois le confort, l'apparence et la légèreté à un prix populaire.

◆ ◆ ◆

Ces paletots sont cousus à la main, ce qui en rend les coutures invisibles, comme les paletots en fourrures. Entièrement doublés en satin épais. Couleurs : Brun Castor, Brun Nègre, Gris acier, Gris Oxford, Bleu-Marine et effets chevronnés e ndrab ou gris.... Spécial $25.00

Grandeurs 33 à 42.

Une ceinture additionnelle sera posée au goût de l'acheteur, gratuitement, si désiré.

2e plancher

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 11 & 13

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués